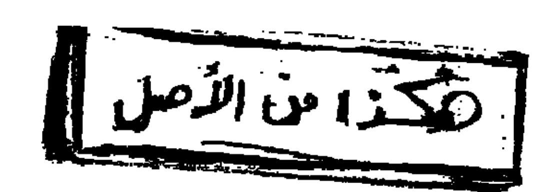


AOUT 1978 — N° 293 - 25e année

LE MONDE diplomatique

Prix : 6 F
Algérie : 6,00 DA — Maroc : 6,00 dir.
Canada : 1,50$c. — Roy.-Uni : 50 p.
Espagne : 100 p. — Suisse : 3 F.S.
Italie : 900 lires — Tunisie : 600 mil.
Abonnements : voir tarif page 19
Publication mensuelle
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

ENQUÊTE :

PEUT-ON SE FIER AUX PRÉVISIONS ?

(Pages 14 et 15.)

Un « sommet » d'économie-fiction

Par CLAUDE JULIEN

REUNIS à Bonn le mois dernier, les représentants des sept nations les plus riches du monde ont fait de leur mieux. Avec réalisme, se gardant de présenter des schémas trop ambitieux, ils sont allés — dans la logique du système — aussi loin qu'ils le pouvaient. Pragmatique, chaque chef d'Etat ou de gouvernement a annoncé les mesures concrètes qu'il prendrait pour atténuer les effets de la crise économique mondiale.

Pour sa part, le Japon a promis de porter son taux de croissance de 5,4 % à 6,9 % en 1978 — ce qui constituerait un grand bond en avant — et d'accroître ses importations d'environ un milliard de dollars — ce qui n'a rien d'excessif pour un pays dont l'excédent commercial a atteint 17 milliards de dollars en 1977. La France, afin de favoriser la relance, doublera son déficit budgétaire, mais on voit mal comment il aurait pu en être autrement. En recourant notamment à d'importantes réductions d'impôts, l'Allemagne fédérale entreprend déjà de stimuler la consommation, ce qui peut contribuer à freiner chez elle l'accroissement du chômage. Quant aux Etats-Unis, ils se sont engagés à réduire à la fois leurs importations pétrolières et leur taux d'inflation.

Mais c'est là le point faible de tout le système. Le président Carter a certes pu annoncer que, pendant les six premiers mois de 1978, les importations américaines de pétrole avaient baissé de 12,8 % par rapport à la période correspondante de l'an dernier. Or cette réduction, pour une bonne part purement technique, n'annonce nullement un durable renversement de tendance. En effet, les analyses de la Maison Blanche mettent en évidence les deux caractéristiques majeures de l'économie américaine : un ralentissement de l'expansion, une accélération de l'inflation. Dans les quinze jours qui ont suivi le « sommet » de Bonn, le dollar a enregistré une nouvelle chute qui ne peut qu'encourager les importations américaines de pétrole.

LA crise mondiale trouve évidemment sa source à l'intérieur de chacun des pays industrialisés comme dans les relations qu'ils entretiennent entre eux et avec le reste du monde. Les Etats-Unis ne sont pas seuls en cause, mais leur poids économique est à cet égard déterminant. Or le président Carter se propose essentiellement deux mesures : augmenter le prix du pétrole américain pour le porter au niveau mondial d'ici à 1980, réduire d'ici à 1985 les importations de 11,5 à 9 millions de barils par jour. Ces deux échéances sont beaucoup trop lointaines pour assurer aux décisions immédiates de l'Allemagne et du Japon l'efficacité pourtant limitée qu'elles pourraient avoir. Et, surtout, elles laissent intacts deux obstacles apparemment insurmontables : le Congrès n'est toujours pas disposé à suivre M. Carter dans sa politique énergétique, l'inflation ne cesse de miner le dollar. Et les partenaires des Etats-Unis continuent d'en payer le prix.

Aucun signe tangible ne laisse prévoir un éventuel infléchissement du cours des choses, et le système détraqué reste fidèle à sa folle logique. La théorie économique en honneur était déjà frappée par la coexistence contradictoire de l'inflation et de la stagnation, et le mot « stagflation » décrit ce qu'il n'explique pas. Cette théorie est en outre victime d'un autre paradoxe apparent : les pays à monnaie forte (Allemagne, Japon) enregistrent de substantiels excédents commerciaux, alors que la dépréciation constante du dollar ne parvient pas à enrayer l'accroissement du déficit commercial des Etats-Unis. Et pourtant, prisonnier d'une théorie à laquelle les faits ne répondent plus, le système, de plus en plus coupé du réel, poursuit imperturbablement sur sa lancée schizophrène. L'Occident évolue en pleine économie-fiction.

POURRAIT-ON sortir de la crise en rompant avec l'aberrante logique à laquelle obéissent aussi bien les Etats-nations que les firmes multinationales et les organismes comme le F.M.I. ? Un retour au réel est-il encore possible ? Une telle « révision déchirante » n'irait pas sans une transformation progressive des habitudes de production et de consommation pour tendre vers un nouveau mode de vie.

Les nations industrialisées se disent solidaires, mais leur discours ne saurait dissimuler la guerre commerciale qu'elles se livrent entre elles. Elles prônent l'interdépendance qui les lie aux pays les plus pauvres, mais dans la pratique elles continuent de les exploiter. Ainsi, dans son rapport consacré aux produits de base, la Commission trilatérale cite les droits de douane qui frappent les importations en provenance du tiers-monde : pour les matières premières, 1,7 % dans la C.E.E., 2,2 % au Japon et 5,6 % aux Etats-Unis ; pour les produits manufacturés, 8,3 % dans la C.E.E., 11,3 % au Japon et 13,1 % aux Etats-Unis. Ainsi va le dogme de la liberté des échanges.

La stagnation de la production dans les pays riches est absurde alors que restent immenses les besoins non satisfaits des trois quarts de l'humanité. La réponse à la crise réside en partie dans les rapports entre pays riches qui se réunissent pour leurs sommets périodiques, et beaucoup plus dans les rapports entre eux et le reste de l'humanité.

Développement des ventes de matériels militaires

LES PROFITS DU « DÉSARMEMENT »

Par ANDREE JALLON *

LA décision de l'Assemblée générale des Nations unies de consacrer une session spéciale au problème du désarmement ne peut modifier un fait fondamental : la progression constante des dépenses militaires dans le monde (1).

Il paraît exclu que, dans un avenir prévisible, on parvienne à en réduire le volume, ou même à freiner son accroissement. Car les discours officiels, s'ils justifient des mesures partielles dites de désarmement, camouflent en fait la course aux armements que, paradoxalement, ils déterminent. Loin de déboucher sur une limitation *économique* des activités militaires, les négociations en cours tendent à une limitation *technique* des matériels produits par les deux Grands, mais cette limitation elle-même se heurte à la recherche d'une forte rentabilité économique des industries d'armement. De telle sorte que ne cessent d'augmenter à la fois la quantité d'armes fabriquées dans le monde, leur degré de sophistication et le nombre de pays détenant des matériels de guerre de haut niveau.

L'affrontement entre grandes puissances n'est plus conçu en termes globaux et quantitatifs (avoir la possibilité de détruire une fois ou quatre cents fois l'adversaire éventuel) mais par la mesure de l'écart technologique entre les deux Grands et, évidemment, entre ceux-ci et les puissances dites moyennes (2). Puisqu'on ne saurait exporter ce qu'il est interdit de fabriquer, on pourrait penser que des mesures partielles de désarmement font obstacle aux exportations de matériels de guerre. En fait, il n'en est rien, bien au contraire. Car, en exportant des matériels de guerre qu'ils produisent, les Etats liés par des accords dits de désarmement ne s'engagent que dans les interstices où une percée technologique reste soit irréalisable, soit improbable. Mais ces exportations permettent de rentabiliser la recherche technologique la plus avancée, portant sur des matériels non couverts par les réglementations.

Les négociations SALT II sont, à cet égard, fort révélatrices (3) : les Etats-Unis et l'Union soviétique visent à s'interdire ce qu'ils sont techniquement incapables de réaliser. C'est clair pour les A.B.M. (*antibalistic missiles*, système de défense antimissile). Quant au point de l'accord, théoriquement conçu pour interdire les systèmes « exotiques » (c'est-à-dire élaborés à partir de principes tout à fait nouveaux), il sera rédigé de telle façon qu'il puisse aisément être tourné en fonction de l'évolution des recherches. En ce qui concerne les armes offensives, les Etats-Unis ont confirmé, au lendemain de la rencontre de Vladivostok, leur intention de poursuivre leurs études sur les lanceurs sol-sol mobiles que les accords « *n'interdisent ni n'autorisent* » ; ils ont aussi déclaré s'estimer libres d'augmenter la puissance des charges multiples autorisées. En proposant, en février 1977, d'écarter provisoirement des négociations à la fois le bombardier soviétique Backfire et le missile américain Cruisse (4), dont les programmes ferment toute perspective d'accord, le président Carter a témoigné du même souci de refuser tout butoir technologique.

La lecture des conventions internationales, relatives au désarmement indique que les Etats ne s'imposent d'obligations qu'après avoir épuisé toutes les possibilités techniques offertes dans le champ couvert par chaque convention. Ainsi le traité de Moscou (5 août 1963) se borne-t-il à interdire les essais nucléaires dans l'atmosphère et sous la mer ; il ne comporte pas la prohibition des essais souterrains, alors jugés nécessaires par les puissances. C'est pourquoi la France, arrivée en 1974 au stade des essais souterrains, accepta de se considérer comme liée par le traité de Moscou sans pour autant en devenir signataire. De la même manière, le traité de non-prolifération (T.N.P.) des armes nucléaires (1968), notamment son article 3, ne peut empêcher le détournement à des fins militaires du matériel ou de la technologie nucléaires exportés. Non seulement parce qu'un grand fournisseur (la France) et des clients importants (Israël, Afrique du Sud, Brésil, Inde, Pakistan, etc.) ne sont pas signataires du traité mais, surtout, faute d'accord sur la définition des « *équipements ou matières spécialement conçus ou préparés pour le traitement, l'utilisation ou la production de produits fissiles spéciaux* ». Ces lacunes du T.N.P. ont permis la conclusion des accords de coopération nucléaire entre le Canada et l'Inde ; entre la République fédérale d'Allemagne et le Brésil (juin 1975), qui couvre le cycle complet du combustible nucléaire ; entre la France, d'une part, et, d'autre part, l'Iran et l'Afrique du Sud pour l'exportation de centrales nucléaires, sans parler des projets de vente à la Corée du Sud et au Pakistan. Ce n'est qu'après l'exploitation de ces lacunes du T.N.P. que les membres du « groupe des Sept » (sept Etats parmi les plus importants exportateurs de technologie nucléaire) ont pu, au début de 1976, par les accords de Londres, harmoniser leur politique nucléaire en vue de réduire leurs exportations.

Progrès technologiques et exportations

LES exportations d'armements ou de technologies devant aboutir à la fabrication sous licence de matériels militaires portent elles aussi, pour l'essentiel, sur les productions excluant la possibilité d'une percée technologique. Cette politique est officiellement justifiée par le risque que le matériel le plus sophistiqué tombe aux mains de l'adversaire potentiel.

Les grands pays exportateurs d'armements se trouvent en situation de concurrence sur le marché international, les fournitures proposées étant fort proches les unes des autres, quel que soit leur pays d'origine. Pour chacun, il s'agit de proposer les mêmes matériels que le pays concurrent plutôt que ses armements spécifiques. En France, M. J.-L. Delpech, délégué ministériel à l'armement, s'est clairement exprimé sur ce point : « *Vous ne serez pas surpris d'apprendre que la D.M.A. n'a pas, spontanément, un grand enthousiasme exportateur. Elle a été faite pour donner à nos propres forces les meilleures armes possibles, et elle pense, évidemment, que les meilleures armes doivent rester chez nous et ne pas se disséminer. Pour la D.M.A., comme pour les autres états-majors, l'idée que des armes françaises pourraient être retournées contre nous est unanimement insupportable ; la tendance de fond est donc, indubitablement, restrictive* » (5). Exporter, oui, mais après avoir enlevé un marché en situation de concurrence, et exporter vers des pays politiquement choisis conformément à une procédure étroitement contrôlée. Aux Etats-Unis, une réforme récente rend obligatoire, tant pour les agents publics que pour les entreprises privées, l'obtention d'une autorisation du *département d'Etat* avant de lancer une campagne de promotion des ventes à l'étranger. En France, la réglementation en vigueur est tellement stricte que l'agrément administratif préalable à l'acceptation de la commande ne suffit pas et que doit s'y ajouter l'autorisation du transport physique des matériels (6).

En fait, dans tous les pays concernés, la rigidité des barrières juridiques n'a pas pour but d'empêcher les exportations ; sa seule fonction est de laisser à l'exécutif le libre choix des clients ; cette réglementation n'empêche nullement l'accroissement continu de la fabrication et de l'exportation mondiale d'armements, dont le volume a été multiplié par 2,7 au cours des dix-sept dernières années (voir le tableau B, page 4).

(Lire la suite page 4.)

* Docteur en droit, assistante à l'université de Paris-I.

(1) Voir le tableau A, page 4.

(2) Cf. l'extrait d'un document du Congrès des Etats-Unis, cité dans la revue *Défense nationale* de juin 1975 (page 26) : « *Le programme que je vous présente est spécifiquement conçu pour conserver à notre nation l'un de ses plus estimables atouts, l'initiative technologique. (...) Nous avons aujourd'hui l'initiative, mais nous devons savoir combien elle est fragile dans le monde actuel. (...) La rapidité des mutations technologiques au cours des décennies à venir sera un fait global. (...) Nous devons maintenir notre avance.* »

(3) Cf. général Poirier, *Des stratégies nucléaires*, Hachette, Paris 1977, page 349 et suivantes.

(4) Le Backfire est le bombardier soviétique d'un rayon d'action de 8 500 kilomètres, accru par le ravitaillement en vol, et se déplaçant à Mach 2,2. Le Cruise est une sorte d'avion subsonique sans pilote ; la percée technique qu'il réalise réside dans sa portée (près de 3 000 kilomètres), la détermination de sa trajectoire et sa dimension réduite qui en permet le lancement à partir d'un tube lance-torpilles.

(5) Cf. revue *Défense nationale*, juin 1975, page 31.

(6) Notamment le décret du 12 mars 1973 et l'arrêté du même jour.

Signification économique d'un coup d'État

LA MAURITANIE, LA GUERRE ET LES MINES

Par HOWARD SCHISSEL

LE coup d'Etat du 10 juillet, qui a mis fin au régime du président Moktar Ould Daddah, a été généralement accueilli avec plus de soulagement que de surprise par la plupart des Mauritaniens. En effet, depuis que le chef d'Etat déchu avait lié le sort de son pays à celui du Maroc, dans le cadre du partage de l'ancienne colonie saharienne espagnole, la Mauritanie a été entraînée malgré elle dans une guerre meurtrière et coûteuse qui hypothéquait les perspectives — déjà peu favorables — de son développement économique (1). A Nouakchott, c'était depuis longtemps un secret de polichinelle que la guerre ne pouvait pas être gagnée militairement. Dès lors, toute possibilité de redressement politique et diplomatique et une relance de l'activité économique passaient inévitablement par la recherche d'une paix acceptable dans l'affaire saharienne. Mais, prisonnier de son alliance avec Hassan II et de plus en plus isolé sur la scène politique intérieure, M. Ould Daddah ne prenait aucune initiative pouvant débloquer une situation devenue catastrophique. Le congrès extraordinaire du Parti du peuple mauritanien (P.P.M.), à la fin de janvier, n'a réussi ni à rehausser le prestige du président, ni à replâtrer la façade de l'unité nationale, ni même à gommer les contradictions au sein du parti et de l'Etat.

Si la situation militaire s'était relativement stabilisée ces derniers mois grâce, notamment, à la présence en territoire mauritanien de neuf mille soldats chérifiens et grâce, surtout, à l'efficacité des raids de l'aviation française basée au Sénégal, la santé de l'économie n'a cessé, au contraire, de se dégrader. A une inflation galopante et à la spéculation sur les produits de première nécessité sont venus s'ajouter des impôts spéciaux qui ont nettement réduit le niveau de vie déjà précaire de la majorité de la population. Qui plus est, le conflit a favorisé l'activité des profiteurs de guerre et rendu quasi endémique la corruption dans l'appareil de l'Etat.

(Lire la suite page 11.)

(1) Voir notre précédent article, « La Mauritanie dans l'engrenage saharien », dans *le Monde diplomatique* de juin 1977.

Dans ce numéro :

Afflux de capitaux et main-d'œuvre bon marché

L'IRLANDE, NOUVELLE « ILE AUX PROFITS »

Par BERNARD CASSEN

LE décalage entre l'image volontairement figée d'un pays verdoyant, poissonneux, tranquille — pour tout dire épargné par les tares de la civilisation industrielle, — que donnent à l'étranger les offices du tourisme irlandais, et la réalité d'un Etat qui, en 1977, a connu un taux de croissance de 5,1 % (le double de la moyenne de la C.E.E.) et augmenté de 20 % ses exportations de produits manufacturés, devient chaque jour plus évident. La République d'Irlande — le « Sud » dans la conversation courante — a considérablement changé ces dernières années. Certes, les paysages bucoliques qu'évoque Michel Déon dans son *Taxi mauve* ne vont pas disparaître du jour au lendemain, mais ils sont de moins en moins représentatifs d'une Irlande qui s'urbanise. La côte ouest, la plus sauvage, celle où, dans les régions que l'on appelle le *Gaeltacht*, la langue vernaculaire est encore le gaélique, s'industrialise à cadence rapide. Une annonce publicitaire récente, s'adressant aux investisseurs étrangers, montre deux photos : en haut, la mer qui vient baigner une plage quasi déserte abritée derrière un éperon rocheux ; en bas, une usine à l'architecture fonctionnelle. Entre les deux, ce commentaire : « *De nombreuses sociétés multinationales de première importance utilisent déjà le « Gaeltacht » comme base industrielle... Pour nous, « Gaeltacht » signifie « la région où l'on parle l'irlandais ». Pour vous, cela peut signifier subventions, facilités pour l'investissement des capitaux et sites industriels sans équivalent.* »

Pour résumer en une formule le modèle de développement suivi par l'Irlande, on peut reprendre ce titre d'un récent article de l'*Investors Chronicle de Londres* : « Vendre l'Irlande au businessman. » Pour atteindre cet objectif, un instrument : l'Agence pour le développement industriel (Industrial Development Authority, connue sous le sigle I.D.A.). L'I.D.A., organisme d'Etat créé en 1949, mais complètement réorganisé en 1969, a pour mission d'attirer les capitaux étrangers en Irlande. Il emploie pour cela cinq cent cinquante personnes (dont cent cinquante en poste à l'extérieur) qui disposent, pour convaincre leurs interlocuteurs, d'une panoplie d'arguments auxquels tout investisseur est sensible : exemption d'impôts sur les exportations jusqu'en 1990, aides à l'installation non remboursables, prise en charge partielle de la formation du personnel, garantie des emprunts et subventions pour le paiement de leurs intérêts, subventions pour la recherche, mise à disposition de zones industrielles déjà viabilisées... En tout, chaque emploi ainsi créé a coûté à l'I.D.A. 3 000 livres entre 1973 et 1974. Actuellement, l'ordre de grandeur est de 5 000 livres.

Le financement public des investissements privés

LE capital étranger n'a nullement été indifférent à ce traitement de faveur auquel s'ajoutaient deux autres éléments d'importance : une grande stabilité politique et l'existence d'une main-d'œuvre qualifiée mais sous-payée par rapport à celle des autres pays membres de la C.E.E. C'est en Irlande que l'on effectue en moyenne le plus grand nombre d'heures de travail par an : 2 035 (contre 1940 au Royaume-Uni, 1862 en France, 1680 en Allemagne) et que le prix de revient horaire de la main-d'œuvre est le moins élevé : 1,81 livre contre 2,02 livres au Royaume-Uni, 3,07 livres en France, 3,86 livres en Allemagne (1). Les capitaux allemands, suisses, japonais, britanniques et, surtout, américains ont afflué. A la fin de 1976, à eux seuls, les investissements en provenance des Etats-Unis (qui, au cours des quinze dernières années, ont constitué la moitié du total de tous les investissements étrangers en Irlande) atteignaient 897 millions de dollars dont 738 dans l'industrie (2). Cette dernière somme représentait la plus forte moyenne par habitant parmi les pays membres de la C.E.E. (236 dollars contre 219 pour la Belgique et le Luxembourg, 107 pour l'Allemagne et 75 pour la France). L'I.D.A. rappelle elle-même dans sa publicité que le taux de rentabilité annuelle des investissements américains en Irlande en 1975 et 1976 s'est élevé à 29,5 %, contre 12 % en moyenne dans la C.E.E. L'Irlande s'est transformée en une vaste zone industrielle, une « île aux profits » comme Porto-Rico, qui produit, grâce à des capitaux étrangers, des biens en majorité destinés à l'exportation. Entre 1966 et 1974, les nouvelles industries implantées grâce à l'I.D.A. ont contribué à une augmentation de 40 % de la production industrielle et de 70 % des exportations de cette production. On notera que les entreprises américaines installées en Irlande exportent 95 % de leur production, les entreprises européennes des pays membres de la C.E.E., 77 %.

L'économie irlandaise est ainsi devenue l'une des plus « ouvertes » qui soient au monde : en 1977, ses importations représentaient 57 % du produit national brut (P.N.B.) et ses exportations 47 % (à titre de comparaison, en 1960, les exportations ne représentaient que 18,3 % du P.N.B.).

Le changement a également été considérable dans la nature même des exportations : alors qu'il n'y a pas si longtemps, l'Irlande était fondamentalement un pays vendeur de produits agricoles et alimentaires, ces derniers ne représentent plus, en 1977, que 40 % du total (846 millions de livres pour les aliments, les boissons et le tabac, 153 pour la production animale) contre 55 % revenant aux produits industriels (1 384 millions de livres, surtout concentrées dans la chimie et les produits pharmaceutiques), les 5 % restants correspondant à des matières premières (zinc, plomb, barytes).

Une diversification est également intervenue dans la destination des exportations : la Grande-Bretagne, autrefois partenaire quasi exclusif, n'en reçoit plus que 49 %, les membres continentaux de la C.E.E. 29 % et l'Amérique du Nord 7 %. Cela n'empêche pas l'économie irlandaise, en expansion rapide (plus de 5 % cette année) (3), mais souffrant de l'exiguïté de son marché intérieur de trois millions d'habitants, d'être extrêmement dépendante de la situation mondiale. D'où les efforts frénétiques du gouvernement de M. Lynch pour maintenir sa capacité d'attraction des capitaux étrangers, d'autant que les dérogations consenties par la C.E.E. ne seront pas éternelles : tout laisse prévoir que les exemptions fiscales sur les exportations jusqu'en 1990 ne pourront pas être consenties à de nouvelles entreprises. Qu'importe, l'I.D.A. a déjà en vue un nouveau « package » tout aussi attractif. Trois principaux éléments d'inquiétude hypothèquent cependant la poursuite d'une politique fondée sur le financement public des investissements et des bénéfices privés : le niveau d'endettement du pays, le taux de chômage et la natalité.

L'explosion démographique et l'émigration

CETTE année, les emprunts publics représentent 13 % du P.N.B., chiffre considérable, dérogatoire lui aussi aux normes de la C.E.E. et que le gouvernement envisage de réduire à 8 % au cours des années à venir. Actuellement, le service de la dette s'élève à 20 % des dépenses gouvernementales, situation caractéristique de nombreux pays du tiers-monde. Le chômage se situe à 12 % de la population active, mais l'arrivée sur le marché du travail de milliers de jeunes venant de quitter l'école aggrave la situation réelle (même si ces demandeurs d'un premier emploi ne sont pas pris en compte dans les statistiques). L'Irlande a connu une véritable explosion démographique et son taux de natalité reste de loin le plus élevé d'Europe : 22,3 pour 1 000 (4). Pas de « problème du troisième enfant » puisque la moyenne se situe actuellement autour de quatre par famille. On a certes enregistré une tendance à la baisse au cours des deux dernières décennies : il faut « seulement » cinq enfants pour parler de famille nombreuse alors que, dans les années 50, il en fallait une bonne dizaine ! Ce phénomène, qui fait et fera de l'Irlande le pays le plus jeune d'Europe (en 1986, 55 % de la population auront moins de 29 ans), est officiellement accueilli avec la plus grande faveur, comme il sied dans un pays où l'immense majorité de la population est catholique ; en privé, toutefois, les responsables ne dissimulent pas leurs craintes. Comment créer assez d'emplois dans une situation de crise mondiale faisant que le chômage augmente dans tous les pays ?

La traditionnelle soupape de sécurité que constituait l'émigration n'est plus un remède, alors que, depuis 1926, plus d'un million de citoyens irlandais se sont établis à l'étranger. Très forte au cours des années 50 et jusqu'au milieu des années 60, cette tendance s'était inversée au début de cette décennie, le flux migratoire devenant même positif, phénomène historique considérable dans l'histoire de l'Irlande. Mais l'Institut de recherche économique et sociale de Dublin vient de publier un document constatant qu'à partir de 1976 l'émigration a repris et qu'elle toucherait 133 000 personnes au cours des huit ans à venir. Une grande différence toutefois : l'exil n'est souvent plus perçu comme une fatalité, mais comme un phénomène temporaire avant de retourner « vivre au pays ». Les émigrants ne sont plus uniquement des jeunes sans qualification qui allaient chercher de l'embauche sur les docks de Liverpool ou dans les usines du Lancashire, mais, assez fréquemment, des adultes ayant reçu une formation et qui veulent connaître l'extérieur. Leur retour éventuel accélérera des mutations déjà perceptibles dans le domaine des mœurs et de la culture.

Dans l'immédiat, le gouvernement doit à la fois courtiser les capitaux étrangers et maintenir la paix sociale qui est l'une des conditions du climat de « confiance » que requièrent les investisseurs. C'est pour préserver cette « confiance » qu'il a notamment décidé d'abolir le modeste impôt sur la fortune établi par le gouvernement de coalition Fine Gael — parti travailliste, battu aux élections en 1977. Ce sont ainsi 10 millions de livres qui ne sortiront pas des poches de quelque deux mille privilégiés. Dans le même temps, le Livre vert récemment paru prévoit — dans l'incrédulité générale — le retour au plein emploi en 1983. L'une des idées maîtresses de M. Lynch est le *work-sharing*, le partage le plus équitable des emplois existants par une diminution des heures supplémentaires, l'avancement de l'âge de la retraite et la réduction de la durée de la semaine de travail. Que les intéressés ne se fassent pas d'illusions : il leur est clairement signifié que « *les modalités de partage du travail doivent aussi entraîner un partage des revenus* »... L'objectif de M. Lynch est ainsi de maintenir le bas prix relatif de la main-d'œuvre irlandaise, facteur déterminant pour le capital étranger, sans en payer le coût social — le chômage — et ses conséquences politiques prévisibles. Ce serait effectivement un incontestable tour de force dont maint gouvernement occidental souhaiterait s'inspirer !

En attendant ce remède miracle, les recettes de M. Lynch sont des plus classiques : dans le même temps qu'il exonère de l'impôt les riches citoyens et les entreprises étrangères, il y assujettit les allocations familiales et se lance dans une chasse aux faux chômeurs, accusés de percevoir indûment des allocations alors qu'ils travaillent au « noir ». Si l'on met de côté les critères sociaux pour retenir les seuls indicateurs économiques classiques, l'économie irlandaise est incontestablement très prospère. Dans le secteur agricole — grâce à la politique agricole commune, — l'augmentation des revenus a été spectaculaire : plus de 33 % dans la seule année 1977, ce qui s'est traduit par l'achat de nombreux biens de consommation, en particulier d'automobiles. Depuis la conférence des chefs d'Etat européens de Brême, on étudie même prudemment dans les milieux gouvernementaux l'opportunité de « décrocher » la livre irlandaise du sterling pour rejoindre le club des monnaies fortes. Ce serait véritablement la seconde indépendance de l'Irlande !

Un bipartisme à deux et demi

CE n'est pas sur le plan de la politique intérieure que le gouvernement a grand-chose à craindre. Le parti au pouvoir, le Fianna Fail, a remporté nettement les élections de 1977. Parti « naturel » de gouvernement depuis 1932 (5) avec Eamon de Valera puis Sean Lemass (1959-1966) et Jack Lynch (1966-1973), le Fianna Fail a beaucoup de points communs avec le mouvement gaulliste sous la Ve République. Implanté dans tous les secteurs de la population, il capitalise encore, dans une certaine mesure, les sentiments nationalistes de ceux qui s'opposèrent au traité de 1921 consacrant la partition de l'Irlande, mais il est de plus en plus contraint à une « politique du consommateur » accordant des avantages sectoriels aux catégories dont il escompte le soutien électoral. Le Fine Gael, son adversaire « héréditaire », ne s'est distingué traditionnellement de lui que par cette référence historique. Parti de notables conservateurs, dont la base sociale était constituée par les gros fermiers, le Fine Gael n'a pu occasionnellement revenir au gouvernement que grâce à une alliance du type « cartel des non » avec le parti travailliste, étant entendu que l'extrême gauche organisée a une importance électorale et politique encore négligeable. « *La tolérance dont nous jouissons*, nous dit un universitaire membre d'un parti d'extrême gauche, le Socialist Labour Party, *devrait nous inquiéter. Elle montre à quel point nous sommes insignifiants.* » Avec pour seul ciment l'hostilité à l' « autoritarisme » du Fianna Fail, la coalition Fine Gael - parti travailliste a assumé le pouvoir de 1973 à 1977. Son échec a entraîné le départ de ses deux leaders : M. Cosgrave, personnalité très conservatrice, a été remplacé à la tête du Fine Gael par M. Garrett Fitzgerald, homme politique brillant et d'esprit libéral ; M. Brendan Corish a cédé la direction du parti travailliste à M. Frank Cluskey dont le moins que l'on puisse dire est qu'il est loin de posséder une personnalité charismatique...

M. Fitzgerald souhaite donner à son parti — en pleine réorganisation — une tonalité social-démocrate et libérale, au risque de perdre une partie de son électorat conservateur. Quant au parti travailliste, qui a recueilli en 1977 11,6 % des suffrages, il peut maintenir une identité ouvrière grâce à ses liens privilégiés avec les syndicats, mais rien n'indique qu'il puisse constituer à terme prévisible une force politique majoritaire. Son alliance avec le Fine Gael, une « *alliance sans principes* », dit son aile gauche, ôte toute crédibilité à son programme de réformes. Ce bipartisme à « *deux partis et demi* », pour reprendre une formule employée par les politologues irlandais (6), garantit le maintien d'un large consensus socio-économique, quel que soit le gouvernement.

D'où pourraient donc venir les dangers ? De la conjonction de la poussée démographique — dans un contexte de chômage croissant — et des retombées des « événements » du Nord. Tous les hommes politiques sont convaincus que la stabilité politique du Sud pourrait ne pas résister à une absence de solutions à long terme dans les six comtés de l'Ulster. Si l'IRA provisoire est sévèrement condamnée par les trois principaux partis et ses membres pourchassés par la police, l'armée et les tribunaux du Sud, on craint que les « provos » ne trouvent des adeptes dans une jeunesse désœuvrée. D'où, en partie, la modification considérable des attitudes vis-à-vis du Nord. Il est bien fini le temps de la revendication rituelle du retour des « six comtés » à la mère patrie. Le processus de rapprochement avec le gouvernement de Londres, entamé par le gouvernement de coalition de M. Cosgrave, a été poursuivi — à la surprise de beaucoup — par M. Lynch. Certes, le ton est différent, plus ferme mais sans agressivité. Le premier ministre a déclaré à plusieurs reprises que la République ne serait jamais « *un havre pour les terroristes* ». Il persiste à demander à M. Callaghan de remplacer ce qu'il appelle la « *garantie négative* », selon laquelle aucun changement en Ulster ne se fera contre la volonté de la majorité — ce qui nourrit l'intransigeance des Unionistes — par une déclaration où le gouvernement britannique « *montrerait sa volonté d'encourager l'unité de l'Irlande par accord mutuel, dans l'indépendance et pour des relations harmonieuses entre les deux îles* ». Plus question d'exiger un retrait immédiat des troupes britanniques de l'Ulster ni un Etat unitaire réunissant le Nord et le Sud ; il est d'ores et déjà entendu que les protestants du Nord pourraient conserver leurs institutions et leurs lois propres au sein d'un Etat fédéral. Le plus difficile est de les en convaincre...

De plus en plus nombreuses sont les voix qui demandent que la République modifie *dès maintenant* ses attitudes internes d'intolérance pour adopter des positions réellement pluralistes (7), et cesse de vouloir imposer à tous une législation — notamment en matière de divorce et de contraception — dictée par ce qui était à l'époque une Eglise de combat. Même au sein de la hiérarchie catholique, où Vatican II commence à être largement assimilé, ces discussions ne sont plus un sujet tabou. C'est seulement à ce prix — et rien ne dit que, sans des prises de positions énergiques des dirigeants de tous les partis, la majorité de la population soit encore prête à le payer — que pourraient être levées les préventions historiques des protestants du Nord et créées des structures d'accueil où ils constateraient qu'ils ont quelque chose à gagner et rien à perdre.

---

(1) Chiffres tirés du numéro d'été 1978 de *Trade Union Information*, bulletin statistique trimestriel publié par la Confédération des syndicats irlandais (Irish Congress of Trade Unions) ; voir également *The Irish Times* du 6 juillet 1978.

(2) *Survey of Current Business*, vol. 57, n° 9, U.S. Department of Commerce. Bureau of Economic Analysis et *The Irish Times* du 8 octobre 1977.

(3) Dans son Livre vert, *Development for Full Employment*, publié en juin 1978, le gouvernement avance un chiffre de 7 % qui suscite un certain scepticisme dans les milieux économiques et syndicaux.

(4) Malgré tout, avec 3,16 millions d'habitants, la République d'Irlande a tout juste retrouvé la population de 1901 de ses vingt-six comtés alors que, soixante ans auparavant, ils étaient peuplés de plus de six millions d'habitants. La famine de la fin des années 1840 et l'émigration massive ultérieure expliquent cette chute brutale.

(5) Le parti Fianna Fail n'en a été écarté que de 1948 à 1951, de 1954 à 1957 et de 1973 à 1977 par des cabinets de coalition Fine Gael — parti travailliste.

(6) A ce sujet, on lira avec intérêt les chapitres consacrés à l'Irlande, et dus pour l'essentiel à Maurice Manning, de *National Elections in Democratic Society*, American Enterprise Institute for Public Policy Research, Washington, 1978.

(7) Voir le numéro printemps-été 1978 de la revue *Studies* consacré au pluralisme en Irlande (35 Lower Leeson Street, Dublin 2).

● ETUDES IRLANDAISES, revue du Centre d'études et de recherches irlandaises (C.E.R.I.U.L.) de l'université de Lille-III, dirigé par Patrick Rafroidi et Guy Fehlmann, vient de publier (n° 2, nouvelle série) une livraison remarquable. On y trouvera une série d'études sur des auteurs irlandais, différents articles politiques, dont un du premier ministre irlandais, M. Jack Lynch (« Have we Betrayed the Men of 1916 ? »), une recension complète de toutes les activités liées à l'Irlande en France et des comptes rendus d'ouvrages récents. L'ensemble constitue un outil de travail précieux pour les « irlandisants ». — C.E.R.I.U.L., Université de Lille-III, Pont de Bois, S.P. 18, 59650 Villeneuve-d'Ascq.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET NOUVEAUX GOUVERNEMENTS

AFGHANISTAN

(30 avril 1978)

Président et premier ministre du conseil révolutionnaire : *M. Nur Mohammed Taraki.*

Vice-premiers ministres : *MM. Babrak Karmal* (vice-président), *Efizzollah Amin* (ministre des affaires étrangères), *Mohammad Aslam* (ministre des communications).

Ministre de la défense nationale : *colonel Abdul Kader* ; santé publique : *M. Shah Wali* ; intérieur : *M. Nur Ahmad Nur* ; éducation : *M. Dastegutr Panchiri* ; plan : *M. Sultan Ali Keshmand* ; radio et télévision : *M. Soleiman Loyeq* ; culture : *M. Saleh Mohammad Ziri* ; finances : *M. Abdul Karim Misaq* ; information et culture : *M. Mohammad Assan Barek Chafii* ; procureur général, ministre de la justice : *M. Abdul Akim Shary* ; affaires sociales : *Mme Anaïta Ratebzad* ; commerce : *M. Abdul Kutduz Roghbandi* ; mines et industrie : *M. Mohammad Ismail Danesh* ; travaux publics : *M. Mohammad Rafi* ; eaux et électricité : *M. Mohammad Mansour Hashemie* ; éducation supérieure : *M. Mahmoud Souma* ; frontières : *M. Nezamuddin Tahzib.*

CHILI

(14 avril 1978)

Membres de la junte :

Président de la République, chef de l'armée de terre : *général Augusto Pinochet* ; commandant en chef de la marine : *amiral José T. Merino* ; commandant en chef de l'armée de l'air : *M. G. Leigh* ; directeur général des carabiniers : *M. Cesar Mendoza.*

Ministres d'Etat

Ministre de l'intérieur : *M. Sergio Fernandez Fernandez* ; affaires étrangères : *M. Hernan Cubillos Sallato* ; défense nationale : *général de division César Benavides Escobar* ; économie, développement et reconstruction : *M. Pablo Baraona* ; finances : *M. Sergio de Castro S.* ; éducation nationale : *contre-amiral Luis Neimann* ; justice : *Mlle Monica Madariaga* ; travaux publics : *M. Hugo Leon Puelma* ; agriculture : *M. Alfonso Marquez de la Plata* ; terres et colonisation : *général des carabiniers Lautaro Recabarren* ; travail et prévision sociale : *M. Vasco Costa Ramirez* ; santé publique : *général de brigade aérienne Fernando Mattei Aubel* ; mines : *M. Enrique Valenzuela Blanquier* ; logement et urbanisme : *M. Edmundo Ruiz* ; transports : *M. José Luis Federici* ; secrétaire général du gouvernement : *général de brigade René Vidal* ; directeur de l'office de planification : *contre-amiral Roberto Kelly* ; chef du comité assesseur de la junte du gouvernement : *général de brigade Patricio Torres*

[Le général Gustavo Leigh, membre de la junte, a été remplacé le 24 juillet par le général Fernando Matthei.]

COSTA-RICA

(8 mai 1978)

Président de la République : *M. Rodrigo Carazo* ; premier vice-président : *M. Rodrigo Altmann* ; deuxième vice-président : *M. José Miguel Alfaro.*

Ministre de l'agriculture et de l'élevage : *M. Hernan Fonseca* ; économie, industrie et commerce : *M. Fernando Altmann* ; éducation : *Mme Maria Eugenia Dengo de Vargas* ; finances : *M. Hernan Saenz* ; intérieur : *M. Juan José Echeverria* ; plan et politique économique : *M. Wilburg Jiménez* ; promotion humaine : *Mme Marina Volio de Trejos* ; présidence et information : *M. José Rafael Cordero* ; affaires étrangères : *M. Rafael Angel Calderon* ; santé : *M. Carmelo Calvosa* ; travail et bien-être social : *Mme Estela Quesada* ; transports et travaux publics : *M. Rodolfo Méndez.*

ILES FIDJI

(Elections législatives du 17 au 24 septembre 1977)

Nombre d'électeurs inscrits : 287 081.

Répartition des sièges entre les différents partis : Parti de l'Alliance : 36 ; Parti de la fédération nationale : 15 ; indépendants : 1.

Nouveau gouvernement

(29 septembre et octobre 1977)

Premier ministre, ministre des affaires étrangères : *Ratu Kamisese Mara* ; vice-premier ministre, ministre des affaires fidjiennes et du développement rural : *Ratu Penaia Ganilau* ; ministre de la justice et du plan : *M. Vijay R. Singh* ; finances : *M. Charles Stinson* ; développement urbain et logement : *M. Jonati Mavoa* ; travaux publics et transports : *M. James Shankar Singh* ; commerce et industrie : *M. Mohammed Ramzan* ; travail, relations industrielles et immigration : *Ratu David Toganivalu* ; santé : *M. Edward Beddoes* ; agriculture et pêches : *M. Charles Walker* ; éducation : *M. Semesa Sikivou* ; tourisme, transports et aviation civile : *M. Tomasi Vakatora.*

Ministres d'Etat : *Ratu William Toganivalu* (information) ; *MM. Militoni Leweniqila* (terres et ressources minérales) ; *Livai Nasilivata* (coopératives) ; *Solomone Momoivalu* (intérieur) ; *Ratu Josaia Tavaiqia* (forêts) ; *MM. Vivekanand Sharma* (jeunesse et sport) ; *Ishwari Prasad Bajpai* (bien-être social).

FINLANDE

(2 mars 1978)

Premier ministre : *M. Kalevi Sorsa* ; vice-premier ministre et ministre de l'agriculture : *M. Johannes Virolainen* ; affaires étrangères : *M. Paavo Vayrynen* ; finances : *M. Paul Paavela* ; second ministre des finances : *M. Esko Rekola* ; éducation nationale : *M. Jaako Itälä* ; second ministre de l'éducation nationale : *M. Kalevi Kivistö* ; commerce et industrie : *M. Eero Rantala* ; défense : *M. Taisto Tähkämaa* ; intérieur : *M. Eino Uusitalo* ; affaires sociales : *M. Pirkko Työläjärvi* ; second ministre des affaires sociales : *M. Olavi Martikainen* ; justice : *M. Paavo Nikula* ; communications : *M. Veikko Saarto* ; travail : *M. Arvo Aalto.*

SAINT-MARIN

(Elections législatives du 28 mai 1978)

Nombre d'électeurs inscrits : 19 615 ; nombre de votants : 15 491, soit 78,96 % ; nombre de suffrages valablement exprimés : 15 081.

Répartition des voix et des sièges entre les différents partis : Parti démocrate-chrétien Saint-Marinais (P.D.C.S.) : 6 380 voix, soit 42,31 %, 26 sièges ; parti communiste saint-marinais (P.C.S.) : 3 791 voix, soit 25,14 %, 16 sièges ; parti socialiste saint-marinais (P.S.S.) : 2 077 voix, soit 13,77, 8 sièges ; parti socialiste unitaire (P.S.U.) : 1 678 voix, soit 11,12 %, 7 sièges ; Démocratie socialiste (D.S.) : 629 voix, soit 4,17 %, 2 sièges ; Comité de défense de la République (C.D.R.) : 426 voix, soit 2,82 %, 1 siège ; parti communiste marxiste-léniniste de Saint-Marin (P.C.M.L.) : 100 voix, soit 0,66 %.

YOUGOSLAVIE

Conseil exécutif fédéral

(16 mai 1978)

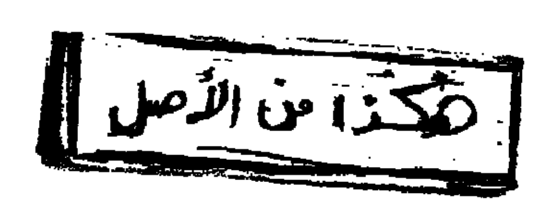
Président du Conseil exécutif fédéral : *M. Veselin Djuranovic.*

Vice-présidents : *MM. Branislav Ikonic, Ivo Margan, Andrej Marinc, Gofko Ubiparip.*

Membres du Conseil : *MM. Stojan Andov, Vuko Dragasevic, Slobodan Gligorijevic, Branislav Ikonic, Dusan Ilijevic, Radoje Kontic, Ivo Margan, Andrej Marinc, Bogoljub Nedeljkovic, Vajo Skendzic, Dragoljub Stavrev, Boris Snuderl, Gofko Ubiparip, Sukrija Uzunovic*

Secrétaires fédéraux : *MM. Josip Vrhovec* (affaires étrangères), *Nikola Ljubicic* (défense nationale), *Franjo Herljevic* (intérieur), *Petar Kostic* (finances), *Metod Rotar* (commerce extérieur), *Imer Pulja* (marché et affaires économiques générales), *Luka Banovic* (justice et affaires administratives), *Ismailj Bajra* (information).

Présidents de comités fédéraux : *MM Stojan Matkaljev* (énergie et industrie), *Milovan Zidar* (agriculture), *Ante Zelic* (transports et communications), *Svetozar Pepovski* (travail, santé et prévoyance sociale, *Milan Vukasovic* (anciens combattants et invalides militaires), *Aleksandar Fira* (comité législatif).



Crise économique, crise de la démocratie

LA RÉPRESSION DANS LES PAYS CAPITALISTES AVANCÉS

Par JAMES F. PETRAS*

L'IDEE a été longtemps admise, dans les milieux de gauche et même d'extrême gauche, que, hormis l'éventualité d'une crise économique et d'un affrontement de classes majeurs, la coercition physique et la répression exercée par l'Etat *policier* dans les pays capitalistes avancés n'étaient que des phénomènes purement épisodiques, dus à l'influence des caractéristiques propres de certaines personnalités, ou à des débordements bureaucratiques. L'hégémonie *idéologique* et la manipulation de l'appareil idéologique et politique étaient *censées constituer* la « norme » dans les démocraties capitalistes (1), la violence politique et les actes illégaux *ou* « extra-légaux » des autorités relevant des « régimes d'exception ».

Depuis quelque temps, un nombre considérable d'informations viennent démentir ces hypothèses (2). Derrière le *rituel des élections et des* débats publics, un vaste réseau de services officiels est impliqué à longueur d'année dans la violation des droits démocratiques des citoyens, des partis et des mouvement exerçant des activités politiques légales.

Conçues de manière bureaucratique et à grande échelle, exécutées clandestinement et visant des objectifs à long terme, les activités de l'Etat *policier font désormais partie de la* routine de la vie politique dans les pays capitalistes, notamment aux Etats-Unis. La distinction entre les activités politiques relativement bien établies et les mouvements « subversifs » marginaux ou peu organisés tend ainsi à s'estomper, quant à leur aptitude à être pris comme cibles de l'action des services de surveillance et d'espionnage (l'affaire du *Watergate en est un exemple).*

Quand, il y a trois ans, je demandais à obtenir communication de mon dossier politique, en application de la loi sur la liberté de l'information, mon avocat écrivit au moins à dix-huit agences du gouvernement américain pour obtenir ces renseignements : services secrets, département d'Etat, F.B.I... Certaines répondirent qu'elles ne détenaient pas de dossier à mon sujet. D'autres envoyèrent des renseignements restreints. La masse des *informations provint du* F.B.I. et de la C.I.A., la plupart des documents *étant censurés* pour raison de « sécurité nationale ».

Ces deux derniers organismes constituent, avec les services de renseignement de l'armée, l'Agence de renseignement de la défense nationale, l'Agence de sécurité nationale, la direction des impôts, les chambres d'accusation et des douzaines d'organismes politiques locaux (le Chicago Red Squad a admis qu'il détenait près de deux cent mille dossiers), la panoplie des agences *de renseignement parallèles* (et faisant parfois double emploi) *impliquées* dans la répression de l'activité politique. L'importance des efforts consacrés par ces agences à la répression politique (par opposition à la lutte contre le crime organisé) a été révélée par une étude qui démontre qu'à 40 % le temps d'une unité moyenne du F.B.I. est absorbé par des tâches de surveillance politique (3).

La croissance de l'appareil policier aux Etats-Unis s'est accompagnée d'une prolifération de ses activités, stimulée par *le développement des* techniques informatiques. En 1968, seuls dix Etats *sur* quarante-neuf disposaient d'un système de renseignement automatisé ; en 1972, quarante-sept Etats en étaient pourvus, tous ces systèmes étant connectés avec le système central du F.B.I. (4). En outre, les organismes existants se politisent de plus en plus : la Commission de la fonction publique a *répertorié des centaines de milliers* de noms de personnes considérées *comme de gauche* ; le Bureau des narcotiques combine un rôle politique (provocation) avec sa tâche officielle ; le Bureau des passeports détient des listes politiques ; la Division des renseignements des postes contrôle tout courrier politique ; le ministère de la justice, enfin, accumule d'épais dossiers sur les contestataires, quels qu'ils soient. Le F.B.I. disposerait, rien qu'à Washington, de plus de cinq cent mille dossiers de *renseignements portant sur des groupes* ou des individus présents aux Etats-Unis (5).

Les activités de l'Etat policier ont pour but exprès de « *dénoncer, démanteler, détourner, discréditer et en tout cas neutraliser* » (6) toute opposition politique, qu'elle provienne des Noirs, de la gauche en général, *ou de tout groupe qui a pu encourir* l'épithète de « *subversif* ». Ces activités ont effectivement affaibli la capacité des individus (Noirs, étudiants...) à exercer leurs droits démocratiques dans la poursuite de leurs objectifs politiques et sociaux. Ainsi est-il possible, sans abroger aucune des lois existantes, d'empêcher l'opposition d'exercer effectivement ses droits civiques.

Les cibles principales de l'appareil répressif de l'Etat sont les minorités ethniques, les femmes, les mouvements pour la paix et les étudiants. Le F.B.I. consacre 95 % de son temps à harceler la gauche (7).

En Allemagne de l'Ouest, la politique du « Berufsverbot » (interdictions professionnelles) tend à punir toute *activité de protestation présente* et passée, afin de prévenir toute opposition future. Elle se traduit par le « *non-recrutement, le licenciement, le refus de titularisation (et autres mesures disciplinaires frappant des fonctionnaires de tous niveaux dont le loyalisme est considéré comme douteux). Ce doute est généralement fondé sur un comportement présumé qui est parfaitement légal* » (8). En vertu *de cette législation, au moins* quatre mille personnes ont perdu leur emploi, et un nombre encore plus élevé de libraires, d'éditeurs ou de parents ont fait l'objet de tentatives d'intimidation qui ont conduit même les sociaux-démocrates européens les plus modérés à manifester leur indignation. Parmi les professions les *plus touchées*, on compte les professions libérales, les enseignants, les travailleurs sociaux et les avocats... Le S.P.D. (parti social-démocrate allemand) courtise désormais l'électorat de droite, après avoir détruit par la cooptation au sein des comités du parti et par la répression toute solution de rechange organisée à gauche. En l'absence d'un mouvement de masse à gauche capable d'intervenir, de manière organisée et cohérente, en faveur de la défense des libertés démocratiques, la surenchère se donne libre cours entre les deux principaux partis pour obtenir le soutien de *la droite* sur *la base* d'une politique de répression.

Le poids de l'intervention de l'Etat s'est fait sentir aussi bien sur les mouvements politiques déclinants que sur ceux qui prenaient leur essor. L'utilisation de « plombiers » (aux Etats-Unis) ou d'articles constitutionnels (l'article 18 en Allemagne de l'Ouest) reflète la différence des contextes politiques au sein desquels les mesures autoritaires sont prises. Aux Etats-Unis, pendant les années 60 *et au début* des années 70, un vaste mouvement de protestation rassembla des millions de citoyens, incluant des politiciens de Washington comme des G.I. de Saigon. L'utilisation, à l'époque, de moyens législatifs pour briser ce mouvement aurait signifié la fin de l'image de marque démocratique derrière laquelle l'Etat policier cachait ses premiers pas. La dénonciation de l'Etat policier et les révé*lations qui s'ensuivirent sur* ses activités illustrèrent le conflit et les luttes qui peuvent surgir entre l'appareil démocratique et celui de l'Etat policier quand une force populaire se manifeste activement et agressivement.

La doctrine de la sécurité nationale

MALGRE *une tendance constante* à l'érosion des droits démocratiques au sein des pays capitalistes avancés, il existe dans ces pays un besoin non moins constant de renouveler les croyances qui soutiennent l'ordre politique existant (9). La base idéologique de la domination de la classe capitaliste en Occident est liée à la notion de démocratie, ainsi qu'à l'élection et au contrôle par les *citoyens* de *leurs représentants* politiques. Sans hégémonie idéologique (10), la *société serait confrontée* à l'alternative hobbésienne : guerre civile destructrice ou dictature coercitive et coûteuse. Le danger, cependant, pour la classe capitaliste et ses institutions ancillaires (armée et police) est que cette structure « idéologique » devient sans cesse la base d'un défi aux prérogatives du capital. D'où la recherche constante d'autres armes idéologiques suscep*tibles de limiter l'application effec*tive des droits démocratiques et de créer des liens de cohésion interne qui coupent au travers de la structure de classes.

Depuis l'époque où les Etats-Unis commencèrent à s'opposer de par le monde aux révolutions sociales et *nationales (à la fin des années 40)*, la raison la plus souvent invoquée pour justifier la répression intérieure et extérieure fut la doctrine de la sécurité nationale (11). Ce terme en soi est un euphémisme pour décrire la répression de classe. La doctrine consistait à exploiter les loyalismes ultra-nationalistes et les sentiments *d'insécurité personnelle* et *politique* : ainsi les problèmes de classe — exploitation, *chômage, racisme*, sexisme, etc. — disparaissaient dans un système de pensée légitimant l'ordre social existant et voulant que le problème fondamental soit celui du renforcement de l'appareil d'Etat contre l' « *agression des Etats étrangers* ».

Tous ceux qui défiaient l'ordre social et l'Etat devenaient ainsi par définition des « *agents des puissances étrangères* », ou encore, dans le langage bureaucratique, « *des menaces pour la sécurité nationale* ». L'imagerie, aussi bien que la doctrine elle-même, créait la justification de la répression : les autorités répressives et leurs partisans *étaient* décrits comme des « *patriotes* » et les « *défenseurs* » *d'une notion abstraite* de la loi et de l'ordre (même s'ils violaient eux-mêmes *cette* loi), tandis que leurs adversaires étaient qualifiés de xénophiles sympathisant secrètement avec des terroristes sans foi ni loi.

La clef de la doctrine de la sécurité nationale était l'insistance mise à invoquer l' « *unité nationale* », telle que la concevait la classe dirigeante au mépris de la réalité de l'exploitation et des conflits de classe. Tout en *contribuant* à *mystifier les relations* sociétales, la doctrine fournissait des arguments pour déclarer hors la loi toute opposition politique et sociale à la classe dirigeante : l'opposition de classe se voyait assimilée aux menaces de l'étranger, et l'on *disposait* désormais d'un arsenal *sans* limites pour mener la guerre politique contre l'*opposition* intérieure, quelle qu'elle soit.

Cette doctrine de la sécurité nationale diffusa, dans la majorité de l'opinion publique, un ensemble d'idées politiques la prédisposant à accepter une politique autoritaire expansionniste et élitiste. Ce ne fut pas un fait du hasard que le mac*carthysme ait sévi au moment* de la guerre de Corée, et avant la guerre du Vietnam, permettant la mise à l'écart des militants syndicaux et favorisant la croissance de l'empire américain. C'est seulement quand l'appareil répressif de l'Etat entra en conflit avec des mouvements populaires de masse aux Etats-Unis et à *l'étranger, et que le coût de ces pra*tiques antidémocratiques et impéria*listes commença à affecter le fonc*tionnement de l'ensemble du système, que l'on remit en question l'ampleur et les techniques de l'appareil répressif qui en avait été l'instrument.

En réalité, la doctrine de la sécurité nationale et l'expansion de l'Etat policier sont nées du défi à la domination capitaliste qui se fit jour après la *deuxième guerre mondiale : c'est grâce* à elles que fut consolidée, dans les pays *du centre, la cohésion* nationale nécessaire à la poursuite de l'expansion. Dans les pays de la périphérie, la même doctrine servit à justifier les liens des Etats-Unis avec les dictatures les plus rétrogrades et les plus répressives du monde.

Au début des années 60, un nombre de plus en plus grand de dictatures pro-occidentales *commencèrent* à légitimer leur pouvoir à l'aide de la doc*trine dite de sécurité nationale*. La subordination de la société à l'armée fut le résultat logique de la transplantation de cette doctrine dans la périphérie. Alors qu'elle servait, au centre, à créer une certaine cohésion entre le capital et le travail, à la périphérie son effet fut de fragmenter la classe ouvrière et de subordonner la bourgeoisie *nationale* au *capital* international. La contradiction entre l'adhé*sion des militaires* à la *doctrine de* la sécurité *nationale* et leur politique de *subordination économique* au capital *étranger* a certes amoindri son efficacité, sauf à l'intérieur du complexe militaro-multinational où elle est parole d'évangile.

Répression internationale, luttes de classes et conflits nationaux

LE trait principal de l'économie mondiale capitaliste aujourd'hui est le caractère permanent de *la crise*, révélé par un chômage massif et chronique et par la *montée des taux* d'inflation (12). Récession et inflation sont utilisées par l'Etat capitaliste pour justifier des politiques de limitation des salaires et de rationalisation du procès de travail (licenciements, intensification de l'exploitation).

L'impact inégal de la crise capitaliste a *suscité* une répression sélective à l'encontre des groupes et des segments de la classe ouvrière les plus touchés. En Allemagne et aux Etats-Unis, contrôles, descentes de police et expulsions, visent systématiquement les travailleurs dits « étrangers » (13) ; en Italie, la *police* harcèle *les jeunes* chômeurs sous prétexte de lutter contre le « terrorisme ». Les mesures autoritaires frappant ces catégories de travailleurs sont les premières offensives par lesquelles l'Etat capitaliste tente d'affaiblir le pouvoir collectif de la classe ouvrière et de restaurer la capacité du capital à sortir de sa crise d'accumulation.

Dans sa fonction répressive à l'encontre de certains secteurs de la classe ouvrière, l'appareil policier de l'Etat a *été* grandement aidé par certains mouvements syndicaux. Aux Etats-*Unis, la direction de l'A.F.L.-C.I.O.* a sapé sans relâche les bases d'un mouvement ouvrier unifié en concentrant son action sur des problèmes de travail restreints et sur des questions de salaires, et en collaborant ouvertement avec la politique étrangère de l'Etat impérialiste par ses prises de position « protectionnistes » empreintes d'un chauvinisme profond à l'égard des travailleurs des autres pays. Chacune *de ces prises de position a eu un effet* en retour appréciable : le soutien accordé aux dictatures anticommunistes à l'étranger a facilité l'exode des capitaux américains vers les pays à main-d'œuvre captive ; la campagne contre les travailleurs en situation irrégulière a contraint ceux-ci à accepter des salaires plus faibles, favorisant ainsi une pression à la baisse des salaires en général ; l'incapacité à se battre pour autre chose que des contrats salariaux spécifiques a *entraîné* la *détérioration* des services sociaux et du soutien de l'opinion publique aux travailleurs. Le résultat final est qu'il est de plus en plus difficile d'organiser les travailleurs amé*ricains : la part des ouvriers* syndiqués dans le total de la force de travail est passée de 40 % dans les années 40 à 20 % en 1978.

Traditionnellement, les politiques conduites par les bureaucraties syndi*cales en Europe* n'ont pas été aussi conservatrices ni aussi indulgentes à l'égard du capital qu'aux Etats-Unis, mais il semble bien que la même évolution s'y fasse jour. Confrontées à la récession, les directions des partis sociaux-démocrates et même communistes ont déjà, dans certains cas, été amenées à accepter la politique de *licenciement, de blocage* et de baisse des salaires.

Les sociaux-démocrates allemands ont soutenu l'expulsion de cinq cent *mille* travailleurs étrangers comme moyen d'amortir les effets de la crise économique ; une politique semblable est pratiquée en Suisse ; en France, la tendance est de plus en plus à des restrictions. La politique de mise en chômage des jeunes et des étudiants en Italie, et en Europe *en général*, reste ignorée des partis « de gauche », *et le soutien qu'ils* accordent aux nouvelles lois répressives destinées à prévenir les manifestations des victimes du sous-emploi et du chômage en dit long sur le resserrement des liens entre les bureaucraties coupées des masses et l'Etat capitaliste. L'attitude qui *consiste* à *brader* les *intérêts d'une* partie de la classe ouvrière pour protéger ceux d'une autre partie (les travailleurs nationaux adultes pourvus d'un emploi contre les travailleurs étrangers, les jeunes et les chômeurs) crée les conditions d'une escalade de la répression. L'Etat capitaliste, qui utilise la *législation répressive* et « antiterroriste » contre une partie de la classe *ouvrière* aujourd'hui, *pourra* l'utiliser demain contre l'autre, en fonction de l'aggravation éventuelle de la crise économique et de la capacité des travailleurs à déclencher une contre-offensive de masse pour la défense des libertés démocratiques.

L'aggravation de la concurrence entre pays capitalistes, la *crise* énergétique, l'*accumulation* impressionnante des excédents de capacité dans les industries de base à l'échelle mondiale, ont exacerbé les difficultés de la reproduction du capital : la rivalité pour conquérir les marchés et les ressources oblige chaque classe capitaliste à redoubler d'efforts pour comprimer les coûts salariaux afin de tenter d'obtenir des avantages *marginaux*. Le rôle de l'Etat capitaliste devient de plus en plus décisif dans la définition des conditions d'une poursuite de l'expansion. Là où la bureaucratie ouvrière peut être cooptée et quand elle est en mesure de conserver la direction de la majorité des travailleurs, la législation répressive est dirigée contre les « *outsiders* » : syndicats dissidents, prétendument « extré*mistes », minorités nationales, etc.* Là où la cooptation ne peut se faire et quand la bureaucratie perd le contrôle de ses militants, l'appareil de sécurité nationale entrera en action avec sa panoplie répressive.

Quand s'ouvre ainsi une période de crise aiguë des régimes politiques démocratiques, les structures formelles de la *démocratie* peuvent se maintenir, certes, mais le contenu et la substance du système politique seront de plus en plus modelés par l'appareil *bureaucratique, à moins qu'un mou*vement démocratique de masse n'impose le lien entre les problèmes de la répression socio-économique et ceux de la répression politique (14). Une condition préalable en serait la démystification de la doctrine de la sécurité nationale, la dénonciation de sa vraie nature d'outil de répression de classe à l'intérieur et à l'étranger. Une contre-offensive des forces populaires démocratiques devrait rejeter les appels à une « *mobilisation der*rière un Etat fort » comme ceux *que* l'on entend en Italie et que l'on entendra sans doute bientôt dans les pays où, s'il n'existe pas de terroristes, il faudra en inventer. Le combat pour des droits démocratiques devrait plutôt être associé à une défense claire et énergique des droits spécifiques de la classe ouvrière, en particulier des secteurs de celle-ci qui ont été le plus durement touchés pour l'*instant* : *chômeurs, jeunes, minorités* nationales et travailleurs immigrés.

---

* Professeur de sociologie à l'université de l'Etat de New-York à Binghamton.

(1) Cf. Nicos Poulantzas : *Pouvoir politique et classes sociales*, Maspero, Paris, 1971, deux tomes de 200 pages, 14 F *chaque volume*.

(2) Parmi les nombreux témoignages et études sur l'Etat policier, on retiendra : Morton Halperin et al., *The Lawless State : the crimes of the U.S. Intelligence Agencies*, (Penguin, New-York, 1977) ; Center for Research on Criminal Justice, *The Iron Fist and the Velvet Glove* (1975) ; David Wise, *The American Police State* (Vintage Books, *New-York*, 1976). *Pour une analyse historique des relations entre la loi et le développement du capitalisme, cf. Michael Tiger et Madeleine Levy : *Law and the Rise of Capitalism* (Monthly Review Press, New-York, 1976).

(3) Center for Research on Criminal Justice, op. cit., chapitre 8.

(4) Ibid.

(5) Halperin, op. cit., page 121.

(6) Center for Research on Criminal Justice, op. cit., chapitre 8.

(7) Ibid.

(8) Martin Oppenheimer, « *The Criminalization of Political Dissent in the Federal Republic of Germany* », Contemporary Crises, automne 1977, page 97.

(9) Sur l'histoire de la répression politique, cf. Alan Wolfe, *The Seamy side of Democracy* (David Mac Kay, New-York, 1973) et *The Limits of Legitimacy : Political Contradictions of Contemporary Capitalism* (Free Press, *New-York, 1977*).

(10) Michael Parenti, *Power and the Powerless* (St Martin's Press, New-York, 1978), chapitre 7. Voir aussi, dans le *Monde diplomatique* de juillet 1978, *l'article de Gintis et Bowles sur* « Capitalisme et démocratie ».

(11) Halperin (op. cit., chapitre 7) analyse le fonctionnement de la très secrète Agence de sécurité nationale qui fut *l'incarnation de cette doctrine*.

(12) Paul Sweezy, « The Present Global Crises of Capitalism », *Monthly Review*, avril 1978, pages 1-3.

(13) Sur l'exploitation et la répression des *travailleurs immigrés en* Europe, cf. Kosack et Castles, *Immigrant workers' class struggle in western Europe*, Oxford University Press, Londres, 1973. Pour les Etats-Unis, cf. NACLA, n° 8 de *novembre-décembre 1977*, où est étudiée la pratique de l'embauche temporaire dans l'agriculture américaine.

(14) Sur la notion de répression économique, cf. Michel Chossudovsky, *Capital Accumulation in Chile and Latin America*, faculté des sciences sociales, université d'Ottawa, pp. 1 passim, et Patricia Weiss Fagen, « The Links Between Human Rights and Basic Needs », dans *Background*, Center for International Policy, printemps 1978.

RECTIFICATIF. — *Un passage de l'article de Samuel Bowles et Herbert Gintis publié le mois dernier sous le titre : « le Poing invisible » a été rendu incompréhensible à la suite d'une erreur d'impression. Page 12, il fallait lire ainsi la dernière phrase du deuxième paragraphe :* « Les politologues libéraux contemporains ont partagé le refus des économistes néo-classiques... », *etc.*

Dans le même article, la « compatibilité » entre capitalisme et démocratie libérale est malencontreusement devenue, à plusieurs reprises, « comptabilité ». Les lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes, mais nous les prions de bien vouloir nous excuser.

Les profits du « désarmement »

(Suite de la première page.)

Ce sont donc des considérations technologiques qui limitent les exportations, du moins aussi longtemps que la volonté politique ne cède pas devant des considérations économiques. On en eut un exemple avec M. James Carter qui, candidat à la présidence, se refusait à introduire dans une région donnée un armement de type nouveau ou de technologie avancée alors que, une fois entré à la Maison Blanche, il consentit, en faveur du Proche-Orient, plusieurs exceptions à ce principe pour la vente des avions de reconnaissance Awacs et des chasseurs F-15 (7). Car les exportations ont un impact déterminant puisqu'elles visent à assurer ou à accroître la rentabilité de l'outil de production.

La France a ainsi exporté, en 1977, pour 1 245 millions de dollars de matériels de guerre, assurant 15 % du commerce mondial dans ce secteur. Les ventes aéronautiques fournissent environ 50 % de ces recettes et représentent 40 % du chiffre d'affaires de la SNECMA, 33 % de celui de la SNIAS et 54 % de celui des A.M.D. (8). Le Livre blanc sur la défense nationale (9) s'exprime clairement à ce sujet : « *On a déjà évoqué les avantages de l'exportation : meilleur équilibre de la charge, accroissement des quantités produites, donc amortissement des frais fixes sur des séries plus longues, caractère concurrentiel du marché international qui constitue un test de compétitivité pour nos entreprises. Il faut, en outre, souligner que l'exportation des matériels vers les pays très industrialisés et eux-mêmes dotés d'une industrie d'armement s'inscrit souvent dans des mécanismes de compensation.* »

On considère donc que les exportations ont l'avantage d'obliger les entreprises françaises à être compétitives sur les marchés extérieurs, ce qui permet, pense-t-on, de compenser la disparition progressive de la concurrence intérieure. M. Delpech a illustré cette position de quelques exemples précis (10). Entre 1974 et 1978, pour les seuls besoins de l'état-major, la chaîne d'AMX-30 aurait tourné à faible cadence, ce qui aurait créé de graves problèmes d'emploi à Roanne, Tarbes, Bourges. Dans le domaine de l'armement naval, les Constructions mécaniques de Normandie ne pourraient vivre avec les seules commandes de la marine nationale. Enfin et surtout, si l'exportation des Mirage n'avait pas été un succès, les chaînes auraient dû être arrêtées entre la fin de la production des Mirage III et IV et le début de construction du Jaguar pour l'armée de l'air.

Les déclarations officielles, comme l'analyse des chiffres, permettent de considérer que l'exportation des matériels militaires est un moteur essentiel de l'industrie d'armement, et que celle-ci est, à son tour, un facteur déterminant du niveau de l'activité industrielle générale d'un pays. La concurrence sur le marché militaire mondial constitue un test de compétitivité dans tous les domaines de production, militaires ou non. Le SIPRI a publié, en 1977 (11), un tableau d'où il ressort que la capacité mondiale de production nucléaire sera multipliée par le facteur 27 entre 1970 et 1984, mais ce chiffre, qui est une moyenne, varie bien entendu d'un pays à l'autre ; il est de 37 pour les Etats-Unis, de 34 pour la République fédérale d'Allemagne, de 26 pour le Japon, de 20 pour la France et de 15 pour l'Union soviétique. Ces chiffres ont l'intérêt de fournir une indication de la puissance comparée des Etats non seulement sur le plan strictement militaire mais aussi sur le plan de la puissance économique (et politique) générale qui conditionne la capacité de production militaire.

Echapper au contrôle

LES limitations technologiques qui pèsent aussi bien sur le désarmement que sur les exportations déterminent un accroissement constant des quantités de matériels produits qui, en théorie, ont vocation à faire l'objet d'une réglementation internationale. Il devrait donc en résulter un renforcement de ce que l'on appelle le désarmement. Or seules les techniques qui peuvent être contrôlées par les autres Etats, à partir de leur propre territoire et sans l'envoi de missions de contrôle sur le territoire du pays producteur, peuvent faire l'objet d'une mesure de désarmement. Concrètement, le contrôle du désarmement c'est le contrôle de la frontière entre armes autorisées et armes interdites, donc de l'existence concrète de cette dernière catégorie. Ne peut être efficacement interdit que ce que l'on (c'est-à-dire l'autre Etat) peut contrôler. C'est ainsi que les conventions de 1925 et de 1972 sur l'interdiction des armes B (biologiques) traitent uniquement du développement des recherches, du stockage et de l'emploi, en ignorant la phase essentielle, celle de la fabrication. Car, de l'avis général, la production d'armes B ne peut faire l'objet d'un contrôle réel par les autres Etats.

Le scepticisme de la France quant au contrôle des armes B est tel qu'elle a refusé de signer la convention de 1972. De façon générale, la France se montre fort stricte dans son appréciation de la possibilité des contrôles. Elle estime, par exemple, que tous les Etats ne sont pas en position d'égalité pour s'assurer du respect de l'interdiction des « *armes nucléaires ou de destruction massive* » sur le fond des mers et au-delà des eaux territoriales (traité de janvier 1971). En revanche, elle a accepté d'être liée par la convention de janvier 1967, qui interdit l'installation de toute « *arme nucléaire ou de destruction massive* » dans l'espace extra-atmosphérique car elle estime que les techniques de repérage des engins situés dans l'espace sont suffisamment au point.

Certaines mesures de contrôle des armements sont donc en vigueur et couvrent des domaines de plus en plus nombreux (12). Pourtant, la progression des budgets militaires et des exportations — d'autres indicateurs pourraient être cités — ne permet pas de parler sérieusement de désarmement. Car les réglementations ponctuelles constituent, en fait, une forte incitation au développement des budgets de recherche dans des domaines qui échappent à ces réglementations. Pour chaque puissance, l'objectif est de réaliser la percée technologique qui lui permettrait de rendre impossible le contrôle des armes qu'elle produit (la non-interdiction découlant du non-contrôle), ou bien encore d'inventer ce qui, n'existant pas, n'est pas encore interdit. Le professeur Leontief, qui vient de remettre au centre du désarmement de l'ONU une étude sur les conséquences économiques et sociales d'une limitation des dépenses d'armement à l'échelle mondiale, a clairement fait ressortir cet aspect de la question (13).

Tel est le cas pour la bombe à neutrons, et le débat à son sujet, qui, semble-t-il, ne fait que commencer, doit être abordé dans cette optique, indépendamment du fait de savoir si la doctrine stratégique d'emploi de cette arme accroît ou réduit les risques d'holocauste nucléaire. La mise au point de la bombe à neutrons, qui constitue bien la nouvelle génération d'armes nucléaires, a effectivement été le résultat d'une percée technologique. Son effet de fusion produit dix fois plus de neutrons par kilotonne que la fission de l'atome dans une bombe classique. En même temps, il semble bien qu'elle entre dans la catégorie des armes biologiques : elle tue directement la matière vivante sans s'attaquer aux installations de l'industrie civile ou militaire, ni aux habitations. L'intervalle de temps qui sépare l'explosion d'une bombe à neutrons et la mort de ses victimes est fonction de l'intensité de la radiation subie : on a montré qu'un individu exposé à 8 000 rads meurt après deux jours d'incapacité totale, alors qu'une dose de 3 000 rads l'aurait immobilisé pendant trente minutes seulement et l'aurait laissé capable d'agir pendant les six jours qui lui restent à vivre. D'autre part, une bombe à neutrons de 1 Kt peut tuer deux fois plus de tankistes (telle est sa mission officielle) qu'une bombe à fission de 10 Kt, tout en touchant un territoire d'une superficie cinq fois moindre (14). Dans ces conditions, l'emploi de la bombe à neutrons devrait pouvoir être interdit en vertu de deux catégories de dispositions internationales :

— Seraient applicables, d'une part, les conventions et protocoles relatifs au droit humanitaire, voire à l'interdiction du génocide, puisque l'utilisation d'une bombe à neutrons contre une population civile provoquerait des dégâts considérables ;

— D'autre part, les textes de 1925 et de 1972 traitant des armes B devraient concerner la bombe à neutrons mais, comme on l'a précédemment noté, ils ne couvrent pas toutes les phases (notamment la production) pouvant conduire à l'emploi ; et, surtout, les puissances occidentales refusent de reconnaître à la bombe à neutrons ses caractéristiques de bombe B et continuent, avec d'ailleurs d'autres Etats, à accroître leurs budgets de recherche en ce domaine.

Là encore, les exportations interviennent pour soulager les budgets étatiques lourdement grevés par les dépenses de recherches suscitées par des mesures ponctuelles de « désarmement » qui incitent à réaliser une percée technologique échappant aux réglementations internationales. Pour chaque pays, il s'agit d'obtenir des contrats d'exportation pour financer une recherche de laquelle dépend le haut niveau de son armement (15). Le délégué ministériel à l'armement s'est discrètement exprimé sur cette question : « *C'est le développement des exportations qui a permis (...) de préserver le potentiel nécessaire à la satisfaction des besoins des armées françaises* » (16).

Le général Gallois, quant à lui, a analysé avec précision les mécanismes de l'accroissement parallèle des exportations françaises d'un côté et, de l'autre côté, de la part des investissements consacrée à la production de matériels non exportables (17). On observe ainsi que diminuent en valeur relative les sommes affectées aux techniques capables de faire l'objet de ventes à l'étranger, et cela en dépit de l'accroissement général des prix des matériaux ainsi que de la progression des volumes et des valeurs exportés. La nécessité de faire participer l'acheteur au budget de recherche s'accroît sans cesse du fait de l'allongement des cycles d'études des matériels militaires sur plus d'une quinzaine d'années.

Les exportations augmentent la possibilité d'assurer la jonction entre deux générations successives d'un matériel, en finançant partiellement les études et essais en cours (18). Ce mode de financement est d'autant plus nécessaire que la longueur des séries de fabrication pour les besoins nationaux est de plus en plus limitée. L'exemple du Mirage montre bien l'effet d'entraînement réciproque des contrats d'exportation et des budgets de recherche. Dès l'origine du programme (1958), le constructeur recherchait à la fois la polyvalence industrielle et la monovalence opérationnelle : avec un seul appareil construit sur une seule chaîne, la France a pu disposer de variantes correspondant aux différentes missions des aviations militaires des pays acquéreurs.

Ainsi, le désarmement, tel qu'il est conçu, et les exportations d'armes conjuguent leurs effets pour entraîner, dans la réalité, une augmentation constante des budgets militaires. Et l'on peut se demander jusqu'où « *la course sous le plafond* », pour reprendre l'expression du général Poirier, peut continuer sans conduire à une troisième guerre mondiale. Le SIPRI a relevé, dans son dernier annuaire, que l'arsenal mondial était aujourd'hui équivalent à un million de fois Hiroshima. Mais cette mesure quantitative n'est pas tout puisque les armements ne constituent qu'un élément, essentiel il est vrai, de l'antagonisme global entre puissances. Dans les pays occidentaux, la production de matériels de guerre est une nécessité économique, d'une part, car elle permet de réaliser des taux de profit plus élevés que dans la plupart des branches industrielles ; d'autre part, car elle est essentielle à la reproduction élargie du capital. Pour les pays de l'Est, l'industrie d'armement pèse très lourd sur l'économie et constitue un frein à leur développement. Mais la course aux armements, déterminée, répétons-le, à la fois par des mesures dites de désarmement et par les politiques d'exportation, permet non seulement de détenir les moyens de détruire massivement l'adversaire, mais encore d'imposer au revenu national le poids de dépenses exorbitantes (19), dans l'espoir de maintenir l'écart technologique existant.

Cette accélération de la course ne risque-t-elle pas de modifier l'équilibre de la terreur que, depuis vingt ans, on considère comme un élément essentiel du maintien de la paix ? Si oui, l'élaboration d'armes nouvelles et leur trafic auraient créé, à terme, la condition « quantitative » de la troisième guerre mondiale. Encore resterait-il à envisager — mais c'est une autre question — les modifications stratégiques qui pourraient être imposées par le niveau d'armement atteint.

ANDREE JALLON.

TABLEAU A. — PROGRESSION DES DEPENSES MILITAIRES DANS LE MONDE.

	Année 1957	Année 1977	Facteur
France	7 929	10 608	× 1,3
R.F.A.	5 566	12 533	× 2,3
Etats-Unis	69 584	91 008	× 1,3
Total OTAN	99 401	123 459	× 1,1
U.R.S.S.	31 300	60 400	× 1,6
Total Afrique	300	6 500	× 22
Total Amérique latine	2 350	5 710	× 2,4

D'après le SIPRI Yearbook, *1978, pages 145, 150, 164. Dépenses en valeur absolue, en millions de dollars 1973. Les dépenses soviétiques sont exprimées en dollars courants.*

TABLEAU B. — L'AUGMENTATION DES EXPORTATIONS D'ARMEMENTS.

	Année 1970	Année 1977	Facteur
Etats-Unis	1 258	3 425	× 3,2
U.R.S.S.	1 136	2 173	× 2
France	283	1 245	× 6
Grande-Bretagne	185	680	× 3,6
R.F.A.	1	101	× 100

Cf. SIPRI Yearbook, *1978. Dépenses en valeur absolue, en millions de dollars 1975.*

(7) Cf. Michael Klare dans *le Monde diplomatique*, novembre 1977.

(8) Documentation de l'Assemblée nationale, n° 1919, page 44. Il s'agit de l'avis présenté par M. d'Aillières sur le projet de loi de finances pour 1977 ; le député commente le dernier chiffre cité en précisant qu'il représente en devises 5 % des importations de pétrole, soit quatre mois de circulation automobile.

(9) 1972, tome I, page 25.

(10) Cf. l'article précité de *Défense nationale*.

(11) Stockholm International Peace Research Institute, Annuaire 1977, page 38.

(12) Il est maintenant question de négociations relatives à l'interdiction tant des satellites antisatellites que des nouvelles armes de destruction massive.

(13) *Le Monde* du 23 mai 1978.

(14) Cf. F. Kaplan « Enchanced Radiations Weapons », dans *Scientific American*, mai 1978.

(15) En 1977, le montant global des crédits de recherche en France s'est élevé à 5 500 millions de francs. Par finalités militaires, 38 % de cette somme visaient à assurer la destruction de l'adversaire, 32 % la mobilité de nos troupes et 11 % une mission d'observation.

(16) Article précité, page 27.

(17) P.-M. Gallois dans la revue *NATO's Fifteen Nations*, septembre 1970.

(18) Cf. par exemple le rapport présenté par M. Le Theule sur le projet de loi de finances pour 1977 (Doc. Assemblée nationale, n° 2525, page 38). La charge « avion » du budget dépendra, dans les prochaines années, de la compétitivité internationale du Mirage-2000.

(19) En U.R.S.S., 25 % environ du P.N.B. sont consacrés aux dépenses militaires, contre 6 % aux Etats-Unis, dont le P.N.B. est plus élevé.

Recherches universitaires

DU BON USAGE DES RÉGIMES POLITIQUES

SAISIR le régime parlementaire dans son fonctionnement réel : telle était déjà l'ambition de Bagehot, il y a plus d'un siècle, lorsqu'il évoquait le rôle fondamental des partis — « le gouvernement parlementaire est, dans son essence, un gouvernement de sectes ; il n'est possible que lorsque les sectes y ont de la cohésion » ; *tel était encore l'objectif de René Capitant, dans les années 30, lorsqu'il combattait, à la suite de Carré de Malberg, la thèse dualiste du parlementarisme-application du principe de séparation des pouvoirs, pour affirmer, au contraire, la subordination de l'exécutif au législatif —* « le Cabinet, dont les membres sont choisis au sein du Parlement, est un comité de celui-ci ». *Mais la conception de l'exécutif « commis » du législatif peut-elle être encore soutenue aujourd'hui ?*

Jean-Claude Colliard, après une longue enquête sur la pratique du gouvernement parlementaire, dans les années 1945-1975, dans dix-neuf pays européens occidentaux, ou de tradition européenne comme le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, ou politiquement proches de l'Europe, comme le Japon et Israël, dégage avec brio une interprétation du régime parlementaire dans son fonctionnement contemporain (1). *L'auteur revient d'abord sur le problème de l'unité du pouvoir : il propose d'inverser, aujourd'hui, la formule de* Capitant, c'est-à-dire de définir le Parlement comme le « Comité législatif du cabinet ». *Le Parlement n'a plus qu'un rôle de «* témoignage *» ou de «* référence *» : c'est par référence à la composition de l'Assemblée qu'est constituée l'équipe exécutive ; par référence à la volonté de la majorité parlementaire que se déploie l'action gouvernementale ; par référence, le plus souvent, à la rupture de la coalition dominante, que prend fin la vie du Cabinet. Limites d'un champ à l'intérieur duquel l'exécutif dispose d'une grande liberté d'action : la majorité sur laquelle repose le gouvernement lui garantit que ses projets aboutiront, que les initiatives dont il ne veut pas seront, dans une large mesure, bloquées ou limitées, qu'enfin le contrôle parlementaire ne débouchera pas sur une sanction brutale ; selon la formule d'André Hauriou, l'exécutif se voit octroyer « un forfait de confiance limité dans le temps ».*

A partir de ce constat, Jean-Claude Colliard propose la définition d'un type de parlementarisme « structuré-stabilisé » : structuré, parce que des groupes disciplinés y jouent un rôle essentiel — le Parlement ne regroupe plus quatre ou cinq cents personnes mais cinq ou six groupes : stabilisé, parce que le système de partis garantit l'alternance de formations tour à tour majoritaires ou la conclusion d'alliances stables. Ce type de régime parlementaire représente-t-il le cas le plus fréquent dans la pratique contemporaine ? Selon M. Colliard, les possibilités d'écart par rapport au modèle concernent moins la structuration des forces politiques — les caractéristiques d'organisation et de discipline des groupes sont, aujourd'hui, générales, même si elles sont légèrement altérées par le « factionnalisme » qui sévit, au sein du parti dominant, en Italie ou au Japon — que la stabilité des alliances — passées devant l'électeur, elles sont, en principe, conclues pour la durée de la législature, alors que nouées au Parlement, elles sont révocables à tout instant.

Par CHARLES ZORGBIBE

Les auteurs allemands contemporains distinguent, eux aussi, « parlementarisme de notabilités » *et* « parlementarisme de partis » *— et la mutation constitutionnelle de Weimar à la République fédérale n'est pas sans évoquer le passage de la Quatrième à la Cinquième République. Sur les institutions publiques et la vie politique de l'Allemagne de Bonn, un regard français, chaleureux et lucide, nous est proposé, avec la nouvelle édition de* « la Vie politique en Allemagne fédérale », *d'Alfred Grosser et Henri Ménudier* (2), *presque entièrement réécrite par Ménudier, qui s'affirme comme le jeune chef de file des études politiques allemandes en France.*

SURPRENANTE légitimité de la République fédérale ! En trente ans d'existence, elle n'a guère connu de contestation, alors que celle du régime de Weimar n'avait jamais cessé d'être mise en cause avant même d'être submergée par le nazisme. Pourtant — comme le rappellent Grosser et Ménudier — la constitution de Weimar avait été adoptée par une assemblée élue au suffrage universel et délibérant hors de toute intervention des vainqueurs, alors que la loi fondamentale de Bonn fut élaborée dans une Allemagne « à souveraineté limitée » — voire abolie dans le domaine extérieur — et marquée par l'ingérence des vainqueurs dans le travail des constituants... Mais si l'Allemagne de Bonn n'a pas vécu les conflits weimariens, c'est que, justement, Etat à la souveraineté mal assurée et ne rassemblant qu'une fraction de la nation, elle a eu la chance de devoir se définir fortement « contre » pour transcender ce double défi.

L'Allemagne fédérale, « Etat de droit » ? Largement « déclarées » dans la première partie de la Loi fondamentale, les libertés individuelles ont été concrétisées par la jurisprudence du tribunal constitutionnel de Karlsruhe ; et nombre de dispositions régissant la vie politique — telles que celles sur le financement des partis — donnent au régime de Bonn son aspect de « démocratie de laboratoire ». *L'Allemagne fédérale,* « Etat policier répressif » ? *Ménudier, dans une méditation finale, évoque les moyens mis en œuvre pour lutter contre le terrorisme, les interdictions professionnelles, qui suscitent des interrogations sur la santé de la démocratie allemande, mais il appelle admirateurs et pourfendeurs de la République d'outre-Rhin à plus de nuances : les libertés de l'individu sont menacées dans le secteur économique et social plus que sur le plan politique, et les faiblesses du régime de Bonn relèvent, pour une large part, de causes générales — communes à la plupart des Etats développés d'Occident.*

AUX origines des régimes politiques : les idéologies. L'un de nos meilleurs politologues, Georges Dupuis, approfondit, dans les « Mélanges Jean-Jacques Chevallier » (3), *certains thèmes des idéologies modernes à l'état naissant, à travers deux écrivains qui furent témoins et acteurs du combat politique de leur temps : Chateaubriand et Benjamin Constant.*

Deux revendications pour la liberté. Benjamin Constant, qui règne à Coppel, « le Ferney de Mme de Staël », *est évidemment pénétré de la philosophie des Lumières ; mais, contrairement aux idées reçues, Chateaubriand est lui aussi marqué par Montesquieu et Rousseau — filiations que Maurras lui reprochera avec violence. Une foi commune donc, qui sera affirmée avec courage et talent dans les circonstances dramatiques de la Convention et de l'Empire — mais une foi à l'égard des libertés pour Chateaubriand, du libéralisme pour Constant. Deux fidélités à la monarchie — la première, concrète, chez Chateaubriand, la seconde, « technique », chez Constant : Chateaubriand croit vraiment qu'il n'y a de salut que dans le roi, que les Français sont « affamés de voir un roi » ; Constant, expert ès-institutions, se fait le docteur du pouvoir neutre.*

Ce parallèle à la Plutarque ou à la Bossuet entre René et Adolphe, les Mémoires d'Outre-Tombe et les Journaux intimes, aurait pu tenter l'historien littéraire — un Sainte-Beuve, par exemple. Développé par Georges Dupuis, il enrichit d'une « fulgurante synthèse » l'histoire des idées politiques.

(1) « Les Régimes parlementaires contemporains », Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1978, 369 pages, broché : 95 F, relié : 125 F.

(2) Armand Colin, Paris, 1978, 304 pages, 35 F.

(3) Cujas, Paris, 1977, 274 pages, 150 F.



هكذا من الأصل

L'IMPOSSIBLE RECONSTRUCTION DE L'ÉTAT LIBANAIS

Par SELIM TURQUIÉ

LA droite chrétienne libanaise se retrouve dans une position délicate après l'épreuve de force qui l'a opposée au début de juillet aux troupes de Damas. Elle est momentanément renforcée, car les obus syriens sur Beyrouth-Est — qui ont causé la mort de cent soixante-dix personnes (1) — n'ont eu d'autre effet que de ressouder autour de ses dirigeants les plus intransigeants la population maronite de la capitale et du Mont-Liban. Mais cette population a pu mesurer l'ampleur de son isolement, tant sur le plan intérieur que sur le plan arabe. La confrontation a aussi été l'occasion de poser avec une particulière netteté le problème spécifique du Liban, à savoir l'impossible reconstruction d'un Etat unitaire dans le rapport actuel des forces.

Au moment de sa création, en octobre 1976 (2), la Force arabe de dissuasion (FAD) devait officiellement être mise à la disposition du président libanais pour lui permettre d'entreprendre la reconstruction de l'Etat en commençant, en toute logique, par celle de l'armée. Il était implicitement entendu que cet Etat serait pour l'essentiel bâti sur les mêmes bases institutionnelles que celui qui s'était écroulé. Ses frontières seraient celles du « Grand Liban » (3), fixées en 1920 par l'adjonction à l'ancienne « province autonome » chrétienne de 4 500 km2 quelque 6 000 km2 détachés de la Syrie ; sa Constitution serait celle proclamée en 1926 par l'autorité mandataire, qui faisait du pays une République parlementaire ; enfin et surtout, le partage du pouvoir entre communautés chrétiennes et musulmanes serait toujours régi par le fameux pacte national de 1943. Cette convention non écrite, pièce maîtresse de l'indépendance libanaise, stipulait notamment que les chrétiens renonçaient à la présence française et que, en contrepartie, les musulmans s'abstenaient de réclamer le rattachement à la Syrie. En outre, le pacte organisait le partage du pouvoir entre les différentes confessions, la direction de l'Etat revenant aux maronites, celle du gouvernement aux musulmans sunnites et celle de l'Assemblée aux musulmans chiites, l'ensemble de l'appareil d'Etat étant ainsi minutieusement réparti entre les communautés suivant leur importance numérique supposée (4).

Or c'est justement ce système de partage confessionnel instituant une prééminence maronite qui s'est progressivement grippé à partir de 1970 sous la double poussée des luttes sociales et de la présence palestinienne au Liban. Le 14 février 1976, le président Frangié avait solennellement proposé un « document constitutionnel » qui introduisait un rééquilibrage au profit des musulmans dans l'attribution des charges de l'Etat. Mais à cette date — la première année de la guerre était sur le point de venir à bout de l'unité de l'armée — il était déjà trop tard. Il faudra attendre juin 1976 et l'intervention massive de l'armée syrienne pour reparler de la reconstruction de l'Etat. Aujourd'hui, deux ans plus tard, il est clair que la remise en place formelle des institutions libanaises n'a fait en réalité que geler la situation sans apporter au problème l'ombre d'une solution. L'explosion de juillet 1978 en a fourni une démonstration éclatante.

Tout indique, en effet, que le consensus communautaire a volé en éclats. Dans une interview récente (5), M. Pierre Gemayel, chef des Phalanges, se déclarait favorable à un nouvel accord — « fédération, confédération, ou tout autre formule » — qui soit accepté des deux côtés, chrétien et musulman. Un auteur proche du parti phalangiste parle, dans un livre publié en avril 1978 (6), de l'« erreur du Grand Liban » et avance, lui aussi, l'idée d'une « fédération des communautés ». Pour les dirigeants maronites, cette formule présente l'avantage de ne pas se référer explicitement à une partition combattue de toutes parts et de ne plus lier la prédominance politique à la supériorité démographique de l'une ou l'autre des communautés.

Mais tous n'y souscrivent pas. On prête aux éléments les plus durs du camp chrétien — tels MM. Chamoun, chef du parti national libéral (P.N.L.), et Béchir Gemayel, chef des milices phalangistes — l'intention de chasser les Palestiniens et de soumettre les autres communautés dans le cadre du même Etat unitaire. Mais, pour cela, il faut d'abord gagner la guerre... En tout cas, les uns et les autres s'accordent pour ne plus revenir aux jeux de la formule d'avant-guerre en l'état actuel des choses. Forte de ses milices et du soutien israélien, la droite, en attendant une situation plus favorable, doit obéir à deux impératifs : empêcher la reconstruction d'un Etat unitaire qu'elle ne dominerait pas et garder unie, sous sa direction, la population chrétienne maronite.

Les refus de la droite

LA réédification de l'armée a été le premier et principal enjeu de cette bataille. En maintenant à leur poste des officiers supérieurs qui avaient pris parti pour elle au cours de la guerre civile et en en plaçant d'autres à des positions-clés, la droite chrétienne a réussi à contrôler l'essentiel du commandement et de l'encadrement militaires. De plus, les officiers Chidiac et Haddad, chefs des enclaves chrétiennes à la frontière israélo-libanaise, appartiennent toujours à l'armée et commandent à la fois des hommes de troupe et des miliciens. La droite a ainsi réussi à imbriquer intimement l'armée « nouvelle » et ses forces propres. On l'a bien vu lors des affrontements qui ont opposé, en février 1978, les forces syriennes aux militaires libanais de la caserne de Fayadiyyeh, solidaires des miliciens de M. Chamoun.

Au cours des derniers affrontements de juillet, c'est « par miracle que [cette armée] a évité de se ranger une nouvelle fois aux côtés des milices chrétiennes », notait l'envoyé spécial du *Monde* (7). Pressé par la Syrie qui manifestait une impatience croissante, le gouvernement libanais tenta d'obtenir que les officiers contestés démissionnent avant le 30 juin, date de l'expiration d'un décret autorisant limogeages et nominations. L'armée, édifiée sur de nouvelles bases, devait être envoyée dans le Sud-Liban pour y prendre le contrôle des enclaves chrétiennes après le retrait israélien. Mais la désunion du gouvernement, les temporisations et les soubresauts sanglants qui marquèrent le mois de juin empêchèrent l'épuration. A la date fatidique du 1er juillet, les officiers chrétiens de droite étaient confirmés *de facto* dans leurs fonctions. Le lendemain, le bombardement de Beyrouth-Est était déclenché par les Syriens.

Les tentatives de « réconciliation nationale » n'ont pas été plus heureuses. Les affrontements syro-phalangistes ayant provoqué, le 19 avril 1978, la démission du « gouvernement de techniciens » dirigé par M. Sélim el Hoss, quelques jours plus tard, le 27, le Parlement votait à l'unanimité des soixante-quatorze députés présents une motion demandant « l'arrêt de toute activité militaire palestinienne — ou autre que palestinienne — sur l'ensemble du territoire libanais », en dépit de l'opposition du Mouvement national (8) et de quelques parlementaires influents... mais absents de l'hémicycle. Entre-temps, de laborieuses tractations avaient eu lieu pour la composition d'un gouvernement d'« unité nationale » qui grouperait les détenteurs effectifs du pouvoir dans le pays, à savoir les principaux dirigeants des milices. Le 28, en même temps que M. Hoss était nommé président du conseil, les noms des futurs ministres commençaient à circuler : il s'agissait notamment des fils des principaux dirigeants de la guerre civile, chefs militaires de leurs camps respectifs, la gauche étant représentée par le seul Walid Joumblatt. Cette solution, qui reconstituait à un niveau tribal le consensus islamo-chrétien, a été torpillée par l'opposition de M. Chamoun. Il ne restait plus au président de la République qu'à reconduire l'ancien gouvernement de M. Hoss. Le dirigeant le plus intransigeant de la droite chrétienne avait une nouvelle fois réussi à entraîner son camp dans le refus de la reconstruction d'un Liban unitaire où la droite maronite ne serait pas clairement dominante.

Le deuxième impératif, celui de l'unité de la population maronite sous une direction conservatrice, n'était pas moins important. Déjà, M. Raymond Eddé, leader chrétien modéré qui s'était opposé aussi bien à l'hégémonie phalangiste qu'à l'intervention syrienne, avait été contraint à l'exil après avoir échappé à une série d'attentats. Une défection plus grave encore pour la droite chrétienne a été celle de l'un de ses trois ténors, M. Soleiman Frangié, ancien président de la République, qui s'est détaché du « Front libanais » après les accrochages entre la droite et la FAD. Or M. Frangié, qui a gardé d'excellentes relations avec la Syrie, représente l'importante communauté maronite du nord du pays. De plus, il s'est empressé de se réconcilier, à la satisfaction de Damas, avec M. Rachid Karamé, ancien président du conseil, principal dirigeant de la communauté musulmane sunnite et leader de la capitale du Nord-Liban, Tripoli. Cette alliance était à l'image même de la politique intercommunautaire traditionnelle pratiquée avant la guerre. Elle donnait l'exemple d'un retour au consensus islamo-chrétien impliquant une division politique fondamentale de la communauté maronite. Cette évolution n'est certes pas étrangère au harcèlement entrepris par les miliciens de M. Frangié dans le but d'éliminer le parti phalangiste du Nord-Liban. En réplique, le massacre d'Ehden a été organisé, le 13 juin, par les miliciens phalangistes. M. Tony Frangié, fils de l'ancien président et chef de sa milice, ainsi que plusieurs membres de sa famille et de son village, furent assassinés. Désormais, la division du camp maronite était consacrée.

L'enlisement des Syriens

LA Syrie, dans cette affaire, a poursuivi sa politique propre. Si elle caresse de longue date le rêve de dominer le Liban dont elle a mal admis l'indépendance, son intervention s'est soldée par un enlisement. Elle a commencé par envoyer ses troupes pour empêcher la victoire de la gauche et des Palestiniens qui échappaient à son contrôle et risquaient de la mettre en position périlleuse à l'égard d'Israël. Mais elle n'a réussi ni à placer ses hommes de confiance à la tête de l'O.L.P., ni à séparer les Palestiniens de leurs alliés libanais. La modification de la situation régionale l'a contrainte à composer, à renoncer au ramassage des armes lourdes et finalement à rétablir son alliance traditionnelle avec M. Arafat. Elle s'est même résolue récemment à inviter à Damas une délégation communiste libanaise représentant le Mouvement national.

Deux ans après la fin de la guerre civile, tous les protagonistes sont donc restés armés jusqu'aux dents, et la volonté syrienne s'est heurtée à la jungle des intérêts libanais contradictoires. Cette paralysie a sans doute incité le président Assad à baisser le ton sur la scène arabe, tandis que le président Sadate pouvait, en toute quiétude, suivre les méandres de son initiative diplomatique solitaire. Pour vider l'abcès, il fallait que Damas s'en prenne enfin au camp chrétien dont l'alliance ouverte avec l'Etat d'Israël avait pris des dimensions alarmantes pour la plupart des régimes arabes. Pour la première fois dans l'histoire du conflit du Proche-Orient, une communauté appartenant à un pays arabe non seulement se rapprochait de l'« ennemi sioniste » mais était animée, comme lui, du réflexe de la minorité menacée. Même si elles s'affrontaient durement, la Syrie et l'O.L.P. ne mettaient en cause ni leur appartenance au monde arabe ni leur hostilité à l'Etat d'Israël. Le spectre de la création par les maronites d'un « nouvel Israël » chrétien a évidemment suscité une réaction syrienne autrement plus profonde.

Excédée par l'incapacité du pouvoir libanais à épurer le commandement de l'armée, voyant ses troupes régulièrement accrochées par les miliciens chrétiens, la Syrie a saisi l'occasion du massacre d'Ehden pour provoquer l'épreuve de force. Le 28 juin, l'assassinat de vingt-six sympathisants des partis de droite dans la région de la Békaa contrôlée par Damas a été attribué aux services secrets syriens, bien que ceux-ci aient nié leur participation à l'opération. Cet incident servira, en tout cas, de détonateur au conflit. En bombardant Beyrouth-Est, la Syrie avait pour objectif principal de briser la force qui lui tenait tête. Mais son calcul s'est révélé erroné. La portée psychologique du pilonnage fut considérable. La communauté maronite s'attirait, d'une manière encore inégalée depuis le début de la guerre, la sympathie de l'opinion occidentale. Les dirigeants chrétiens raidirent leur attitude, demandant le départ des « troupes d'occupation ». C'est dans ce contexte défavorable à la Syrie qu'Israël a tiré le coup de semonce qu'a représenté le survol de la capitale libanaise par ses avions. L'image d'un Etat procédant au massacre, sinon au génocide, de la population chrétienne libanaise restait suffisamment forte pour légitimer aux yeux de l'opinion occidentale une intervention israélienne. Tenant compte de ce danger et de la menace de démission du président Sarkis, dont le départ aurait créé un vide institutionnel la laissant à découvert, la Syrie a été contrainte de faire marche arrière.

Un chef d'État privé de moyens

AU cours de la confrontation, il apparut qu'un autre conflit, plus discret, opposait le président Assad au président Sarkis. Le chef de l'Etat syrien entendait obtenir de ce dernier une attitude plus ferme dans la lutte contre le pouvoir de la droite chrétienne. Il voulait aussi hâter la conclusion d'un accord bilatéral — déjà discuté au cours du sommet syro-libanais de Lataquieh, le 2 juin 1978 — qui légitimerait la présence de l'armée de Damas au Liban hors du cadre contraignant imposé par les sommets de Ryad et du Caire qui avaient confié sa mission à la FAD. Enfin, il était question d'intégrer une partie du territoire sud-libanais au dispositif de défense syrien contre Israël et d'abroger les dispositions prises par Beyrouth qui confiaient le contrôle des régions chrétiennes à une armée libanaise évidemment tenue en suspicion par Damas. La réponse de M. Sarkis a été de présenter sa démission.

Cette menace de départ constituait la seule arme — combien dérisoire ! — entre les mains d'un président dont l'autorité ne s'appuie sur aucune force autonome. Par ce geste, il a voulu tout à la fois inciter les Syriens à mettre un terme à leurs bombardements comme à leurs pressions et mettre en garde les dirigeants chrétiens contre la poursuite de leur politique d'obstruction. Mais il était évident que ni les uns ni les autres n'allaient modifier leurs objectifs profonds pour empêcher le départ d'un homme qui, s'il représente la légitimité et l'unité libanaises, n'a pas les moyens matériels de faire respecter sa volonté. En revenant sur sa décision dans un discours évasif, le président Sarkis n'a satisfait réellement personne.

Dans cet équilibre instable à l'intérieur du Liban, l'attention s'est de nouveau déplacée vers la poursuite de l'initiative de paix du président Sadate. Mais de nouvelles batailles sont en préparation. Même si elle a réussi à déjouer l'offensive frontale dirigée contre elle, la droite chrétienne se retrouve isolée face à une imposante coalition. Le clan Frangié s'est engagé à ne pas porter le deuil des victimes du massacre d'Ehden avant que ses auteurs ne soient châtiés. Dans cette région où la vengeance n'est pas un vain mot, toute une population maronite rêve d'en découdre avec les Phalangistes. Pour commencer, elle a éliminé leur présence politique dans tout le Nord du pays. Mais elle ne sera satisfaite qu'une fois réglée la dette de sang. Le parti P.P.S. (9), chrétien et appartenant au Mouvement national libanais, a pu se réinstaller, avec l'aide syrienne, dans le village de Dhour-Choueir d'où il avait été délogé par les Phalanges au cours de la guerre civile. Une position clé, pusqu'elle domine Bikfaya, fief de la famille Gemayel. Le régime syrien, soutenu par la plupart des pays arabes, notamment l'Arabie Saoudite, pourrait reprendre son offensive en utilisant des moyens militaires moins spectaculaires que le bombardement systématique de quartiers résidentiels chrétiens, peu apprécié par ses partisans. Quant à la gauche et aux Palestiniens, le conflit qui les a opposés, deux ans durant, à la droite chrétienne, n'est pas éteint. Que peut faire cette dernière dans un tel isolement ? Le seul soutien effectif qu'elle peut espérer est israélien. L'échec relatif de l'occupation du Sud-Liban est les difficultés de la négocation de paix contraignent Israël à agir avec prudence. Un problème encore plus inextricable que le problème palestinien est en train de naître au Liban.

---

(1) Le chiffre de cent soixante-dix tués et de cinq cents blessés a été rapporté par l'agence U.P.I. se référant à des sources conservatrices. Cité dans *l'Orient-le Jour* du 13 juillet 1978.

(2) Les sommets de la Ligue arabe de Ryad (16-18 octobre) et du Caire (25-26 octobre) ont créé la Force arabe de dissuasion et couvert ainsi l'action de la Syrie.

(3) C'est le 1er septembre 1920 que le général Gouraud proclama la constitution de l'Etat libanais, connu sous le nom de « Grand Liban » par opposition au « Petit Liban » chrétien.

(4) Le dernier recensement au Liban a été organisé en 1932. Depuis, pour éviter de soulever d'épineuses questions politiques, les gouvernements successifs se sont contentés d'estimations qui variaient évidemment beaucoup suivant les sources.

(5) *Le Monde* du 12 juillet 1978.

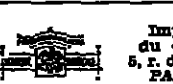
(6) *Liban, le Courage d'exister*, par Jean-Pierre Haddad, éditions A. Maisonneuve, 1978, Paris, 144 pages, 44 francs. Ce livre raconte comment le Liban, « terre de liberté », est devenu l'estrade où les Arabes viennent vider leurs querelles dans « cette lutte fratricide qui caractérise la race arabe, depuis qu'il y a des Arabes ». Pour faire comprendre la situation au lecteur français, l'auteur compare les musulmans libanais aux Nord-Africains qui vivent en France, avec qui d'ailleurs « on ne craint pas de coexister (...) tant qu'ils sont encadrés, surveillés et contenus dans une stricte discipline sociale ».

(7) *Le Monde* du 18 juillet 1978 : « Un état fantôme », par Dominique Pouchin.

(8) Le Mouvement national libanais est le front constitué par la gauche libanaise alliée de la résistance palestinienne. Ce groupement, créé pendant la guerre civile, n'a qu'une faible influence parlementaire.

(9) Le Parti populaire syrien a changé de domination et s'appelle désormais le parti national social. Mais il reste connu sous son ancien sigle : P.P.S.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 428

Pétrole et développement économique

LES ARABES RICHES ET LES ARABES PAUVRES

Par NICOLAS SARKIS *

QUEL est le rôle du pétrole dans le développement des économies arabes et que seront ces économies dans quelques années, vers la fin de ce siècle, quand la production pétrolière aura plafonné dans certains de ces pays ou aura commencé à décliner dans certains autres ? Autrement dit, quel est et quel devrait être l'impact réel de l'industrie pétrolière sur les transformations économiques, sociales et politiques du monde arabe ?

Pour répondre à cette question, il y a tout d'abord lieu de se méfier des illusions d'optique que provoque parfois le climat d'euphorie qui règne depuis, notamment, 1973-1974, soit depuis le déclenchement du mouvement d'augmentation des prix et de l'accroissement relativement rapide des revenus pétroliers. C'est en effet une évidence, mais une évidence qui mérite d'être rappelée et bien soulignée, que de dire que l'augmentation de la production, des prix et des revenus pétroliers est loin d'être en elle-même un signe ou un critère de développement économique. Elle n'est qu'un moyen, entre autres, dont les pays arabes disposent pour assurer un tel développement. Ce qui compte en définitive, c'est la manière dont ce moyen est mis en œuvre dans le cadre des efforts et des programmes visant au développement des économies nationales. D'autant plus que la montée en flèche des revenus pétroliers risque d'être, si certaines conditions ne sont pas remplies, un signe apparent et éphémère de richesse, et pourrait même avoir des effets négatifs sur l'évolution économique et sociale des pays concernés. Un tel danger s'est déjà matérialisé au cours des siècles dans certains pays européens (l'Espagne et le Portugal) qui ont pu, à la faveur de leur expansion coloniale, bénéficier d'un afflux considérable de capitaux et fonder leur prospérité sur le mercantilisme, mais qui, faute d'avoir développé leurs propres capacités productives, ont vite sombré dans le sous-développement dès que les circonstances ont changé. L'histoire connaît, par contre, bien d'autres exemples de pays comme le Japon, la Chine, la Grande-Bretagne et d'autres de l'Europe occidentale qui ont pu s'industrialiser et devenir de grandes puissances économiques, sans qu'ils aient pour autant disposé de pétrole ou de richesses naturelles importantes ou de moyens financiers considérables.

Un regard rapide sur le passé récent permet de constater que les pays arabes ont pu réaliser, au cours des dernières années, des progrès énormes et relativement rapides dans tout ce qui touche à la mise en valeur de leurs réserves pétrolières et gazières.

Pour s'en tenir à l'essentiel, ces progrès se sont manifestés tout d'abord dans le domaine des régimes d'exploitation. Depuis notamment le début des années 70, les mesures de nationalisation, considérées il y a encore peu d'années par certains comme une « *mission impossible* » ou un « *slogan démagogique* », ont été prises avec succès en Algérie, en Libye, en Irak, en Syrie et ailleurs. D'autres mesures de participation et de prise de contrôle à 100 % ont été adoptées au Koweït, à Qatar, dans les Emirats arabes unis, à Bahrein, à Oman et en Arabie Saoudite. L'ancien régime des concessions, imposé aux peuples arabes pendant près d'un demi-siècle, a été en grande partie liquidé et remplacé par l'exploitation nationale directe ou par des accords d'un type nouveau plus conformes aux intérêts nationaux des pays producteurs. Ainsi, les pays arabes contrôlent à présent plus de 70 % de leur production et de leurs exportations pétrolières, alors que ce contrôle était pratiquement nul il y a à peine sept ans.

A la faveur de cette évolution, des progrès non moins sensibles ont été accomplis dans le domaine hautement important du développement qualitatif et quantitatif des cadres nationaux responsables des différentes phases des activités pétrolières. Ces cadres ont pu efficacement, et en nombre de plus en plus grand, remplacer une partie des cadres et des techniciens des anciennes sociétés concessionnaires, à tous les échelons des responsabilités administratives et, surtout, opérationnelles. Dans l'ensemble, ce sont maintenant les sociétés pétrolières nationales qui sont devenues les maîtres du jeu, sans pour autant renoncer, chaque fois que cela est nécessaire, à l'apport des techniciens étrangers.

Enfin, un troisième domaine où les progrès ont été impressionnants est celui des prix et des revenus. A la suite des décisions prises par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) après la guerre d'octobre 1973, les revenus pétroliers des pays arabes ont plus que sextuplé en passant de 12,7 milliards de dollars en 1973 à près de 80 milliards de dollars en 1977. Entre-temps, et compte tenu aussi bien de l'accroissement des prix que de la modification des régimes d'exploitation, le revenu unitaire par baril exporté est passé d'une moyenne de 2,26 dollars en 1973 à près de 11,5 dollars en 1977.

Si l'on ajoute à tout cela les efforts déployés dans le domaine de la conservation et de la récupération secondaire, la reprise des activités d'exploration, les nouveaux programmes visant à la mise en valeur du gaz ainsi que les divers projets lancés ou réalisés dans les différents domaines du raffinage, de la pétrochimie, du transport, etc., le bilan des dernières années n'en apparaît que plus positif.

Les chances offertes

ENVISAGES dans l'optique du développement des économies arabes, l'évolution enregistrée et les grands pas en avant accomplis au cours des dernières années comportent des potentialités énormes qu'il s'agit de mettre à profit, aussi rapidement et aussi efficacement que possible, pour sortir du sous-développement et organiser des économies modernes pouvant, le moment venu, se passer du pétrole et de ses revenus. Comparés aux autres pays en voie de développement, les pays arabes bénéficient, sur ce plan, d'une chance inestimable qui doit être saisie.

Au premier rang de ces potentialités figure le fait que les pays arabes sont aujourd'hui devenus, totalement ou dans une large mesure selon les cas, les véritables maîtres de leurs richesses en hydrocarbures, et qu'ils peuvent désormais orienter l'exploitation de ces richesses dans le sens des impératifs dictés par leurs besoins de développement. Avec la liquidation de l'ancien régime des concessions, il est devenu possible de mettre fin aux phénomènes de dualisme et d'insularité économique qui caractérisaient dans le passé les activités des sociétés pétrolières étrangères, lesquelles constituaient de véritables enclaves dans les économies nationales des pays hôtes. Le champ est maintenant largement ouvert pour intégrer les activités pétrolières aux plans nationaux de développement économique et pour leur faire jouer le rôle essentiel qui leur revient comme moteur de développement.

La seconde potentialité réside dans l'accroissement prévisible des prix et des recettes provenant des exportations de pétrole et de gaz. Bien qu'il soit difficile dans ce domaine de faire des projections précises, on peut estimer que ces recettes pourraient presque doubler, en termes réels, pour atteindre près de 150 milliards de dollars vers la fin des années 80.

Aucun autre pays du tiers-monde ne disposera, au cours de l'avenir prévisible, d'un afflux aussi important de capitaux. Ce à quoi il faut ajouter que les pays arabes exportateurs de pétrole, ainsi que les autres pays de l'OPEP, bénéficieront, pendant encore vingt à trente ans au moins, d'une conjoncture énergétique mondiale hautement favorable, caractérisée par le retard constaté dans la mise en valeur de nouvelles sources d'énergie, par le danger d'une grave pénurie d'énergie à partir des années 80, et par les possibilités, ou plutôt la nécessité d'une augmentation substantielle des prix du pétrole et du gaz naturel.

Une troisième potentialité, loin d'être négligeable, réside dans le puissant « pouvoir de négociation » que confèrent aux pays arabes leurs larges réserves en hydrocarbures, surtout actuellement et au cours des prochaines années, c'est-à-dire au cours de cette période où la demande de pétrole et de gaz se fera de plus en plus forte, en attendant le développement d'autres sources d'énergie. Ce pouvoir de négociation, de nature à la fois économique et politique, place les pays arabes dans une situation privilégiée pour réorganiser leurs relations économiques et politiques avec les autres pays du monde, notamment les pays industrialisés, sur de nouvelles bases plus conformes à leurs intérêts nationaux et, surtout, à leurs besoins de développement. C'est en ce sens qu'on peut dire que le pétrole peut être pour les Arabes une « arme » utilisable non seulement en temps de guerre pour faire pression sur les pays qui leur sont hostiles, mais aussi une « arme » à utiliser tous les jours, comme un atout de première importance, pour développer le réseau de leurs amitiés dans le monde et pour fonder leurs relations économiques avec les pays développés sur la base de l'équilibre et de la réciprocité des intérêts.

A ces atouts d'ordre pétrolier s'ajoutent, au niveau des possibilités de développement économique dans le monde arabe, d'autres potentialités tout aussi importantes découlant notamment des autres ressources naturelles (minières, agricoles et animales) disponibles, de l'abondance de la main-d'œuvre, du développement de l'enseignement et de la formation professionnelle, de l'importance relative des marchés arabes et de la position stratégique que le monde arabe occupe dans les échanges économiques mondiaux.

On peut dire pour résumer que, sur le plan des possibilités, les pays arabes bénéficient de nombreuses conditions favorables propres à assurer un décollage économique rapide. Qu'en est-il en réalité ?

Depuis l'accroissement de leurs revenus en 1974, les pays arabes exportateurs de pétrole ont fortement augmenté leurs investissements de développement, tout en contribuant d'une manière appréciable au financement de divers projets dans d'autres pays arabes et non arabes. En 1977, les budgets de développement de l'ensemble des pays arabes totalisaient près de 55,1 milliards de dollars, soit, pour une population totale de 144,3 millions d'habitants, un investissement moyen *per capita* de l'ordre de 382,2 dollars.

Cette première observation statistique masque, toutefois, des inégalités énormes entre les pays concernés. En fait, l'investissement *per capita* varie entre des minima de 28,9 dollars au Yémen du Sud, 57 dollars en Egypte et 65,3 dollars au Soudan, et des maxima allant jusqu'à 2 373,4 dollars en Arabie Saoudite et 2 700 dollars à Abou-Dhabi. Ainsi, à titre d'exemple, l'inégalité dans les investissements de développement varie dans une proportion de 1 à 42 entre l'Egypte et l'Arabie Saoudite et de 1 à 93 entre le Yémen du Sud et Abou-Dhabi. Même entre les pays producteurs de pétrole, des divergences considérables apparaissent dans les niveaux des investissements par habitant, avec des moyennes de 514,1 dollars pour l'Algérie et 652,6 dollars pour l'Irak, soit moins du quart des chiffres des pays arabes du Golfe grands exportateurs de pétrole (voir le tableau).

Ces inégalités tiennent essentiellement aux différences dans la répartition de la population et des recettes pétrolières. La population des pays arabes producteurs de pétrole totalisait 43,4 millions d'habitants en 1977, soit près de 30 % du total de la population des pays arabes. Avec ses 38,1 millions d'habitants en 1977, l'Egypte comptait à elle seule trois fois plus d'habitants que les pays arabes exportateurs de pétrole et disposant de surplus financiers.

En ce qui concerne la répartition des revenus pétroliers, les chiffres de 1977 indiquent que la part de l'Arabie Saoudite représentait à elle seule 45,6 % du total des revenus pétroliers arabes au cours de l'année considérée.

Une autre divergence importante se manifeste dans les besoins de financement et dans les capacités d'absorption des investissements. Ainsi, quatre pays arabes exportateurs de pétrole disposent de surplus monétaires, estimés à 40 milliards de dollars en 1977, qu'ils placent essentiellement dans les pays occidentaux, tandis que la quasi-totalité des autres pays arabes, y compris des pays arabes exportateurs de pétrole, font appel à l'aide étrangère pour financer leurs budgets de développement, voire, dans certains cas, leurs budgets de fonctionnement. Pour ce qui est tout particulièrement des pays arabes non producteurs de pétrole, leurs maigres budgets de développement reflètent en fait non point leurs besoins ou leurs capacités d'absorption, mais leurs disponibilités financières et leurs possibilités d'endettement, et ce à l'heure où des capitaux arabes de l'ordre de 40 milliards de dollars par an prennent le chemin des pays hautement industrialisés.

Cette situation aberrante est bien illustrée par le fait que les recettes pétrolières arabes en 1977 ont représenté près d'une fois et demie le total des budgets arabes de développement au cours de la même année. Une telle situation pourrait, à première vue, donner à penser que les pays arabes disposent de recettes dépassant leurs capacités immédiates d'absorption, alors que, en réalité, cela n'est vrai que pour trois ou quatre pays exportateurs de pétrole, tandis que tous les autres pays arabes souffrent d'une grave pénurie de capitaux. A la lumière de cette réalité, les prétendus « surplus » pétroliers, loin d'être un signe de richesse des pays arabes, ne sont en fait qu'une manifestation de leur sous-développement économique, du manque d'organisation de leurs marchés financiers et du manque de coordination de leurs plans de développement économique. Cette anomalie est d'autant plus dangereuse que, d'une part, elle correspond à une stérilisation des capitaux dont les pays arabes ont besoin pour assurer la promotion économique et sociale de leurs peuples et que, d'autre part, elle aura pour résultat d'accentuer le déséquilibre qui se creuse entre les pays arabes surpeuplés qui font face à de graves difficultés économiques et les pays arabes sous-peuplés qui disposent d'un surplus de capitaux, — entre ceux qui, comme des enfants gâtés, achètent à tour de bras les gadgets des pays occidentaux et ceux qui ont du mal à nourrir leurs peuples.

Ce manque de coordination dans l'utilisation des revenus pétroliers se reflète au niveau plus général des objectifs et des plans nationaux de développement. Mis à part quelques projets communs envisagés ou réalisés dans le cadre de l'OPAEP (Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole) ou par le biais des prêts accordés par les pays arabes exportateurs de pétrole à d'autres pays de la région, chaque pays arabe établit ses programmes de développement sur la base de ses propres besoins et de ses propres possibilités, ce qui ne donne pas moins de vingt plans de développement complètement indépendants les uns des autres, dans des pays aux marchés souvent exigus et dans une région où les complémentarités d'ordre géographique, démographique, financier et économique sont manifestes, sans oublier la communauté du destin politique et la nécessité vitale de lutter en commun contre le sous-développement et la faiblesse politique.

Compte tenu de cette observation, l'appréciation des efforts entrepris actuellement dans le cadre des plans nationaux de développement diffère considérablement d'un pays à l'autre. Dans les rares pays arabes exportateurs d'hydrocarbures qui disposent d'un marché relativement important et de facteurs diversifiés et suffisants de production, l'accent est mis sur le développement harmonisé et cohérent des différents secteurs de l'économie nationale et sur la création de nouvelles activités économiques susceptibles de réduire progressivement la dépendance à l'égard du pétrole. Contrairement à ce qui était le cas avant les nationalisations, le secteur pétrolier n'est plus seulement un simple pourvoyeur de devises, mais devient une partie intégrante des plans de développement.

LES INVESTISSEMENTS DE DEVELOPPEMENT

	Populat. (millions)	Dépenses totales (millions de dollars)	Dépenses de dévelop. (millions de dollars)	% Dépenses de développ.	Dépenses de dévelop. par tête d'habitant (en dollars)
— Abou-Dhabi	0,5	4 750,0	1 350,0	28,4	2 700,1
— Algérie	17,3	12 715,3	8 894,7	69,9	514,1
— Arabie Saoudite	8,0	31 557,3	18 987,1	60,2	2 373,4
— Bahrein	0,26	627,5	346,2	55,5	1 331,5
— Egypte	38,1	18 018,0	2 167,0	12,0	57,0
— Irak	12,2	13 630,0	7 962,0	58,4	652,6
— Jordanie	2,9	1 529,0	487,0	31,8	167,9
— Koweït	1,05	6 631,5	1 200,0	18,0	1 142,8
— Liban (1978)	3,0	684,0	300,0	43,0	100,0
— Libye	2,5	7 150,2	5 168,0	72,3	2 067,2
— Maroc (1976)	17,2	3 570,0	2 400,0	67,2	138,0
— Oman	1,5	1 838,0	552,0	30,0	368,0
— Qatar	0,23	1 595,0	401,9	25,1	1 747,4
— Soudan	17,5	2 100,0	1 143,0	54,0	65,3
— Syrie	7,5	4 608,0	2 812,0	61,0	374,9
— Tunisie	5,8	1 600,0	702,0	43,8	121,0
— Yémen du Nord	6,9	451,5 *	190,0 *	42,0	28,6
— Yémen du Sud	1,8	120,0 *	52,0 *	43,0	28,9
TOTAL	144,24	113 175,3	55 114,9	48,7	382,2
* Estimations.				(moyennes)	

Ressources financières et progrès économiques

L'ENTREPRISE du développement est bien plus ardue dans les autres pays arabes exportateurs de pétrole qui ne disposent que de faibles populations parsemées sur de vastes territoires désertiques, et qui ont tout naturellement tendance à axer leurs programmes d'industrialisation sur des industries hautement capitalistiques et pour lesquelles les matières premières existent en abondance, c'est-à-dire essentiellement les complexes de raffinage et de pétrochimie, ainsi que l'exploitation du gaz qui était systématiquement brûlé par les compagnies concessionnaires. Cette tendance répond évidemment à la nécessité et au besoin pressant de mettre fin au gaspillage du gaz associé et de promouvoir la transformation sur place d'une partie aussi grande que possible du pétrole brut produit. L'effort encore à faire en ce domaine apparaît énorme lorsqu'on considère que la capacité de raffinage des pays membres de l'OPAEP, déjà dérisoire avec 3,8 % de la capacité mondiale en 1972, est tombée à 3 % seulement en 1977. La même constatation peut être faite pour la pétrochimie qui est encore au seuil de son développement dans les pays arabes.

La nécessité de consentir des efforts dans ce domaine ne saurait toutefois faire oublier les problèmes que le développement des industries basées sur le traitement du pétrole et du gaz pose au niveau notamment du processus du développement des économies nationales des pays concernés. Pour ces industries comme pour d'autres, l'industrialisation ne saurait en effet signifier tout simplement la construction d'usines aussi modernes soient-elles. Elle suppose aussi l'intégration des industries ainsi créées à l'ensemble de l'économie nationale et la mise en place d'un « tissu » économique entre les industries nouvelles et les autres secteurs de l'économie nationale. A défaut d'efforts adéquats dans ce sens, les industries nouvelles risquent de présenter les mêmes phénomènes d'extraversion et d'insularité économique que les activités des anciennes sociétés concessionnaires.

Un tel danger se manifeste surtout dans les pays ayant un marché national exigu et des structures économiques rudimentaires, ou dans ceux où la planification économique est déficiente. Là, les grands complexes de raffinage, de pétrochimie ou de traitement du gaz, au lieu d'être un maillon dans la chaîne du développement économique, ne sont que des usines exclusivement ou essentiellement tournées vers les marchés extérieurs et dont la seule utilité serait, dans le meilleur des cas, d'assurer une plus-value strictement financière sur les produits exportés. Quant au rôle primordial que ces industries, comme d'ailleurs les autres industries lourdes, peuvent jouer dans le processus du développement, il est difficilement concevable dans le cadre étriqué des frontières politiques actuelles de la plupart des pays arabes. Il s'agit là d'un problème trop connu pour qu'il soit nécessaire de s'y attarder. Sa solution dépend avant tout de la volonté politique des pays concernés de surmonter l'égoïsme national, pour assurer à leurs grands projets de développement l'environnement et l'espace économiques qui leur sont indispensables. Un tel espace ne peut être imaginé que dans un cadre régional suffisamment large pour permettre la mise en place des courroies de transmission entre les industries lourdes (raffinage, pétrochimie, sidérurgie, etc.), et les autres activités économiques locales.

Un troisième problème majeur que pose l'utilisation du pétrole dans le processus de développement des économies arabes concerne la mise en valeur des immenses ressources humaines, en main-d'œuvre et en cadres de la région. Il s'agit même là du problème central, vu le rôle déterminant du capital humain national dans toute entreprise d'exploitation rationnelle des richesses matérielles et de progrès économique et social.

Conscients de l'importance de ce problème, les pays arabes déploient depuis quelques années des efforts considérables aux différents niveaux de l'enseignement et de l'éducation, de la formation professionnelle et de la constitution de cadres nationaux qui n'ont souvent plus rien à envier, sur les plans de la compétence et de l'expérience, à leurs collègues étrangers.

Technologie et capital humain

COMPTE tenu de ces efforts, et dans l'état actuel des choses, il semble toutefois qu'un long chemin reste à faire dans ce sens. L'expérience des dernières années appelle à ce sujet quelques observations qui peuvent être résumées dans les points suivants :

a) L'afflux relativement rapide des capitaux pétroliers dans les pays arabes et les dépenses auxquelles donne lieu la réalisation de divers projets créent dans cette région un climat d'affairisme, de parasitisme et de « *commissionnite* » qui incite une partie de la population à l'enrichissement rapide. Un tel climat est, pour le moins qu'on puisse dire, peu propice aux sacrifices et aux efforts de longue haleine que nécessitent l'industrialisation et les activités productives. On a même parfois tendance à considérer que l'argent du pétrole est un moyen suffisant de progrès et qu'il peut être utilisé, non seulement pour acheter des biens d'équipement et tous genres de biens de consommation, mais aussi pour importer des cadres, voire de la main-d'œuvre étrangère. On en vient ainsi à oublier que le développement des économies nationales ne peut pas être fait par procuration mais nécessite, en plus de la volonté politique, une mobilisation de tous les moyens nationaux de production y compris, et surtout, l'intelligence et le travail des hommes. Il suffit pour cela de se rappeler le climat d'austérité qu'ont connu tous les pays qui, dans un passé lointain ou récent, ont réussi à s'industrialiser et à devenir des pays économiquement avancés, et les efforts humains considérables qu'ils ont consentis. Ces observations ne s'appliquent pas à toutes les situations, mais à des cas précis et bien connus ;

b) La place et le rôle du capital humain national est indissociable du problème du progrès technologique. Depuis quelques années, ce problème est souvent présenté en termes de « transfert de la technologie » des pays industrialisés vers les pays exportateurs de pétrole ou d'autres pays en voie de développement. Selon une certaine conception aussi naïve que dangereuse des choses, le développement économique des pays exportateurs de pétrole serait désormais à portée de la main du moment que ces pays peuvent, avec leurs capitaux, accéder à la technologie moderne. Dans cette optique, la technologie est présentée comme un produit banal qu'on peut acquérir, comme dans un magasin de prêt-à-porter, à la seule condition de pouvoir en payer le prix. Ainsi, les discussions qui se déroulent depuis 1974 au sujet de la coopération entre les pays de l'OPEP et les pays développés reprennent souvent le leitmotiv selon lequel cette coopération pourrait avoir pour base une sorte d'échange entre le pétrole et les capitaux des premiers, et la technologie ainsi que les biens d'équipement des seconds. Il s'agit là d'un mythe grossier que certains continuent d'entretenir. En fait, ce problème de la technologie ne se pose pas en termes de transfert mais en termes d'acquisition par les pays qui en ont besoin, au prix d'efforts énormes et de longue haleine impliquant le développement des moyens nationaux de recherche et de formation. Le rôle que peut jouer ici l'aide étrangère ne peut être que subsidiaire ;

c) Une troisième et dernière observation concerne la perte de substance humaine dont souffrent certains pays arabes, et qui tient à plusieurs facteurs dont, notamment :

— les conditions politiques et matérielles qui provoquent le départ à l'étranger, essentiellement vers les pays industrialisés, de milliers d'ingénieurs, d'économistes et de cadres compétents qui pourraient apporter une contribution inestimable au développement économique de leurs pays.

— les entraves à la mobilité des cadres et de la main-d'œuvre entre les pays arabes eux-mêmes. Il suffit, pour mesurer l'importance de ce problème, de rappeler que des milliers de cadres arabes et des centaines de milliers d'ouvriers arabes, dont certains hautement spécialisés, travaillent actuellement en Europe, aux Etats-Unis ou au Canada, alors que leurs pays d'origine souffrent d'une grave pénurie de cadres, de techniciens et de main-d'œuvre spécialisée.

Au terme de ce tour d'horizon de la situation économique actuelle dans le monde arabe et de ses perspectives d'avenir, il semble que, si les potentialités offertes par le pétrole sont énormes, les obstacles qui entravent la mise en œuvre de ces potentialités ne sont pas négligeables. Les efforts accomplis au niveau national pour surmonter ces obstacles seraient considérablement facilités par une coopération régionale plus étendue qui, seule, permettrait de venir à bout des déséquilibres actuels et de ces redoutables goulets d'étranglement que constituent les frontières nationales actuelles. Développement économique et coopération régionale sont en effet indissociables dans une région que les caprices de l'histoire et les puissances coloniales ont morcelée en petits Etats, et dont la réunification politique peut être cimentée par des solides complémentarités économiques nationales. Des efforts énormes restent à faire dans cette direction. Les progrès rapides accomplis au cours des dernières années sont la meilleure preuve que de tels efforts sont possibles.

* Directeur du Centre arabe d'études pétrolières.

« FORCES DU MARCHÉ » ET COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES

Comment une poignée de firmes multinationales dominent le marché mondial du coton

Bien que le commerce international du coton ne représente que 0,4 % des échanges mondiaux, le jeu des forces qui s'y affrontent révèle un mode très particulier d'intervention et de pouvoir des sociétés multinationales. L'économie du coton à l'échelle mondiale, qui emploie plusieurs dizaines de millions de personnes dans plus de soixante pays, est dominée par une poignée de sociétés commerciales multi-produits, qui fixent à la fois le volume et les prix du coton échangé sur la scène internationale. Depuis un demi-siècle le nombre de ces sociétés a rapidement diminué, de sorte qu'aujourd'hui quinze d'entre elles contrôlent 85 à 90 % du commerce total du coton.

Ce degré élevé de concentration se retrouve d'ailleurs à propos de toutes les matières premières : 85 à 90 % du tabac en feuilles faisant l'objet d'échanges internationaux passent par six acheteurs multinationaux ; 70 à 75 % du marché international de la banane sont sous la coupe de trois sociétés ; quant au cacao, les trois quarts des échanges se font par l'intermédiaire de cinq entreprises, pour ne citer que trois exemples.

Par **FREDERIC CLAIRMONTE** et **JOHN CAVANAGH** *

A PREMIERE vue, les comptoirs géants qui dominent l'économie du coton (cf. tableau I) se rangent en trois catégories distinctes : deux sociétés européennes, cinq conglomérats japonais et huit entreprises américaines publiques et privées. En fait, derrière les différences de forme et d'organisation de ces entreprises, les similitudes sont frappantes.

Tout d'abord, la plupart de ces sociétés commerciales occupent également des *positions* très *fortes* ou *dominantes* à l'égard d'autres marchandises que le *coton : c'est le cas de Volkart dans le* café, de Cargill/Hohenberg et Bunge dans les céréales et le soja, de Ralli dans les bois tropicaux, les céréales, le café, le thé, le caoutchouc, les métaux et les fibres textiles.

Dans le domaine de l'information économique et commerciale, toutes ces sociétés possèdent des réseaux très efficaces qui leur permettent une rapidité et une souplesse d'opération que les organismes de commercialisation des pays producteurs sont loin d'atteindre. En outre, les échanges réciproques d'information dans des buts précis sont pratique courante entre ces sociétés.

Enfin tous ces comptoirs géants ont, avec le temps, tissé d'étroites relations avec les banques multinationales ; l'un d'entre eux, par exemple, dispose d'une facilité permanente de découvert de 100 millions de dollars dans une des principales banques commerciales du monde. *Aux Etats-Unis, les banques financent* jusqu'à 85 % des échanges de coton *réalisés par certains comptoirs américains. Au Japon, la plupart des sociétés* commerciales font partie d'un conglomérat où se trouvent également une ou plusieurs banques. C'est ainsi que C. Itoh, dont le chiffre d'affaires commercial consolidé a atteint 23,5 milliards de dollars en 1976, est en elle-même une composante du capital financier japonais, comme le montre la liste de ses principaux actionnaires (cf. tableau II).

Les comptoirs géants affirment opérer avec des marges bénéficiaires de 1 à 2 %. *Cette affirmation est de nature à induire* en erreur les observateurs, car il est *actuellement impossible de démêler* l'inextricable réseau d'interrelations financières des *différents* conglomérats, dans le commerce des matières premières comme ailleurs. Leurs structures, caractérisées par les recoupements de conseils d'administration, l'intégration horizontale et verticale et d'autres variations sur ces thèmes se prêtent parfaitement à des manipulations financières susceptibles de dissimuler leur taux de *profit* réel.

Bien que la concurrence atomistique entre comptoirs ait été remplacée par une concurrence oligopolistique, cette dernière n'est nullement contradictoire avec l'existence d'ententes. Des recherches approfondies seraient nécessaires sur ce point. On notera par exemple que, dans les pays qui vendent une partie de leur *récolte* de coton aux enchères, *les grands* comptoirs multinationaux ont présenté des *offres conjointes. En outre, un certain* partage des zones d'influence se révèle *dans le fait que, sur chaque marché* national (à l'exception des Etats-Unis), le *nombre des grands comptoirs présents ne* dépasse jamais trois ou cinq.

Manipulation à terme

LES *opérations* des *comptoirs* multinationaux ne peuvent être comprises *sans référence* à leur impact sur la formation des prix, à travers la domination qu'ils exercent sur le marché à terme de New-York et leur présence dans tous les circuits de commercialisation. La Bourse du coton de New-York, créée le 10 septembre 1870, est aujourd'hui un des déterminants principaux de la fixation du prix mondial du coton. Elle est le lieu de rencontre où acheteurs et vendeurs au comptant et à terme ajustent leurs offres et leurs demandes par des contrats couvrant des livraisons à des délais fixés pendant les mois qui suivent.

La grande majorité (jusqu'à 80 %) des transactions qui ont lieu à la Bourse du coton sont des *opérations de couverture* à terme *(hedging)*, qui permettent aux *opérateurs de contrebalancer leurs* achats ou leurs ventes au comptant par des *achats* ou *des* ventes à terme. Il s'agit soit de « contrats longs » — par lesquels l'opérateur s'engage à acheter du coton à une date future donnée, à moins qu'il n'annule ce contrat par une vente compensatrice à terme du même montant, — soit de « contrats courts » — par lesquels l'opérateur s'engage à vendre du coton à une date future donnée, à moins qu'il ne compense cette vente par un achat d'un nombre équivalent de « contrats longs ». Aussi, malgré le volume considérable des transactions (25 milliards de dollars pour le coton en 1975-1976), 98 à 99 % de ces contrats se compensent réciproquement à la date d'échéance, et très peu de coton *change effectivement* de mains par l'intermédiaire de la Bourse.

Les producteurs de *coton*, les *filateurs*, les fabricants de textiles et les grandes *sociétés commerciales multiproduits* sont les principaux opérateurs sur ce marché, et ces dernières interviennent massivement aussi bien pour les contrats longs que pour les contrats courts.

Des pratiques devenues classiques

LE marché à terme du coton fait toutefois l'objet de pratiques spéculatives de manière endémique. Les pratiques de l' « *étranglement* » des vendeurs à découvert *(squeezes)* et de l'accaparement *(corners)* ont transformé le marché à terme en un mécanisme par *lequel* les grandes sociétés commerciales, individuellement ou de manière concertée, obtiennent des gains substantiels et déstabilisent les prix. La pratique de *l' « étranglement »* consiste, pour une ou plusieurs *sociétés commerciales, à s'assurer* une partie importante à la fois des contrats *concernant* un *futur* relativement proche et des fournitures de coton livrables à ce *moment*, et à utiliser ces deux points forts pour modifier les prix à terme.

La vulnérabilité des petits opérateurs sur ce marché tient à deux facteurs : en premier lieu, les grands opérateurs possèdent la majeure partie du stock de coton que *les petits opérateurs pourraient* acheter pour satisfaire à leurs obligations de vente, *à terme échu* ; *en second* lieu, les petits intervenants manquent de renseignements *sur les autres* sources potentielles de coton livrable à ce moment précis. Il en résulte que, au moment où ils cherchent à compenser leurs contrats courts, peu de temps avant la date d'échéance ou à cette date, les petits opérateurs sont dans l'obligation d'acheter des contrats longs au prix fort *fixé par* les grandes sociétés.

L'exemple classique de la pratique de l' « *étranglement* » remonte à la fin des années 50, lorsqu'une des grandes sociétés parvint à faire monter les prix à terme en s'assurant, d'une part, plus de 120 contrats longs sur un total de 134 contrats disponibles et, d'autre part, l'essentiel *du* stock de coton livrable.

Une *autre opération* de ce *genre*, *menée* avec succès par une grande société, a eu lieu en mai et juillet 1972. Elle provoqua l'intervention de la Commission de contrôle des opérations à terme de la Bourse du commerce de New-York (C.F.T.C.), qui condamna la société responsable. Celle-ci avait posé les jalons de son opération d' « étranglement » dès la fin de 1971. A partir de décembre 1971, elle avait acheté *et* accepté en *livraison* des volumes considérables de contrats longs. Sur un total de 36 420 balles de coton certifiées, elle devait en recevoir 35 820 ; sur les 59 963 balles livrables en mai 1972, elle devait en recevoir 59 078.

Parallèlement, cet opérateur avait acheté un grand nombre de contrats longs à terme pour les deux dates en question. Selon le rapport de la commission de contrôle (qui ne fut pas contesté), *l'opérateur utilisa sa position* dominante sur les deux marchés, au comptant et à terme, pour *« provoquer un niveau anormalement et artificiellement élevé des prix des contrats à terme de coton de mai 1972 et de juillet 1972, ainsi que des prix au comptant, pendant la période allant du 15 mars 1972 au 7 juillet 1972 »*. La société commerciale responsable de cette pratique accepta une sanction qui aboutit à son exclusion du marché des contrats pendant un an (1).

Plus récemment, la pratique de l' « étranglement » a pris la forme d'actions concertées, les sociétés commerciales choisissant une certaine date de livraison future, de préférence proche de la période de l'année où les stocks sont habituellement presque épuisés. Les politiques d'achat des grands groupes sont coordonnées de manière que ceux-ci disposent d'un grand nombre de contrats longs *au* moment où *la* date de livraison approche. A cette date, les *détenteurs de contrats courts sont obligés*, pour liquider leur position, d'accepter *le prix fixé par les grandes sociétés.*

La manipulation du marché n'est pas limitée au seul marché à terme du coton. De nombreuses auditions du Congrès américain au cours de l'année 1973 ont révélé plusieurs exemples de spéculation effrénée et de manipulation des cours en ce qui concerne les marchés à terme du soja et des céréales. Décrivant la hausse du prix à terme du soja, qui passa de 3,31 dollars à 12,90 dollars en un mois, un ex-vice-président de la Bourse du commerce de Chicago a déclaré : *« A mon avis, les 5 ou 6 dollars de hausse du cours du soja en juillet dernier s'expliquent* entièrement *par des pratiques de manipulation du marché. »* Et d'ajouter : *« Etrangler » les vendeurs à découvert est malheureusement une tâche aisée : il suffit de beaucoup d'argent et de courtiers qui veuillent bien fermer les yeux »* (2).

Il faut ajouter que le reste des contrats traités à la Bourse du coton sont détenus par des spéculateurs qui, bien que n'étant pas impliqués dans la fourniture réelle de marchandises, interviennent sur les marchés à terme pour essayer de bénéficier des fluctuations de cours. La commission de contrôle du marché à terme a mis au jour, récemment, tout un réseau de pratiques spéculatives illégales. Appelées familièrement « défausse *fiscale* », *ces pratiques permettent* aux opérateurs du marché de reporter *le paiement de leurs impôts* en *étalant* leur revenu commercial sur plusieurs *années. Selon* un *des responsables de la* C.F.T.C., plus de 500 millions de dollars *d'impôts ont été* ainsi soustraits au fisc au cours des années récentes. Un des résultats de l'existence de cette possibilité d'évasion fiscale a été que les contribuables américains sujets à de forts impôts ont été poussés par leurs conseillers fiscaux et leurs experts-comptables à investir en masse dans les marchés à terme des marchandises.

Les grandes sociétés commerciales ont mis au point une multiplicité de techniques comptables afin de dissimuler *celles de leurs activités qui sont* proprement spéculatives, et donc distinctes de la *simple couverture à terme. Une de* ces techniques est basée sur la loi qui *permet à un opérateur* pratiquant la couverture à terme de détenir autant de contrats qu'il le désire, à condition qu'il s'agisse *effectivement* de contrats de couverture à terme (c'est-à-dire quand l'opérateur a engagé au comptant un volume de transactions au moins égal à celui qu'il a engagé à terme).

L'exemple ci-dessous montrera que la frontière est difficile à tracer entre ce qui est spéculation et ce qui est couverture à terme dans les activités des grandes sociétés commerciales multiproduits sur les marchés à terme. Supposons une société commerciale qui détienne *30 millions* de *livres de coton* en stock — soit l'équivalent de six cents contrats à terme. *Cette société peut choisir de* ne pas se couvrir à terme. Elle est donc libre de *revenir sur sa décision et* d'intervenir à tout moment sur le marché à terme pour un montant de six cents contrats, et ceci pour des raisons purement *spéculatives*. Mais elle est aussi libre de s'en retirer aussi vite si les prix tournent à son avantage. L'apparition et la disparition d'ordres pour un tel montant peuvent jouer un rôle majeur dans la déstabilisation des prix.

Les organismes nationaux de commercialisation en état d'infériorité

LES acheteurs de coton sont confrontés à trois catégories de vendeurs : les offices d'exportation de coton, les entreprises de commerce extérieur des pays socialistes et les départements des ministères nationaux de l'agriculture ou du commerce. *En raison de leurs liaisons* en amont et en aval (Ralli et Volkart dans *l'égrenage*, Bunge *dans les plantations*, la filature et le tissage, et la présence *massive de presque tous les grands* groupes au niveau du stockage), les *grands comptoirs* disposent — tout à fait légalement — d'un pouvoir de négociation *supérieur à celui* des *organismes* nationaux de commercialisation avec lesquels ils traitent.

La plupart des échanges de coton prennent *la forme de contrats qui* spécifient à l'avance le prix et le mois au *cours duquel doit avoir lieu la livraison.* Les contrats à court terme (de trois à *douze mois)* sont *les plus fréquents* ; une faible partie des échanges se réalise *néanmoins* soit au comptant soit par contrats à long terme (de un à deux ans). La part relative des échanges au comptant et à terme dans le total varie en fonction des prix, des anticipations de prix et de l'évolution de l'offre et de la demande. En *ce qui concerne* les contrats à terme, la Bourse de coton de New-York joue un rôle central.

Les vendeurs, qu'il s'agisse de *propriétaires de plantations, d'offices* de commercialisation ou de sociétés nationales, *négocient avec les représentants* des comptoirs multinationaux sur la base *d'un seul indicateur international* valable pour déterminer ce que seront sans doute les prix du coton trois, six ou neuf mois plus tard : les cours de la Bourse du coton de New-York. Les prix arrêtés pour le contrat final sont calculés à partir de ces cours, en tenant compte du volume de la transaction, de la qualité de l'échantillon, de la longueur des *fibres et des pouvoirs de négociation* respectifs des acheteurs et des vendeurs.

La puissance des comptoirs cotonniers multinationaux s'étend également à *l'U.R.S.S., premier exportateur mondial* de coton. Environ 90 % des exportations *soviétiques destinées au marché* international (qui représentent elles-mêmes la *moitié des exportations soviétiques de* coton) passent par l'intermédiaire des grands comptoirs, principalement Volkart, Ralli, Bunge, Bambax et Blanchard. Bien que Exportljon, l'office de commercialisation du coton soviétique, suive les *cours du marché à terme de New-York* et l'indice de Liverpool, ses ajustements de *prix ne se font souvent qu'avec un retard* de trois ou quatre jours. Les grandes *sociétés commerciales peuvent exploiter* ce retard et les différentiels de prix qui en *résultent grâce à la rapidité de* leurs techniques d'arbitrage.

Tout cela montre que le prétendu *rôle fondamental des « forces du marché », c'est-à-dire de l'offre et de la* demande, a été réduit à peu de chose *par le mécanisme même d'un marché* à terme où un petit nombre de grandes sociétés commerciales multiproduits façonnent à leur gré le prix mondial du coton. Ceci est d'autant plus grave, que les cours fondamentalement instables de la Bourse de New-York sont immédiatement diffusés à l'échelle du monde entier et servent de critères à la détermination des prix à l'intérieur même des pays producteurs.

Il en résulte que les pays à économie *planifiée et les pays en voie de développement*, qui produisent les quatre cinquièmes du coton *récolté* dans *le monde*, n'ont qu'un rôle marginal dans la formation *du prix de ce produit au niveau* international. Ils sont, au contraire, obligés de subir de fortes variations de prix, avec les conséquences négatives que cela entraîne, en particulier pour ceux d'entre eux qui dépendent du coton pour leurs ressources en devises et le financement de leur développement.

TABLEAU II. — PRINCIPAUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE COMMERCIALE JAPONAISE C. ITOH
(à la date du 31 mars 1977)

	Nbre d'actions détenues	% du total
Sumitomo Bank Ltd.	60 632	8,7
Dai-Ichi Kangyo Bank Ltd.	60 632	8,7
Bank of Tokyo Ltd.	32 379	4,6
Nippon Life Insurance Co.	27 649	4,0
Asahi Mutual Life Insurance Co.	25 900	3,7
Tokio Marine & Fire Insurance Co. Ltd.	24 376	3,5
Fuji Bank Ltd.	22 700	3,3
Nippon Fire & Marine Insurance Co. Ltd.	22 206	3,2
Sumitomo Marine & Fire Insurance Co. Ltd.	20 747	3,0
Sanko Steamship Co. Ltd.	17 760	2,5
TOTAL	314 981	45,2

Source : C. Itoh & Co. Ltd., *Annual Report* 1977, p. 21.

TABLEAU I. — PRINCIPALES SOCIETES ENGAGEES DANS LE COMMERCE MONDIAL DU COTON

Rang (1)	Sociétés (2)	Pays d'origine	Observations
1	Ralli Brothers	Grande-Bretagne (Liverpool)	Transactions portant sur plus d'un million de balles (3) par an et parfois sur plus de deux millions de balles.
2	Volkart Brothers	Suisse (Winterthur)	Possède des bureaux opérationnels à New-York, Osaka, Brême, Liverpool, etc.
3	McFadden/Valmac	Etats-Unis (Memphis)	Volume de transactions probablement égal à celui de Volkart, tantôt légèrement supérieur, tantôt légèrement inférieur.
4	W.B. Dunavant	Etats-Unis (Memphis)	Commerce presque exclusivement avec le continent américain. Volume de transactions égal à celui de Ralli.
5	Bunge & Born	Etats-Unis (New-York)	Possède des bureaux opérationnels à New-York, en Amérique latine, à Londres, Anvers, Osaka, etc.
6	Cargill/Hohenberg	Etats-Unis (Memphis)	
7	Allenberg Cotton Co.	Etats-Unis (Memphis)	
8	Weil Brothers	Etats-Unis (Memphis)	
9	H. Molsen & Co.	Etats-Unis (Dallas)	Capitaux mixtes allemands et américains.
10	Cotton Import/Export Co.	Etats-Unis (Dallas)	
		JAPON	
1	Toyo Menka Kaisha	Osaka	Activité portant essentiellement sur le coton américain. Volume moyen annuel : un million de balles.
2	Sumitomo Shoji Kaisha (et Sumitomo Menka)	Osaka	Activité portant essentiellement sur le coton d'U.R.S.S. Volume moyen annuel : un million de balles.
3	C. Itoh & Co.	Osaka	Moyenne des transactions annuelles : plus de 500 000 balles.
4	Marubeni-Iida Co.	Osaka	Moyenne des transactions annuelles : plus de 500 000 balles.
5	Nichimen Co.	Osaka	Moyenne des transactions annuelles : plus de 500 000 balles.

(1) Le volume des transactions des différentes *sociétés* varie fortement d'une année sur l'autre. La classification donnée ici n'a qu'une valeur indicative.

(2) Cook Industries a été exclue de cette liste en raison de ses difficultés financières au moment où cet article a été rédigé.

(3) Les chiffres se rapportant au coton sont fréquemment donnés en termes de balles. Les « running bales » américaines pèsent 227 kilos ; les balles anglaises, auxquelles sont généralement ramenées les autres évaluations, pèsent 217 kilos. — (N.D.T.)

Sources : rapports des sociétés.

* Chercheurs, spécialistes des problèmes de commercialisation à la CNUCED. Les auteurs s'expriment ici à titre personnel.

(1) Cf. Registre de la Commodity Futures Trading Commission, n° 75-11, Washington, D.C., 15 juillet 1977.

(2) Chambre des représentants, *93e Congrès, première session, Small Business Problems Involved in the marketing of Grain and other Commodities, 1973*, pages 48-49.

● MATIERES PREMIERES ET ECHANGES INTERNATIONAUX. — Le Conservatoire national des arts et métiers annonce la création d'un séminaire consacré à l'économie mondiale des matières premières (agricoles et minérales) qui réunira universitaires et spécialistes ayant un niveau *de connaissance élevé, chaque* samedi de 9 heures à 12 heures à partir de la rentrée prochaine. Pour 1978-1979, le programme prévoit trois parties : 1) les marchés internationaux des *matières premières* et leurs règles de fonctionnement ; 2) les marchés internationaux des matières premières et la politique des opérateurs ; 3) les stratégies mises en œuvre.

(POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : Secrétariat du professeur Mouton, 292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 271-24-14, poste 426).

Un épisode de la terreur à Santiago-du-Chili

Nombreux sont les témoignages des rescapés de la torture : depuis des décennies, ils témoignent que *la barbarie nazie a fait école*. Plus rares sont les témoignages des délateurs qui ont envoyé leurs camarades à la torture et à la mort. Le texte que nous publions ici dans sa version intégrale est la « confession » d'un délateur. D'un délateur assassiné. Assassiné par qui ?

Dans les mois qui suivirent le coup d'Etat militaire du Chili, alors que des milliers de détenus étaient parqués dans le Stade national de Santiago, un homme au visage caché par une cagoule désignait du doigt, sans jamais prononcer un seul mot, les détenus qui aussitôt disparaissaient vers les salles de torture. De nombreux témoins gardent à la mémoire ce souvenir d'horreur. L'un d'eux en avait fait un récit que nous publions ci-dessous (1).

Quatre ans plus tard, en juin 1977, un homme se présente au Vicariat de la solidarité, organisme créé par l'archevêché de Santiago pour venir en aide aux victimes de la dictature et à leurs familles. Par deux fois, sa démarche reste vaine, probablement parce que ses interlocuteurs redoutent d'avoir affaire à un provocateur. A la troisième visite, on accepte d'enregistrer sur bande magnétique la confession que l'on va lire. « L'homme à la cagoule, dit-il, c'est moi »... Le 24 octobre suivant, son corps, frappé de dix-sept coups de couteau, est retrouvé à La Florida, près de Santiago. Ancien membre du comité central du parti socialiste, il s'appelait Juan René Muñoz Alarcon.

LA CONFESSION

Dans son numéro de 19 juin 1978, le journal *El Mercurio*, **porte-parole officieux de Pinochet, publiait l'information suivante :**

« Après six mois d'enquêtes, y compris une inspection de la Colonia-Dignidad, située à Parral, où il constata qu'une dénonciation selon laquelle il y aurait là des détenus n'était pas fondée, le juge Osvaldo Faundez Vallejos a clos l'instruction du procès engagé pour le meurtre de l'ex-membre du comité central du parti socialiste proscrit, Juan Muñoz Alarcon.

» Le magistrat prononça un non-lieu définitif en la matière, en vertu des dispositions du décret-loi n° 2 191 sur l'amnistie (...)

» Le 13 décembre 1977, la Cour suprême, avait reçu du Vicaire de la solidarité, Cristian Precht, une transcription des déclarations enregistrées par Muñoz Alarcon avant son assassinat (...)

» Le magistrat, selon nos informations, prononça aussi un non-lieu temporaire en ce qui concerne quarante autres délits présumés dénoncés par Muñoz Alarcon dans l'enregistrement qu'il fit au Vicariat de la solidarité. »

Ainsi, l'amnistie de Pinochet, que l'on voulut présenter comme un geste altruiste envers les adversaires de la junte, sert à effacer les traces des crimes d'Etat.

Il est certes nécessaire qu'un seuil de violence collective ait été atteint pour que les vieilles formes physiques de l'horreur redeviennent agissantes. L'homme à la cagoule

« J'en tirais les joies de la vengeance... »

JE m'appelle Juan René Muñoz Alarcon, carte d'identité 4 824 557-9, Santiago. J'ai trente-deux ans, je suis marié et je vis au 331, rue Sargento-Menadier, à Puente-Alto, Poblacion Maipo. Je suis un ex-dirigeant du parti socialiste, ex-membre du comité central des Jeunesses socialistes, ex-dirigeant national de la CUT (Central Unica de Trabajadores) : j'appartenais à la Confédération des travailleurs du cuivre.

En 1973, j'ai quitté le P.S. Je suis parti parce que je n'étais pas d'accord sur certaines choses. Ces choses, je les avais dénoncées dans la presse, à la télévision, à la radio. Cela se passait quatre ou cinq mois avant le coup d'Etat militaire, et cela m'avait valu d'être persécuté, traqué par les gens du parti. Ils ont même brûlé ma maison, j'ai perdu ma famille. A l'époque, j'étais marié et j'avais six enfants : des gens de droite m'ont recueilli. Pour être plus précis, Carlos Aston, qui est aujourd'hui consul général du Chili en Afrique du Sud. Ils m'ont caché, ils m'ont nourri, parce que j'en étais aux dernières extrémités : il ne me manquait que de me suicider.

Après, il y a eu le pronunciamiento des militaires. On m'a conduit au Stade national pour y reconnaître les gens. Cela, je l'ai fait à l'époque bien volontiers, parce que j'avais, moi, un désir de revanche envers mes anciens camarades, à cause de la persécution dont j'avais été l'objet de leur part à eux. L'homme à la cagoule du Stade national, c'est moi. Les services de sécurité m'ont fait passer une cagoule et m'ont fait parcourir les différents secteurs où se trouvaient les détenus. J'y ai reconnu pas mal de gens. Beaucoup en sont morts, et c'est moi le responsable de leur mort, par le seul fait de les avoir reconnus et de les avoir accusés d'être mes anciens camarades, soit des membres du comité central, soit des membres de l'appareil de sécurité du parti.

Plus tard, on m'a demandé de sortir dans la rue avec des groupes de militaires, afin de reconnaître des gens dans les places. Malheureusement, je suis tombé sur Miguel Plaza ; c'est grâce à moi qu'il est vivant aujourd'hui. Je n'ai pas voulu le reconnaître. Mais, par malheur, il y avait une photo sur laquelle on nous voyait ensemble tous les deux, et par le fait d'avoir menti j'ai passé trois mois en prison. On m'a traité comme les autres détenus, c'est-à-dire que l'on n'a pas tenu compte du fait que je n'appartenais plus au parti et que je n'étais mêlé à rien.

Plus tard, j'ai été remis en liberté, à condition de collaborer : on m'a conduit à Colonia-Dignidad, dans Parral, à quelque 40 kilomètres, plus ou moins. Il y a là-bas un centre de formation des agents des services de renseignements, confié à des Allemands d'origine ayant la nationalité chilienne ; ces Allemands se sont expatriés pour fuir la guerre ; ils étaient très jeunes lorsqu'ils sont arrivés ici. Ils sont d'ascendance juive (1). Ils ont formé un vrai régiment à Colonia-Dignidad, ils ont un hôpital avec les équipements les plus modernes, que n'importe quel hôpital de Santiago aimerait bien avoir, avec des avions-ambulances et des avions postaux et des prisons souterraines. C'est là-bas qu'ils m'ont appris à interroger des gens et à faire du travail d'infiltration. Je m'explique : ils me demandaient de rejoindre le parti dans la clandestinité, comme si j'étais un camarade parmi les autres. Malheureusement... non, je veux dire heureusement, ceci je n'ai pu le faire, parce que j'étais déjà trop « marqué ». Tout le monde savait que j'avais quitté le parti ; c'est pourquoi cela n'a pas marché.

Plus tard, ils m'ont donné pour tâche de faire la chasse aux gens, de les interroger, de les torturer et de les tuer. Mon chef direct était l'actuel directeur des affaires civiles de la junte de gouvernement, Alvaro Puga Cox, et aux côtés de lui il y avait le coordinateur de la chaîne 9 de T.V. de l'université du Chili, Jorge Schilling Rojas, étudiant en droit. Il y avait aussi le chef du personnel du journal *El Cronista*, dont le nom est Zalaquett. Le chef du secteur, c'était le coordinateur national des impôts intérieurs, Anibal Maturana Contreras, un parent du général Contreras de la DINA (2).

Le « mystère » des disparitions

ON croit souvent que la DINA est le seul organisme qui fait « disparaître » des prisonniers. Ce n'est pas vrai. Il y a sept services de renseignements opérant dans le pays. Le plus important c'est la DINA, sans aucun doute, où travaillent 70 ou 80 % de ses agents, des militaires et des « carabiniers » pour la plupart. Les 20 % restants sont des civils, des marins et des aviateurs. Mais les marins et les aviateurs n'y participent que très peu, parce qu'ils donnent la priorité à leurs propres services de renseignements. Par ailleurs, il y a cinq services de renseignements qui disposent d'un appareil opérationnel clandestin : SIFA, SICAR, DIENE, DIGET et le département de renseignements de la police politique. J'ai collaboré avec tous ces services, sans exception. Au début, je l'admets, je le faisais dans un esprit de revanche, avec haine, et j'en tirais les joies de la vengeance ; mais, plus tard, en raison de la situation dans laquelle je vivais et de ce que j'étais obligé de faire, j'ai réagi et essayé plusieurs fois de m'en tirer. Mais ceci n'était pas possible, car on y entre, mais on n'en sort pas. J'ai demandé de l'aide par deux fois à ce vicariat ; les deux fois on me l'a refusée. La première fois, j'ai eu une conversation avec le père Cristian ; la dernière fois j'ai aidé le père Sala, avant que la DINA lui mette la main dessus, lorsqu'il se cachait ; le gros Gutierrez et Pascal Allende (3), je les avais prévenus, le père Salas en est témoin et j'ai confirmé ces faits au père Precht.



Avec cette dénonciation je ne cherche pas à être pardonné ni à me réconcilier avec moi-même, car il n'y a pas de mots pour qualifier ce que j'ai fait, franchement ; à présent, moi-même je ne me reconnais pas ; je n'arrive pas à m'expliquer comment j'ai pu en venir à des extrémités tellement incroyables. Mais je peux dire à ma décharge qu'il est très difficile de s'en tirer lorsque l'on n'a aucun soutien et qu'on a été piégé par les services de renseignements.

J'ai collaboré à faire disparaître quelques-unes des personnes qui se trouvent maintenant à Colonia-Dignidad. Il y a là-bas, en ce moment, cent douze personnes. Il y a quelques anciens dirigeants des différents partis de l'Unité populaire. Les autres se trouvent à Santiago, à Peñalolen et à Colina ; ils sont cent quarante-cinq environ. Tous les autres sont morts. Ils ont été « portés disparus » à Peldehue par la branche « exécutrice » de la DINA, commandée par Fernando Cruzat, et dont le quartier général est au 312 de la rue Ahumada, au sixième étage. Il y a là une officine de vente et d'achat d'or ; 90 % des commerces de ce genre qui existent dans le centre de Santiago appartiennent à la DINA.

Les ateliers de gravure et les serrureries appartiennent aussi à la DINA ; je peux en citer quelques exemples : 1061, rue Moneda, 121, rue Bandera ; ce n'est pas la peine de faire mention des autres, car ceux-ci sont les plus importants. C'est là qu'on garde un détenu en plein centre de la capitale : on le garde en détention préventive avant de l'emmener en ambulance à Tobalaba, au camp 4... non, au camp 4 Alamos (4), car tout le monde connaît le 3 Alamos et le 4 Alamos. Il y a en tout six lieux de réclusion, je vous ai déjà fait mention de quelques-uns. Et l'autre fait important c'est qu'ils font des « plaques » (5). Lorsqu'ils arrêtent quelqu'un, par exemple, mettons, moi-même : Juan Muñoz Alarcon, ils font une « plaque ». Ils y mettent « Francisco Lopez Aguirre », et c'est pourquoi, lorsque l'on présente une demande d'*habeas corpus*, on ne trouve jamais le nom, mais l'homme, lui, il est en réalité détenu. Ils brûlent tous ses papiers, les vrais, et ils lui collent la « plaque ». Quelques-uns figurent comme ayant quitté le pays, parfois, et il est vrai qu'ils ont quitté le pays : ils ont été emmenés en Argentine et, ensuite, on les a fait rentrer en avion. D'autres fois, quand l'homme se refuse à collaborer — et je veux que cela soit clair, car là-dedans tout le monde collabore, sans exception, que ce soit clair, — on fait une « plaque » à un agent de la DINA, et ce dernier traverse la frontière avec les papiers d'identité du premier ; celui-ci figure donc officiellement comme ayant quitté le pays, et plus tard on l'exécute.

Vraiment, je m'étais bien préparé à faire cette déclaration, mais je me sens un peu nerveux, parce que je sais ce que cela veut dire pour moi : je me tiens pour mort, on m'en veut des deux côtés. Ceci est pour moi bien clair. C'est pourquoi je ne demande ni aide ni protection. Parce que ce seront aussi bien mes anciens camarades qui vont me tuer pour se venger de moi, que ces autres-là, car, du moment qu'on a cessé d'être utile, il vaut mieux faire taire les témoins, plutôt que de les laisser parler. C'est bien plus sûr.

Quant au fonctionnement du système : on arrête les gens à Santiago, on les emmène à Tobalaba ; près de Grimaldi (6) il y a une villa assez grande où on les garde détenus. Cette villa s'appelle Dignidad. Il y

Dans les revues...

■ Dans **LA REVUE DES DEUX MONDES**, M. Jean-Pierre Fourcade fait des « propositions pour l'Europe » ; cependant que M. Olivier Wormser, ancien ambassadeur de France en Tchécoslovaquie, apporte la suite de son témoignage direct sur le « coup de Prague » : celui de 1968. (Juillet, mensuel, 12 F. - 15, rue de l'Université, Paris-7e.)

■ Le second numéro de **COMMENTAIRE** s'ouvre par une sorte de débat à distance : la publication d'une version française de l'article de George F. Kennan, paru dans **ENCOUNTER**, qui faisait le point — un certain point — des relations américano-soviétiques; et la mise au point de ce point par Raymond Aron, sous le titre « M. X... règle ses comptes avec son passé. » C'est la suite d'un « vieux désaccord » qui remonte au moins à vingt ans, quand G. Kennan avait préconisé le « dégagement » américain en Europe. Or, il avait été rendu célèbre en 1947 par sa fameuse formulation de la doctrine du containment. Pour Raymond Aron, il est décidément passé maintenant à l'isolationnisme. En outre, la nouvelle revue, aux destinées de laquelle préside R. Aron lui-même (elle est dirigée par J.-A. Casanova), traite de l'eurocommunisme, et de la dissidence et résistance littéraire et artistique en Union soviétique. (N° 2, été 1978, trimestriel, 25 F. - Julliard, 8, rue Garancière, Paris.)

■ En publiant **AGGIORNAMENTO** sous le patronage des universités de Paris-III et VIII, un groupe d'enseignants, travaillant hors des structures pédagogiques officielles, se propose, à travers un « recyclage » — plus exactement : une mise à jour permanente — des maîtres, une rénovation vivifiante de l'enseignement de l'italien dont les implications culturelles et même politiques — européennes — sont évidentes. Ce cahier est centré sur un texte de G. Tomasi di Lampedusa. (N° 3, annuel, département d'italien, université de Paris-VIII, route de la Tourelle, 75571 Paris Cedex 12.)

■ Dans **CONTREPOINT**, Augusto Del Noce met au jour, en philosophe, les origines intellectuelles du fascisme. Pour lui, le fascisme ne fut d'abord rien d'autre qu'un « moment » du « mouvement » révolutionnaire qui anime l'Italie et « tend vers un totalitarisme de gauche ». Dans le même numéro : un entretien sur la Chine, entre F. Fejtö, Simon Leys (l'auteur des Habits neufs du président Mao), Qi Hao et René Vienet. Contrepoint, enfin, célèbre à sa façon le vingt-cinquième anniversaire de la mort de Staline. (N° 26, 2e trimestre, trimestriel, 25 F. - 4, rue Cassette, Paris-6e.)

■ Le clientélisme et le rôle du P.C.I. dans le Mezzogiorno est le thème d'une étude de Luigi Graziano publiée (en anglais) dans la revue **PEUPLES MEDITERRANEENS**. Parmi les articles en français — les plus nombreux dans cette revue bilingue. — l'histoire des relations entre le nord et le sud du Soudan à la lumière, notamment, de l'influence coloniale (Didar Fawzy), et un sujet d'actualité immédiate : « immigration ouvrière et impérialisme en période de crise » (R.-E. Verhaeren). A noter aussi, des réflexions de Sami Mansour sur la stratégie américaine au Proche-Orient. (N° 3, avril-juin, trimestriel, 25 F. - B.P. 1907/75 327 Paris Cedex 07.)

■ Le Comité information Portugal fait paraître le premier numéro de ses **CAHIERS PORTUGAL** qui fourniront des éléments « pour comprendre ce qui se joue au Portugal entre le peuple et la bourgeoisie portugaise et internationale ». Deux titres qui ouvrent le numéro précisent la tendance : « Portugal à vendre » et « La réforme agraire à l'heure de la défensive ». (Avril-mai-juin, 4 F. - B.P. 3095, 31025 Toulouse Cedex.)

■ Dans l'avant-dernier numéro d'**ECONOMIE RURALE**, Chantal Beaucourt dresse un « bilan céréalier de l'U.R.S.S. et de l'Europe orientale à l'horizon 1980 ». La dernière livraison est consacrée, quant à elle, à l'évolution de l'agriculture et du milieu rural français depuis dix ans. A signaler en particulier des études sur l'évolution des relations entre l'agriculture et les industries alimentaires (F. Nicolas) et sur la nouvelle ouverture des milieux agricoles sur le monde politique (J.-P. Hamet). (N° 126, juillet-août, bimestriel, 35 F. - Société française d'économie rurale, route de Saint-Cyr, 78 Versailles.)

■ **N.E.** (sigle en sept langues de l'expression « Nouvelle Europe ») publie une étude sur un sujet fort mal connu : la littérature esquimaude. (N° 23, trimestriel, abonnement : 120 F. - Nouvelles Messageries de la Presse, 111, rue Réaumur, Paris-2e.)

■ Premier numéro d'un périodique qui se consacre aux recherches universitaires sur la pensée arabe : **RECHERCHES ARABES** (en français et en arabe). Les collaborateurs, universitaires arabes pour la plupart, s'interrogent sur la crise de la pensée arabe, en Egypte en particulier. (N° 1, mai-juin-juillet, trimestriel, 29 F. - 72, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris.)

■ En marge du conflit sino-vietnamien, la **FAR EASTERN ECONOMIC REVIEW** a consacré l'un de ses récents numéros aux Chinois de l'étranger, où divers collaborateurs s'interrogent, entre autres, sur l'attitude des gouvernements des différents pays d'accueil. D'une manière générale, la revue suit attentivement l'évolution des relations entre le Vietnam et la Chine ; on signalera en particulier la livraison du 14 juillet, où Nayan Chanda, David Bonavia et Rodney Tasker font le point des attitudes à Hanoï, à Pékin et dans les capitales de l'Asie du Sud-Est. (Numéros du 16 juin et du 14 juillet, hebdomadaire en anglais, 4 dollars de Hongkong. - P.O. Box 160, Hongkong.)

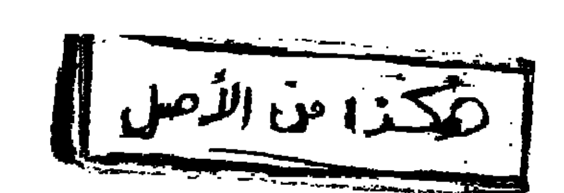
■ Dans **ETUDES**, le P. F. Pouchard évoque le drame des « naufragés des révolutions indochinoises » — plus du centième de la population — et des difficultés parfois à peine moins dramatiques qu'ils rencontrent dans leur « sauvetage » : il ne s'agit même pas des conditions de leur évacuation ou de leur fuite, mais, s'ils y ont survécu, de l'accueil et de leur réinsertion. Dans le même numéro, J. Leruez, de la Fondation nationale des sciences politiques, décrit le regain de l'autonomisme écossais, le projet de « dévolution » élaboré par le gouvernement et le Parlement britanniques, et analyse le débat auquel ce projet a donné lieu et les réactions en Ecosse. (Juillet, mensuel, 13 F. - 15, rue Monsieur, Paris-7e.)

■ Le « sujet du mois » de la **REVUE FRANÇAISE D'ETUDES POLITIQUES AFRICAINES** est la suite de l'étude collective entreprise sur la Côte-d'Ivoire. La majeure partie des articles sont consacrés aux problèmes du développement. (Juin-juillet, mensuel, 20 F. - 32, rue de l'Echiquier, Paris-10e.)

■ Analyse critique de la philosophie de Senghor, contestation de la négritude comme discours africain : Yenoukoumé Enagnon remet en cause, dans **PEUPLES NOIRS PEUPLES AFRICAINS**, toute une école de pensée caractéristique d'une « bourgeoisie bureaucratique africaine » qui s'abriterait ainsi contre le marxisme. D'autre part, un article signé P.N.-P.A. s'élève contre les conditions de l'exclusion de Mongo Beti, le directeur de la revue, de la section française d'Amnesty International. (N° 3, mai-juin, 25 F. - 341, rue des Pyrénées, 75020 Paris.)

■ **DROIT ET LIBERTE**, publication du M.R.A.P., célèbre l'Année internationale de lutte contre l'apartheid en dénonçant les liens économiques qu'entretiennent les entreprises françaises, industries et groupes financiers avec l'Afrique du Sud. (N° 370, juin 1978, mensuel, 5 F. - 120, rue Saint-Denis, 75002 Paris.)

■ **ECONOMIE ET HUMANISME** consacre un ensemble d'études au régionalisme dans son rapport avec les luttes sociales, les mouvements nationalitaires et l'écologie. (N° 241, bimestriel, 28 F. - 18, rue de Savoie, Paris-6e.)



DE L'« HOMME A LA CAGOULE »

du stade de Santiago a des précédents historiques : à l'époque coloniale, il y eut au Chili un homme à la cagoule, envoyé de l'Inquisition, disait-on, qui dénonçait les « hérétiques relaps, apostats et idolâtres ». Personne ne connut jamais son nom. Plusieurs siècles plus tard, le présent illuminant l'histoire, on peut bien penser que l'homme de l'Inquisition était, lui aussi, un « relaps converti ».

Le désespoir absolu qui imprègne la confession de l'homme à la cagoule plaide en faveur de son authenticité : nul talent d'écrivain n'aurait pu l'égaler. Le texte publié ici contient littéralement les mots employés par le délateur. Mais on pourra discuter à l'infini la vérité de chaque fait décrit par ces mots. Car l'auteur fut assassiné avant qu'un tribunal ait pu faire la lumière sur ses actes, et l'amnistie de Pinochet interdit à la justice de tirer au clair les crimes dénoncés. Le délateur avait-il à l'époque les moyens de connaître personnellement tous les faits qu'il dévoile ? L'analyse interne du document suggère une réponse affirmative pour la plupart d'entre eux, surtout pour ce qui concerne les circonstances concrètes liées à son propre travail de répression. D'autre part, selon son propre aveu, le texte fait état de renseignements plus généraux (par exemple lorsqu'il affirme que 90 % du commerce de l'or sont contrôlés par la DINA) qu'un agent d'exécution comme lui pouvait difficilement constater de façon statistique. Dans de tels cas, il s'agirait plutôt de « rumeurs » circulant à l'intérieur du service secret et recueillies par cet agent.

Finalement, une affirmation, une seule, nous paraît tout à fait hors des compétences de Muñoz Alarcon. Là se trouve peut-être, en langage codé, la clef du mystère à la fois de ses aveux et de sa mort. Lorsque l'homme à la cagoule parle des sous-agents chiliens de la C.I.A., il mentionne spécialement l'agent en titre de la C.I.A., un fonctionnaire, dit-il, de l'ambassade des Etats-Unis à Santiago. Comment donc : le délateur, qui n'est même pas capable de prononcer correctement le nom du Chilien d'ascendance anglaise qui le parraine avant le coup d'Etat (il dit « Carlos Aston », au lieu de « Ashton »), voilà qu'au moment de décliner l'identité du diplomate américain, il cite ses deux prénoms « James John », chose qui ne se fait pratiquement jamais dans la vie courante aux Etats-Unis. Dans un service de renseignements, qu'y a-t-il de plus secret que les liens qui unissent l'officier « traitant » (case officer) à ses sous-agents ? Ce ne sont pas de simples « rumeurs » qui auraient pu les révéler à un homme de main de la police secrète chilienne. Hypothèse : le délateur aurait été autorisé, voire poussé, par quelqu'un de l'appareil supérieur de la DINA qui, sachant qu'il voulait faire des aveux, exigea de lui qu'il ajoute au récit de ses propres expériences le nom d'un Américain. S'il en fut ainsi, qui donc, une fois cette confession entre les mains de tiers, avait le plus grand intérêt à faire disparaître le délateur, seul à connaître celui qui ainsi le manipula ?

(1) Ce texte est extrait d'un livre à paraître sous le titre *Chacabuco*, témoignage d'un prisonnier politique chilien qui fut détenu d'abord au Stade national puis dans un camp ; l'ouvrage est préfacé par Armando Uribe.

a là-bas une radio par laquelle on peut se mettre en communication, en quelques secondes, avec n'importe quel pays du monde : c'est à cet endroit *que l'on centralise la réception* de tous les renseignements en provenance du réseau de la DINA à l'étranger. En ce moment, à 90 %, le personnel de la DINA travaille au Venezuela, en Colombie, en France, en Suède et en Italie ; je veux dire les officiers du cadre permanent, et non pas *le personnel* civil. Le personnel civil reste au pays pour y remplacer les premiers. Et d'où proviennent ces groupes, et de qui dépendent-ils ? C'est Cruzat qui a livré l'assaut à la *Confédération des employés de l'Etat* (ANEF) (7), avec le groupe 1 du 121, rue Bandera. Je voulais signaler que Fernando Cruzat est le demi-frère du capitaine Jorge *Zunino (8), chef de la « section du travail »* du régiment Tacna, deuxième département, *qui a à sa charge toutes les industries* de Santiago et de sa région. Cet organisme a le pouvoir de persécuter, faire disparaître, licencier et terroriser tous les travailleurs en général, avec l'aide de la chef du personnel des industries métallurgiques ASA, Ivonne Rios Talledo, assistante sociale, et de la gérante du personnel de CINTAC, Carmen Smith : ces deux-là ont ce système à leur disposition. Cette « section du travail » a à son service une véritable armée de mouchards, grâce à qui les services de renseignements peuvent arrêter, interroger, torturer *et comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, tuer* tous ceux qui expriment leur mécontentement envers *le gouvernement. Il suffit d'un seul* mot contre le gouvernement pour perdre son emploi *Le plus important dans tout cela*, ce qu'il faut dire clairement afin que la justice règne à nouveau dans ce pays, c'est que le gouvernement actuel a dépassé toutes les limites possibles de la légalité ; c'est un gouvernement totalement illégal.

Il existe en ce moment, dans le pays, un escadron *de la mort, sous les ordres* du capitaine Rolando Larenas, officier d'artillerie, que je nomme afin que, plus tard, on puisse l'identifier. Cet homme est en liaison permanente avec les services de renseignements brésiliens, argentins et uruguayens, qui agissent librement et sans discrimination dans ce pays. Cinquante pour cent des automobiles immatriculées en Argentine, qui entrent au Chili *par les différents passages [de la Cordillère]* le font sous prétexte de tourisme, *mais*, en réalité, elles appartiennent aux services de renseignements argentins, qui *travaillent en liaison avec nos services*. Leur tâche consiste à faire la chasse à l'homme *à l'étranger, puis à le conduire ici* ; et c'est ici que tout se termine : on échange des *prisonniers ; tout ceci se fait avec l'autorisation* et l'accord du président de la République, qui *est le chef direct de toute cette affaire, car* le chef de la DINA est responsable directement *devant lui. Le ministre de l'intérieur et* le ministre de la justice n'ont aucun pouvoir sur ces services.

Un autre homme que j'oubliais et qui est très important, c'est Daniel Galleguillos, mari *de Silvia Pinto ; tous les deux sont des* responsables de la C.I.A. dans ce pays : ils *sont dirigés par James John Blaayton*, de l'ambassade américaine, et par la secrétaire chilienne de l'ambassadeur, *Sheila Fornocon*. L'un de ses *collaborateurs* immédiats est un *ancien socialiste comme moi-même, qui* jouit de l'entière confiance du P.S. en ce moment : ce traître s'appelle X... (9). *C'est par sa faute* que sont tombés Exequiel Ponce et tous ceux qui sont tombés *récemment*.

Voilà donc, en gros, ma dénonciation. J'autorise ce vicariat à en faire l'usage qu'il jugera le plus utile, sans aucun souci des conséquences ; je suis prêt à tout pour des raisons de sécurité, car je suis menacé de mort et je sais que, tôt ou tard, je vais mourir, pas *d'un coup de pistolet, car ils ne* sont pas si sots, mais je vais faire une crise *cardiaque*, ou je *vais glisser et tomber* par terre au moment de monter dans un bus, ou *je vais faire une mauvaise chute n'importe où*, car on ne meurt pas que d'un coup de revolver. *Je fais ceci par mesure de sécurité*, je le répète, afin que ce témoignage puisse être *utilisé au bénéfice* de tant de gens qui souffrent, ce dont je suis responsable, pas *directement si l'on* veut, mais responsable tout de même au fond, et je le fais pour mettre en lumière la vérité. Je suis prêt à me présenter devant un tribunal ou à aller partout où il faudra afin de dénoncer et de ratifier toutes ces choses.

« Ils ne sortiront pas vivants... »

TOUT ce que je viens de déclarer, je le dis en pleine possession de mes facultés, car je n'ai jamais été malade de quoi que ce soit, sauf quelques rhumes de cerveau, et sans avoir subi des pressions d'aucune sorte, mais au contraire spontanément, car je crois qu'en ce moment il faut le faire. Je crois que les conditions sont *réunies pour affronter* ce *monstre qu'est la DINA. Je veux aussi témoigner* du fait — je suis prêt à le jurer s'il le faut — qu'une *partie des prisonniers sont en* vie, en mauvaises conditions physiques, et *beaucoup d'entre eux se trouvent au bord de* la folie à cause du traitement très dur qu'ils *ont subi*.

Je pense en particulier à Carlos Lorca, à Ponce, chef du Front intérieur du parti socialiste et secrétaire général au moment de son arrestation. Ils sont à Colonia-Dignidad, au pavillon n° 2. Je pense aussi à Y... (10), des Jeunesses communistes et du comité central, qui a « donné » beaucoup de monde, mais il faut dire à sa décharge qu'il a été affreusement et sauvagement torturé.

Il y a une revue jaune où j'ai marqué de ma *propre* main *des numéros* et des noms, j'ai indiqué ceux qui sont en vie et ceux qui *sont* morts ; les vivants ne sont pas plus de cent cinquante personnes, j'ai dit déjà le chiffre exact : ce sont cent quarante et quelque. *Ces gens-là* figurent avec leurs noms dans les archives officielles, mais dans les archives que la DINA possède rue Vicunia-Mackenna, dans les archives de l'état-major des forces armées, ils figurent sous des faux noms, tous sans exception. Au lieu même de détention, ils sont enregistrés avec leurs deux noms, le vrai et le faux, celui de la « plaque ». Le vicariat devrait oser... s'il le juge opportun, car vous avez ici un témoin qui les a interrogés et qui les a vus, et vous avez également un témoin de leur présence à Colonia-Dignidad ; *ce témoin, je ne vais pas le nommer maintenant*, mais je le *ferai le moment venu, si cela peut servir à* quelque chose. Ces gens-là n'ont, jusqu'à présent, *aucune garantie d'en sortir vivants*, je crois qu'ils ne sortiront pas vivants en réalité, *car du moment que l'on ne sait pas qu'ils* sont détenus c'est parce qu'ils étaient des hommes importants dans la clandestinité et si on les garde en vie pour l'instant, c'est pour les utiliser et pour faire tomber les autres.

Les lieux où il faut s'attaquer au mal, je le répète, sont Colonia-Dignidad, Colina et *Peñalolen. Nulle part ailleurs vous n'allez* trouver des détenus « disparus ». Vous pouvez trouver des détenus occasionnels dans plusieurs endroits, mais les disparus sont dans ces trois lieux. Les femmes sont à San-José-de-Maipo où se trouvent les malades pulmonaires... c'est incroyable, mais c'est un endroit excellent pour cacher des gens. Sans doute, d'autres sont tombés ces derniers jours ou ces derniers mois, mais certains d'entre eux sont en vie, comme c'est le cas pour Contreras Maluje. Vu que la Cour suprême a ordonné la mise en liberté immédiate de ce monsieur, le vicariat devrait dénoncer le lieutenant Fuentes, *du service opérationnel de renseignements* de la FACH (Force aérienne), pour ne pas exécuter l'ordre que ce tribunal a donné *de laisser cet homme en liberté*, parce que ce sont eux qui l'ont. Le seul service qui *cache des gens et qui arrache des prisonniers* à la DINA, c'est le dispositif *d'infiltration de la FACH, qui a détruit presque totalement* le MIR (Movimiento de Izquierda Revolucionaria), avec l'aide *du célèbre commandant* Raul, dont le vrai nom est Raul Romo.

Et voilà, c'est pratiquement tout ce que j'ai à dire et à ratifier, et je suis prêt à le faire d'une manière légale, devant un *notaire ou devant les tribunaux*, pour le bien et pour en finir avec l'injustice dans ce pays et afin qu'un citoyen puisse *sortir dans la rue avec* l'assurance qu'il *marche dans un pays libre et non pas avec la peur et la terreur d'être* surveillé ou attendu par des gens qui se *tiennent à l'affût dans un coin de rue parce* qu'un voisin l'aurait accusé d'être communiste ou socialiste. Je suis à votre disposition quand vous le voudrez et quelles que soient les circonstances, et si plus tard je peux vous rendre service vous pourrez compter sur moi inconditionnellement. Je ne demande rien, je ne veux rien, je ne veux pas que quelqu'un réponde de moi, parce que chacun de nous doit assumer la responsabilité de ce qu'il a fait et faire face aux conséquences le moment venu. S'il y a des pressions contre moi, c'est de la part du gouvernement. Tout cela, je l'ai fait librement et sans *pressions*, et j'ai maintenant la conscience en paix parce que j'ai dit la vérité.

En 1973, au Stade national

LE geste fatidique d'un homme au visage caché par une cagoule fut pour beaucoup *le début d'un pénible itinéraire vers la torture et vers la mort*.

Le sinistre personnage, escorté par des militaires, passait en revue les milliers de « prisonniers de guerre » entassés au Stade national. *Malgré sa taille insignifiante*, ses habits neufs de mauvais goût et sa démarche hésitante, l'homme à la cagoule en imposait à tous par sa présence fantomatique et forçait le silence dans les gradins bleu ciel, un silence qui sentait la peur.

Plutôt que contrôlé par ses gardiens, il semblait protégé par eux. Nous le *regardions avec anxiété, puis nous échangions des regards entre nous*. Certains détournaient la tête pour rendre moins facile leur identification, ou se glissaient vers les *toilettes. N'importe qui parmi nous pouvait se trouver devant l'index de l'homme à la* cagoule : dans la tension portée au paroxysme s'exprimait le drame d'un peuple *prisonnier face à la torture et à la trahison*.

La délation nous donnait le vertige. Qui était ce traître ? ou bien avait-il toujours été notre ennemi ? Quel était son parti, dans quel milieu évoluait-il, comment avait-il fait pour passer inaperçu ? Le personnage approchait, s'arrêtait, puis continuait sa recherche ; parfois, il revenait en arrière pour mieux dévisager quelqu'un. Ses yeux, entourés du rebord noir des trous de la cagoule, croisaient des regards terrorisés, des regards interrogateurs, des regards intrépides. Il marchait lentement et choisissait *lentement sa victime : il suffisait d'un geste de sa main* pour que le malheureux désigné fût emmené à coups de crosse, à coups de pied, sous les injures. Pour un *bon moment encore, les questions flottaient dans le silence. Puis la tension retombait* et l'on continuait à attendre, cependant que l'infortuné signalé par l'homme à la *cagoule, en route vers la torture et vers la mort, ne reviendrait jamais* vers les gradins du stade.

(Extrait de Chacabuco.)

(1) Muñoz Alarcon, comme le montre sa manière de s'exprimer, respectée par la traduction, est un homme assez fruste. Les Allemands dont il parle ici ne sont pas d'ascendance juive, mais bien des anciens nazis. D'autres erreurs ou contradictions peuvent être relevées. Ainsi le délateur dit qu'il fait sa confession *« pour sa propre sécurité », « par mesure de sécurité »*, mais d'autre part il affirme savoir qu'il sera tué et dit : *« Je me tiens pour mort. »* Toutes les notes et les intertitres sont de la rédaction.

(2) Ancienne police secrète dissoute le 12 août 1977 et remplacée par le Centre national de renseignements (C.N.I.).

(3) Gutierrez et Pascal Allende étaient des dirigeants du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR)

(4) Il s'agit du camp de concentration de Cuatro-Alamos.

(5) « *Chapas* » (plaques) : fausses pièces d'identité.

(6) Centre de tortures appelé Villa Grimaldi.

(7) Le siège central de l'ANEF (Agrupacion Nacional de Empleados Fiscales) fut pris d'assaut par la DINA.

(8) Il se peut que l'orthographe de ce nom soit incorrecte.

(9) Le nom figure en toutes lettres dans la confession. Faute d'avoir pu vérifier l'accusation, nous l'éliminons évidemment.

(10) Là encore, le nom est cité. La personne visée aurait été exclue du parti à la suite *des faits rapportés*.

■ Dans un numéro spécial consacré aux élections du Parlement européen, la revue gaulliste **L'APPEL** pose d'emblée la question : « *Voulons-nous être libres* » (Pierre Gélinet). Des personnalités venues des horizons les plus divers sont invitées à y répondre (Pierre Dabezies, Georges Marchais, Maurice Druon, Claude Bourdet, etc.). (Numéro spécial 47, juillet, dix numéros par an, 10 F. - 89, rue de Lille, 75007 Paris.)

■ **POLITIQUE AUJOURD'HUI** fête le dixième anniversaire de mai 1968 dans sa dernière livraison. *A signaler en particulier* un article de Philippe Barret sur la « signification de l'établissement » et une plus longue étude faisant le bilan de « dix ans de luttes ouvrières » sous la *signature* de G. O., militant syndical. (Nos 5-6, 1978, six numéros par an, ce n° : 20 F. - 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris.)

■ Charles Zorgbibe retrace les origines et *les buts de la Commission trilatérale* pour les lecteurs de **DEFENSE NATIONALE**, qui trouveront aussi, dans le dernier numéro de juillet, une étude de Christian Sautter sur « l'économie *française* dans la crise mondiale ». (Trente-quatrième année, juillet 1978, mensuel, 15 F. - 1, place Joffre, 75700 Paris.)

■ La retraite, « drame social », est abondamment commentée un peu partout. ***LE FRANÇAIS DANS LE MONDE*** l'aborde d'un point de vue qui lui est propre, mais peu courant sur le sujet : linguistique et pédagogique. (Juillet, huit numéros par an, 12 F. - Hachette-Larousse, 79, bd Saint-Germain, Paris-6e.)

■ Avec deux études, l'une de Denis Duclos, l'autre de François Asher, **LA PENSEE** traite des rapports entre capitalisme, Etat et emploi du temps dans le travail (l'auteur y trouve un des signes de la tendance au totalitarisme, étant *probablement sous-entendu que ce capitalisme* peut aussi être d'Etat) ; et de la recherche du temps libre : « propositions pour l'analyse des pratiques du loisir ». (N° 199, juin, bimestriel, 22 F. - 114, rue du Fbg-Poissonnière, Paris-10e.)

■ **EDUCATION 2000** pose un diagnostic et propose un traitement pour « la politique malade de la télévision ». Huit médecins sont appelés en consultation. *L'un d'eux, J. Piveteau*, s'intéresse aussi à un autre malade, une autre victime de la même télévision : l'enfant. Ces enfants qui ont des idées politiques, dont nous parle Annick Percheron, et sur lesquels les médias, télévision en tête, ont une influence qui n'est pourtant pas nécessairement mauvaise, dans la mesure où *elle éveille, stimule et nourrit* l'intérêt. (N° 9, trimestriel, 15 F. - « Alternative », 3, rue de l'Abbaye, Paris-6e.)

■ 34-44, cahiers de recherche Sciences des textes et documents de l'université *de Paris-VII, consacre son quatrième* numéro à l'information, laquelle serait le plus souvent une contre-information. Equivoques, illusions ou impostures de la « libre » information par les radios et télévisions (B. Polattini) ; information en U.R.S.S. (Anne Kella) ; journaux (cobaye : France-Soir) ; cinéma, bandes *dessinées, etc.* (Eté 1978, trois numéros par an, 15 F. - Université de Paris-VII, 2, place Jussieu, 75221 Paris Cedex 05.)

■ **FAIRE** ouvre un dossier pour ou contre *les radios libres. Mais « libres »* de quoi et de qui ? Ce n'est évidemment pas à une « libre entreprise » que pense la revue du socialisme autogestionnaire. En outre : un débat sur les femmes socialistes, « courant trois » du P.S. ; et une exploration physico-géologique de la « nouvelle glaciation » du P.C. (Juillet-août, mensuel, 12 F. - 48, rue Sainte-*Anne, Paris-1er*.)

CINÉMA

■ **CAHIERS DU CINEMA** publie un très beau texte de Michelangelo Antonioni à propos de son prochain film : « l'Aquilone » (« le Cerf-volant ») ; dans la même parution, on lira avec intérêt deux études sur les cinéastes *Adolfo G.* Arrieta et Johan Van Der Keuken ; des *entretiens* avec Monte Hellman et Jerzy Skolimowski, ainsi que de pertinentes critiques de films (notamment celle de « Comment ça va », par Alain Bergala). (Nos 290-291, juillet-août, mensuel, 23 F. - 9, passage de la Boule-Blanche, 75012 Paris.)

■ Le « film-catastrophe » américain fait l'objet d'une remarquable analyse sémio-politique dans la dernière livraison de la revue **LES DEUX ECRANS** où l'on pourra lire, d'autre part, un intéressant dossier sur la télévision algérienne. (N° 3, juillet, mensuel, 5 dinars. - 7, boulevard Khémisti, Alger, Algérie.)

■ Le **NOUVEAU CINEMA CANADIEN** publie les fiches filmographiques des courts métrages produits par la section anglaise de l'Office national du film canadien ; *on y trouvera notamment* celles de « Los Canadienses » (les Canadiens dans la guerre civile espagnole), d'Albert Kish, et de « Henry Ford's America » (histoire de l'automobile et de ses effets dans le développement du continent nord-américain), de Donald Brittain. (N° 46, juin, trimestriel, 0,50 *dollar canadien*. - 360, *McGill*, Montréal, Québec, Canada, H2Y 2E9.)

■ Le « film policier » *comme reflet de* sociétés est minutieusement analysé dans **LES CAHIERS DE LA CINEMATHEQUE**. *Des textes (ou des propos) des principaux* écrivains et réalisateurs français de « séries noires » complètent cet important numéro spécial consacré tout particulièrement aux thèmes de la production *nord-américaine*. (N° 25, juillet, trimestriel, 30 F. - Palais des congrès, 66000 Perpignan.)

Commerce international et droits de l'homme

L'ARGENTINE EST ICI

Par CARMEN CASTILLO
et EVELYNE LE GARREC

DEPUIS deux mois, le Mundial, c'est fini. L'Argentine, qui pendant des semaines était plus proche de nous que le quartier voisin, a repris sa place à 10 000 kilomètres par-delà l'océan. Et les vacances d'été augmentent encore cette distance. Que reste-t-il des affiches, manifestations, dénonciations des tortures et de l'impérialisme français, de toute cette agitation entretenue autour de la campagne pour le boycottage ? Cette campagne n'était-elle qu'un moyen de combler l'impuissance à agir ici et maintenant ? L'Argentine n'aurait-elle donc existé qu'en fonction de l'événement qui s'est appelé Coupe mondiale ? Mais l'Argentine continue d'exister, avec sa dictature, ses tortures, ses disparitions, avec ces gens qui vivent là-bas, à dix millions entassés dans des buildings et les « villas miserias » de Buenos-Aires et de Cordoba ou dispersés dans la Pampa. Mieux, l'Argentine était en France bien avant le coup d'envoi de la Coupe et, la compétition terminée, elle y est toujours. Seulement, étroitement mêlée qu'elle est à notre vie quotidienne, nous ne savions pas la voir. L'an dernier, nous n'avions pas su voir ces pyramides de pommes rouges, dites « Red delicious », et de poires vertes « Packam » qui, de fin mars à fin juillet, envahissent les marchés français. Elles sont là, surmontées de l'ardoise qui, à côté du prix et de la catégorie, porte le nom du pays d'origine : Argentine. Il suffit de sortir 7,80 F pour en emporter un kilo. Quel lien peut donc exister entre nous, ici, consommateurs virtuels de ces fruits, et ceux qui, là-bas, soumis à une répression dont nul maintenant n'ignore rien, les produisent ? Par le réseau complexe des échanges internationaux, ce lien n'est-il pas un lien de complicité ?

Si, sur nos marchés, l'Argentine des fruits est ostensiblement présente, celle de la viande, en revanche, est discrète. Car la loi n'oblige pas les bouchers français à indiquer la provenance de leurs produits. Seuls les consommateurs privilégiés peuvent savoir qu'ils mangent un steack d'origine argentine, car les bouchers qui vendent une viande d'exceptionnelle qualité, donc chère, se font une gloire d'en afficher la provenance. Nous avons consommé beaucoup de bœuf de la Pampa en 1972-1973, beaucoup moins en 1978. Et, tout comme les pommes et les poires, cette viande qui nous vient d'Argentine a une histoire qui nous conberne.

La viande, un marché tributaire de l'étranger

C'EST en 1555 qu'un taureau et sept vaches sont introduits sur le territoire argentin par des aventuriers espagnols attirés par l'appât, qui devait se révéler illusoire, des mines d'argent. Ce modeste troupeau va croître et se multiplier sur des pâturages naturels de centaines de milliers d'hectares, jusqu'à former, au dernier recensement de 1977, une population de cinquante-neuf millions de bovins, soit plus du double de la population humaine (vingt-cinq millions). Pendant des siècles, les vaches sauvages gambadent en toute liberté dans la Pampa où les Indiens n'ont pas encore été exterminés. Elles n'ont à craindre que les chasseurs qui les recherchent pour leur cuir et laissent pourrir leur chair sur place. Celle-ci ne devient utilisable qu'avec la création de « *saladeros* », saloirs qui permettent de la conserver, mais on lui accorde encore si peu de valeur qu'elle est expédiée au Brésil et à Cuba pour l'alimentation des esclaves...

Peu à peu, au cours d'une campagne qui dure de 1820 à 1870, la Pampa est conquise sur les Indiens par des expéditions militaires dont les chefs, ancêtres des « *estancieros* », grands propriétaires actuels, s'approprient des territoires immenses qu'ils délimitent à l'aide de clôtures. Ces domaines peuvent atteindre jusqu'à 300 000 hectares — comme celui de M. Martinez de Hoz, ministre de l'économie — et les clôtures, faites de sept fils de fer barbelés, courent sur des milliers de kilomètres à travers toute la Pampa. Les « sept fils » sont devenus un symbole qui revient dans de nombreuses chansons argentines sur le thème de la prison et de la liberté.

A défaut de mines d'argent, les conquistadores se trouvent à la tête d'une mine de viande qui s'exploite toute seule. Il suffit de quatre ou cinq hommes, les « *puesteros* », pour surveiller le troupeau de tout un domaine qu'ils parcourent à cheval. Très isolés, ils vivent avec leur famille dans de petites maisons et sont eux-mêmes surveillés par un « *capitan* », contremaître qui habite près de la maison du maître, le « *casco* », de style européen, meublé français, où l'*estanciero*, qui aura parfois son avion et sa piste d'atterrissage privés, ne vient qu'épisodiquement et vit à Buenos-Aires.

Mais l'exploitation de cette mine vivante ne devient possible qu'en 1890 avec la découverte par Charles Tellier, un Français, des techniques de congélation. L'installation des « frigorificos » dans les abattoirs permet de conserver la viande et de l'exporter. Au début, les « frigorificos » sont aux mains des Anglais, ensuite des Américains, qui adaptent en Argentine les procédés des abattoirs de Chicago et contrôlent l'exportation. La mainmise étrangère sur les abattoirs se poursuit jusqu'en 1960 environ, puis les Argentins commencent à les reprendre. Après une tentative de nationalisation par Peron, ils sont vendus par le gouvernement actuel à des sociétés privées (1). Mais le marché de la viande continue à être subordonné aux puissances étrangères qui conservent des intérêts dans certains « frigorificos » et dont les importateurs fixent les cours, en complicité avec les grands *estancieros* qui ont des actions dans les abattoirs et reçoivent un pourcentage des bénéfices réalisés par les importateurs étrangers sur la viande qu'ils achètent à bas prix et revendent le double ou le triple dans leur pays.

Ce commerce se fait au détriment des petits producteurs de la Pampa, descendants des immigrés italiens qui, de métayers misérables qu'ils étaient, sont devenus propriétaires d'exploitations d'une centaine d'hectares, et des « *criadores* » qui se trouvent au début de la chaîne de production. Ce sont eux qui élèvent les veaux de leur naissance, au printemps, jusqu'à l'âge de six ou sept mois. A ce moment-là c'est l'hiver et leurs pâturages ne peuvent plus nourrir les bêtes qu'ils doivent vendre à un « *invernador* », propriétaire de terres plus riches dans la Pampa humide, qui finira l'élevage et traitera, au marché de gros de Liniers, avec les abattoirs frigorifiques. L' « *invernador* » achète à bas prix au « *criador* » qui n'a aucun moyen d'intervenir sur la fixation des cours.

Mais le marché de la viande a subi un rude coup avec la fermeture des frontières de la Communauté économique européenne, après le grand boom de 1972-1973. L'Europe, cette année-là, a connu une telle flambée des prix qu'elle a demandé l'application de la « *clause de pénurie* » qui ouvrait librement ses frontières à la viande d'importation. En quelques mois, 800 000 tonnes de viande, dont une grande partie en provenance d'Argentine, s'étaient déversées sur le marché européen. Deux ans plus tard, la C.E.E. fermait ses frontières, sa propre production suffisant pratiquement à sa consommation. Elle ne conservait qu'un contingent annuel d'importation limité, le reste étant soumis à un prélèvement renforcé (114 % du prix d'orientation) qui en rendait le prix exorbitant pour d'éventuels importateurs.

Le marché européen présente actuellement si peu d'intérêt pour les Argentins que la Junta de Carnes a fermé cette année son bureau de Bruxelles. En effet, en 1977, le contingent autorisé n'a pas dépassé 88 000 tonnes pour l'ensemble de la C.E.E., dont 7 238 tonnes pour la France. Ce qui est dérisoire par rapport à une production annuelle de 1 500 000 tonnes. C'est le gouvernement français qui décide de la distribution du contingent aux importateurs. En fonction de quels critères ? Une chose est sûre : si minime qu'elle soit, cette attribution constitue une prime car le prix d'achat de la viande contingentée est bas, 15 F en 1977 pour un kilo de viande désossée et coupée uniquement dans les quartiers arrière du bœuf qui donnent les meilleurs morceaux. Inutile de préciser que ce prix ne se retrouve pas au niveau des consommateurs.

Restent les abats, qui ne sont pas contingentés. Si vous achetez du foie de veau ou de génisse, il y a de grandes chances pour qu'il soit argentin. En 1977, la France a importé 13 564 tonnes de foie congelé d'Argentine, pour la simple raison qu'elle ne peut, en ce domaine, subvenir à ses propres besoins. Car une grande partie du bétail français est atteint par la douve, un parasite qui se loge dans le foie et le rend impropre à la consommation.

L'Argentine réorganise actuellement sa production bovine en fonction des importations. D'une part, en augmentant la culture des céréales au détriment des pâturages et en diminuant son cheptel (depuis 1975, il y a eu une décapitalisation de deux millions de têtes par an). D'autre part, en modulant la consommation intérieure qui, d'ailleurs, a toujours varié en fonction de la demande extérieure. Avec une moyenne de 80 kilos par personne et par an, les Argentins sont parmi les plus gros consommateurs de viande du monde. Et, même en cette période d'inflation et de baisse du pouvoir d'achat, la viande reste dans le pays un produit relativement bon marché. Mais, en 1972-1973, le rationnement, la « *vada* », avait été décrété. Les boucheries étaient fermées trois jours par semaine et les restaurants servaient des abats et des bas morceaux.

Enfin, l'Argentine prospecte et ouvre de nouveaux marchés mondiaux, au Proche-Orient, en Afrique de l'Ouest et dans les pays de l'Est. Profitant de la baisse provoquée par la fermeture des frontières européennes, l'U.R.S.S. a importé en 1977 32 500 tonnes de viande argentine. Les marchés du Proche-Orient et d'Afrique se heurtent à certaines difficultés telles que l'absence en Argentine d'une société de commerce international qui se chargerait directement de la vente dans ces pays, et le manque de transports maritimes. Une solution au problème des transports est en vue avec la création d'une ligne Cunard qui assurera un transport régulier vers le Proche-Orient avec un cargo frigorifique de 3 000 tonnes, et d'une chaîne d'entrepôts frigorifiques dans les ports d'Afrique par la société de commerce international Dreyfus. Quant aux ventes, elles sont actuellement assurées par des intermédiaires européens. Ainsi, le marché de la viande argentine, par le biais du transport, de la réfrigération, des lettres de crédits et des importateurs européens qui ont conservé des bureaux à Buenos-Aires, restera tributaire des monopoles internationaux, où M. Martinez de Hoz, actionnaire de banques étrangères et de sociétés multinationales, a des intérêts nombreux.

Les fruits de la colère

SI le marché de la viande connaît des difficultés, celui des fruits est en pleine expansion. La production annuelle des pommes est passée de 431 000 tonnes en 1960 à 820 000 tonnes en 1977, et celle des poires de 112 000 à 160 000 tonnes (2). Mais c'est une expansion forcément limitée par la dimension du territoire de production, une bande de 120 kilomètres de long sur 3 à 8 kilomètres de large, dans les provinces du Rio Negro et de Neuquen, aux confins de la Patagonie. Une terre extrêmement riche où s'installèrent des immigrants italiens, sur des lopins qui ne dépassaient pas 5 à 20 hectares et qu'ils enrichirent encore en créant tout un réseau de canaux d'irrigation. Contrairement à la Pampa, où l'exploitation est extensive et où, en certains endroits, on ne rencontre pas plus d'une vache tous les 2 hectares, la culture des fruits est intensive et très soignée. Les pommiers, à Alto Valle, et les poiriers, à Isla de Choele Choel, poussent en espaliers bas, leurs branches s'étalant si loin en largeur qu'elles doivent être soutenues par des tuteurs.

Les propriétaires des vergers sont des agriculteurs moyens qui ont conservé la vieille ferme du grand-père italien mais qui, la plupart du temps, vivent à la ville voisine. Ici, on ne connaît pas l'isolement de la Pampa. Comme la culture, la population est très concentrée ; villes et villages sont nombreux. Le propriétaire, qui ne possède pas la fortune des grands *estancieras*, mène néanmoins une vie aisée, plus urbaine que rurale, et ses fils poursuivent des études universitaires en vue d'une profession libérale. Les profits des récoltes ne restent pas dans la région où l'exiguïté de la terre limite les investissements, mais sont placés à Buenos-Aires dans l'immobilier.

La culture des pommes et des poires demande beaucoup de soin et une main-d'œuvre qualifiée, peu nombreuse, sauf au moment des récoltes, en mars, où sont engagés des ouvriers agricoles saisonniers, les « *peones golondrinas* » (en français : hirondelles), ainsi nommés parce qu'ils parcourent l'Argentine du nord au sud, souvent avec leur famille, assurant pour un salaire misérable la récolte du tabac, du blé, des fruits, selon les saisons et les régions. Des Chiliens traversent également chaque année la frontière toute proche pour participer à la cueillette, au tri et à l'emballage des fruits, qui sont, à 90 %, destinés à l'exportation. La récolte est d'ailleurs vendue aux importateurs et la production réglée selon la demande.

Les produits de première qualité sont exportés au Brésil, au Venezuela et aux Etats-Unis, les meilleurs clients, ceux qui paient le plus cher. La France reçoit le second choix, qui lui revient encore très cher, car au prix d'achat s'ajoute le prix élevé du transport. En 1977, les importateurs français ont payé 3,60 F un kilo de pommes vendu sur les marchés 7,80 F environ. Malgré cela, l'importation de fruits argentins est en constante augmentation. Elle est passée de 917 tonnes en 1969-1970 à 5 790 tonnes en 1976-1977 (on prévoyait 6 000 tonnes cette année) pour les pommes, et de 243 tonnes en 1969-1970 à 4 240 tonnes en 1976-1977 pour les poires. Car la récolte argentine survient au moment du creux de la production française, entre avril et juillet, et la France ne produit plus les pommes rouges qu'on trouve au Rio Negro, et de moins en moins de poires. Certaines espèces ont été sacrifiées au bénéfice de la golden dont on s'aperçoit maintenant qu'elle a de moins en moins de succès auprès des consommateurs, qui lui préfèrent la « Red delicious » ou la « Granny Smith », cette pomme verte importée du Chili et d'Afrique du Sud.

Ces importations d'outre-mer sont peu importantes par rapport à la quantité de pommes commercialisées en France (18 000 tonnes sur 317 000 tonnes). Mais elles sont acheminées à grands frais par des bateaux qui, après une traversée de trois semaines, débarquent les fruits au Havre, à Marseille ou à Rotterdam, d'où ils partent en camion pour Rungis. Elles répondraient à une exigence des consommateurs européens de trouver sur les marchés tous les fruits et tous les légumes en toutes saisons, de telle sorte qu'il devient naturel de manger à Noël des fraises insipides d'Israël ou de Californie, à n'importe quel prix.

Mais s'agit-il bien d'une exigence ou d'un besoin créé pour servir les intérêts du commerce avec des pays où sont systématiquement bafoués les plus élémentaires des droits de l'homme ? Ces pommes vertes et craquantes sous la dent, ces pommes rouges que les femmes des « *peones golondrinas* » enduisent de cire pour les rendre brillantes et emballent une à une dans des papiers de soie dans l'un des deux cent cinquante six établissements spécialisés, c'est d'Argentine qu'elles viennent, et du Chili et d'Afrique du Sud. Comment oublier ce qu'évoque le simple nom de ces pays ?

Dans le dernier film de Godard, *Comment ça va ?*, un personnage de journaliste dit : « *Si le Portugal nous regardait en quoi que ce soit, ce « nous », il fallait dire où il était* ». Nous ne pouvons agir sur l'événement, sur la réalité, que si nous sommes dans cet événement, dans cette réalité. Sinon, « *nous* » demeurons des témoins extérieurs et impuissants. Si l'Argentine, le Chili, l'Afrique du sud « *nous* » regardent en quoi que ce soit, les choses ne se passent pas seulement, comme il serait confortable de le croire, à un niveau abstrait, de gouvernement à gouvernement unis dans une complicité diabolique, mais au niveau le plus concret, à notre niveau à « nous », acheteurs et consommateurs de pommes et de poires.

(1) Durant les années 60 et au début des années 70, les intérêts anglais et américains se sont retirés de l'industrie argentine de la viande, et la Junta Nacional de Carnes a été obligée d'intervenir pour cinq « frigorificos ». Sous l'ère péroniste, il avait été question de les nationaliser et de les fusionner en une grande entreprise d'Etat. Mais le nouveau gouvernement a décidé de les revendre à des intérêts privés argentins. Le dernier en date, et le plus gros, est *Swift de la Plata*, qui a été racheté pour 35 millions de dollars par Carnes Argentinas : 70 % Huancayo, qui gère déjà trois « frigos » (Rio Platense, Penta et Haciendas Argentinas) et 30 % Estancias Leuguen, qui gère le « frigo » Husca Ruca. Cela va constituer le plus grand groupe argentin. Swift était déjà le plus gros exportateur : 10 à 15 % des exportations et 40 % du corned beef et autres produits transformés exportés aux Etats-Unis.

(2) En 1977, la France a importé d'Argentine 5 750 tonnes de pommes et 4 250 tonnes de poires, pour respectivement 20,5 et 14,5 millions de francs.

Une politique libérale orthodoxe

LE ministre de l'économie, M. Martinez de Hoz, a pratiqué, depuis mars 1976, une politique économique libérale : tous les contrôles de prix ont été supprimés, les sociétés du secteur public ou mixte ont été privatisées, les opérations de change libérées.

Le taux d'inflation a baissé de 300 % en 1975 à 100-150 % en 1977, au prix d'un contrôle très strict des salaires. Le pouvoir d'achat des classes populaires a baissé de 30 à 40 %, ce qui a provoqué les premières grèves, en novembre 1977, contre la junte militaire.

La balance commerciale s'est rétablie dès 1976 :

- — 985 millions de dollars en 1975 ;
- + 883 millions de dollars en 1976 ;
- + 1,3 milliard de dollars en 1977 (grâce à une récolte record de céréales).

On peut signaler quatre instruments de cette politique :

— Taux d'intérêt légèrement supérieur au taux d'inflation : encouragement de l'épargne et recyclage des capitaux dans l'économie argentine ;

— Réduction des taxes à l'importation, ce qui va obliger l'industrie argentine à être compétitive : l'agriculture pourra acheter ses machines, engrais, etc., à des prix proches des cours mondiaux ;

— Suppression des taxes à l'exportation qui pénalisaient les producteurs agricoles ;

— Taux d'échange réalistes, et sensiblement les mêmes pour les exportations agricoles et non agricoles et pour les importations.

Cette politique vise à reconquérir la confiance des producteurs de l'agriculture, secteur fondamental de l'économie argentine.

Ligues et mouvements agraires

LES ligues et mouvements agraires argentins sont des organisations syndicales qui regroupent les petits et moyens producteurs agricoles. Ils ont été créés en septembre 1970 dans la province du Chaco, au nord-est du pays, par des membres du Mouvement rural d'action catholique, puis se sont étendus vers l'est et le centre : provinces de Formosa, de Misiones et de Santa-Fe en 1971, Puis Corrientes et Entre-Rios en 1972, Cordoba et Buenos-Aires en 1973, Santiago-del-Estero en 1974. Les ligues rassemblent alors environ 40 % des agriculteurs.

Jusqu'à la création des ligues, les petits et moyens cultivateurs étaient impuissants devant le pouvoir des grands propriétaires comme des intermédiaires et des monopoles qui assurent la commercialisation des produits agricoles. Isolés et divisés, ils représentaient 94,5 % des exploitants, mais ne disposaient que de 25,43 % des terres.

L'objectif des ligues était essentiellement revendicatif : salaires plus justes, conditions de travail supportables, augmentation des prix, paiements rapides. Mais l'important est que l'organisation de chaque ligue impliquait d'abord le regroupement puis la formation syndicale et coopérative de ses membres : prise de conscience de leurs droits et de la nécessité de lutter pour les conquérir. Les ligues ont introduit des formes d'action jusqu'alors inconnues dans la campagne argentine : grève de livraison des produits (quinze jours pour le thé, quarante jours pour le tabac), occupations temporaires des routes, défilés de paysans avec leurs tracteurs. Cette action s'est parfois étendue en des mouvements de solidarité, par exemple une grève de la faim organisée pour appuyer la lutte des paysans du tabac.

Par l'effet de surprise qu'elles ont créé et par leur ampleur, ces actions ont permis d'obtenir certains résultats : augmentation du prix du thé, loi sur l'aviculture, loi sur la production laitière, etc. Généralement soutenues par l'Eglise et par les coopératives agraires, les ligues se sont évidemment heurtées à l'hostilité des grands propriétaires et, sous leur influence, du gouvernement. La répression s'abat sur elles à partir de 1972, d'abord à l'occasion de luttes précises (au moment de la grève du thé, par exemple, deux cents arrestations), puis sous la forme d'une persécution systématique : à partir de 1974, assassinats de membres des ligues par la police et par l'A.A.A. (Alliance argentine anticommuniste).

Depuis le coup d'Etat (24 mars 1976), toute activité syndicale est interdite et les ligues sont dissoutes, tandis que ne cesse d'augmenter le nombre des détenus ou des disparus parmi leurs membres.

(Source : *Ligues agraires et mouvements agraires en Argentine*, brochure publiée par la commission des Ligues agraires en exil : adresse : M. Guilbard, 40, rue Bourgelat, 94700 Maisons-Alfort.)

Le commerce avec la France

AU cours des trois dernières années, les exportations de la France vers l'Argentine ont beaucoup moins progressé que les importations françaises en provenance de l'Argentine (en millions de francs) :

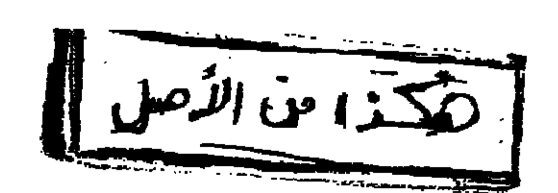
	1975	1976	1977
— Exportations	606	695	846
— Importations	459	809	1 347

La France exporte, notamment, des biens d'équipement, de transformation, des produits sidérurgiques et chimiques intermédiaires, ainsi que des pièces détachées (Peugeot, Renault, Citroën), des parfums, des huiles, des produits pharmaceutiques, du matériel d'optique et de précision, sans parler, bien entendu, des équipements militaires. Elle importe d'Argentine des viandes, de la laine, des cuirs et peaux, des céréales et des fruits, des poissons et crustacés, des résidus et déchets alimentaires ainsi que des aliments pour bétail.

Les exportations de viandes

(volume en tonnes-poids)

	1974	1975	1976	1977 (3 premiers trim.)
— Bovins	161 195	138 659	313 956	258 631
— Ovins congelés	18 181	21 119	26 233	21 391
— Porcs congelés	1 624	3 190	15 070	4 509
— Chevaux	28 840	28 543	37 960	27 393
— Abats divers congelés	32 764	35 391	58 173	44 162
— Extraits de viande	2 057	569	2 023	1 247
TOTAUX	244 661	227 471	453 415	357 333



COMMENT SE DISCRÉDITE UN RÉGIME

Coups bas en série contre la démocratie italienne

Par FERDINANDO SCIANNA

PENDANT toute une année, le thème dominant de la vie politique italienne a été celui de la « défense de l'Etat », de la « défense de la démocratie ».

Tous les partis, tous les journaux, la radio et la *télévision — mises à part quelques* très marginales exceptions, — ont appelé les citoyens à s'armer pour la guerre sainte *contre* le *terrorisme* et pour la défense de la République. L'Italie apparaissait comme un pays *en pleine* mobilisation. Les meetings de masse convoqués par les syndicats et par le parti communiste, manifestations unitaires où se mêlaient les drapeaux rouges et les bannières blanches de la démocratie chrétienne, montraient un peuple entier prêt à défendre à tout prix un régime de liberté et de démocratie contre l'invasion barbare de la violence. Quant à ceux qui osaient exprimer des doutes sur *la vérité* de ces images idylliques et guerrières, sur la possibilité de défendre « cet Etat », sur les risques que, précisément, la liberté et la démocratie pouvaient courir dans des croisades aveugles, ils étaient aussitôt lynchés politiquement et moralement. *« Lâche », « défaitiste », « complice des assassins »,* « corrupteur des consciences », « traître »..., la *terminologie fasciste, jamais* oubliée, trouvait un nouvel éclat.

Mais le beau tableau peint dans la presse a été inopinément terni le 12 juin dernier par les résultats des référendums sur les lois spéciales relatives à l'ordre public et sur le financement des partis politiques. Près d'un quart des Italiens se sont en effet déclarés hostiles aux croisades liberticides pour la défense de la liberté; et presque la moitié d'entre eux ont manifesté leur mépris pour les partis en votant contre leur financement à l'aide des fonds publics. La pitoyable comédie de l'élection présidentielle n'a fait qu'aggraver la distance entre le pays et sa classe dirigeante.

Mais la servilité des moyens d'information a également révélé que la dégradation du climat de liberté intellectuelle, d'analyse et de critique est déjà très avancée en Italie. Giampaolo Pansa, l'un des plus brillants journalistes politiques italiens (il collabore aujourd'hui à Repubblica, après avoir quitté le Corriere della Sera), a consacré un livre à la situation de la presse italienne de 1971 à 1977 (1). Années cruciales au cours desquelles, selon l'auteur, les journalistes italiens ont cultivé l'illusion de pouvoir faire leur métier dans un climat de liberté et d'indépendance, au moins pour ceux d'entre eux qui le voulaient.

Titre du livre : Comprati e venduti — Achetés et vendus. Achetés et vendus, les journaux. Achetés et vendus, les journalistes. En même temps que les machines et le mobilier. L'auteur évoque une série d'épisodes honteux où l'on voit surgir en plein jour les intérêts du pouvoir qui se dissimulent derrière ces « instruments d'information » et avec quelle violence on a procédé à *la normalisation dès que les journalistes* ont cherché à défendre l'indépendance qu'ils avaient conquise.

Rendant compte de ce livre, le journaliste Virrorio Gorresio a écrit que si les faits rapportés par Pansa sont véridiques (et il serait *difficile de les nier*), on peut se demander quelle est la différence qui existe entre ce *« régime de liberté » et celui de la période* fasciste. Est-ce donc là le régime qu'il faut *défendre « à tout prix »* ?

Les choses ne vont pas mieux à la radio et à la télévision. Dans cette entreprise d'Etat, les communistes, après avoir pénétré dans l'« aire du pouvoir », ont participé à la répartition des postes. Le « lotissement » a été rebaptisé « participation démocratique ». Pour comprendre l'énorme progrès qui en résulte sur le plan des libertés, il suffit de lire le communiqué de la *commission* parlementaire de surveillance concernant les émissions relatives aux *élections de juin 1976. La R.A.I.* y était invitée « à ne pas transmettre d'interviews, *de débats électoraux, de sondages d'opinion* concernant les activités des partis, ni de prises de vues directes ou enregistrées de réunions électorales ». L'information devait passer exclusivement par le canal de l'émission Tribune Electorale, pour laquelle les partis admis à participer devaient « prendre l'initiative de transmettre directement à la R.A.I. les manifestations et les communiqués dont il convenait de parler, en fournissant les éléments sur la base desquels devaient être rédigés les comptes rendus ».

Ce n'est là que l'une des nombreuses et édifiantes anecdotes rapportées par Massimo Pini, un socialiste qui a été pendant vingt mois membre délégué de son parti au conseil d'administration de la R.A.I. et qui a tiré de cette expérience un livre intitulé Mémoires d'un lotisseur (2), où cette fameuse « participation démocratique », qui était censée élargir la sphère des libertés en Italie, apparaît comme un concept vide de sens.

Comment s'étonner de l'abîme qui se creuse entre le pays et ses « instruments d'information » ?

QU'EST-CE qu'un Etat démocratique, dans ses attributions essentielles, sinon une structure qui impose le respect de la loi à tous les citoyens par *l'intermédiaire de la magistrature* et de la police, qui assure l'égalité devant l'impôt et *défend la souveraineté* et l'indépendance nationales ?

Dans son livre l'Orchestre *noir* (3), qui suit avec beaucoup de rigueur et une grande richesse *de documents les pistes noires fascistes qui ont* ensanglanté l'Europe au cours des dernières années, Frédéric Laurent consacre de longs chapitres à l'Italie. Il y raconte la « stratégie de la tension »; les nombreux plans de coups d'Etat, dont l'un aboutit à l'occupation du *ministère de l'Intérieur* pendant quelques heures; les massacres dans lesquels fut prouvée *la complicité de personnalités politiques* et militaires qui avaient précisément pour mission de *défendre* la démocratie. Sans parler de l'indépendance et de la souveraineté, bafouées par les 65 millions de dollars que le gouvernement américain donna à des partis et à des hommes qui complotaient contre la démocratie au lieu de la défendre.

On a accusé l'anarchiste Valpreda et les extrémistes de gauche d'être les auteurs du massacre de la Piazza Fontana qui fit seize *morts à Milan le 12 décembre 1969. En réalité,* les coupables étaient des fascistes qui bénéficièrent *de très lourdes complicités* de la *part* des services secrets italiens. On fit disparaître *toutes les preuves qui menaient* à *la* bonne piste et un nombre impressionnant de témoins sont morts « par accident ». « Un super SID à mes ordres ? Bien sûr ! », ose dire le général Miceli, ancien chef des services secrets italiens, accusé par la suite de complicité dans une tentative de coup d'Etat et qui est aujourd'hui député fasciste, « mais je ne l'ai pas organisé pour faire un coup d'Etat; ce sont les Américains et l'OTAN qui me l'avaient demandé. »

Est-ce donc là l'Etat démocratique qu'il faut défendre ?

Un Etat qui a donné naissance à une classe dirigeante parasitaire, La nuovissima classe, comme la définit Alessandra Nannei (4) dans une étude impressionnante sur la nouvelle bourgeoisie d'Etat qui, pour ne comprendre que *1,5* pour mille de la population, n'en draine pas moins 2 % de tous les revenus du travail du pays *et qui, par sa corruption* et son incapacité, bloque toute possibilité de renouvellement.

La ruine du prestige de l'Etat en Italie n'a *été du reste que trop abondamment illustrée* par le cas de l'ancien président de la République *Giovanni Leone. A l'origine de sa démission,* on trouve ce livre amer et passionné d'une *journaliste qui, malgré tout, continue à croire* à la démocratie et aux valeurs morales : Giovanni Leone, la carriera di un presidente *(5)*, lecture des plus humiliantes pour un honnête Italien. Giovanni Leone incarnait cet Etat qu'on invite à défendre : l'Etat de la corruption, de la médiocrité, de l'intrigue et de la combine ?

Assurément, l'Italie, ce n'est pas seulement cela. Un numéro *spécial* de la revue Silex (6), consacré à l'Italie, en donne une image beaucoup plus riche et plus respectable. Un pays bouillonnant de ferments sociaux et culturels, comme *le* montrent des *textes* de Roberto Leydi sur la musique populaire, de Michel David sur *l'avant-garde psychiatrique*, de *Paul Crinel* sur le cinéma, ou encore les splendides interviews *de* Diego Novelli et Mario Valenzi, maires communistes de Turin et de Naples. Un pays agité et contradictoire, marqué de plaies historiques très graves qui menacent à tout instant le corps fragile de la *démocratie*.

Philippe Renard, dans une remarquable introduction pleine d'amour et de sévérité pour l'Italie, distingue avec lucidité quelques traits fondamentaux : « En période d'expansion européenne et mondiale, le génie individuel supplée à tout, et tant pis pour les laissés-pour-compte ! En période de crise, tout est remis en question et le navire donne de la bande. C'est alors qu'éclatent des *scandales qui* devraient discréditer la classe politique au pouvoir; or c'est le contraire qui se produit. (...) Rien ne change. C'est le revers de la médaille : l'enfer italien. »

Et encore : « En *Italie*, l'Etat est un *manque*, un trou, il n'existe pas, ou comme repoussoir, comme image grinçante *de son* contraire. (...) Qui, en Italie, n'a trompé ou ne trompe pas le fisc, à part quelques grandes figures morales ? C'est d'ailleurs de la capacité du P.C.I. à échapper à ce destin de corruption que dépend en partie l'avenir du pays. »

LE numéro de Silex a pour titre « L'Italie des rendez-vous manqués ». Or, le *danger*, la crainte, le soupçon fondé, c'est que le P.C.I. n'échappe pas à ce destin, et même, au contraire, que ce destin est la condition même d'un accès au pouvoir qui, en détruisant la dialectique politique et idéologique du pays, peut se transformer en une aventure nationale extrêmement dangereuse.

Les Italiens, les Italiens les meilleurs, ont cru, ces dernières années, qu'ils avaient rendez-vous avec le changement. Le P.C.I. et les partis de gauche devaient leur servir d'instruments pour ne pas le manquer. Mais le changement est en train de se transformer en compromission, et peut-être laisse-t-on ainsi passer une chance, à ce stade de *l'histoire*, *de* sauver véritablement la démocratie.

(1) Giampaolo Pansa, *Comprati e vendutti, i giornali e il potere negli anni 70*, Bompiani, Milan.
(2) Massimo Pini, *Memorie di un lottizzatore, venti anni al vertice della R.A.I. T.V.*, Feltrinelli, Milan.
(3) Frédéric Laurent, *L'Orchestre noir*, Stock, Paris, 1978, 434 pages, 60 F.
(4) Alessandra Nannei, *La nuovissima classe*, Sugar Co, Milan.
(5) Camilla Cederna, *Giovanni Leone, la carriera di un presidente*, Feltrinelli, Milan.
(6) SILEX, nos 5-6 : « *L'Italie des rendez-vous manqués* », Grenoble, diffusion Argon.

LA MAURITANIE, LA GUERRE ET LES MINES

(Suite de la première page.)

Afin de contrecarrer ces tendances, le président Ould Daddah avait récemment *nommé son frère*, M. *Ahmed Ould* Daddah, au poste-clef de ministre des finances, et *mis à pied une vingtaine de* hauts fonctionnaires. Ces deux mesures avaient été mal acceptées par la classe dirigeante et, de surcroît, elles avaient fortement contribué à renforcer l'atmosphère de malaise et de lassitude qui pesait sur la capitale ces dernières semaines. *Aussi, le penchant de l'ex-*président à s'appuyer toujours davantage sur son clan familial, y compris sur sa femme, d'origine française, allait à l'encontre des mœurs politiques du pays, fondées plutôt sur un équilibre bien dosé et sur la concertation.

Le pouvoir était tellement usé et discrédité, et les fonds de l'Etat tellement *dilapidés, que le régime* au *pouvoir* depuis bientôt dix-huit ans s'est brisé avec *une* apparente *facilité. Les nouveaux* maîtres militaires de Nouakchott, regroupés au sein du Comité national de redressement mauritanien (C.N.R.M.), *n'ont* nullement ignoré les fondements de la vie politique dans la composition du nouveau gouvernement. *Il* est même remarquable qu'ils *aient pu réaliser* l'unité des races et des tribus dans les jours suivant le coup d'Etat. Or, aujourd'hui, une nouvelle menace plane sur l'unité nationale : le président Senghor ne vient-il pas de réveiller le vieux démon du démembrement de la Mauritanie en *déclarant qu'un changement de pouvoir* à Nouakchott pourrait l'amener à demander l'autodétermination *des populations* noires habitant la rive mauritanienne du fleuve Sénégal ? (2). Face à ce problème et à celui de l'expansionnisme marocain, le C.N.R.M. représente un savant dosage entre *représentants* des populations négro-africaines et des populations *maures. En ce qui concerne ces dernières*, toutes les régions du pays, grand deux *fois comme la France*, ont *leurs* hommes dans la nouvelle équipe. Fait également prometteur pour l'avenir, le groupe dirigeant comprend des personnalités ayant des attaches avec les tribus sahraouies. Le nouvel homme fort du régime, le lieutenant-colonel Mustapha Ould Salek, détient sans doute les atouts nécessaires pour dégager la Mauritanie *du « guépier saharien », dans le* contexte, *bien* entendu, d'un règlement plus large.

Des caisses vides...

LE *cessez-le-feu unilatéral en territoire* mauritanien, proclamé par le Front Polisario, visait plusieurs *objectifs : répondre* à l'attente d'une population lasse de la guerre, renforcer *la position* des « colombes » au sein du C.N.R.M., donner des gages de bonne volonté, et surtout permettre au nouveau gouvernement d'entreprendre des démarches auprès de *ses alliés* et de ses protecteurs. Avec une économie à bout de souffle, la paix *est la condition sine qua non* d'un éventuel plan de reconstruction nationale. A *cet égard, la situation est si dégradée* sur le plan financier que, en dépit d'une infusion constante de *pétro-dollars (venant* principalement de l'Arabie Saoudite, du *Koweït et des Emirats arabes unis), le* gouvernement s'est vu obligé d'emprunter aux banques locales pour *payer* ses fonctionnaires au mois de juin...

Première source de devises du pays, *représentant* en valeur entre 80 et 90 % des exportations, et entrant pour environ *40 % dans la formation* du produit intérieur brut (P.I.B.), le minerai de fer a *durement subi les contrecoups* de la guerre et du marasme de l'industrie *sidérurgique européenne. Avant le conflit,* en 1974, la Mauritanie exportait un peu moins de 12 *millions de tonnes de* minerai, mais, l'année dernière, ce chiffre est tombé à 8 millions de tonnes seulement; pendant les six premiers mois de 1978, les exportations se sont encore ralenties, atteignant à peine 3 millions de tonnes. Le seuil de rentabilité des mines se situe autour de 8,5 millions de tonnes. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que, cette année, le holding d'Etat, la Société nationale minière et *industrielle (S.N.I.M.), n'ait* pas pu verser à la trésorerie nationale les sommes *qui lui étaient dues. De plus, l'annuité* de 10 millions de dollars due aux *anciens actionnaires des mines de fer* de Zouérate (ex-Miferma), nationalisées en 1974, n'a pu être payée que grâce à un don de la Côte-d'Ivoire.

L'amenuisement des réserves de minerai dans les trois mines actuellement en exploitation constitue un autre sujet d'inquiétude pour les responsables de l'économie. Afin d'assurer la relève avant *l'échéance de* 1982, la S.N.I.M. doit mettre en valeur les nouveaux gisements *de El Rhein et Oum Arwagen.* Ces réserves devraient permettre à la Mauritanie de rester un *important exportateur* de fer pour au moins cinquante ans. Mais ce minerai a une *faible* teneur en fer (environ 37 %) et, de ce fait, devrait être enrichi avant l'exportation, ce qui nécessiterait de coûteux investissements.

En janvier dernier, un plan préparé par les soins de la Banque mondiale pour le financement du projet dit « des Guelbs » a été approuvé à Paris lors d'une réunion des bailleurs de fonds. Il *prévoit que l'Etat mauritanien* empruntera, dans un premier temps, 140 millions *de dollars de sources occidentales,* 208 millions des pays arabes et 12 millions de la *Banque africaine de développement*. La S.N.I.M., quant à elle, devrait être capable de *dégager 100 millions* de dollars aux fins d'autofinancement. Dans la meilleure tradition des plans de *redressement suggérés par la Banque* mondiale aux pays du tiers-monde, la Mauritanie est en train d'effectuer une restructuration de son économie qui amputera tous les secteurs qui risquent de gêner les intérêts néo-coloniaux liés au fer. Tout d'abord, la S.N.I.M. a procédé à une compression de son personnel. Ensuite, la mine de cuivre *d'Akjoujt — nationalisée en catastrophe* en 1974 — a été détachée de la *S.N.I.M.* avant d'être *temporairement* fermée, fin mai, à cause du bas prix du cuivre sur le marché mondial. La fermeture de la raffinerie de sucre de Nouakchott et le report de la mise en service de la raffinerie de pétrole de Nouadhibou figuraient parmi les autres *mesures d' « assainissement » économique* de ces derniers mois.

L'histoire de la nationalisation du secteur *minier* en Mauritanie démontre avec force les limites de ce type d'action dans le contexte actuel de l'économie mondiale. En *effet*, comme dans le cas *de la nationalisation des mines de* cuivre en Zambie — quoique selon des modalités *différentes*, — les firmes multinationales ne sont pas gênées outre mesure par la prise *de contrôle des richesses* naturelles *par* les gouvernements nationalistes. Après avoir pillé les richesses de ces pays (3) et après avoir été convenablement indemnisées, les multinationales continuent d'être approvisionnées en minerai, souvent par le biais d'accords *préférentiels*, tandis que les Etats prennent à leur charge tous les *risques et s'endettent pour assurer* le fonctionnement des mines. Ainsi, il est *fort douteux que la Mauritanie trouve* des firmes disposées à investir directement dans ses projets miniers malgré les récents décrets qui leur en donnent de nouveau la possibilité. Il apparaît bien plus commode pour elles de laisser recycler les pétro-dollars dans le projet des « Guelbs » et, le moment venu, de faire appel au minerai bien situé, proche de l'Europe, pour satisfaire leurs besoins.

La volte-face de la Mauritanie à l'égard de sa politique de nationalisation se double *d'un autre retournement sur le* plan de l'indépendance financière. Ayant créé sa propre monnaie, l'ouguiya, en 1973, la Mauritanie éprouve de plus en plus de *mal à la défendre*. Déjà, au moment du dernier congrès du P.P.M., la rumeur d'une *éventuelle* réintégration dans la zone franc s'est répandue. Une *semaine* avant le coup d'Etat, une mission française s'est rendue à Nouakchott pour étudier la question. Là aussi la note *sera lourde à payer*. Il semble qu'on s'achemine vers une réintégration indi*recte à la zone franc* par le biais *d'un* accord monétaire spécial qui accorderait *la garantie de la France à l'institut* d'émission national après une dévaluation *de l'ouguiya de l'ordre de 50 %*.

En ce qui concerne l'endettement, le pays *se* trouve *également dans une mauvaise passe. La dette extérieure* s'est accrue de manière spectaculaire, passant *de 132 millions de dollars en 1973* à 354 millions en 1976. A ce niveau, la dette mauritanienne représente 77 % du P.N.B. A titre de comparaison, en 1975, le rapport entre P.N.B. et dette dans *soixante-quinze pays du tiers-monde non* producteurs de pétrole s'élevait seulement à 13 % (4). *Compte tenu des nouvelles* dettes contractées par l'Etat, ce chiffre est actuellement de *loin* dépassé; le service de la dette sera un gros fardeau pour le pays dans les années à venir.

Promesses de remise en ordre

LA situation économique est encore aggravée par la nouvelle sécheresse *qui a frappé le pays* l'an dernier. La production céréalière a à peine atteint 30 % *de son volume normal. Alors que les* besoins sont estimés à 180 000 tonnes, *la récolte n'a pas excédé 30 000* tonnes. A long terme, la recrudescence de la sécheresse a sans doute porté un coup fatal à l'économie traditionnelle, déjà en perte de vitesse à cause de la pénétration grandissante des rapports de production capitalistes dans la formation *sociale mauritanienne. Un recensement* terminé au début de 1978 indique que *la répartion entre sédentaires (neuf cent* six mille) et nomades (cinq cent quatorze mille) s'est à peu près renversée *depuis* une décennie. Ce phénomène a *profondément bouleversé* les structures de la société et aura d'importantes conséquences, encore imprévisibles, dans l'avenir. La population de Nouakchott est passée de quarante mille à cent quarante *mille habitants durant cette période.* Or les nomades déracinés et les paysans *du Sud en mal de terre s'entassent dans* des bidonvilles misérables qui entourent *la capitale. Au lieu d'installer l'eau* et les services sanitaires de base, l'ancien gouvernement a même construit, avec l'argent marocain et saoudien, deux magnifiques mosquées à Nouakchott...

Afin de faire face à ces multiples difficultés, M. Ould Salek n'a laissé planer aucun doute sur la politique qu'entend suivre le C.N.R.M. : « *La voie du redressement économique passe par le retour complet au libéralisme.* » Ce coup *de barre à droite sur le plan de la politique* intérieure vise essentiellement à faire table rase des mesures « socialistes » d'avant 1976 qui étaient encore en vigueur. Si le nouveau chef de l'Etat s'efforce ainsi de rassurer les milieux *financiers internationaux* et la « *bourgeoisie* » mauritanienne — au demeurant *bien influente au sein de l'actuel gouvernement*, — les recettes du « *libéralisme sauvage* » semblent sans commune mesure avec l'ampleur des problèmes qui vont se poser. Comme ailleurs dans le tiers-monde, et la Mauritanie *ne* sera pas une exception à la règle, la remise en ordre économique se donne principalement comme but de valoriser le *secteur minier lié* à l'économie occidentale, tandis que la vie des populations *est rendue plus dure par le retour* à la liberté des prix et par les mesures d'austérité. S'il est encore trop *tôt pour* cerner avec précision les contours de *la* stratégie *diplomatique* du C.N.R.M., une chose est pourtant certaine : la Mauritanie paiera, pendant encore de longues années, le prix de cette « guerre des sables » pour laquelle elle n'était nullement préparée et qu'elle n'a pas souhaitée.

HOWARD SCHISSEL.

(2) *Jeune Afrique*, n° 885, 23 décembre 1977.
(3) La Miferma a officieusement enregistré un taux de bénéfices de 18,6 % en 1966 et de 24,1 % en 1969. De plus, le flux financier de la Mauritanie vers l'Europe s'élevait à 60 % du chiffre des exportations du minerai de fer en 1968 et à 72 % en 1969. Voir « Multinational Companies and National Development », de Pierre Bonté, dans *The Review of African Political Economy* (Londres), n° 2, january-april 1975.
(4) *Africa News* (Etats-Unis) du 31 octobre 1977.

Questions sur le socialisme à l'Est

L'ÉCONOMIE POLITIQUE DES RÉGIMES DE TYPE SOVIÉTIQUE

Par PIERRE-NOEL GIRAUD

LA vague de dénonciation du *goulag* a déferlé. Une fois opérées les déchirantes ruptures que cette pseudo-découverte a provoquées dans l'itinéraire individuel de nombreux ex-révolutionnaires, alors même que se clarifie progressivement le fonctionnement politique interne de ces analyses, une exigence demeure : celle d'une analyse critique globale et approfondie des *formations sociales se réclamant du socialisme*, tant du point de vue du processus historique de leur développement que de leur nature interne actuelle. Il en va de la clarification des débats sur les projets d'Etat offrant une *situation* de rechange au capitalisme libéral. Il en va aussi de la compréhension des affrontements géopolitiques contemporains, de l'origine et des enjeux de la lutte des deux *superpuissances*, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Si le domaine de l'histoire a été jusqu'ici plus largement défriché, c'est sans doute en raison de la proximité de certaines questions (Staline, le schisme sino-soviétique) avec les affrontements politiques entre les divers courants se réclamant du marxisme. Mais dans le domaine de l'économie politique des formations « socialistes » actuelles, par contre, bien peu de travaux autres qu'essentiellement descriptifs, et encore moins qui aient été extraits du rayon des thèses des bibliothèques universitaires pour être édités, du moins en France.

De là l'intérêt de la publication récente d'un recueil d'articles du « Groupe de recherche sur la théorie de l'économie socialiste » qu'anime Marie Lavigne (1). Dans sa présentation, Marie Lavigne reconnaît d'emblée l'ambiguïté du titre : le concept même du socialisme et son emploi pour caractériser les économies étudiées (certains pays du Comecon, dont l'U.R.S.S.) ne font pas, et de loin, l'objet d'un consensus au sein du groupe. On ne trouvera donc pas dans cette publication de conception d'ensemble de l'économie soviétique, polonaise ou hongroise. Son intérêt est surtout, par des études relativement ponctuelles et bien documentées, de poser certaines questions, et aussi, on le verra, de soulever quelques problèmes de méthodologie.

Les douze articles qui le composent peuvent, de manière inévitablement simplificatrice, se classer en deux catégories : ceux qui partent de l'analyse des débats internes aux économistes soviétiques, polonais, hongrois pour prendre de fait position dans ces débats ou en évaluer l'adéquation à la réalité, et ceux qui cherchent la voie d'une analyse des économies concernées en se référant à des concepts utilisés dans l'analyse des économies capitalistes (approche systématique, analyse marxiste), ce qui confère de prime abord à leur critique un caractère plus global.

Seurot et Despres analysent de façon détaillée les tentatives de l'école optimaliste de définir une fonction d'utilité sociale censée permettre l'optimisation du plan. Il résulte de l'examen des différentes solutions proposées qu'une telle fonction traduit nécessairement les objectifs politiques propres du planificateur, ne serait-ce que par le choix du taux d'actualisation social qui manifeste le degré de préférence pour le présent. On en retirera aussi l'impression que ces débats ont autant à voir avec la réalité soviétique que la théorie de l'optimum de Pareto avec celle du capitalisme occidental.

Robert Tartarin montre que la croissance plus rapide du secteur des biens de production ne peut en aucune façon être considérée comme une « loi » du socialisme. Il fonde sa démonstration sur l'analyse rigoureuse des schémas de reproduction élargie issus du livre II du *Capital*. Cette stratégie de développement économique, qui fut adoptée avec les premiers plans quinquennaux, est donc un choix politique qui implique un transfert de valeur de l'agriculture vers l'industrie lourde. Il est cependant regrettable que l'auteur, dans sa conclusion, reprenne sans autre forme de critique la thèse aujourd'hui dominante qui affirme que la collectivisation des campagnes *soviétiques* s'est effectuée « d'en haut » comme une nécessité imposée aux paysans par la violence étatique à partir du choix *a priori* d'une industrialisation rapide. Un minimum d'analyse historique objective montre en effet qu'à l'issue de la NEP se sont développées de très vives contradictions *au sein des paysans eux-mêmes*, contradictions qui exigeaient la transformation des rapports de production à la campagne soit dans le sens d'un considérable renforcement de la production privée, soit dans le sens de la collectivisation. La manière dont s'est déroulé le processus de collectivisation est un autre problème, mais on ne peut l'aborder correctement qu'en partant de la situation interne aux campagnes et non à partir de l'hypothèse *a priori* de la collectivisation forcée.

Le plan et le marché

QUATRE articles analysent divers aspects de la « politique économique » dans son interaction avec le plan. Leurs auteurs semblent tomber d'accord sur le fait que le problème fondamental pour les économies étudiées est le passage d'une croissance extensive (par mobilisation des ressources humaines et croissance différenciée des secteurs) à une croissance intensive (par élévation dans tous les secteurs de la productivité du travail). Cette nécessité étant à l'origine des diverses réformes économiques tentées depuis quinze ans dans l'ensemble des pays du Comecon. Ces réformes ont toutes en commun de chercher à compléter la planification centralisée par une décentralisation fondée, en dernière analyse, sur un système de prix (au sens large, y compris salaire, taux d'intérêt et même taux de change de la monnaie) susceptible d'encourager l'augmentation de la productivité. *L'analyse* porte sur plusieurs aspects de la politique économique : système de prise à deux canaux en Hongrie *(Asselin - Boncoeur)*, politique monétaire (Mescheriakoff), politique des salaires en Pologne (Roguiska), ouverture sur l'extérieur de la Pologne (Szymkiewicz). Les auteurs relèvent tous les difficultés auxquelles se heurtent les réformes, les hésitations qui les caractérisent et, en fin de compte, leur incapacité à résoudre les problèmes posés, alors même que les modèles théoriques qui les inspirent sont pour certains d'entre eux parfaitement « rationnels ». Alors ? Est-ce l'insuffisante assimilation par les dirigeants de cette rationalité qui conduit à des demi-mesures inefficaces ? Ou plus fondamentalement n'est-ce pas que les orientations choisies exigeraient un degré d'autonomie des entreprises et une extension du rôle du marché qui se révéleraient incompatibles avec le maintien du plan centralisé, voire avec la propriété étatique des moyens de production ? Les auteurs ne tranchent pas nettement mais penchent plutôt pour la thèse de la mauvaise application, ce qui renvoie à une analyse socio-politique des blocages qui reste à produire.

Sur ce point, Duchêne et Richet prennent, eux, nettement position. Duchêne s'interroge sur deux méthodes proposées en U.R.S.S. par les économistes de l'école mathématique : l'analyse input-output qui vise, en complétant les bilans matière, à améliorer l'équilibre intersectoriel d'une part, et l'élaboration d'un critère de choix des investissements à partir de fonction de production d'autre part. Selon l'auteur, ces prétentions sont vaines étant donné le fonctionnement réel de l'économie soviétique et en particulier la poursuite d'objectifs propres non pas tant par les entreprises qui sont des identités encore dotées de peu d'autonomie, mais par les ministères, instances de décentralisation financières. Il reprend ainsi le thème central de sa thèse de doctorat *Essai sur la logique de l'économie planifiée*, thèse dont on ne peut que souhaiter la rapide publication. Quant à Richet, il nie le caractère pertinent de la contradiction marché/plan et propose une approche systématique de la formation sociale hongroise. Pour lui, la cohérence de cette formation est d'ordre social et politique, et l'économie y est réglée par un système de contrôle à trois sous-systèmes : le plan, la régulation (qui recouvre la politique économique), l'organisation (la structuration des diverses instances qui concourent à la réalisation des objectifs planifiés). Il montre comment la complexification de l'économie, le passage de la croissance extensive à la croissance intensive, modifient le rôle relatif de ces sous-systèmes, ce qui est l'objet des réformes économiques, mais en conservant comme cohérence fondamentale le maintien des rapports de production et du pouvoir de la couche (*ou classe*, Richet ne spécifie pas) dominante. Ce maintien implique, en particulier, nécessairement la limitation de l'autonomie des entreprises et du rôle du marché dont l'extension conduirait à l'abandon de la propriété étatique des moyens de production. Cette analyse, qui met l'accent sur la diversité des pratiques économiques, renvoie donc à ce qui leur confère homogénéité : le maintien de l'ordre social existant. On reste alors un peu insatisfait quand celui-ci n'est caractérisé qu'en terme vague de « pouvoir bureaucratique ».

Socialisme avancé ? Capitalisme d'État ?

DJURDJEVAC examine les rapports entre l'objectif socialiste d'appropriation sociale des moyens de production et les formes historiquement définies de la propriété dans les pays se réclamant du socialisme. Pour lui, la propriété d'Etat qui prédomine en U.R.S.S. ne saurait être qu'une première forme, une forme transitoire de la propriété socialiste, car « *l'appareil étatique faisant preuve, dès ses origines, d'une tendance à se séparer et à s'élever au-dessus de la société, à en devenir le maître et à imposer en priorité ses intérêts particuliers* », cette forme est susceptible de dégénérer rapidement et de se vider de son contenu d'appropriation sociale. Au contraire, la forme de propriété qui existe dans l'autogestion yougoslave lui paraît bien plus évoluée, car « *l'autogestion, en permettant au collectif ouvrier d'influencer directement, et d'une manière beaucoup plus large, la répartition, c'est-à-dire de procéder d'une façon autonome à la répartition des fruits du travail, dans les cadres généraux fixés par le plan, modifie le caractère de la propriété et tend même vers une disparition de la propriété* ». On pourra, en ce qui concerne la Yougoslavie, en douter. D'autant que, lorsqu'on se limite à l'étude de cet aspect particulier des rapports de production que sont les rapports de propriété, il est au minimum nécessaire d'analyser l'*articulation* entre les diverses formes de propriété, car aucune formation sociale, même socialiste, n'en connaît de forme unique. Cependant le mérite de cette approche est cette affirmation essentielle, livrée en conclusion, que le contenu réel d'une forme donnée de propriété doit être référé à l'ensemble des rapports de production (répartition, organisation du travail) et plus fondamentalement à l'Etat saisi dans son processus de dépérissement ou au contraire de renforcement.

Marie Lavigne propose, dans le dernier texte du recueil, une analyse du concept « Société socialiste avancée » auquel les dirigeants de l'U.R.S.S. attachent la plus grande importance. Ainsi des dizaines d'ouvrages d'économie, de politique, d'histoire, ont été commandés aux intellectuels soviétiques pour analyser l'ensemble de leur réalité sociale à la lumière de ce nouveau concept. Marie Lavigne en fait l'histoire, indique les débats souvent acharnés qui ont accompagné sa gestation et en décrit le contenu. Il apparaît que, s'il est difficile de lui trouver une justification chez les fondateurs du marxisme et chez Lénine, il unifie les thèmes de l' « *Etat du peuple entier* » (Etat qui aurait succédé à l'Etat de dictature du prolétariat en U.R.S.S. et où les contradictions de classe antagoniques auraient disparu) et de la « *révolution scientifique et technique* » qui serait désormais, sur la base de rapports de production socialiste définitivement dominants, le moteur du développement social. Le socialisme avancé veut donc caractériser une société stable, où tout conflit antagonique a disparu et qui s'avance sereinement vers le communisme sous la direction politique du parti et par la voie du développement matériel régulier, et de transformations sociales progressives. S'interrogeant sur la fonction idéologique de ce concept, Marie Lavigne y voit une légitimation de l'état de choses existant contre les divers « révisionnismes », selon Moscou. Et, de fait, il est vrai qu'il prend acte qu'une nouvelle période s'est ouverte après la mort de Staline en indiquant que, en rupture avec la période précédente, son volontarisme, ses bouleversements, bonds en avant, marches forcées et conflits, on est entré dans une phase de transformations « *tranquilles* » qui peut être longue. D'autre part, en affirmant à sa manière l'unité du politique et de l'économique, en assujettissant l'économique à un projet de société, c'est une arme contre les « *technocrates* » pour qui les seuls problèmes seraient de rationalité économique.

De nature différente, le texte de W. Andreff affronte directement la question « *Qu'est-ce que l'U.R.S.S. ?* ». Ce n'est cependant, souligne-t-il, qu'un « *propos d'étape* » dont l'ambition se borne à discuter la thèse, d'inspiration marxiste, qui caractérise l'U.R.S.S. comme « *capitalisme d'Etat* » (avec, comme référence principale, la thèse de Duchêne déjà citée), sans proposer pour l'instant de conception d'ensemble sur la société soviétique. C'est donc surtout un texte d'analyse méthodologique. Pour tester la pertinence de la thèse du capitalisme d'Etat, il examine « *comment s'y trouvent analysés et articulés les différents rapports sociaux en suivant* une ligne de décomposition désormais classique (souligné par nous) *entre rapport de production et rapport d'exploitation, rapports d'appropriation et de répartition, rapports marchands, rapports politiques et idéologiques* ». Il conclut de l'examen de ces différents rapports en U.R.S.S. qu'ils ne peuvent pas être *tous* qualifiés de capitalistes, et en particulier que l'existence du salariat ne peut être prouvée de façon convaincante. Comme Andreff critique, à juste titre, ce qu'il appelle le biais méthodologique du critère unique (qui consiste par exemple à poser : propriété d'Etat des moyens de production = socialisme, ou au contraire : *existence de rapports marchands* = capitalisme), il résulte que, pour lui, les auteurs des thèses qu'il examine ne sont pas véritablement fondés à parler de capitalisme d'Etat, mais tout au plus de monopolisme d'Etat, ce qui est assez décevant parce qu'immédiat. Ceci le conduit à proposer de cesser de raisonner en terme de capitalisme *ou* socialisme, et à considérer que l'U.R.S.S. est une formation sociale de type nouveau où s'articulent des rapports sociaux de nature différente, sans dominante véritable. Il est légitime de se demander si Andreff ne tombe pas lui aussi dans l'erreur qu'il dénonce *du critère unique*, mais à un autre niveau, en proposant ce qu'on pourrait appeler une analyse multicritère. Ce qui pourrait bien être en cause ici, c'est la fameuse « *ligne de décomposition désormais classique* » évoquée ci-dessus, qui, issue d'un certain type d'analyse marxiste du capitalisme occidental, échouerait à produire une caractérisation d'ensemble de l'U.R.S.S.

Un champ ouvert à la philosophie

SUR ces questions, il existe un texte du plus grand intérêt parce que partant précisément d'une expérience bien différente : les commentaires de Mao Tse-toung sur le *Manuel d'économie* publié sous la direction de Staline en U.R.S.S. et sur l'expérience chinoise du « Grand Bond en avant », commentaires rassemblés sous le titre *Mao et la construction du socialisme* (le Seuil). On y trouve, en effet, une analyse éminemment dialectique (ce qui n'étonnera pas) des rapports de production, dans leur articulation avec les forces productives, d'une part, et la superstructure, d'autre part, où ce qui compte n'est pas tant leur état à un moment donné, et en particulier leur caractérisation de « *capitaliste* » ou « *socialiste* », mais le processus de transformation dans lequel ils sont engagés. On y trouve aussi cette thèse que la nature et le sens de la transformation des rapports sociaux se donnent, en dernière analyse, au niveau du *devenir de l'Etat*. En bref, dépérissement ou renforcement de l'Etat, ce serait le seul véritable critère d'ensemble pour trancher la question : capitalisme ou socialisme ? Cette thèse (qui est évoquée en particulier par Djurdjevac) est sans aucun doute une intéressante voie d'approfondissement. On retiendra aussi de cette rapide évocation que se limiter à l'U.R.S.S. et aux pays du COMECON est une position de faiblesse dans l'analyse et qu'il se révèle beaucoup plus fructueux d'étudier le couple U.R.S.S./Chine.

A les considérer, en conclusion, dans leur ensemble, les textes de ce recueil, au-delà de l'intérêt certain qu'ils présentent, confirment tous que l'analyse des pays « socialistes » a encore du mal à se dégager des schémas issus de l'analyse du capitalisme occidental, qu'il s'agisse des théories de l'optimum, des schémas de reproduction élargie, de l'approche systémique, des analyses marxistes « canoniques ». Or tout objet historique nouveau met en cause les théories qui prétendent à sa connaissance et, dans ce cas, tout particulièrement le marxisme. Toujours dans le texte cité ci-dessus, Mao l'affirmait d'ailleurs à sa manière, apparemment paradoxale. Pour faire un bon manuel d'économie politique, prétendait-il, il faut d'abord faire un peu de philosophie.

(1) *Economie politique de la planification en système socialiste*, éditions Economica, Paris, 1978, 328 pages, 64 F.

Regards sur la société

L'U.R.S.S. au quotidien

GOULAG et dissidence font recette : chaque mois, ou presque, paraît un nouveau témoignage (1). En manque-t-on, on publie la confession d'un officier du K.G.B. réfugié aux Pays-Bas (2), ou les « programmes » politiques, souvent verbeux et confus, de groupuscules d'opposition, telles l'Alliance sociale chrétienne pan-russe pour la libération du peuple ou l'Alliance des solidaristes russes (3). A moins qu'on ne recueille, comme Alain Parult, les anecdotes au vitriol qui circulent de Moscou à Vladisvostok (4), qu'on ne rassemble, avec Georges Aranyossy, les textes antisémites parus dans la presse (5) ou encore que, à la façon de Valéry Chalidzé, on ne constitue, à l'aide de faits divers, un dossier sur *le* Crime en Union soviétique (6).

Sans doute n'est-ce pas inutile : la société soviétique n'est pas aussi « gelée », aussi monolithique qu'elle apparaît à un regard superficiel ; elle a ses nostalgiques et ses utopistes, ses populistes à la mode du dix-neuvième siècle (les narodniki) et ses sociaux-démocrates, ses racistes et ses escrocs, parfois ses terroristes (bombe dans le métro de Moscou, assassinat d'un ministre), comme elle a ses transfuges à gages et ses témoins héroïques.

Mais les uns et les autres ne sont guère représentatifs de leurs compatriotes, et à les mettre en vedette innocemment ? — on brouille les cartes, on donne une image inexacte, terrifiante (le goulag) ou prometteuse (la lutte pour les droits de l'homme) de la réalité soviétique. Une réalité qui ne se réduit pas à celle, abominable, des camps de « rééducation » et des hôpitaux psychiatriques. Qui ne se compose pas seulement de zeks (détenus), de dissidents, de policiers, de hooligans et d'ivrognes. Qui est moins dramatique, plus « plate » en quelque sorte, ou plus banale. Ce qui ne signifie pas plus innocente. Spécialiste des questions soviétiques, Basile Kerblay la décrit dans un ouvrage qui en constitue sans doute la meilleure présentation (7).

La meilleure — parce qu'il est à la fois informatif et explicatif. A la différence de tant de spécialistes qui, sous prétexte d'objectivité, se contentent d'accumuler chiffres et statistiques, Basile Kerblay expose les données qu'il cite de manière telle qu'elles deviennent signifiantes. Que la réalité, nommée et quantifiée, se met d'elle-même à parler. Et, dégagée de ses mythes, à tenir à peu près le même langage que la nôtre.

A DIRE, par exemple, l'inégalité qui la caractérise. Peut-être même : *qui la constitue*. Et qui, souvent, est plus grande qu'en Occident : l'écart des salaires est, en moyenne, de 1 à 28 (France : 1 à 25), parfois de 1 à 50. L'Etat, objectera-t-on, assure les dépenses de formation et de santé. Sans doute, à raison de 71 %. A peine plus qu'en France (68 %).

Comme en France, c'est la position sociale de l'individu — pour ne pas dire sa situation de classe — qui décide du choix du métier, de la qualité des loisirs, de l'habitat, de l'accès aux services : les jardins d'enfants n'accueillent que 27 % de la population de deux à cinq ans, les crèches, 29 % ; les familles qui ne peuvent s'offrir une aide à domicile (souvent une retraitée) s'en remettent à la grand-mère, à une voisine, ou à la chance. A chacun de s'organiser au mieux : si dirigiste dans le domaine économique, l'Etat n'agit qu'au minimum pour faciliter la vie quotidienne ; et un travailleur sur cinq, seulement, part en vacances par l'intermédiaire des syndicats ou d'une organisation de masse.

L'Etat intervient-il, c'est — comme ailleurs — pour assurer l'entretien ou la relève des catégories sociales les plus favorisées. Celles qui fournissent les cadres, économiques et politiques, de la nation. Celles qui fabriquent les « héritiers ». Les autres restent défavorisées : 72 % des fils d'ouvriers se retrouvent dans ce groupe à la deuxième génération, constate Basile Kerblay (la mobilité ouvrière est cinq fois plus grande aux Etats-Unis) ; la jeunesse rurale fournit la plupart des O.S. et des cadres moyens ; l'intelligentsia, la majorité des étudiants. Sélection par le milieu, puis sélection par l'Etat : des écoles spéciales accueillent les surdoués et, dans certains instituts supérieurs, tel celui des langues étrangères, la porte est si étroite qu'elle ne laisse passer qu'un élu pour vingt candidats, parfois quarante.

Ainsi constituée ou renouvelée, l'élite bénéficie de toutes sortes de privilèges. On connaît les plus visibles : voiture de fonction, logement plus confortable (les cadres habitent généralement dans la grande banlieue, verdoyante ; les ouvriers, dans les H.L.M. de la périphérie immédiate), voyages.

Mais il est d'autres avantages, que l'auteur recense minutieusement : « billets prioritaires pour les spectacles et les voyages, salles d'attente réservées dans les gares, éditions à tirage limité, bureaux de commande de l'obkom qui livre à domicile, laissez-passer qui permet d'éviter les queues ». Sans parler de la couleur du parapluie — à chaque tchin (à chaque grade) la sienne — ou encore de l'appellation : on désigne un supérieur par son nom patronymique (Ivan Ivanovitch), un citoyen de base, par son nom de famille (Ivanov).

CHACUN à sa place, et quelques-uns à la meilleure : c'est le principe de cette société aussi inégalitaire que les autres et, de surcroît, totalitaire. Totalitaire plutôt que policière, estime Basile Kerblay : la plupart des citoyens échappent au contrôle du K.G.B., mais tous sont soumis à un système où n'existe aucune procédure constitutionnelle du renouvellement des cadres, où « l'action politique du parti ne relève pas de la loi », où « tout ce qui est administratif, économique et culturel est aussi politique ».

Critères fondamentaux de la dictature, qu'oublient trop souvent ceux qui répètent que « tout est politique ». Quand tout le devient, quand la vie privée de chacun devient chose publique, c'en est fini des libertés. Et pour longtemps. Si bien que Basile Kerblay se garde de porter un diagnostic sur l'évolution possible de la société soviétique. L'histoire incite, en effet, à la prudence : la tradition d'un Etat centralisé à l'extrême, omnipotent et bureaucratique, remonte à l'occupation mongole. Par-delà toutes les péripéties que la Russie a connues, la continuité, depuis huit siècles, ne l'emporte-t-elle pas sur le changement ?

M. T. M.

(1) Par exemple : A. Sakharov, *Un an de lutte*, Le Seuil, Paris, 1978, 215 pages, 45 F.

(2) Alexandre Myagkov, *Un officier du K.G.B. parle*, éditions Albatros, Paris, 1978, 200 pages, 37 F.

(3) Bernadette Morand, *l'U.R.S.S. des profondeurs*, éditions Arts et Voyages, Paris, 1978, 267 pages, 49 F.

(4) A. Parult, *les Barbelés du rire*, éditions Albatros, Paris, 1978, 128 pages, 38 F.

(5) G. Aranyossy, *la Presse antisémite en Union soviétique*, éditions Albatros, Paris, 1978, 267 pages, 44 F.

(6) Éditions Olivier Orban, Paris, 1978, 242 pages, 45 F.

(7) B. Kerblay, *la Société soviétique contemporaine*, A. Colin, Paris, 1978, 305 pages, 80 F.

هكذا من الأصل

Politique et littérature

PAYSANS BULGARES FACE A LA MUTATION DU VILLAGE

Par MONCEF IDIR *

DE toutes les littératures slaves modernes, la littérature bulgare est sans doute la plus jeune. Après cinq siècles de domination ottomane (du XIVe au XIXe siècle), l'éveil littéraire, commencé au milieu du XIXe siècle, voit son élan renforcé par l'émancipation en 1878. Le rôle joué au départ par l'intelligentsia émigrée a permis à cette littérature d'évoluer rapidement quant à sa langue, ses genres et ses orientations.

La littérature paysanne, consacrée à la campagne, occupe depuis le début de ce siècle une place de choix. L'importance sociologique de la paysannerie est en effet considérable. En 1934, elle représentait 78,6 % de la population globale du pays (1). Aujourd'hui, la population paysanne a nettement diminué au bénéfice des villes, qui continuent à attirer de plus en plus de jeunes (elle ne représentait plus que 45,3 % de la population en 1971). Toutefois, les mutations sociales survenues depuis plus de trente ans ont ouvert de nouvelles perspectives à la littérature paysanne qui prend aujourd'hui plus d'importance encore qu'avant la seconde guerre mondiale.

Le lien entre littérature et société a toujours été étroit en Bulgarie depuis l'époque dite de la Renaissance (deuxième moitié du XIXe siècle). Avant la seconde guerre mondiale, la plus grande partie de la production littéraire s'inscrivait dans un courant réaliste et réaliste critique. Depuis le 9 septembre 1944, date d'instauration du régime de démocratie populaire, le courant réaliste socialiste se développe.

A la fin des années 40, la terre, dans les villages, est collectivisée. Les villageois travaillent dans les T.K.Z.C. (coopératives de travail agricole) qui ont parfois des dimensions et une infrastructure non négligeables. Le village vit donc au rythme de la réalisation du plan, de l'amélioration des techniques et de l'élévation du niveau culturel de ses habitants grâce à la pénétration des médias audiovisuels, la multiplication des foyers de lecture, etc. Les mœurs locales traditionnelles se trouvent confrontées aux exigences du monde moderne. L'exode rural est une réalité objective dans la mesure où l'industrialisation du pays fait de plus en plus appel à une main-d'œuvre jeune fraîchement débarquée de ses montagnes. La campagne sert de réservoir aux forces productrices des cités industrialisées. Le village se dépeuple et ne garde que les moins jeunes.

Le village d'aujourd'hui doit donc vivre selon de nouvelles valeurs fondées sur l'intérêt commun. Une nouvelle vision des choses est exigée des villageois, avec un nouveau comportement et de nouvelles habitudes, mais, lorsque l'on connaît les structures mentales de cette paysannerie jalouse de ces anciennes coutumes, on imagine la complexité de la situation.

C'est de cette réalité complexe que s'efforcent de rendre compte les prosateurs qui s'intéressent au village. A travers une diversité régionale qui touche aussi bien les monts Rodopes que les plaines de la Dobroudja, ils présentent un certain nombre de problèmes, parfois communs, parfois complémentaires. Privilégiant la forme du récit et de la nouvelle, ils s'attachent à dégager les aspects socio-économiques du village contemporain, à donner une image pittoresque des mœurs et des coutumes campagnardes, ou encore à cerner les problèmes humains qui se posent dans un village en pleine transformation. Cette dernière approche est celle de Diko Foutchadjiev, Dimitr Velev, Vassil Popov et Yordak Raditchkov qui, chacun à sa manière, nous offrent une réflexion sur les valeurs culturelles et morales, sur la psychologie de l'individu dans une période de mutation.

Dans le sens du progrès

DANS *les Ponts aériens*, de Diko Foutchadjiev, recueil de nouvelles et de récits, le personnage de Mladen incarne un citadin qui a gardé ses attaches avec son village natal. Malgré sa promotion sociale (il arrive au volant d'une belle voiture), il veut se retremper dans l'atmosphère de simplicité et de bonhomie que la campagne, malgré sa modernisation, a su conserver. Nous le voyons à la recherche d'un restaurant alors qu'il n'y a sur place qu'une taverne où il va rencontrer autour d'une *rakia* les gens du village, qui sont tous des amis, et vont passer en revue les faits et gestes des uns et des autres. Dans les récits de Foutchadjiev, la campagne est habitée par des gens qui travaillent avec dévouement et symbolisent les valeurs positives de la société nouvelle. Malgré la promotion sociale que représente la vie à la ville, le village apparaît comme une source d'authenticité que les citadins ne veulent pas renier.

Dans *le Ravin*, de Dimitr Velev (autre recueil de récits et de nouvelles), le village devient un miroir qui reflète le passé et le présent : nous y trouvons évoqués les événements vécus par le village dans les années 40 et 50, avec un recul d'environ un quart de siècle (*le Ravin* a été publié en 1975). Cependant, on ne peut considérer ces nouvelles comme des récits historiques où le temps s'écoulerait de façon linéaire, car l'évocation du passé est très souvent entrecoupée de faits présents. Du point de vue de la construction, le récit est à l'image d'une mosaïque où la narration à la troisième personne cède la place au dialogue, puis à l'intervention de l'auteur qui ajuste et met en place avec plus de précision le cadre dans lequel se situe l'action ou la personne qui parle.

Velev nous fait revivre le passé avec le regard du présent. Dans *la Colère*, *la Route d'Iskidiar* et *le Ravin*, le lecteur se trouve en face des problèmes de la collectivisation et de la nouvelle organisation de la vie au sein du village. Les personnages de Velev sont des hommes qui, face à une même réalité, ont des comportements différents. L'auteur confronte ceux qui portent en eux les valeurs nouvelles et ceux qui sont prisonniers de leur passé. Des personnages dynamiques et entreprenants sont opposés à d'autres, peu intéressés par le changement ou qui feignent de s'y intéresser par opportunisme. Tandis que certains ont émigré, tel ce propriétaire de moulin que l'on retrouve au Texas impliqué dans une affaire de provocation contre les Noirs, on assiste à la promotion de jeunes gens honnêtes qui ont réussi à faire des études et dont l'un est devenu ingénieur et travaille en ville dans une usine qui fabrique des machines pour faire tomber la pluie. L'exode rural trouve sa place dans un contexte de tragédie optimiste. Velev observe avec sang-froid le calme désespoir du village qui se dépeuple, comme s'il prenait acte de cette mort lente à laquelle les vieux villageois ne semblent trouver aucun remède. Les personnages de Velev se cherchent à travers les rencontres et les souvenirs pour essayer de faire un bilan du passé. Seuls peuvent dépasser le stade du regret et de la nostalgie ceux qui assument les nécessités objectives d'une évolution présentée, au-delà des déchirements individuels, comme allant dans le sens du progrès.

Les déchirements de l'âme

LE thème de l'exode rural trouve chez Nassil Popov dans *les Racines : chronique d'un village*, une dimension particulière rarement atteinte, non seulement dans la littérature bulgare, mais, à notre connaissance, dans les quatre littératures slaves. Le plus important chez Popov n'est pas seulement l'exode rural en tant que phénomène social et économique, mais surtout le phénomène psychologique et l'univers intérieur de ces hommes et de cette femme (la grand-mère Nedelia) qui vivent encore dans le village. La *Chronique d'un village* renferme une quarantaine de récits présentés sous forme de dialogues. Le narrateur s'éclipse pour céder la place à ses personnages qui nous révèlent leur angoisse personnelle et les déchirements qu'ils vivent dans cette période de mutation où le village n'est plus ce qu'il était. Il est évident que Popov attache beaucoup d'importance à la psychologie et aux problèmes intérieurs de l'homme. Le lien entre l'univers intérieur et l'événement chez des personnages comme la grand-mère Nedelia, Gorski ou Bossio, donne au récit beaucoup de force et d'élan, soutenus par des images et des métaphores frappantes. Les faits objectifs sont eux-mêmes choisis en fonction de leur valeur révélatrice : les villes, qui représentent une promotion sociale grâce au niveau culturel et aux salaires plus élevés, attirent pratiquement tous les jeunes ; c'est ainsi que nous observons la disparition des lignes de chemin de fer qu'empruntaient jadis les paysans pour transporter leurs marchandises aux bourgs où se tiennent les marchés. Aujourd'hui, le train ne passe plus par le village.

BIBLIOGRAPHIE

— G. Gastellan et N. Todorov, la Bulgarie, P.U.F., coll. « Que sais-je », Paris, 1977.

— Dans la revue Europe (n° 573, janvier 1977) : Art et littérature en Bulgarie.

OUVRAGES CITÉS

— Diko Foutchadjiev, Nebeto na veleka (le Ciel immense), Nyarodna Cultura, Sofia, 1969.

— Vassli Popov, les Racines : chronique d'un village, Bolgarsky Pissatel, Sofia, 1975.

— Yordan Raditchkov*, Midi torride, Narodna Cultura, Sofia, 1965.

— Dimitri Velev, Yar (la Colère), Narodna Mladej, Sofia, 1975.

* Raditchkov doit être édité prochainement chez Gallimard et des contacts ont été pris pour la traduction en français d'autres écrivains.

Les récits *Une nuit de lune* et *le Petit oiseau* marquent peut-être le sommet de la réussite littéraire d'Ivan Popov dans *les Racines : chronique d'un village*. La grand-mère Nedelia, dans le premier de ces deux récits, est le personnage le plus marqué par une angoisse profonde qui l'entraîne à la limite de la démence. Dans son village qui se vide, elle communique avant tout avec les morts du cimetière où elle passe ses journées et, la nuit, elle se livre à la Lune, toute nue, ses cheveux blancs tombant sur ses épaules, et se met à danser dans la cour de sa maison. Elle dialogue avec la Lune par des gestes, des sons, et « ...*cette musique qui caresse et traverse son corps, vers laquelle elle tend les mains comme pour la capter, la garder, finit par lui échapper* ». Etrange personnage que cette vieille femme pour son voisin Datcho et son ami Gorski qui la regardent par le trou de la serrure. Les deux hommes se demandent que faire : l'envoyer dans une ambulance pour la faire examiner par un médecin, ou la tuer avec le pistolet de Gorski, qui voit pour la première fois de sa vie un corps flétri de vieille femme. Finalement, ils décident de la laisser tranquille et de n'en parler à personne pour qu'on ne se moque pas de leur village, malgré le risque de contagion qu'elle représente pour les autres femmes. Quant à la grand-mère Nedelia, qui n'accorde aucune importance à son voisin, elle continue à dialoguer avec la Lune, à vivre à sa manière parmi les sons qu'elle reçoit le jour au cimetière et la nuit chez elle. Entre le village et le cimetière, elle continue à vivre parmi les morts-vivants, dont, selon elle, Datcho fait partie, et les morts véritables. La grand-mère Nedelia reste le personnage le plus complexe de tout ce que nous avons rencontré jusqu'ici, aussi bien chez Popov que chez les autres écrivains. L'univers étrange de cette vieille femme qui trouve son équilibre dans ce que les autres croient être un déséquilibre est une réussite en son genre. Le village qu'elle aime n'est plus ce qu'il était, car les temps changent, mais elle-même ne peut plus changer.



(*Lithographie du peintre bulgare Maria Parpoulova.*)

L'ENFILAGE DU TABAC

Dans *le Petit oiseau*, on assiste à un phénomène de communication entre l'homme et un élément de la nature, l'oiseau. Bossio, qui a feint d'être muet pour échapper au service militaire et n'a pas parlé depuis cinquante ans, communique avec un petit oiseau qui lui transmet des messages. Il se trouve que Bossio oublie un mot de ces messages lorsqu'il veut les transmettre aux autres par gestes. Il s'agit d'un mot qui convient à tous, mais dont il ne parvient pas à se souvenir. Nous ne le connaîtrons pas car, lorsque Bossio se décide à parler pour dire tout ce qu'il a sur le cœur, on lui recommande de ne pas dire n'importe quoi. En fin de compte, il reste plongé dans son mutisme, attendant que le petit oiseau lui livre ses secrets.

Les thèmes qui dominent les autres récits de la *Chronique d'un village* touchent à la vie de tous les jours. Le général Ilarion, Bossio, Gorski, reflètent la réalité vécue d'un village que les musiciens tsiganes abandonnent parce qu'il n'y a plus d'enfants à baptiser, plus de fêtes à célébrer. A côté de ce village du passé, qui devient objet de contemplation, on trouve un village qui supporte tant bien que mal la mutation que lui dicte l'histoire en contribuant à l'effort de production demandé. Ivan Popov accorde une attention particulière au destin de ces hommes condamnés à vivre dans des lieux qui se dépeuplent et où la projection de l'avenir est presque absente. Ses personnages sont des gens simples et modestes, mais dont l'univers psychologique n'est pas sans complexité.

A la manière de Jérôme Bosch

ENFIN, on peut citer Yordan Raditchkov, qui a vécu toute son enfance dans son village natal des Rodopes d'où il tire une connaissance sérieuse de la psychologie du paysan de cette région. Dans son recueil de récits, *le XXe siècle*, le villageois arriéré se trouve subitement aux prises avec les conditions de vie modernes. Le choc qui en découle donne à ce paysan bulgare, rusé, plein de superstitions, un peu bête mais réaliste — il allume une bougie à l'église pour Dieu et une autre pour le diable, — une allure très souvent absurde mais pleine de verve et d'humour tragique. Les personnages que peint Raditchkov ressemblent à ceux de Jérôme Bosch. Ainsi, Raditchkov se trouve à la tête de la littérature grotesque et fantastique représentée, outre *le XXe siècle*, par le récit *Midi torride* et la pièce de théâtre *Janvier fou*.

Les problèmes qui se posent au village ne sont pas certes pas spécifiquement bulgares. L'abandon de leur terre par les paysans entraîne ailleurs les mêmes perturbations psychologiques, la même absence d'équilibre et d'épanouissement.

Pourtant, en Bulgarie, un courant très fort se dessine, dont font partie les quatre auteurs évoqués, qui choisit de privilégier ces problèmes plutôt que ceux du « plan ». Il leur permet ainsi, chacun à sa façon (et il faut insister sur cette diversité de langage et de style), d'aller à contre-courant d'une mode réaliste socialiste qui veut négliger le village au profit de la ville. Cette préoccupation, toute en nuances, toute en finesse, fait elle-même écho à la « roublardise » paysanne, prolonge la tradition culturelle du pays (rattachée au village avec Elin Peline, Yurdan Yofkof, etc.) et donne un élan particulier à la littérature bulgare par ailleurs assez « sage ». Il n'y a pas de phénomène de littérature marginale comme dans d'autres pays de l'Est, donc pas de vrais « dissidents ».

Les lecteurs français ne vont sans doute pas tarder à découvrir, grâce à des traductions, qu'il existe au-delà du Danube des... paysans, certes, mais aussi des écrivains de l'envergure de Machado ou de Borgès !

(1) N. Gornenski, *les Classes sociales en Bulgarie*, éd. Sciences et Arts, Sofia, 1967. Encyclopédie bulgare, éd. de l'Académie des sciences de Sofia, 1974.

* Docteur en études slaves, université de Paris VIII.

Le carnet des ambassades

● L'ambassadeur des Etats-Unis et Mme Arthur A. Hartman ont donné une réception le 4 juillet à l'occasion de l' « Independance Day ».

● A l'occasion de l'anniversaire de l'Indépendance et de la fête de la paix et de l'unité nationale, l'ambassadeur du Rwanda et Mme Jules Kananura ont offert une réception le 5 juillet.

● M. Camille Dumont, ambassadeur du Luxembourg, a donné une réception le 12 juillet à l'occasion de son départ de France.

● A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur de la République d'Irak et Mme Mundhir Tawfik Al-Wandawi ont offert une réception le 17 juillet.

● L'ambassadeur de la République populaire de Pologne et Mme Tadeusz Olechowski ont donné une réception le 21 juillet dans les salons de l'ambassade à l'occasion de la fête nationale.

● A l'occasion du XXVIe anniversaire de la révolution, l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte et Mme Mohamed Hafez Ismail ont offert une réception le 21 juillet.

Calendrier des fêtes nationales

16-31 AOUT	
17 GABON	Fête de l'indépendance
17 INDONESIE	Anniversaire de l'indépendance
19 AFGHANISTAN	Fête nationale
23 ROUMANIE	Fête nationale
25 URUGUAY	Fête de l'indépendance
31 MALAISIE	Fête de l'indépendance
31 TRINITE-ET-TOBAGO	Fête de l'indépendance
1er-15 SEPTEMBRE	
1 LIBYE	Fête nationale
2 REP. SOCIAL. DU VIETNAM	Fête nationale
3 SAINT-MARIN	Fête nationale
3 QATAR	Fête nationale
6 SWAZILAND	Fête nationale
7 BRESIL	Fête de l'indépendance
9 BULGARIE	Fête nationale
12 ETHIOPIE	Fête nationale
15 EL SALVADOR	Fête nationale
15 COSTA-RICA	Fête de l'indépendance
15 GUATEMALA	Fête de l'indépendance
15 HONDURAS	Fête de l'indépendance
15 NICARAGUA	Fête de l'indépendance

L'homme devant son avenir

PEUT-ON SE FIER AUX PRÉVISIONS ?

Aussi loin qu'on remonte dans le temps, les hommes n'ont cessé de scruter l'avenir. Qu'ils observent les astres ou auscultent les entrailles d'un poulet, une même question les angoisse : de quoi demain sera-t-il fait ? Et devins, mages, prophètes, diseurs de bonne aventure de leur prédire des miracles qui n'arrivent jamais.

Temps révolus ? C'est vite dit : l'astrologie se porte bien, et l'on se bouscule dans les antichambres des extra-lucides. Mais il est vrai qu'ils n'occupent plus le devant de la scène, où d'autres leur ont succédé. Qui se disent plus sérieux. Scientifiques. Qui ouvrent devant nous des dossiers remplis de chiffres, de calculs, de statistiques. Qui dessinent au tableau noir des hiéroglyphes aussi obscurs que les oracles des grands-prêtres. Et qui, gravement, annoncent que le chômage va diminuer, les prix baisser, le franc se stabiliser.

Mais les prix montent, le franc chute et les chômeurs augmentent. Les prévisions d'aujourd'hui sont-elles aussi peu crédibles que les boniments d'autrefois ? Pourquoi tant de comptes — et de mécomptes ? (1).

Enquête de MAURICE T. MASCHINO

« *SI j'écoutais les prévisionnistes, je ferais faillite.* » Propriétaire d'une petite fabrique d'extincteurs, M. Antoine Tillié se gausse de ces technocrates qui, à l'abri de tout risque, jonglent avec les pronostics et se trompent régulièrement.

« *Le produit de leurs cogitations n'est qu'un calcul, qu'ils peuvent à tout moment corriger. Mais, pour un chef d'entreprise, prévoir, c'est prendre une décision qui engage l'avenir.*

» *Imaginez que j'entrevoie un marché possible, qu'un organisme, avec lequel j'ai déjà conclu un accord commercial, me soumette un projet. S'il me paraît sérieux, je m'apprête à y répondre, j'engage par exemple du personnel ou j'achète cette machine que mon chef d'atelier me réclame depuis longtemps — bref, j'investis, et ma prévision me coûte cinquante mille francs de frais généraux par mois pendant deux ans. Mais si, au dernier moment, la commande m'échappe ?* »

Pareille surprise est, par nature, imprévisible : l'évolution du marché, national et international, un éventuel blocage des prix, une hausse du coût des transports ou des charges sociales, une brusque accélération de l'inflation, une série de grèves — autant de paramètres que « *personne ne contrôle* ». Si bien qu'un chef d'entreprise s'en remet à son intuition : c'est un « *improvisateur permanent* ». Et souvent perdant : depuis vingt ans, une entreprise (petite ou moyenne) sur deux a déposé son bilan.

Faute de prudence ? Pour la plupart, certainement pas ; car les précautions — les prévisions — n'empêchent rien. Tel ce P.-D. G. d'une entreprise de matériel électrique qui emploie quatre cents personnes. Il y a sept ans, son affaire marche si bien qu'il décide de construire une deuxième usine en province. Il consulte des experts, prospecte et choisit une région que toutes les études estiment promise à un développement certain. Confiant, il emprunte et investit ; aujourd'hui, il est au bord de la faillite : entre-temps, la conjoncture s'est modifiée, du matériel allemand — plus perfectionné, moins cher — a occupé le marché, et les commandes attendues ne sont pas venues. « *Quand le temps modifie constamment les données, que peut-on prévoir ?* », demande A. Tillié.

De fait, et quelles que soient les dimensions de l'entreprise, il n'est pas de prévision qui ne soit régulièrement démentie : à Fos, où l'on projetait l'installation d'un troisième haut fourneau, seul l'un des deux déjà construits est encore en activité ; dans les Alpes et à l'Est, le trafic autoroutier est inférieur de moitié aux pronostics (2) ; les seize Concorde coûteront vingt-deux milliards de francs, au lieu des deux milliards prévus en 1962 pour cent cinquante appareils au moins (3) ; les objectifs du VIe Plan — qui misait sur une croissance continue — n'ont pu être atteints, et les comptes officiels pour 1977 comportent plus d'une erreur (4). A quelque échelle — régionale, nationale, mondiale — qu'elle se situe, toute prévision chiffrée est une prévision fausse.

Entre autres, parce qu'on extrapole. Qu'on projette sur l'avenir les tendances du présent. En négligeant, souvent, une donnée capitale. Tel Herman Kahn — à qui le cabinet de P. Messmer demande, en 1972, d'esquisser les grandes lignes du développement de la France dans les prochaines années. Les perspectives — à un an de la crise — sont euphoriques : en 1980, le P.N.B. de la France par habitant sera supérieur à celui de l'Allemagne fédérale, en 1985 à celui de la Suède.

« *Qu'a fait H. Kahn ?* commente Philippe Barret. *Il a pris le taux de croissance des quinze années précédentes, et l'a appliqué aux quinze suivantes — le tout, calculé en dollars. En oubliant que, de 1958 à 1972, le franc a perdu la moitié de sa valeur. S'il avait également projeté les taux de change, il aurait obtenu un scénario inverse, d'ailleurs plus proche de la réalité.* »

L'estimation des dépenses pétrolières n'est pas plus exacte. Aux certitudes optimistes d'avant la crise — le prix du pétrole, croyait-on, ne pouvait qu'obéir à la loi du coût décroissant, — en ont succédé d'autres, tragiques : supposant constant, ou en légère hausse, le prix du baril en 1974, bien des économistes prédirent que les Arabes encaisseraient d'ici à 1980 des revenus fabuleux : n'allaient-ils pas acheter la City, la Bourse, Paris et ses buildings ? On oublia, simplement, que les Arabes raisonnaient selon la théorie classique de la rente (de l'impôt que prélève un propriétaire pour subvenir à ses besoins) — autrement dit, qu'en modulant le prix du pétrole selon leurs possibilités d'investissements, ils rendaient vaine toute projection mécanique.

Dernier exemple : les prévisions démographiques, qui n'échappent pas aux vicissitudes propres à toutes les prévisions chiffrées. « *La démographie,* dit Ph. Barret, *est le lieu de toutes les erreurs.* » Faut-il rappeler les estimations extravagantes des uns et des autres ? Aveugles sur leur propre évolution (le recensement de 1960 constata une erreur de vingt-cinq millions par rapport aux calculs effectués treize ans plus tôt), les Américains l'ont été également sur celle de la France : en 1970, elle aurait dû compter trente-six millions d'habitants.

S'il existe bien des facteurs (économiques, sociaux, psychologiques) qui incitent les couples à réduire ou à augmenter le nombre de leurs enfants, aucun démographe n'a pu établir de corrélation stable entre ces multiples déterminants. Selon les modes de calcul et les variables retenus, la France, par exemple, aurait en l'an 2000 de soixante à soixante-quinze millions d'habitants.

De faux prophètes

DEJA inhérente à toute prévision quantitative, l'erreur est également consubstantielle aux prévisions sociales et politiques.

Sans doute l'admet-on mieux — après coup : c'est qu'ici, dépouillées de tout appareillage mathématique et s'exprimant dans un langage que les apparences de la « scientificité » ne rendent pas inintelligible, ces prévisions se présentent plus volontiers pour ce qu'elles sont : au mieux des hypothèses, au pire des opinions ou des vœux pieux. Que l'histoire, dans les deux cas, se charge généralement d'infirmer.

Sans remonter à Emile Faguet, pour qui, en 1899, « *l'histoire a désormais des chances d'être moins accidentée, moins pittoresque et moins dramatique* » (cela, commente B. de Jouvenel, « *quinze ans avant la première guerre mondiale, dix-huit ans avant l'avènement de Lénine* » (5), sans insister sur Condorcet, qui décrète — en 1784 — que « *les guerres et les révolutions deviendront à l'avenir moins fréquentes* », ni sur Marx, pour qui « *l'ouvrier moderne... descend toujours plus tard, au-dessous même des conditions de vie de sa propre classe* (6) », qu'on se rappelle ce que tant d'écrits, tant de discours et de pronostics affirmaient, dans les années 60, de l'évolution de la société française.

Convaincus de la continuité et des bienfaits de la croissance, la plupart des commentateurs annonçaient l'avènement de la société d'abondance (qu'ils découvraient en pointillé dans la société de consommation), l'automatisation rapide des tâches et l'élévation de la qualification des travailleurs ; emportés par leur triomphalisme, ils s'interrogeaient sur les caractéristiques d'une civilisation des loisirs. L'Europe entrait dans l'ère post-industrielle, les différences de classes s'estompaient, c'était la fin du politique, la mort des idéologies.

Sans doute, à la périphérie, la situation était-elle moins paisible ; mais les premiers soubresauts de la décolonisation n'ébranlèrent pas l'assurance des hommes politiques : pas un ne comprit que l'empire s'écroulait, chacun promit la fin prochaine de l'« agitation ». « *L'Algérie, c'est la France, et la France ne reconnaîtra pas chez elle d'autre autorité que la sienne* », déclare le 7 novembre 1954 F. Mitterrand, alors ministre de l'intérieur ; « *le gouvernement,* ajoute-t-il le 11 novembre, *veillera à ce que nos concitoyens d'Algérie sachent qu'ils ont une espérance et que cette espérance est française* (7). »

Le parti communiste désapprouve, lui aussi, « *le recours à des actes individuels susceptibles de faire le jeu des pires colonialistes* », si même ils ne sont pas « *fomentés* » par eux ; en 1956, il rappelle que « *le droit au divorce n'implique pas l'obligation de divorcer* » et rêve encore d'une « *union française véritable* (8) ». De son côté, M. Mendès France dénonce « *la volonté criminelle de quelques hommes* » ; et quand le gouvernement Guy Mollet se persuade que, en larguant ses parachutistes sur l'Egypte, il contraindra le président Nasser à plus de « sagesse », il se trompe, une fois de plus.

Prospérité à l'intérieur, grandeur au-dehors : l'histoire n'a cessé de tourner en dérision les prévisions des spécialistes de l'économie et de la politique. Et, régulièrement, de les prendre de court.

Là encore, la liste est longue des événements, brusquement surgis, que l'on ne perçoit même pas alors que, déjà, ils informent le réel.



(Photo Roger Viollet.)

Tels ces manifestants qui jurent que « *le fascisme ne passera pas* » quand déjà il s'installe, que d'hommes politiques, que d'« observateurs avertis » n'ont rien prévu, ni même vu !

Citons par exemple la défaite de Dien Bien Phu — que l'on crut, jusqu'au dernier moment, impossible, — l'exode des Français d'Algérie — que les accords d'Evian n'envisageaient pas, — les « événements » de mai 68, ou encore l'après-mai : n'est-il pas évident pour tous, à l'époque, que « *quelque chose a changé* », que « *rien ne sera plus comme avant* » ?

Et pourtant ! « *[Les] jeunes ouvriers (...) cherchent du travail et n'en trouvent pas. Les empoignades, les homélies et les apostrophes des hommes politiques de tout bord paraissent à ces jeunes, au mieux plutôt comiques, au pire tout à fait inutiles, presque toujours incompréhensibles. Heureusement, la télévision est là pour détourner l'attention vers les vrais problèmes : (...) l'encombrement des autoroutes, le tiercé, qui continue d'avoir le dimanche soir priorité sur toutes les antennes de France.* »

Quel cynique aurait prédit que cette radioscopie de la France établie par P. Viansson-Ponté en mars 1968 (9) garderait, dix ans plus tard, toute son actualité ? Qui pressentait l'extraordinaire souplesse du système, capable de reprendre à son compte (ne serait-ce qu'en les commercialisant et, par là, en les désamorçant) la plupart des revendications qualitatives ? Même si les visées sont différentes, la droite, comme la gauche, parle aujourd'hui d'écologie et n'hésite pas à aborder, au moins dans ses discours, certains problèmes : statut de la femme, condition des détenus, réduction des inégalités. Mai 68, ballon d'oxygène pour l'ordre établi, qui l'eût dit ? Fin rapide du gauchisme, retour au calme dans les entreprises et les lycées, qui l'eût cru ?

Prévisions, ou imprévisions, des hommes (quelle différence ?), surprises de l'histoire : de ce rendez-vous toujours manqué, faut-il accuser la légèreté des uns, les ruses de l'autre ? Sommes-nous condamnés à l'impuissance et à l'erreur, objets dérisoires de forces qui se jouent de nos calculs et les déjouent sans cesse ? Passent encore les facéties des princes : elles seraient probablement moins tragiques, si la politique n'était pas l'un des rares métiers qu'on pût exercer sans l'avoir jamais appris.

Les inquiétudes viennent d'ailleurs — de ceux-là mêmes qui, équipés des machines les plus perfectionnées, pourvus des statistiques les plus fines, disposant de modèles hautement élaborés et d'un langage mathématique d'une extrême rigueur, se trompent, semble-t-il, avec obstination. Par accident, ou à cause de la nature même de leur tâche ?

Improvisation, bureaucratie chasses gardées

SANS doute faut-il incriminer d'abord une série d'obstacles conjoncturels, qui tiennent à la situation de la prospective en France. Si surprenant que cela puisse paraître, les études à long terme (quinze-vingt ans) datent d'hier, ou d'avant-hier ; jusque-là, aucun gouvernement ne s'est préoccupé d'évaluer avec rigueur les besoins du pays, ni même de dresser un inventaire : or comment prévoir — et prévoir juste — à court terme, si l'on ne prête pas attention au dynamisme des processus à l'œuvre dans le présent ? Cela fait six ans qu'on s'en inquiète :

« *Aucune étude de prospective sectorielle n'a été réalisée entre le Ier et le Ve Plan inclus,* constate Bernard Cazes. *Le genre ne commence à exister qu'avec le VIe Plan (1971-1975), où l'on voit se créer neuf groupes de travail qui couvraient les secteurs suivants : affaires culturelles, agriculture, énergie, industries de transformation, logement, postes et télécommunications, recherche, santé, transports* (10). »

Certains domaines ne relèvent pas encore de la prospective, par exemple « *les ressources naturelles autres que l'énergie* ». Ou l'éducation : si le ministère se préoccupe de l'avenir, c'est, comme la défense, « *intra muros* », pour lui-même, « *en dehors du cadre des procédures officielles de planification* ». C'est-à-dire souverainement, mais d'une souveraineté que ses dimensions mêmes rendent dérisoires : hors les murs, d'autres exigences surgissent, d'autres projets, élaborés eux aussi dans le secret des cabinets. Affrontements, ajustements : de toute façon, le compromis, toujours provisoire, ne répond que très imparfaitement aux exigences de la situation.

On rencontre ici l'un des obstacles principaux auxquels se heurtent en France les études prévisionnelles : elles se poursuivent dans des organismes qui, pour être officiels, n'en sont pas moins indépendants. INSEE, DATAR, GRESI, commissariat général au Plan, cellules de prospective dans différents ministères — autant de centres, autant de prévisions. L'éparpillement des recherches nuit à leur rigueur, d'autant plus qu'à s'inscrire dans les structures bureaucratiques / hiérarchiques en place elles reflètent davantage les préoccupations ou les intérêts antagonistes des services que la réalité.

Quand elles ne sont pas victimes, comme tous les rapports, de multiples remaniements, au fur et à mesure qu'elles se rapprochent du sommet :

« *Lorsque M. Jobert créa au Quai d'Orsay un centre d'analyse et de prévision,* dit l'un de ses anciens collaborateurs, *il le mit sous son autorité directe. Imaginez qu'un scénario suive la voie hiérarchique : quel directeur, par routine, sclérose ou crainte de son supérieur, laissera passer des hypothèses qu'il juge farfelues ? Il corrigera, atténuera : arrivé sur le bureau du ministre, le rapport, inodore et sans saveur, ne prévoira que ce que le dernier intermédiaire croit convenir au ministre.* »

Il est vrai que certains organismes, tel le commissariat général au Plan, ont toute latitude pour prévoir : c'est, très précisément, leur fonction. Mais leurs prévisions n'ont qu'une valeur indicative : le ministère des finances ne retient, quitte à les modifier au passage, que celles qui lui agréent :

« *Tout organisme de prospective,* dit un ancien conseiller d'un ex-premier ministre, *se heurte à la toute-puissance de la Rue de Rivoli. Budget, Trésor, commerce extérieur — les finances contrôlent les moyens indispensables à la mise en œuvre de n'importe quelle politique. Pareille concentration des pouvoirs leur confère une prééminence absolue : le commissariat au Plan — qui n'est pas associé aux grandes décisions économiques — propose, les finances disposent. Ainsi ont-elles empêché l'exécution du PAP, programme d'action prioritaire prévu par le VIIe Plan.*

» *Comment s'étonner de l'incohérence ou de l'irréalisme de la politique économique du gouvernement, quand les travaux qui devraient la rendre plus opératoire sont systématiquement ignorés ou déformés ?* »

---

(1) Parmi tous ceux — économistes, sociologues, hommes politiques, hauts fonctionnaires, chefs d'entreprise — que nous avons rencontrés et dont beaucoup ont préféré garder l'anonymat, citons, entre autres : Philippe Barret, Bernard Bruhnes, Henri Caillavet, Jacques Capdevielle, Bernard Cazes, Yves Chaigneau, André-Clément Decouflé, Christian Goux, Michel Jobert, Henri Mendras, Pierre Piganiol, Antoine Tillié, Alain Touraine.

(2) Cf. *le Monde*, 4 novembre 1977.

(3) Cf. F. de Closets, *la France et ses mensonges*, Denoël, Paris, 1977, pages 12-65.

(4) Cf. *le Monde*, 8 novembre 1977.

(5) B. de Jouvenel, *l'Art de la conjecture*, SEDEIS, Paris, 1972, page 85.

(6) *Manifeste communiste*.

(7) Cf., sur cette période, F. et C. Jeanson, *l'Algérie hors la loi*, Le Seuil, Paris, 1956.

(8) Sur l'attitude du P.C.F., cf. J. Moneta, *le P.C.F. et la question coloniale*, Maspero, Paris, 1971.

(9) *Le Monde*, 15 mars 1968.

(10) B. Cazes, « L'utilisation des études à long terme dans la planification française », *Consommation*, n° 2, 1974.

Une économie ouverte à tous vents

PRISONNIERS de structures figées qui se prêtent mal à l'essor de l'imagination et qui se moquent, finalement, des exigences (ou des possibilités) objectives, puisque, en dernier ressort, ce sont des intérêts de caste qui l'emportent, les centres de prospective sont encore handicapés par l'étroitesse (propre aux institutions dont ils dépendent ? à la mentalité qu'elles entretiennent ?) de leur champ d'activité : il se limite, pour l'essentiel, à l'Hexagone.

« *Si l'on met à part le rapport 1985,* observe B. Cazes, *les études prospectives réalisées pour le VIe Plan ont été remarquablement « introverties », comme si le seul avenir vraiment important à long terme était celui qui se déroulait à l'intérieur (du pays)* (11). » Les fenêtres ont beau s'entrouvrir, la vision reste très limitée :

« *Nous n'avons guère de bons connaisseurs des économies allemande, anglaise ou américaine,* constate un responsable de l'INSEE. *On se contente d'hypothèses, qui ne sont, la plupart du temps, que la rationalisation de nos désirs ; ainsi le gouvernement a-t-il misé en vain, cette année, sur une croissance plus importante des pays voisins pour accroître nos exportations.* »

Mais les estimations seraient-elles moins subjectives, plus larges les perspectives, que pourrait-on prévoir de l'évolution d'un système qui est partie intégrante de l'ensemble mondial ? S'il est possible de contrôler une économie fermée, pareille tâche devient une gageure dans une économie ouverte.

Fluctuations du marché monétaire international, mouvement des capitaux, structure des échanges, hausse éventuelle des matières premières, surproduction ou stagnation — toutes ces variables, qui sont interdépendantes et qui subissent, de surcroît, les contrecoups de décisions ou d'événements politiques (changement de régime, par exemple), échappent à toute mesure précise.

« *On peut appréhender assez facilement les lignes de développement d'un système clos,* dit Yves Chaigneau. *Si l'on prévoit une augmentation des revenus et de la consommation, par exemple en textile, on peut compter, sans grand risque d'erreur, sur une augmentation de la production.*

» *Les mêmes prévisions sont impossibles dans une économie ouverte : personne ne sait exactement de quel pays viendra le textile acheté, quels seront les prix, ni les répercussions sur la production locale (fermeture d'usines ? reconversion ?), ni même si c'est du textile que les consommateurs achèteront : qu'un pays inonde le marché d'un autre produit, n'est-ce pas lui qui drainera les dépenses ?* »

Et Y. Chaigneau de comparer la situation présente à une guerre de mouvement : si l'objectif est de prendre une colline, on ne sait pas à l'avance quel sera le cheminement des blindés, ni le plan de vol des avions — eux-mêmes fonction des déplacements, en grande partie imprévisibles, de l'adversaire. « *Ce qu'on peut faire, au mieux, c'est de prévoir une réserve de puissance pour faire face à l'imprévu.* »

Les temps multiples

ON ne contrôle pas plus le temps que l'espace. Ou plutôt, ce qui pervertit dans son principe même la meilleure prévision, c'est moins le temps — qui passe, comme on sait, et en passant modifie les données — que la diversité des temps. Le temps, comme l'espace, est pluridimensionnel et, dans une même formation sociale, les groupes, les institutions, les individus coexistent dans des durées différentes : on les connaît très mal, on les maîtrise encore moins.

Qu'on songe, par exemple, à la pluralité des temps inclus dans un acte politique de gestion courante : à celui de la décision (qui lui-même se subdivise en plusieurs phases : on se rappelle combien d'années il fallut à un ministre pour obtenir le reclassement d'un millier de « glaisiers ») (12), succède celui, plus long, de l'exécution (la loi Neuwirth attendit sept ans ses décrets d'application), quand, entre-temps (justement), des éléments perturbateurs ne l'ont pas rendue impossible : par exemple, le refus, actif ou passif, d'un groupe social (commerçants, consommateurs, privilégiés).

Quelle prévision peut « tenir ensemble » la multiplicité des temps (technique, politique, économique, social, éventuellement géologique) qu'implique toute entreprise collective ? On sait, par exemple, qu'il faut six ou sept ans pour construire une centrale nucléaire, que cette centrale a une durée de vie de vingt ou trente ans, que les déchets radioactifs restent dangereux pendant des milliers d'années :

« *La nature et la dimension des risques nucléaires objectifs exigent donc sur une très longue période — sans terme concevable — une stabilité politique et sociale presque totale... L'atome implique... la paix absolue, sociale et étrangère, à n'importe quel prix et sur des décennies ou sur des siècles* (13). »

Qui peut prétendre que ces conditions seront jamais réunies ? Ou qu'un tremblement de terre, un affaiblissement de terrain, une éruption volcanique ne projetteront pas à la surface les déchets enfouis ?

La distorsion des temps, l'interdépendance des lieux et, d'une façon plus générale, l'enchevêtrement des données qui constituent le réel obligent le prévisionniste à opérer une sélection. La nature des « coupes » pratiquées, la qualité des informations retenues et les instruments utilisés pour leur collecte, la mise en forme des observations, leur fonction sociale ou/et politique — autant de facteurs qui contribuent à structurer la réalité telle qu'elle est perçue.

Cette réalité n'est pas une donnée *en soi*, un déjà-là, *ou une « nature »* qu'il suffirait de mieux regarder pour la mieux connaître. Composée de toutes sortes de niveaux (régions, nations, groupes de nations), susceptible d'approches diverses (technique, économique, politique, historique), observable selon des échelles différentes (années, décennies, siècles) et prenant, selon l'échelle utilisée, une configuration particulière, la réalité qu'étudie le prévisionniste n'est nullement « objective ».

Ou plutôt, ce n'est pas un objet extérieur à l'observateur : elle n'apparaît qu'en fonction des instruments qui la découvrent et telle qu'ils la découvrent ; loin d'être une donnée brute, c'est une donnée « brutalisée » — le produit d'une opération.

Tout prévisionniste est donc étroitement impliqué dans son objet — terne, souriant ou effrayant selon la grille qu'il lui applique, les dimensions qu'il lui confère ; qu'il mette en lumière les mille et une ressources de la technique, les multiples systèmes de sécurité déjà en place, et une centrale nucléaire apparaît aussi inoffensive qu'un joujou ; *mais qu'il souligne les périls* qu'un cataclysme naturel ou politique peut *entraîner*, et la centrale devient un monstre diabolique ; *s'efforce-t-il de nuancer les perspectives,* c'est encore ses choix, en *filigrane*, qu'elles reflètent.

Choix idéologiques et barrières mentales

CHOIX idéologiques d'abord : implicites ou explicites, ils orientent ses recherches. « *Regarder,* dit Christian Goux, *c'est déjà interpréter.* » Rassembler les faits, les organiser, formuler une hypothèse n'est pas *neutre*. *Mais* implique, au contraire, qu'on se réfère à une *théorie sociale* : sans théorie, pas même d'observations.

« *Un technicien n'est jamais impartial,* dit M. Bruhnes. *A chaque niveau d'hypothèse, il intervient, donne un coup de pouce, s'engage.* » Partie intégrante du politique, l'économique n'est pas le champ clos d'une scientificité abstraite — une scientificité qui n'est d'ailleurs jamais « pure » et qui reflète, jusque dans ses concepts les plus élaborés, la pratique sociale de son temps (14).

Ainsi voit-on économistes de gauche et de droite déchiffrer autrement la situation présente. Issus des mêmes écoles — ENA, Polytechnique, — ils ont pourtant reçu la même formation, leur savoir est identique ; mais l'utilisation *qu'ils en font* est précisément l'expression de leur engagement politique. Un engagement qui les incite, par exemple, à voir dans la crise actuelle un écart par rapport à la normalité, ou le signe avant-coureur d'une remise en cause radicale du système ; *fondées* sur des prémisses aussi opposées, leurs prévisions, et *leurs propositions, seront* évidemment différentes.

Aux *options idéologiques s'ajoute* ce que A.-C. Decouflé appelle les « *barrières mentales* ». Connaissances, habitudes de pensée, préjugés, idées reçues *constituent* autant d'obstacles à un élargissement ou à un renouvellement des perspectives, *et* provoquent comme une syncope de la *lucidité*. De Galilée à Niepce, Edison ou Louis Lumière, sans oublier Darwin, Marx ou Freud, la liste est longue des découvreurs d'abord incompris, des hypothèses écartées a priori :

« *En 1925, un journal de médecine juge « criminelle » la poursuite des recherches sur la transfusion sanguine. En 1926, le professeur A. Bickerton démontre l'impossibilité mathématique d'envoyer une fusée sur la lune... Au début du siècle, la plupart des scientifiques excluent (même) la possibilité de vol d'un appareil-plus-lourd-que-l'air* (15). »

Est-on plus clairvoyant aujourd'hui ? Toutes les prévisions nucléaires risquent fort de reposer sur une « *erreur redondante* » — la stabilité à long terme du prix de l'uranium. « *C'est le même raisonnement que pour le pétrole,* constate A.-C. Decouflé. *On présuppose que le Niger ou le Gabon ne décideront pas, un jour, de majorer leurs prix.* »

Plus généralement, il n'est pas de prévision qui ne postule la permanence d'une situation, l'homogénéité et la *rationalité d'un système social*. Prévoir, c'est, à la limite, considérer qu'une société se comporte comme une machine (A. Comte ne rêvait-il pas, en créant la sociologie, de fonder une « *physique sociale* » ?), *que cette machine fonctionne* selon des lois qu'il est possible de découvrir, *que c'est donc*, en quelque sorte (car toute loi mesure des constantes), une *machine à répétition*.

Tel l'ingénieur devant un appareil électrique, le prévisionniste s'interroge sur les relations — qu'il estime nécessaires — entre les éléments d'un système — qu'il imagine sans vie. *Comprendre l'articulation* de ces éléments, découvrir l'enchaînement des *effets* et *des causes*, imaginer les conséquences d'une *intervention ponctuelle*, toutes *choses* demeurant égales par ailleurs — tel *est le projet de qui ausculte* l'avenir. En l'examinant sous l'angle de l'éternité, *comme* il regarde le monde sous celui de l'immobilité.

Négation du futur, assimilation des phénomènes sociaux aux phénomènes naturels — l'attitude prévisionniste relève d'un positivisme métaphysique que rien ne justifie : « *Les systèmes réagissent les uns sur les autres,* dit Michel Crozier ; *chaque micro-système, dans un ensemble social, dispose d'une certaine autonomie, que personne ne connaît.* » Loin d'être une *machine* — cette horloge qu'imaginait Voltaire, — *une société est un être vivant : ceux qui la composent* — *groupes, sous-groupes, individus* — ne sont pas des rouages inertes, mais *des acteurs* — qui aiment, projettent, fantasment, ont des passions et des intérêts. Des hommes, en un mot, qui ne se mettent pas en équation.

« L'avenir est notre affaire »

A *force de penser l'histoire en termes de processus, structures, forces productives,* on en est venu à minimiser — parfois à nier ou ignorer — tout ce qui relève de l'initiative humaine, du choix volontaire, de la libre décision. Comme si une nouvelle fatalité s'était abattue sur le monde. Comme si les choses avaient pris la place des hommes : pétrole, atome, soleil, démographie, autant de forces *qui*, telles les divinités de la mythologie grecque, régenteraient *la* vie des hommes.

« *Prévoir,* dit Alain Touraine, *c'est présupposer que l'histoire s'accomplit en dehors de l'intervention humaine. On prévoit quand on ne décide pas. Signe d'une société qui doute d'elle-même, cette attitude apparaît dans les époques de décadence : à la fin de l'Empire romain, on incriminait les Huns et les Wisigoths, aujourd'hui on accuse le pétrole — on naturalise les problèmes sociaux.*

» *C'est la fonction principale de la prévision : faire en sorte qu'une société parle de son avenir sans parler de ses structures. Qu'elle explique son naufrage par la fureur des éléments. Sans mettre en cause le capitaine.* »

Ce qui peut apparaître comme l'expression d'une plus grande maîtrise — projections, scénarios — n'est, en fait, que la traduction mathématique d'une impuissance. Objet, plus que sujet, d'une histoire qui se décide ailleurs, cette société semble aujourd'hui condamnée à supputer de quoi demain sera fait. Faute de mieux, elle se raconte des histoires — un scénario, n'est-ce pas *aussi* le canevas d'un film ?, — observe la course des nuages et, à l'aide de modèles et de graphiques, s'efforce de conjurer le grain.

Sans doute n'est-ce pas totalement inutile : quels que soient les obstacles à l'établissement de justes prévisions, il reste possible d'entrevoir les grandes lignes d'un avenir immédiat. « *C'est un peu comme dans le brouillard,* dit un économiste : *à dix mètres, on distingue encore quelques formes.* » A condition que la route ne soit pas toute en lacet, et qu'une tempête de neige ne survienne pas.

En d'autres termes, si une société n'est pas en période de crise (« *Dans ce cas-là, on est paumé,* dit un statisticien ; *toutes les prévisions américaines qui ont suivi l'embargo pétrolier se sont révélées fausses* »), si elle n'anticipe pas trop (« *Un homme politique qui voit clair à deux ou trois ans de distance, c'est déjà bien* », estime le sénateur Henri Caillavet), si elle se contente de prolonger à très court terme les tendances principales du moment, elle a des chances de ne pas trop divaguer.

« *Dès 1965,* dit Jacques Capdevielle, *on peut lire dans* « Economie et politique » *des études sectorielles très pertinentes, par exemple sur l'inflation, le poids accru des budgets militaires ; dès cette époque, certaines analyses prévoyaient la restructuration à terme du capital, l'évolution de la balance des paiements ou la transformation des rapports de force à l'échelle internationale. Ce qui était naturellement imprévisible, c'était la forme événementielle que ces transformations prendraient.* »

On peut également prévoir — puisqu' « *un système, globalement, suit sa propre logique* » (H. Mendras) — qu'à moins de changements structurels importants, le chômage augmentera : « *Depuis quinze ans,* constate Pierre Piganiol, *la production industrielle a doublé sans entraîner une hausse des effectifs. Le développement économique n'exclut pas l'extension du chômage.* »

Plus précises encore peuvent être les prévisions qui portent sur un micro-système — S.N.C.F., Renault (il faut sept à dix ans pour réaliser un nouveau modèle), société pétrolière. « *Chez nous,* déclare le directeur adjoint d'une grande compagnie, *tout repose sur les prévisions : le budget d'investissement est établi quinze mois d'avance et comporte des programmes qui s'échelonnent sur deux ou trois ans.* »

Mais ces prévisions sont très souples : on les corrige chaque trimestre, et elles portent moins sur les objectifs à atteindre que sur les obstacles à éviter : « *Dans les deux tiers des cas, on prévoit assez bien ce qu'il ne faut pas faire ; pour le reste, on se fie à notre intuition ; comme nos « arrières » sont solides, l'événement ne nous prend jamais au dépourvu.* »

Toutefois, s'il est exact qu'à l'échelle d'un micro-système des prévisions *peuvent se trouver confirmées,* il n'en reste pas moins que *même à ce niveau-là* (où les imprévus sont nombreux : ligne Maginot, La Villette, les Halles), l'incertitude demeure, fondamentale.

Ne serait-ce que parce que toute prévision produit des effets indirects ou « *pervers* » — *qui sont toujours* inattendus. Si des études plus approfondies auraient peut-être pu déterminer quelques-unes des conséquences *catastrophiques* qu'allait provoquer la construction du barrage d'Assouan (*détérioration* des sols par salinisation, obstruction des vannes par le limon que le Nil charrie jusque dans son cours supérieur), pouvait-on prévoir qu'une urbanisation sauvage enlèverait à la culture les meilleures terres ? Qu'aux facéties de la nature s'ajoutent les fantaisies des hommes, et la prévision la plus sûre ne tient plus.

N'est-ce pas ce qui *advient* le plus souvent ? A entendre les responsables commenter doctement leurs décisions, on pourrait croire qu'ils les ont mûries. Quand, la plupart du temps, ils improvisent. Indifférents à l'avenir qu'ils compromettent. Soucieux, exclusivement, d'intérêts immédiats et de succès à bon marché.

Quel plaisantin a dit que « *gouverner, c'est prévoir* » ? Si quelques hommes politiques ont eu des projets qu'ils se sont efforcés de réaliser (tels Richelieu ou Napoléon et la construction de l'Etat, Cavour et l'unité italienne, Lénine et la révolution), la plupart n'ont d'autre perspective que de se *maintenir* au pouvoir.

Attentifs à déjouer les manœuvres qui risqueraient de les en chasser, ils ne regardent qu'au plus près. « *Ministres, parlementaires, chefs de partis sont myopes,* dit un haut fonctionnaire ; *s'ils se préoccupent de l'avenir, c'est du leur, essentiellement.* » Et B. de Jouvenel : « *On dirait que l'exercice du pouvoir, qui est comme une énorme extension de la main, s'accompagne d'un rétrécissement concomitant de la vision* » (16).

Excepté quelques grandes figures, les *hommes politiques s'enferment* dans le présent. Ou s'y engluent. Pris par les affaires courantes, ils gèrent l'ordinaire et se moquent du lendemain : « *A intelligence égale,* dit encore B. de Jouvenel, *la prévision est minimale chez l'homme qui se trouve au pouvoir* » (17). Tourné vers l'action immédiate, il ne perçoit que les urgences ; du prévisionniste, il attend qu'il soit opérationnel et lui fournisse des recettes :

« *Beaucoup de nos interlocuteurs (espèrent) avant tout des données chiffrées relatives à tel ou tel type d'opérations,* dit un chercheur. *Le prévisionniste s'évertue à leur donner quelque chose de plus, quelque chose de différent, dont ils ne savent que faire.* » « *L'administration,* dit un autre, *a beaucoup de mal à formuler ses attentes..., et lorsqu'elle reçoit le résultat d'une étude, elle a à nouveau beaucoup de mal à juger de la conformité de ce produit à ses propres attentes* » (18).

Répondre à une demande — à une *commande,* — tel est le rôle du technicien. Ses travaux ont moins pour fonction de préparer une décision que de la justifier. G. Pompidou décide-t-il d' « *adapter Paris à l'automobile* », les études affluent, qui en démontrent la possibilité, la chiffrent, en estiment les conséquences (naturellement « bénéfiques ») ; V. Giscard d'Estaing prend-il la décision inverse, d'autres projets lui sont soumis, qui prévoient la construction d'espaces verts ou la restauration de vieux quartiers.

Plus sensible aux « *paroles qui plaisent qu'aux paroles qui claquent* » (H. Caillavet), aux chiffres qui rassurent qu'aux calculs qui inquiètent, l'homme politique ignore généralement les prévisions déplaisantes : « *Il y a peu d'hommes constitués en autorité qui soient disposés à accueillir l'exposé des conséquences de la décision qu'ils se proposent* » (19) (B. de Jouvenel). Ainsi le président Pompidou jugea-t-il trop sombre le rapport sur la France en 1985 préparé par l'équipe *du sociologue* M. Crozier : le document attendit un an avant d'être *publié*.

D'autres ont ignoré les mises en garde qu'experts ou hommes de réflexion leur ont adressées à propos de la politique énergétique, qu'il s'agisse du cri d'alarme que lançait André Siegfried il y a trente ans, *ou* du mémoire de Louis Armand en 1956. Et l'actuel gouvernement a pris avec les chiffres de la direction de *la prévision les libertés que* l'on sait.

Si les hommes politiques affichent *un tel mépris des données les moins* discutables, si, *comme le dit* M. Jobert *du président* de la *République*, chacun se prend pour le « *docteur Tant Mieux* » *et se persuade* qu'un moribond est un homme bien portant, pourquoi *s'étonner que certains* — et de premier plan — n'hésitent pas à consulter des voyantes ? que d'autres prêtent volontiers l'oreille aux vaticinations d'un confesseur ou d'un écrivain ? qu'un si grand nombre, finalement, décident du sort d'un peuple à pile ou face ?

Comédie du pouvoir ? Sans doute. Mais tragédie de l'histoire, pourquoi ? La faillite d'une illusion — de celle qu'entretiennent les prévisions, — laisse le champ libre à l'espoir : c'est en cessant de croire que *demain* est inscrit dans *aujourd'hui* que l'action devient possible. Aucune fatalité n'a jamais condamné les hommes à n'être que les figurants de leur propre vie, et « *l'avenir* », selon la juste expression de D. de Rougemont, « *est notre affaire* ». Encore faut-il que les citoyens soient *libres de le* construire — et qu'ils disposent, entre autres, des informations les plus complètes. Le « destin » n'est *que le négatif de la démocratie* — et la démocratie, sa négation. Comme le dit Don Helder Camara, « *quand un homme rêve seul, il s'agit d'un rêve, quand plusieurs hommes rêvent ensemble, il s'agit du commencement d'une réalité* ».

MAURICE T. MASCHINO.

(11) *Ibid.*
(12) A. Peyrefitte, *le Mal français*, Plon, Paris, 1977, page 233.
(13) G. Klein, « Politique nucléaire et stabilité sociale », *Revue politique et parlementaire*, octobre 1975.
(14) Cf. J.-M. Lévy-Leblond, « L'idéologie de/dans la physique contemporaine », *les Temps modernes*, août 1974.
(15) D. de Rougemont, *L'avenir est notre affaire, Stock, Paris, 1977, page 143* (cf. le compte rendu de cet ouvrage par Y. Florenne, dans *le Monde diplomatique* de novembre 1977).
(16) B. de Jouvenel, *op. cit.*
(17) *Ibid.*
(18) Cité par A.-C. Decouflé, *Sociologie de la prévision*, P.U.F., Paris, 1977, page 41.
(19) B. de Jouvenel, *op. cit.*, page 189.

Terminologie

PREVISION, prospective, futurologie, quand ce n'est pas divination ou prophétie : autant de termes qui, pour beaucoup, ont tendance à se confondre.

D'où ces repères, que nous empruntons au Traité élémentaire de prévision et de prospective, *d'A. C. Decouflé, à paraître aux P.U.F.*

Si prévoir, c'est « tenter de dire quelque chose du futur », *la prévision est une démarche commune à tous les discours sur le futur. Il n'y a donc pas lieu d'opposer, entre autres, prévision et prospective ; mais si toute prospective se compose de prévisions, toute prévision ne relève pas de la prospective : cela dépend de la nature du discours « futuriste » dans lequel elle s'inscrit.*

« Considéré comme destin, le futur est objet des discours du dévoilement : (...) la divination et la prophétie.

» Considéré en tant qu'avenir, c'est-à-dire comme « état de la nature » possible à une échéance plus ou moins lointaine, le futur est objet des *discours de la description imaginaire : l'utopie et la science-fiction.*

» Considéré en tant que devenir, c'est-à-dire comme procès historique, le futur est objet des discours de l'action : la futurologie et la prospective. »

Propre à toute interrogation du futur, la prévision, comme acte de prévoir, donne lieu à une prédiction ou à une conjecture :

« Par prédiction, on désignera des assertions relatives à la configuration nécessaire d'un futur déterminé : elles sont les produits de la divination, *de la prophétie et de la futurologie.* Par *conjecture, on désignera* des hypothèses concourant à la « création intellectuelle d'un futur vraisemblable » (B. de *Jouvenel*) ou à tout le moins *possible : elles sont les produits de la* science-fiction, de l'utopie et de la prospective. »

Sur la prospective, « manière de regarder à la fois au loin et de loin une situation déterminée », *on consultera, de A. C. Decoufié,* la Prospective, *coll. « Que sais-je ? », n° 1500, P.U.F., Paris, 1972.*

les livres du mois

L'UTOPIE DU PAPE JEAN

Par YVES FLORENNE

LE grand mérite de Giancarlo Zizola, c'est d'avoir échappé à la vision souvent myope ou, si l'on préfère, trop rapprochée, fermée sur elle-même, de beaucoup de spécialistes de la politique et du pouvoir de palais, kremlinologues ou vaticanistes. Il aurait pu, comme d'autres, ne rien comprendre à celui qui, aussitôt élu par le sérail, en avait tranquillement, et très solitairement, traversé les détours et renversé les principes.

Au contraire, il a vu clair : c'est le manque d'amour, ou de simple sympathie, qui est aveugle. On sait que, choisi par ses pairs parce que très vieux, très débonnaire et très innocent, Jean Roncalli devait, dans leur intention, se borner à occuper provisoirement le trône et le temps, puis « disparaître sans laisser de traces ». Or, « joués par l'Esprit saint », les tenants du pouvoir d'Eglise se retrouvèrent avec un pape « révolutionnaire », qui laissait loin derrière lui un Léon XIII, et auquel on ne peut guère comparer que Pie VII, qui couronna, en Bonaparte, la Révolution même.

Quand l'auteur parle de l'« utopie » de ce Jean qui, selon la parole de son patron l'évangéliste, était venu parmi les siens — « les siens ne l'accueillirent pas », — il s'agit de tout le contraire du rêve, de l'illusion, de l'impossible, mais tout simplement de la seule réalité du lendemain et du « seul mode possible pour se sentir vivant dans l'histoire ».

Avec une préscience assez troublante chez un homme si modeste et fort peu en cour, plus de vingt ans avant une accession au pontificat à laquelle il n'avait jamais songé, ne parlait-il pas d'un « vieux monde qui disparaît » et « d'un autre dans le sein duquel j'essaie d'enfouir quelque bon grain qui aura son printemps, même si c'est un peu tard, quand je serai mort » ?

L'UTOPIE consistait à mettre fin à la vieille opposition entre un « monde chrétien » et un « monde moderne », en vue de les réunir. Et elle a été formulée à l'instant de la mort, en une sorte de testament politique, à cela près qu'il n'exprimait par des « dernières volontés » mais une volonté première, déjà largement mise en œuvre, dans une voie où l'on pourrait freiner mais plus jamais revenir en arrière : « Servir l'homme en tant que tel et pas seulement les catholiques. Défendre avant tout et partout les droits de la personne humaine, et pas seulement ceux de l'Eglise. (..) Reconnaître les signes du temps. » Quant à l'esprit et à la méthode, ils consistaient tout simplement dans la primauté de l'évangile et le rejet de la « politique » si celle-ci consistait dans « l'astuce fortunée » de Machiavel : astuce, combinazione, real politik huilée d'onction, dont le culte et la culture s'associaient si opportunément, pour de jeunes clercs ambitieux, à la longue course au chapeau. Bref, c'était prendre le contrepied d'une diplomatie ecclésiastique qu'un prélat incorporé au système avait défini : « Un vernis de théologie sur un fond de politique. »

D'où l'opposition déterminée de l'institution, du système, incarnés par la curie romaine : elle fait l'objet d'un chapitre particulièrement édifiant du livre, et s'exprime bien dans le propos d'un prélat qui le tint à l'auteur, quand la maladie du pape, par son aggravation, donna enfin de l'espoir : « Si le Seigneur ne lui ouvre pas les yeux, qu'au moins il les lui ferme. »

Au rebours de la chronique, Giancarlo Zizola fait commencer son livre sur le double événement qui, par une coïncidence étrange, réunit dans le même moment, quelques mois avant la mort du pape, les deux actes qui couronnent sa vie et marquent avec éclat dans l'histoire de son « utopie » : l'ouverture du concile et l'intervention décisive dans la crise de Cuba. « Le cauchemar de ces journées, écrit Zizola, avait donné raison au défi historique et politique par lequel un pape de quatre-vingts ans avait inauguré le concile. »

Krouchtchev devait dire : « Le pape et moi pouvons diverger sur beaucoup de questions, mais nous sommes unis dans le désir de la paix. » Ce n'était pas là, comme chez tant d'autres, simple clause de style. Les affinités entre deux hommes qui ne s'étaient jamais vus contribuent à expliquer le « dégel » soudain qu'avait entraîné le refus de lier désormais l'Eglise à une idéologie et à une fraction du monde, la fin de l'« atlanto-christianisme ». A cet égard, l'autre chapitre passionnant et instructif du livre est celui où Zizola relate, à travers les documents qui en ont conservé l'essentiel et le ton même, le long entretien avec Krouchtchev de l'officieux Norman Cousins, Américain progressiste, ami de Kennedy, qui, avec l'accord tacite du pape, posa la question des rapports nouveaux, provoqua des répliques empressées, chaleureuses et reçut un message pour Jean XXIII.

SIMPLE épisode, mais révélateur, d'une histoire où tout ce qui avait semblé à jamais pris dans les glaces se mettait à bouger. Espèce de printemps où quelque chose fondait au souffle de Pacem in terris, parce qu'il y avait, ici et là, des hommes de bonne volonté, et de volonté tout court, en lutte avec une opposition intérieure qui se durcissait dans ses scléroses congénitales. La mort, violente pour Kennedy, naturelle pour Jean XXIII, n'était encore que des signes. L'éviction de Krouchtchev devait marquer le retour d'une glaciation, exaspérée par le mouvement des eaux profondes. Seul, venu quelques années plus tôt bien entendu, ou quelques mois plus tard, Jean XXIII n'aurait pas entamé, n'aurait peut-être pas tenté d'aborder la banquise. Mais l'auteur a probablement raison de penser que ce qui a été mis en mouvement peut être suspendu, non arrêté ; encore moins ramené en arrière. « Jean XXIII avait été un brise-glace pour le catholicisme prisonnier d'une grande peur de son histoire et de trop de politique », ce « bolchevique du Saint-Esprit, fou dangereux qui prétendait naviguer dans le monde des machiavels avec la boussole de saint François ».

Après tout, pourquoi ne pas se risquer dans la barque du vieil homme, quand on sait maintenant que l'utopie n'est rien d'autre que l'avenir ?

* *L'Utopia di Papa Giovanni*, traduit de l'italien sous le titre *l'Utopie du pape Jean XXIII*, aux éditions du Seuil, Paris, 1978, 320 pages, 55 F.

TIERS-MONDE

Le développement économique du monde arabe

VOICI enfin un ouvrage exhaustif sur l'économie des pays arabes. Divisé en deux tomes (1), le travail quasi encyclopédique du professeur Yusif Sayigh, entrepris avec l'aide du Fonds koweïtien pour le développement économique arabe, couvre dans le tome I l'Irak, le Koweït, l'Arabie Saoudite, la Jordanie, la Syrie, le Liban, l'Egypte, le Soudan, la Libye, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, ainsi que le développement de la coopération régionale interarabe. Le tome II, de dimension beaucoup plus modeste, consiste en un exposé d'une doctrine du développement prenant en compte les phénomènes institutionnels et leur adaptation aux besoins du développement, sur le plan politique, culturel, administratif, social, éducatif, etc., plutôt que de s'appuyer exclusivement sur des indicateurs quantitatifs.

On est cependant frappé par le contraste qui ressort à la lecture de cet ouvrage entre l'optimisme de l'auteur dans sa description quantitative des économies des pays arabes et la réalité vécue au niveau du quotidien par les peuples arabes et par les gestionnaires de la politique économique : inflation, crise du logement, corruption, aggravation des différences de revenus, augmentation des déficits alimentaires, persistance de l'analphabétisme, fuite des cerveaux et, surtout, dépendance technologique grandissante à l'égard des firmes multinationales et de l'expertise étrangère. Bien que l'ouvrage ne manque pas de réflexions pertinentes sur ces maux de l'économie arabe, ces dernières ne s'inscrivent pas dans une critique cohérente et on est surtout frappé par l'absence d'analyse concernant les phénomènes de dépendance des pays arabes à l'égard des pays industrialisés. Ainsi l'auteur, qui aborde à plus d'une reprise les problèmes de transfert de technologie en indiquant qu'il ne suffit pas d'implanter des usines livrées « clés en mains » par des fournisseurs étrangers pour susciter le développement d'une véritable industrialisation, ne se livre cependant pas à une critique en profondeur des plans de développement industriel des pays étudiés, ni des choix technologiques effectués.

On a d'ailleurs l'impression, à la lecture du tome II, que l'auteur a voulu en quelque sorte, de façon indirecte, montrer les nombreuses déficiences des politiques économiques des pays étudiés, notamment sur les plans social, éducatif et politique, déficiences qui sont beaucoup trop pudiquement évoquées dans le tome I dont on retire l'impression que les gouvernements des pays étudiés ont presque tous réussi à faire sortir leur pays du sous-développement. On ne peut cependant que s'élever contre l'affirmation qui ouvre le chapitre de conclusion du tome II (« Perspectives du développement »), et selon laquelle « les ressources en terre, eau et pétrole sont gérées efficacement », *lorsque nous savons pertinemment que le désert continue d'avancer partout dans le monde arabe, que les aménagements hydrauliques sont réalisés avec une lenteur désespérante et que le milliard de tonnes de pétrole environ qu'exporte le monde arabe vers les pays industrialisés représente autant de ressources énergétiques précieuses dont seront privées les générations futures, sans être sûrs, loin de là, que le produit financier de ces ressources énergétiques soit employé judicieusement.*

Il n'en reste pas moins que le travail du professeur Sayigh va désormais constituer un ouvrage important de référence. Il contient en effet, pour les pays étudiés, une description minutieuse de leur évolution économique depuis 1945, appuyée de nombreux tableaux statistiques et surtout d'un précieux appareil de références documentaires jusque-là inexistant en ce qui concerne l'économie des pays arabes.

GEORGES CORM.

(1) Yusif A. Sayigh : *The Economics of the Arab World (Development since 1945)*, vol. I (726 pages), 35 livres. *The Determinants of Arab Economic Development*, vol. 2 (180 pages), 2,95 livres, Croom Helm, Londres, 1978.

PROCES DE LA CROISSANCE - A CONTRE-COURANT. — Gunnar Myrdal

★ P.U.F., Paris, 1978, 278 pages, 65 F.

On est déçu à la lecture de ce pot-pourri qui regroupe un certain nombre de conférences et d'allocutions prononcées par l'auteur à des occasions diverses, ainsi que quelques articles. On aurait, en effet, espéré du grand économiste suédois un effort nouveau de synthèse sur l'état actuel de la remise en cause des théories concernant la croissance au niveau des pays industrialisés, comme à celui du tiers-monde.

Sur le sous-développement, en particulier, la plupart des chapitres reprennent les grandes idées exposées dans la célèbre *Enquête sur la pauvreté des nations (Asian Drama, an inquiry into the poverty of nations)*, à propos, notamment, du problème des « valuations », des idées biaisées, de l'opportunisme du savoir et des nécessités diplomatiques dans la recherche concernant le tiers-monde. Tout cela reste bon à dire et à redire, de même que la saine critique de l'emploi des modèles mathématiques en économie.

Pour ceux qui ne connaîtraient pas la pensée de Gunnar Myrdal, cet ouvrage donne un aperçu très complet de ses idées, aussi bien sur l'évolution des doctrines économiques qu'en ce qui concerne le sous-développement ainsi que les problèmes actuels des pays industrialisés (stagflation, écologie, environnement et qualité de la vie, relations internationales).

G. C.

ANNUAL REVIEW OF PROJECT, PERFORMANCE AUDIT RESULTS.

★ Banque mondiale, 1818 H Street, N.W., Washington, 1978, 50 pages environ.

Pour la troisième année consécutive, la Banque mondiale a soumis à une vérification comptable certains des projets de développement entrepris dans des pays du tiers-monde avec son aide financière ou celle de sa filiale, l'Association internationale de développement. Soixante-dix projets ont été ainsi soumis à un examen critique, du point de vue de la gestion de la banque (chargée de superviser les travaux), de la rentabilité des tâches entreprises, etc. Bilan très nuancé, surtout défavorable à l'agriculture où un tiers des projets n'ont pas abouti aux résultats escomptés. L'un des reproches les plus fréquents adressés aux responsables de ces opérations est de ne pas tenir compte suffisamment des conditions locales.

L'intérêt de cette étude reste limité, à défaut d'informations ou de statistiques concrètes : aucun des projets mentionnés n'est nommément désigné, de telle sorte qu'on ne sait jamais à quel genre d'expérience précise correspondent les critiques.

M. P.

• *CONNAISSANCE DU TIERS-MONDE*, ouvrage collectif : regroupant des communications faites à l'université Paris-VII au cours des deux dernières années, cet ouvrage propose une approche globale et pluridisciplinaire du phénomène impérialiste. Son intérêt tient autant à la réputation internationale des auteurs qu'au souci d'allier théories et méthodologie à l'étude de cas concrets. Qu'il s'agisse d'économie, de géographie, d'idéologie ou d'histoire, chacune des questions abordées suscite le débat. (*10/18*, Paris, 1978, 437 pages, 17,70 F.)

POLITIQUE

CRITIQUE DES PRATIQUES POLITIQUES. — P. Birnbaum, C. Buci-Glucksman, O. Burgelin, R. Cayrol, M. de Certeau, J. Julliard, G. Lavau, D. Lindenberg, J.-M. Vincent.

★ Editions Galilée, Paris, 1978, 240 pages, 49 F.

« *Pas d'action révolutionnaire sans théorie révolutionnaire* », disait Lénine. Est-ce de l'avoir oublié qui a conduit la gauche, une *fois* de plus, à l'échec ? L'une de ses tâches les plus urgentes est sans doute de réfléchir sur sa pratique. Cet ouvrage peut l'y aider : riche d'aperçus, il « critique » — il analyse — la question des élections dans la pensée socialiste, le rapport syndicats-politique, s'interroge sur l'eurocommunisme, dénonce la persistance du stalinisme. Sombre bilan : « *le réel bavarde* », dit M. de Certeau — on n'a jamais autant parlé au peuple, mais on ne l'a jamais autant tenu à l'écart et dans l'ignorance des enjeux réels. Loin de constituer une alternative au régime actuel, la gauche — celle des appareils — semble en être le meilleur agent ; sans idées, sans idéal et sans morale, fonctionnant au secret et à la hiérarchie, elle s'ingénie à rendre passifs les citoyens. Recours intempestif à la télévision, meetings, « fêtes », la gauche-spectacle est devenue l'opium du peuple. Ou, si l'on *préfère*, l'un des rouages de la machine étatique. D'où ces appels à la « décrispation » d'une droite qui est loin d'être « *la plus bête du monde* ». Pour que renaisse une vraie gauche, « *des pratiques originales devront apparaître* », disent les auteurs. Sans doute. Mais lesquelles ? M. T. M.

LE « SOCIALISME » A VISAGE URBAIN. — Jean-Pierre Garnier, Denis Goldschmidt.

★ Editions Rupture, Paris, 1978, 445 pages, 41 F.

Changer la vie, et son cadre, ou l'encadrer autrement ? Instituer la « démocratie du quotidien », comme on l'exige du R.P.R. au P.C. inclus ou, par le biais de contrôles *plus* souples, maintenir le peuple en sujétion ? Pour J.-P. Garnier et D. Goldschmidt, la réponse ne fait pas de doute : l'urbain est devenu le lieu de collaboration de classes ; revendication gauchiste au début, le « *droit à la ville* » est aujourd'hui un thème commun à la droite comme à la gauche. A la droite — parce qu'il y a « *crise de la représentation* » (les citoyens se reconnaissent de moins en moins dans les partis et les syndicats) et des mécanismes institutionnels : par l'intermédiaire des luttes urbaines, les travailleurs échappent en partie aux appareils traditionnels de régulation et d'encadrement — il s'agit donc de les reprendre en main. C'est aussi l'aspiration de la gauche et, plus précisément, de ce que les auteurs appellent la « *nouvelle petite bourgeoisie* » : intellectuels, enseignants, techniciens, cadres moyens — tous ceux qui possèdent un savoir et sont, dans l'immédiat, exclus du pouvoir. La bourgeoisie, qui n'entend pas le partager au sommet, est toute prête à en abandonner des bribes au niveau local : d'où cette « participation », cette « *autogestion du quotidien* » qu'elle propose aux nouvelles élites. Les exemples ne manquent pas, en France (Grenoble, Marseille), comme à l'étranger (Italie, Pays-Bas), pour illustrer et confirmer la thèse de J.-P. Garnier et D. Goldschmidt : la « *local-démocratie* » — qui n'empêche nullement les multinationales de remodeler le monde au mieux de leurs intérêts — préfigure cette social-démocratie qui est au programme commun de tous les partis. Et qui n'a rien à voir, on s'en doute, avec la démocratie tout court. L'ouvrage de J.-P. Garnier et D. Goldschmidt dénonce, à juste titre, cette mystification. M. T. M.

AMÉRIQUE

CREVE. — James Carr

★ Stock, Paris, 1978, 376 pages, 39 F.

Enfant du ghetto noir de Los Angeles, James Carr comprit trop tôt qu'il était condamné à subir les humiliations et les injustices d'une société dominée par les Blancs. Pour se défendre, il choisit la haine et la révolte : à dix ans, il commet son premier crime. Le reste de sa vie se passera dans l'univers pénitentiaire américain pour la plus grande part.

Son autobiographie, recueillie au magnétophone et transcrite par deux journalistes américains (une réussite dans le genre), est surtout une description d'un réalisme impitoyable du système des prisons aux Etats-Unis. Criminel de droit commun, James Carr opposera à la violence du système une égale violence. Mais, curieusement, il n'est pas aveuglé par cette folie meurtrière. Doté de facultés d'observation et d'analyse assez extraordinaires dans un tel climat d'abrutissement, l'auteur apporte d'intéressantes précisions sur les mécanismes de la répression dont d'autres prisonniers — politiques en général — avaient déjà témoigné.

Intellectuellement, il devra son salut à ses rencontres avec quelques prisonniers militants politiques, tel George Jackson, dans les pénitenciers de Saint-Quentin ou Soledad, dès qu'il sera en âge de « fréquenter » ce genre d'établissement. Devenu, en prison, professeur de mathématiques, acquis à la cause des Noirs, il périra peu de temps après sa libération, un matin, avant de se rendre au travail, sous les balles de deux assassins dont on ne cherchera pas à élucider les mobiles...

M. P.

CARAIBES

THE RASTAFARIANS. — Leonard Barnett

★ Heinemann Books, London, 278 pages, 2,90 livres.

L'ouvrage bien documenté de L. Barnett retrace l'historique des Rastafarians de la Jamaïque tout en décrivant les rites, l'art et la musique de leur culte. Superficiellement connue dans l'Occident par le biais de la musique Reggae, la secte est le mouvement socio-religieux le plus dynamique des Caraïbes. Plongeant ses racines dans la tradition séculaire de résistance des esclaves noirs aussi bien que dans des manifestations politiques modernes comme le mouvement de Marcus Garvey, les Rastafarians sont le dernier avatar du désir séculaire de retour à l'Afrique. Le couronnement d'Hailé Sélassié, en 1930, ayant ravivé cet espoir, il fut à l'origine de la création de cette secte. Les « Rastas » ont vu dans l'Ethiopie la terre promise et dans l'empereur un messie qui déciderait de la date de leur rapatriement et du début de l'âge d'or. Le nom même de leur secte est un dérivé du nom patronymique de feu le négus : ras (duc) Tafari.

A l'heure actuelle, l'auteur estime que le mouvement se trouve à la croisée des chemins. Mais, à l'opposé de la plupart des religions des opprimés du tiers-monde, l'évolution politique des Rastafariens épouse un cours progressiste. Sans avoir ébranlé leur foi, la mort de l'empereur semble avoir produit un renversement des priorités : désormais leur action s'oriente vers une amélioration de la vie à la Jamaïque même. A cet égard, le gouvernement de Michael Manley les considère comme des alliés objectifs.

H. S.

ASIE

SOCIALISME ET DEVELOPPEMENT AU VIETNAM. — Lê Thành Khôi.

★ P.U.F., coll. « Tiers-Monde I.E.D.E.S. », Paris, 322 pages, 120 F.

Auteur de nombreux ouvrages sur l'Asie du Sud-Est et sur le Vietnam, professeur à Paris-V et à l'Institut d'étude du développement économique et social de Paris-Ier, M. Lê Thành Khôi nous donne, cette fois, un très utile recueil de textes politiques et économiques vietnamiens de ces trente dernières années, accompagnés d'un commentaire. A travers ces discours, rapports, articles et études de responsables de Hanoï, du général Giap à M. Le Duan, et à d'autres personnalités moins connues, se dégage l'idée vietnamienne du développement, de ses implications sociales et nationales, dans un système socialiste qui tente de faire la synthèse d'expériences tant étrangères que vietnamiennes. Parmi les plus intéressants, ceux de Truong Chinh et de Giap sur la réforme agraire des années 50 et ses « *erreurs* », car la moindre des qualités des dirigeants vietnamiens n'a pas été de savoir faire publiquement amende honorable. Malheureusement cet ouvrage ne contient pas les textes les plus récents sur la nouvelle politique économique après la réunification, avec la priorité à l'agriculture, la décentralisation au niveau du district, et le « *redéploiement* » de la population. P. de B.

AFRIQUE

ELECTIONS ET REFORMES POLITIQUES AU ZAIRE EN 1977. — Daniel van der Steen

★ Cahiers du CEDAF 2-3, série 2, Bruxelles, 1978, 97 pages.

Sous la pression de ses créanciers étrangers, le président Mobutu avait entrepris de nouvelles réformes politiques et économiques en 1977, après la première guerre du Shaba. Des mesures de sauvetage de l'économie (« plan Mobutu »), accompagnées d'élections et d'une refonte des organes du pouvoir étaient censées rendre au régime sa crédibilité. On sait maintenant ce qu'il en est advenu...

Daniel van der Steen, qui avait publié l'an dernier une étude sur la dépendance de l'économie zaïroise, s'interroge aujourd'hui sur la portée des réformes entreprises en 1977. Mais avant d'aborder ce sujet, il analyse les intentions du président Mobutu telles qu'elles se trouvent définies dans le discours présidentiel du 1er juillet 1977 et il expose les résultats des élections du mois d'octobre. A ce propos, il distingue entre « membres élus » et « membres désignés » appelés à siéger dans les organes politiques : dans la première catégorie, il voit apparaître les représentants d'une bourgeoisie locale, tandis que les « membres désignés » représentent toujours une bourgeoisie plutôt technocratique, qui a la préférence du pouvoir. L'auteur laisse entrevoir l'importance que pourrait avoir cette évolution — conforme aux souhaits des bailleurs de fonds étrangers — s'il s'agissait un jour de favoriser une éventuelle prise en main de l'économie par des nationaux.

M. P.

• **DOSSIER ZAIRE.** — Dossier publié à l'intention des militants pour les aider à faire le point de quelques questions sur le Zaïre : géopolitique, intérêts français, situation sociale, élections de 1977, évolution depuis l'indépendance, etc. (*Supplément au Bulletin de liaison du CEDETIM n° 2, Paris, 1978.*)

U.S. MULTINATIONALS IN SOUTHERN AFRICA. — Ann et Neva Seidman

★ Tanzania Publishing House, Dar-Es-Salaam, 252 pages, 4,95 livres.

A partir d'une analyse historique du développement du capitalisme racial sud-africain, Ann et Neva Seidman mettent en lumière les réalités socio-économiques sur lesquelles s'articulent le régime de l'apartheid et son corollaire, l'exploitation de la majorité de couleur. Tandis que le bruyant délégué américain aux Nations unies, Andrew Young, laisse entendre que les sociétés multinationales peuvent faire davantage pour améliorer le sort des Noirs sud-africains que les mouvements de libération, l'ouvrage des Seidman souligne avec force détails le rôle clef que celles-ci ont joué dans la consolidation du « pouvoir pâle ».

Depuis une quinzaine d'années, ce sont les multinationales d'origine américaine qui ont accru, plus rapidement que toutes les autres, leurs investissements dans tous les secteurs de l'économie. Grâce à la surexploitation d'une main-d'œuvre noire bon marché et privée de droits syndicaux, les entreprises américaines en Afrique du Sud ont pu réaliser des bénéfices estimés en 1970 à 16,3 %, contre un taux mondial de 11 % seulement. Le désir de s'assurer le contrôle des matières stratégiques en Afrique australe a aussi été un facteur primordial. Au besoin, Pretoria n'hésite pas, comme en Angola et en Rhodésie, à utiliser ses forces armées pour protéger ses intérêts dans la région. Cependant, le gouvernement Vorster s'efforce généralement d'y parvenir en usant de son influence économique sur les Etats noirs limitrophes. Le Swaziland, le Botswana et le Lesotho sont des Etats captifs. En Namibie et en Rhodésie, les Sud-Africains détiennent les leviers essentiels. Mais l'indépendance du Mozambique et de l'Angola a déclenché une remise en question de ces rapports de dépendance vis-à-vis de l'Afrique du Sud : les chapitres que les auteurs consacrent à ce problème font de ce livre une excellente œuvre de référence qui éclaire aussi l'actualité.

H. S.

EUROPE

LE PROCESSUS DE DECISION DANS LA COMMUNAUTE EUROPEENNE. — Christian Sasse.

★ P.U.F., Publications de la faculté de droit et de sciences économiques de l'université de Limoges, Limoges, 1977, 193 pages

La Communauté européenne « *souffre d'une disproportion entre les espoirs mis en elle et le produit de ses décisions* ». L'explication de ses échecs réside dans « *l'instabilité qui prédomine dans les rapports réciproques de l'échelon communautaire et de l'échelon national* ». Ce sont ces relations existant au sein des gouvernements des Neuf et du conseil des ministres de la Communauté, et qui se répercutent sur la formation des décisions européennes, que l'auteur, professeur de droit à Limoges, analyse dans cet ouvrage.

L'auteur considère que si l'on veut que la Communauté produise au moins une partie notable de ce que l'on attend d'elle, il faut établir le dialogue entre les pôles concernés (Commission, gouvernements, Conseil) de façon à promouvoir les décisions au niveau communautaire et à éviter dans le même temps toute stagnation et toute impasse. S'appuyant sur l'hypothèse que « *le moment n'est pas encore venu de procéder à une réforme constitutionnelle fondamentale* », et estimant que « *les méthodes pour accélérer la réalisation de compromis intergouvernementaux sont encore perfectibles* », l'auteur avance un certain nombre de suggestions techniques de nature, selon lui, à renforcer et à accélérer la procédure communautaire de prise de décision.

C. T.



Pour Porto-Rico

CINÉMA POLITIQUE

Porto-Rico, on l'ignore souvent, est une colonie américaine conquise militairement par les Etats-Unis voilà exactement quatre-vingts ans, au cours de la guerre hispano-américaine. Depuis 1917, les Portoricains possèdent la citoyenneté américaine, et leur pays s'est vu conférer, en 1952, le statut d'Etat libre associé ; mais ces mesures ne modifient en rien le fait que Porto-Rico soit, au sens classique, une colonie

Contre cette réalité, les patriotes portoricains, s'inspirant du « père de la patrie » Ramon E. Betances et suivant l'exemple du leader indépendantiste Don Pedro Albizu Campos, n'ont cessé de lutter depuis quatre-vingts ans, au besoin par les armes (1). Cependant, depuis le succès de la révolution cubaine, les Etats-Unis ont accéléré leur vieux projet de faire de Porto-Rico une « vitrine démocratique pour l'Amérique latine » et actuellement le niveau de vie, de santé, d'éducation, etc., y est parmi les plus élevés de tout le continent ; au point que la population a très librement élu, en 1975, un gouverneur, M. Romero Barcelo, partisan de l'intégration totale avec les Etats-Unis.

Economiquement, tout dépend de la métropole coloniale. Porto-Rico est le cinquième marché d'exportation des Etats-Unis ; ceux-ci encouragent les trois millions et demi de Portoricains à consommer en fournissant (depuis 1975) à cinquante pour cent des familles des « bons d'alimentation » pour une valeur de 610 millions de dollars. Ainsi se développe dans la population une « mentalité d'assisté » qui la pousse au défaitisme ou à l'émigration.

Les appareils culturels de l'impérialisme participent à l'intimidation et à l'acculturation du peuple portoricain. Le cinéma notamment, dont la production hollywoodienne occupe massivement les écrans (2) qui appartiennent en de fortes proportions à des sociétés américaines (3). La télévision (4) également est contrôlée par les Etats-Unis. Des douze chaînes (dont sept par câble ; exclusivement en langue anglaise) que reçoit la capitale, San-Juan, une seule appartient à des Portoricains, la n° 11 « Cadena Perez-Perry » ; elle est la plus populaire et se spécialise dans la diffusion des interminables feuilletons vénézuéliens, les « telenovelas », où le public retrouve, malgré tout, des éléments culturels communs avec le reste de l'Amérique latine.

Les autres chaînes diffusent uniquement des productions américaines (entrecoupées toutes les dix minutes d'interminables messages publicitaires vantant les produits américains (5) et, parmi elles, Kojak, bien entendu, où il est souvent question de Portoricains, petits délinquants de Manhattan, petite pègre que, paternellement, le lieutenant Kojak aide à mieux s'intégrer au « melting pot » américain (5).

Un des premiers films qui favorisait déjà cette intégration fut, on s'en souvient, West Side Story (de R. Wise, 1961), dont le succès reposait en partie sur la typification excessive du physique et de la culture des Portoricains. Cette typification a été reconduite dans de nombreux films jusqu'au récent la Fièvre du samedi soir (de John Badham, 1978), qui présente encore les Portoricains comme de jeunes voyous (les « Barracudas ») ou des danseurs tropicaux. Mais le mépris atteignit son comble dans Badge 373 (réalisé en 1972 par William H. Koch pour la Paramount) où la cause des indépendantistes portoricains était ridiculisée et ses partisans traités de mafiosi et de trafiquants de drogue.

Le cinéma portoricain (lire ci-dessous l'article de José M. Umpierre) n'a pas su opposer à ce dénigrement colonialiste des images positives enracinées dans la culture nationale ; au contraire, les films commerciaux portoricains, souvent faits pour le marché étranger, ont trahi les éléments populaires qu'ils ont utilisés et confirmé le paternalisme et le racisme de la vision coloniale.

Récemment, cependant, des cinéastes nationalistes qui rejoignent la tradition combative du meilleur cinéma latino-américain ont entrepris de produire, dans des conditions matérielles précaires, des films anti-impérialistes (cf. les articles ci-dessous de José Garcia et de Mario Vissepo) pour dénoncer le colonialisme américain. C'est autour d'eux que, sans aucun doute, s'élabore aujourd'hui un des cinémas latino-américains les plus offensifs, et les plus maîtrisés.

IGNACIO RAMONET.

(1) Durant notre récent séjour, pas un seul des films projetés dans les soixante-dix salles de la capitale qui ne soit américain.
(2) Pour 40 %, les salles de San-Juan appartiennent au groupe américain *Wotmsco Commonwealth Corp.*
(3) 90 % des foyers possèdent un ou plusieurs récepteurs de télévision et 95 % de Portoricains regardent régulièrement les programmes.
(4) Cf. « Porto-Rico : une télévision de choc », in *le Monde diplomatique* de novembre 1977.
(5) Cf. notre dossier « Héros américains de télévision » dans *le Monde diplomatique* de février 1977.



PAYSANS PORTORICAINS DU DERNIER FILM DE JOSÉ GARCIA.
Une dénonciation de l'expansionnisme américain

CONTRE LA "DESTINÉE MANIFESTE"

1895, année de l'invention du cinéma, est aussi celle du début de la guerre pour l'indépendance de Cuba et de Porto-Rico. José Marti et Maximo Gomez proclament, à New-York, la nécessité de poursuivre la lutte armée commencée à Yara (Cuba) et à Lares (Porto-Rico) ; et les révolutionnaires des deux pays adoptent le même drapeau, avec les couleurs inversées, comme symbole d'une même lutte.

A cette époque, et à New-York également, prend son essor une des premières maisons de production cinématographique nord-américaines : l'American Biograph Company, créée et financée par le frère du futur président des Etats-Unis William Mac Kinley (élu en 1897). La Biograph produit les premiers films de propagande électorale (*Mac Kinley chez lui* et *Mac Kinley à la Parade Hobart*) en 1896, puis, une fois son candidat élu, elle continue à utiliser politiquement la nouvelle technologie du cinéma pour soutenir à l'écran la fièvre de guerre que la presse de W.R. Hearst attisait entre le peuple nord-américain et l'Espagne colonialiste à propos de Cuba et de Porto-Rico. La Biograph produit des films chauvinistes (comme *Changement de drapeau à Porto-Rico*, 1898) pour soutenir idéologiquement la guerre que les Etats-Unis déclarent à l'Espagne dans le but de s'emparer de Cuba et de Porto-Rico, au mépris des patriotes cubains et portoricains qui étaient sur le point d'emporter la victoire. Dès cette époque, la Biograph estime, comme Tomas E. Edison, que « *celui qui contrôle l'industrie cinématographique d'un pays, contrôle la pensée du peuple* ».

Aussi, depuis le débarquement des troupes des Etats-Unis à Guanica, dans le sud de Porto-Rico, en 1898, jusqu'à nos jours, l'impérialisme américain contrôle les écrans de notre pays.

POUR contrecarrer cette omniprésence impérialiste, se développe actuellement, aussi bien dans l'île que parmi les communautés portoricaines des Etats-Unis, un cinéma anti-impérialiste.

A Porto-Rico, le collectif Tirabuzon Rojo (Tire-bouchon rouge) a réalisé dans cet esprit un documentaire, *Dénonciation d'une tromperie*, qui dévoilait les risques socio-économiques que comportait la construction (souhaitée par les Etats-Unis) d'un « super-port » ; le film révélait l'intention des milieux pétroliers nord-américains de créer une gigantesque raffinerie pétrochimique dans l'île et montrait comment ce projet aurait causé un véritable *écocide* dans l'île. Ce même collectif a collaboré avec l'Institut cubain d'art et d'industrie cinématographique (ICAIC) pour produire le long métrage *Porto-Rico* (1), réalisé par Fernando Pérez et Jesus Diaz, où la situation coloniale de notre pays est longuement analysée.

D'autres films offensifs, témoins du désir d'élaborer un cinéma de combat, ont été tournés par des militants à Porto-Rico même, par exemple *Culebra*, documentaire réalisé par Diego de la Texera, qui présente le peuple de Culebra, petite île portoricaine, manifestant contre la présence militaire des Etats-Unis.

Quoiqu'il soit toujours difficile d'apprécier le pouvoir de mobilisation d'un film auprès du public, on peut tout de même constater que, grâce aux manifestations suscitées par ces films, le « super-port » ne fut pas construit et la marine nord-américaine abandonna l'île de Culebra.

Ces productions traitent de problèmes qui concernent directement Porto-Rico ; cependant, on ne peut ignorer que près de la moitié des Portoricains ont dû émigrer vers les Etats-Unis, où le tiers d'entre eux vit en dessous de ce qu'on appelle le « seuil de pauvreté ».

Né moi-même dans le « *Barrio* » (2) de New-York, j'ai été conduit à réaliser un des premiers films qui s'adressait aux communautés de langue espagnole des Etats-Unis (treize millions de personnes, le vingtième de la population nord-américaine) à partir d'un thème anti-impérialiste tiré de l'œuvre de l'écrivain portoricain René Marquès intitulée *la Charrette* ; le film évoquait les difficultés d'une famille paysanne contrainte d'émigrer et de s'installer aux Etats-Unis.

Dans *les Nationalistes* (1973), j'ai exposé la situation des prisonniers politiques portoricains (3) et les activités du parti nationaliste de D. Pedro Albizu Campos durant les années 50, lorsqu'un grand nombre de ses militants furent incarcérés. Dans *Porto-Rico : Etat libre associé ou colonie ?* (1975), j'ai voulu illustrer et étayer les résolutions adoptées au sein des Nations unies en faveur de l'indépendance de notre pays.

PLUS récemment, nous avons constitué, avec un groupe de cinéastes portoricains, un collectif de travail qui a produit *Julia de Burgos* (1976). Ce film a été notre contribution à l'Année internationale de la femme ; nous évoquons le souvenir de Julia de Burgos, poétesse et militante indépendantiste, victime d'une censure politique permanente qui empêcha les Portoricains de connaître son œuvre.

Dans notre dernier film, *Destinée manifeste* (1978), nous nous référons à cette théorie expansionniste des Etats-Unis, appliquée au début du siècle et selon laquelle les Nord-Américains devaient naturellement occuper l'ensemble du continent latino-américain. Cette politique de la « destinée manifeste » déboucha sur la guerre hispano-américaine grâce à laquelle les Etats-Unis s'emparèrent de notre pays comme butin de victoire.

Pour tourner ce film, nous avons fait des recherches historiques qui nous ont permis d'avoir, pour la première fois, accès aux archives du département de la guerre nord-américain, où nous avons pu vérifier que, dès 1847, les Etats-Unis avaient proposé à l'Espagne l'achat de Porto-Rico et que, depuis 1896, il existait un plan naval d'invasion de l'île. Nous avons eu entre les mains des dossiers établis par les agents du département des renseignements de guerre (l'ancêtre de la C.I.A.) qui agissaient clandestinement depuis 1886 à Porto-Rico. A la bibliothèque du Congrès, nous avons découvert d'autres trésors, notamment un lot de quelques milliers de photographies de Porto-Rico prises en 1890 par les services de renseignement et qui allaient permettre aux militaires américains de se familiariser avec les futures terres de conquête. Nous avons aussi retrouvé les premiers documentaires de l'American Biograph Company, qui soutenaient la politique d'annexion de Porto-Rico.

Nous voulons, par nos films, rappeler l'histoire véritable, occultée et déformée par les colonialistes, et nous souhaitons qu'ils soient vus par tous les peuples qui soutiennent notre lutte. Cinéastes, nous considérons comme un devoir politique de nous opposer par le film à la colonisation.

JOSÉ GARCIA.
Réalisateur, chef de file du jeune cinéma politique portoricain.

(1) Cf. *le Monde diplomatique* d'août 1975.
(2) Principal quartier portoricain de Manhattan.
(3) Certains de ces patriotes sont incarcérés aux Etats-Unis depuis plus de vingt-cinq ans, notamment Lolita Lebron, que Fidel Castro a récemment proposé d'échanger contre M. Lunt, Nord-Américain détenu à Cuba pour avoir dirigé un complot visant à assassiner le dirigeant cubain.

Pour des projections-débats

Culebra, 1971, 20 min., couleur, 16 mm. — Réal. : Diego de la Texera. *Porto-Rico : pays colonisé*, 1972, 30 min., N/B, 16 mm. — Réal. : Carlos Diaz. *Les Nationalistes*, 1973, 28 min., couleur, 16 mm. — Réal. : José Garcia. *Porto-Rico*, 1975, 79 min., N/B, 35 mm. — Réal. : Jesus Diaz et Fernando Perez.
Diffusion : Tricontinental Film Center, 333, Avenue of the Americas, New-York, 10014, Etats-Unis. — Tél. : (212) 989 3330.

Porto-Rico : paradis envahi, 1977, 30 min., couleur, 16 mm. — Réal. : Alfonso Beato et José Garcia.
Diffusion : Latin American Film Project Inc., 215 West 90th Street, 9 C, New-York, 10024, Etats-Unis. — Tél. : (212) 595 8923.

Julia de Burgos, 1973, 30 min., couleur, 16 mm. — Réal. : José Garcia.
Destinée manifeste, 1978, 60 min., couleur, 16 mm. — Réal. : José Garcia.
Diffusion : José Garcia, Apartado postal 1342, Viejo San Juan, Porto-Rico 00902. — Tél. (809) 723 8821.

Ecrans d'une colonie tropicale

L'HISTOIRE du cinéma commercial portoricain est une suite de tentatives individuelles entreprises par des cinéastes-affairistes qui ont refusé de considérer le caractère absolument colonial de cette économie et qui, par conséquent, sont toujours allés d'échec en échec.

Le pionnier du cinéma à Porto-Rico fut Juan E. Viguié qui, dès 1912, filma des scènes de la vie quotidienne à *Ponce* (1) avec une caméra Pathé. Viguié, qui était le fils d'un ouvrier français mort durant les travaux de percement de l'isthme de Panama, décida d'améliorer sa formation technique et partit en 1916 étudier au New York Institute of Photography. Entre-temps, *Rafael Colorado et Antonio Capella* fondaient la première société de production portoricaine : *la Société industrielle* cinéma Porto Rico ; leur premier film eut pour titre *Pour la femelle et le coq* ; ils produisirent ensuite : *le Miracle de la Vierge* et *Mafia à Porto-Rico* ainsi que quelques courts métrages comiques. Ces films (dont aucune copie n'est parvenue jusqu'à nous) furent bien accueillis par le public, mais ne purent soutenir la concurrence étrangère ; par manque de capitaux, cette première société portoricaine fit faillite.

En 1917 fut créée la *Tropical Film* Company qui se proposait de « *montrer à l'étranger les beautés naturelles de l'île* ». *Colombe de la montagne*, réalisé par le poète Luis Lorens Torres, devait rester son seul film : l'entrée en guerre des Etats-Unis interrompit la vente de pellicule et entraîna la dissolution de la Tropical.

Des capitalistes locaux, *les frères* Gonzalez, tentent en 1919 de profiter des avantages conjugués de l'exotisme portoricain, du marché américain et des techniques hollywoodiennes. Ils constituent la Porto Rico Photoplays et construisent des studios très modernes près de San Juan où ils tournent *Amour tropical*, *la Femme qui se trompa elle-même* et *le Fils du désert*, des pochades exotiques réalisées sur mesure pour les salles américaines ; les acteurs étaient américains (notamment Reginald Denny et Ruth Clifford) ainsi que les techniciens, à l'exception de Juan E. Viguié revenu à Porto-Rico après avoir travaillé pour la Universal et la Paramount. La Photoplay échoua dans son projet de s'établir dans le marché nord-américain et comme celui de l'île ne permettait pas d'amortir de si coûteuses productions, elle dut se dissoudre en 1924.

Viguié racheta une partie de l'équipement de la Photoplay et constitua sa propre société ; il produisit alors de très nombreux documentaires et, surtout, une série d'actualités filmées, les *Viguié Sound News*, qui sont pour nous, aujourd'hui, une source de renseignements sur l'époque extrêmement riche. En 1934, il tourna le premier long métrage parlant : *Romance Tropical* sur un scénario du poète Luis Palés Matos. Ce fut une expérience relativement rentable sur le plan économique, et cela, précisément, donna lieu à d'interminables querelles financières avec les acteurs et les techniciens au point que Viguié, découragé, n'entreprit plus jamais de long métrage de fiction.

Le gouverneur Luis Muñoz Marin (2) créa en 1949 la division d'éducation de la communauté qui avait, entre autres, pour mission de diffuser dans les zones rurales des informations concernant la salubrité, l'hygiène, les devoirs civiques, etc. Dans le cadre de l'opération « Mains à la pâte » (3), cette division entreprit le tournage de documentaires d'information dans le but d'intégrer le citoyen anonyme à la reconstruction du pays ; les principaux films furent réalisés cependant par des Nord-Américains, notamment Jack Delano, Benji Donniger et Willard Van Dyke. Puis des techniciens locaux formés auprès d'eux passèrent à la réalisation et constituèrent la première véritable génération de cinéastes nationaux, parmi lesquels M. Betancourt, Angel F. Rivera, Felix Ramirez ainsi qu'Oscar Torres, qui partira ensuite à Cuba et réalisera pour l'ICAIC le très beau *Realengo 18* (1961).

UNE société, la Pakira Films, réussit à obtenir un contrat avec la Columbia Pictures pour réaliser une série de films interprétés par un acteur comique, très populaire, de la télévision portoricaine. Elle produisit quatre pantalonnades et quelques films évoquant « le romantique paradis tropical » comme *Lune de miel à Porto-Rico* ou *Ma vieille ville de San Juan* ; mais le public se lassa vite de tant de mièvreries et, dès 1968, Pakira Films se disloqua.

A la fin des années 60, d'autres producteurs misent sur la thématique de « gangsters » ; Geronimo Mitchell réalise *la Vengeance de Correa Cotto* : Efrain Lopez Neris *Petite colombe* et Miguel Angel Clemente *Arocho et Clemente*, mais toutes ces entreprises se soldent par des échecs financiers. Dans les années 70, d'autres projets se réalisent, surtout des coproductions avec le Mexique comme *Mon aventure à Porto-Rico* et *Nuits de San-Juan*, tournés par Tony Aguilar. Le dernier long métrage commercial fut le sinistre *los Machos* (1977, de Tony Rigus), présenté l'an dernier au marché du film du Festival de Cannes.

Tous ces films n'ont jamais visé que le divertissement. La seule voie qui reste aux cinéastes nationaux est de réaliser, à l'instar de José Garcia et du groupe Tirabuzon Rojo, une sorte de ciné-guérilla élaboré en marge du système et occupant sporadiquement, mais avec éclat, les écrans du pays pour que chaque projection soit comme une explosion culturelle d'affirmation nationaliste.

JOSÉ M. UMPIERRE,
sociologue et cinéaste.

(1) Deuxième ville de Porto-Rico, située au sud de l'île sur la côte caraïbe.
(2) Fondateur du Parti populaire démocratique (P.P.D.), élu gouverneur en 1940, il est demeuré à ce poste jusqu'en 1968.
(3) Opération lancée au début des années 50, sorte de « grand bond en avant » réformiste orchestré par le P.P.D.

FAVORISER LA PRISE DE CONSCIENCE

LES autorités portoricaines se sont peu préoccupées du cinéma, c'est le moins que l'on puisse dire ; l'expérience conduite par le département d'éducation de la communauté (1) a été très limitée, quoiqu'elle ait suscité une certaine émulation officielle notamment auprès du ministère de l'économie qui a entrepris des études *pour mesurer la viabilité d'une production cinématographique* régulière et industrielle.

Les conclusions de ces études ont été pessimistes ; les experts craignent de ne pas trouver sur place des producteurs intéressés, ils redoutent une concurrence étrangère trop agressive, une demande intérieure trop faible, une carence de personnel technique qualifié, un décor tropical trop monotone, une hostilité syndicale, etc.

Un tel pessimisme ne se justifie pas à notre avis car, en fait, les autorités refusent de considérer que les possibilités d'expansion du cinéma, médium à contenu idéologique, sont déterminées par l'évolution du contexte politico-économique. Dans cette perspective, le sort du *cinéma national demeure lié à la situation coloniale et* néo-coloniale de l'île (2). Cette situation, qui empêche l'expression de l'authentique culture nationale, censure les particularismes locaux et méprise nos valeurs, est la cause réelle du sous-développement de notre cinéma

Pour nous, cinéastes nationalistes, le cinéma est un moyen de favoriser la prise de conscience anticolonialiste de notre peuple et de consolider l'identité nationale : c'est **un outil de décolonisation.** Dans ce but, nous avons *créé récemment le* **Centre de cinématographie et d'information** (C.C.I.), qui regroupe une soixantaine de professionnels (réalisateurs, techniciens, comédiens, etc.), décidés à prouver par le film, malgré la puissance de l'empire américain, que nous sommes un peuple en marche vers sa libération.

MARIO VISSEPO,
cinéaste, fondateur
du groupe Tirabuzon Rojo.

(1) Cf. ci-dessus l'article de José M. Umpierre.
(2) Cf. « Porto-Rico : la Lutte pour l'indépendance », reportage de Pierre Dommergues dans *le Monde diplomatique de janvier 1978.*

LES FEMMES DANS LES LUTTES SOCIALES

L'afflux des femmes sur le marché du travail et leurs revendications spécifiques posent des problèmes nouveaux aux organisations de gauche comme au patronat



(Photo Jean Gaumy-Gamma.)

Enquête de Geneviève et Thérèse BRISAC

LE nombre et l'ampleur des conflits sociaux où les ouvriers étalent des femmes ont retenu l'attention dans les années 70. Les raisons en furent vite trouvées : les femmes étaient victimes de la crise économique et de la restructuration qui frappaient de plein fouet les branches traditionnellement féminisées, comme le textile ou la confection. Et vite on noya la poissonne dans un océan de chiffres qui n'étaient pas forcément dépourvus d'intérêt mais qui masquaient pourtant l'essentiel, à savoir que ces luttes ne se déroulaient pas selon les formes coutumières. La nouveauté n'était guère perceptible dans ce que diffusent habituellement les journaux : nom du délégué syndical (presque toujours un homme), nombre de journées de grèves ou d'occupation, etc. Les sujets de la lutte, même s'il y avait 99 % de femmes, c'était, grammaire oblige, les ouvriers.

Ainsi, à l'usine Lip, en 1973, 84 % des ouvriers spécialisés sont des femmes. Comme femmes et comme O.S., elles remettaient radicalement en question l'organisation capitaliste du travail. Pour une femme exploitée à l'usine, dévorée à la maison, il ne saurait y avoir le travail d'un côté, la famille de l'autre. Pour elle, contrairement à son mari, la vie ne peut se découper en rondelles, tout s'entremêle.

La façon d'être d'une femme, sa vie privée, un patron peut encore en décider, comme le montre cet article tiré d'un journal patronal paru assez récemment : **« L'employée de salle doit être tirée à quatre épingles. Les exigences d'ordre physique sont les suivantes : bain ou douche quotidien (...) vernis clair de préférence, chevelure coupée court, rouge à lèvres, porter constamment des bas, chaussures à talons larges, mi-haut... »** Et quoi encore ?

Une employée n'a pas non plus le droit d'être de mauvaise humeur. Une femme, même surexploitée, doit rester un réconfort pour les yeux... C'est ainsi qu'en janvier 1978 deux opératrices de l'entreprise Vega, à Saint-Ouen, sont mises à pied pour deux jours. Motif : **« Ne pas respecter l'ordre qui vous a été donné de saluer le directeur général. »**

Ces dernières années, de Cerisay aux Chèques postaux de Paris, des banques à la CIP du Nord, les mêmes questions ont été rendues concrètes, brûlantes, dominées par une exigence : celle d'être entendues, tout simplement. Or, pour être entendues, il faut pouvoir parler. Ce que les femmes, le plus souvent O.S., ont découvert et démontré, c'est qu'elles apportaient aussi comme contribution à la lutte leur besoin élémentaire et essentiel du respect de la parole de chaque individu, à égalité ; une exigence de démocratie à la base. A l'usine Lip, des O.S. et des horlogères ont analysé les blocages auxquels elles s'étaient heurtées, bien plus profonds, bien plus résistants qu'un rejet explicite, qu'un mépris exprimé. Elles expliquent : **« J'avais pourtant des tas de choses à dire, mais je m'exprimais à côté de gars qui en deux mots avaient tout dit. (...) Quand ils avaient besoin de nous, ça allait, mais quand il fallait nous écouter, quand on donnait une idée, c'était terminé et nos idées ne figuraient nulle part. »**

Au même moment, lors d'une fête de « Politique-Hebdo », le délégué des tanneries d'Annonay en grève, au milieu de travailleuses muettes, expliquait que les problèmes des femmes étaient très bien résolus. Résolus ? Ils n'étaient même pas perçus. Les femmes assuraient en silence, pendant qu'il « dirigeait », les tâches imparties à leur sexe : l'accueil, le secrétariat, la correspondance. Comme à une certaine journée « portes ouvertes » chez Lip, où les ouvrières étaient toutes penchées sur leur binoculaire, pendant que les délégués montraient aux visiteurs le fonctionnement de l'usine. Elles travaillaient en silence, ils parlaient autogestion.

Une attaque différente

AU long de ces longues grèves, quelque chose a changé. **« On vivait intensément, on vivait une autre société »**, raconte une ouvrière de chez Lip. Alors, les premiers temps d'euphorie passés, on a vu des ouvrières, lasses de faire deux ménages par jour, exiger un tour pour le balai. Ce qu'on ne supporte plus à l'usine, pourquoi le tolérer chez soi ? La force d'une nouvelle vision du monde ébauchée a ébranlé bien des foyers. Car la grève, pour une ouvrière, a des retentissements beaucoup plus importants que pour un ouvrier : le savant équilibre du temps est brisé. Les maris ne sont pas souvent compréhensifs, surtout quand il faut accepter que leur femme soit de garde de nuit à l'usine occupée. A Lip, ces petits détails ont parfois abouti à des divorces. A Scaplen, une usine de confection bretonne en grève en mai 1976, si la grève a duré cent neuf jours, c'est envers et contre tous. Les pères et les maris des non-grévistes venaient traiter les femmes en grève de « putains ». L'une dit, discrète : **« Ça n'était pas toujours facile. »**

A la CIP ex-Bailleul, dans le Nord, dès le début du conflit, au printemps 1976, les travailleuses organisent une réunion avec les maris et les pères pour leur expliquer la situation et tenter de résoudre collectivement les problèmes qui risquent de se poser. Cette volonté de poser explicitement les problèmes « privés » est nouvelle et importante. On a vu des groupes de femmes de grévistes se constituer pour soutenir les maris, jamais encore de comités de maris des femmes en grève. Dans l'interminable occupation de l'usine CIP, les femmes ont dû inventer un militantisme différent, tenant compte du fait que les maris n'envisageaient pas de voir changer leurs petites habitudes. Des rythmes différents se sont imposés, qui s'adaptaient au temps des femmes.

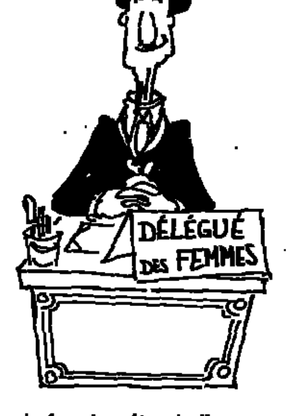
Rythme différent, organisation différente aussi. Parce qu'elles se sont débarrassées des chefs, parce qu'elles ont besoin de respirer, d'échapper aux contraintes des relations autoritaires dans la famille, les femmes recherchent un fonctionnement égalitaire, anti-autoritaire, non hiérarchique, qui tienne compte des contraintes que chacune continue à subir et leur permette de les affronter. De l'oppression et des discussions naît une démocratie différente où les mécanismes traditionnels de délégation et de pouvoir sont grippés.

Cet apprentissage se concrétise en mille anecdotes. Ainsi à Eurostil, une usine des environs de Barcelone, la grève a signifié, pour l'une, d'apprendre à conduire un camion, pour l'autre, de parler à un meeting ; une troisième s'étonne : **« J'ai eu envie de partir quinze jours en vacances avec les copines. »** Et elle l'a fait. Toutes disent : **« On ne sera jamais plus pareilles. »** Elles se sont découvertes ensemble, elles se sont inventées ensemble.

Comme le montre encore ce reportage à Louvain, publié par le journal **Histoires d'Elles**, dans une entreprise de nettoyage autogérée depuis trois ans et qui désormais s'appelle **« le Balai libéré »**. Pour ne pas être licenciées, les femmes ont dû inventer une autre façon de travailler. Pas de bureaucrates, mais une rotation des tâches ; pas de structures figées. Les travailleuses disent : **« On ne travaille pas moins, mais on se sent libres, tout a changé, on ne pointe plus, on se parle. »** Toujours la parole...

Luttes mixtes, où les problèmes posés par les femmes ont fait exploser les routines traditionnelles et mis en question les pratiques les plus avancées ; luttes de femmes où s'élaborent d'autres façons de faire ; depuis 1973 les grèves révèlent un phénomène profond que seule la myopie d'une société peut occulter : la montée du féminisme dans les usines, à travers les luttes, par les luttes, vers d'autres luttes aussi. Il ne s'agit en aucune manière d'un rattrapage historique des luttes de classe menées par les hommes, car les motivations, les exigences, les besoins des travailleuses, ne sont pas réductibles à ceux des travailleurs. Il s'agit ici d'autre chose : autres forces, autres faiblesses, une attaque différente de la société capitaliste, et peut-être un bouleversement qui s'ébauche dans les affrontements de classes eux-mêmes.

Des syndicats qui bougent enfin



Les conflits de ces dernières années montrent comme à la loupe des transformations qui se produisent aussi dans la vie quotidienne des entreprises : des secrétaires refusent d'être les bonnes de leurs supérieurs ; des ouvrières se mettent en grève pour obtenir le départ d'un chef qui prétend disposer sur elles d'un droit de cuissage ; d'autres s'organisent pour intervenir auprès du mari de l'une d'elles, qui la bat. On pourrait citer des exemples par centaines.

Certes, l'oppression quotidienne dans les entreprises est aussi vieille que le capitalisme ; et probablement en est-il de même pour la résistance à cette oppression. Mais la prise de conscience, par les femmes les plus asservies, de la globalité de leur condition, de leur place collective comme femmes dans la société, voilà qui est nouveau.

Cette révolte s'est développée dans les années 70, et d'abord hors des syndicats. A l'époque, toute la gauche et les syndicats à l'unisson jugent les femmes du M.L.F. (1) comme des bourgeoises, des « diviseuses » dont les problèmes ne concernent en rien la classe ouvrière. Leurs actions spectaculaires choquent, leurs idées irritent. Pourtant, ce sont ces idées qui vont faire leur chemin, souterrainement, et autant dans les usines que dans les bureaux, chez les femmes au foyer que parmi les lycéennes. La création du M.L.A.C. (2) trouve un écho dans les entreprises où se forment les premiers groupes autonomes de femmes. Puis naissent un peu partout, dans des villes et dans des quartiers où rien apparemment ne se passait, d'autres groupes de femmes.

L'action du M.L.A.C. aboutit à la loi Veil : demi-victoire, demi-échec ; mais les luttes de femmes ont cessé d'être marginales. Elles ont soulevé d'autres questions taboues : la sexualité, le droit au plaisir, le divorce, le droit à l'emploi et le partage des tâches familiales entre hommes et femmes, le viol et les violences sexuelles. Toutes ces questions ont été entendues par d'autres femmes, et les groupes ne cessent de se multiplier.

Confrontées à cette émergence, les confédérations syndicales C.G.T. et C.F.D.T. ont connu une très rapide évolution de leurs positions : la plus spectaculaire est la reconnaissance par la C.G.T., en 1977, du **« rôle utile »** joué par les « groupes femmes » dans les entreprises (3). Etonnante appréciation pour des structures **« extra-syndicales et irresponsables ! »**

Jusqu'alors, pour les syndicats, le problème était de faire adhérer et d'organiser les femmes, d'augmenter (sans jamais y parvenir) la proportion de femmes « responsables ». A la C.G.T., dans les années 60, une série de **« conférences des femmes salariées »** réaffirme et précise la ligne : unir hommes et femmes sur les revendications communes ; pour les femmes, avancer des revendications « spécifiques » telles que la retraite à cinquante-cinq ans ou la protection de la maternité, l'égalité des salaires. Des collectifs féminins sont créés par les structures syndicales pour s'adresser aux femmes. La C.F.D.T., au départ, préconisait le **« libre choix entre le travail et la maternité »**, thème progressivement remplacé, de 1963 à 1975, par ceux du droit au travail, et de la critique des modèles sociaux imposés à chaque sexe. Les revendications « spécifiques » proposées par la C.G.T. pour rallier les femmes sur des bases catégorielles sont rejetées par la C.F.D.T., car, estime-t-elle, elles handicapent les femmes sur le marché du travail et n'attaquent pas les inégalités à la racine.

Encore cette volonté de faire participer les femmes à l'action syndicale était-elle souvent démentie par la réalité. On a vu par exemple, pendant la grève de 1972 aux Nouvelles Galeries de Thionville, le responsable syndical expliquer aux grévistes : **« Vous pouvez me faire confiance : je pourrais être votre père... »** Mais, surtout, les années 1973 et 1974 ont montré que le problème n'était pas de trouver des revendications particulières, ou de se mettre à la portée des femmes : ce sont elles qui inventaient une façon propre de mener leurs luttes. On ne pouvait plus attribuer leur faible présence dans les syndicats à leur « arriération ». D'où des révisions déchirantes.

L'objectif des syndicats est bien d'organiser tous les travailleurs, quel que soit leur sexe, mais en tant qu'institutions ils représentent une tradition de lutte modelée par les hommes, des forces d'organisation, des objectifs, des méthodes d'action adaptées aux hommes. La domination d'un sexe sur l'autre s'exerce aussi en leur sein, et la lutte des femmes les heurte de plein fouet. Mais la rapidité et les rythmes saccadés de l'évolution des positions syndicales peuvent s'expliquer par trois facteurs.

Avancer du même pas

D'ABORD la composition même de la classe ouvrière s'est profondément transformée depuis les années 60 : les femmes salariées sont de plus en plus nombreuses. De moins en moins de femmes cessent de travailler pour élever leurs enfants et le taux d'activité des femmes mariées a crû de 31 % en 1962 à 40 % en 1975. De moins en moins aides familiales ou auxiliaires de leurs maris, de plus en plus salariées, ces 6,2 millions de femmes ne conquièrent pas pour autant l'égalité avec les hommes : elles occupent les emplois déqualifiés de l'industrie, ou forment la plus grande partie des « O.S. en col blanc », employées que leurs conditions de travail ou de salaire rapprochent des ouvrières (4). Comme en témoignent les petites annonces, malgré la loi, il n'y a presque pas de métiers mixtes. L'entrée des femmes dans une branche traduit la déqualification du travail, et le départ des hommes vers des activités plus qualifiées, mieux payées... et socialement valorisées. Le patronat, après avoir encouragé l'entrée des femmes dans la production, surexploite leur travail. Mieux, il cherche, à l'occasion de la crise économique, à imposer la mobilité de la force de travail : il organise des formes de travail instables (intérim, contrats temporaires) qui facilitent le contrôle de la classe ouvrière et l'adaptation exacte du nombre d'emplois à la conjoncture. Les femmes sont une cible de choix pour ce genre d'innovations : grâce à leur double journée de travail et aux contraintes familiales qui pèsent sur elles, il semble possible d'en faire la main-d'œuvre mobile et inorganisée par excellence (5). Pour les syndicats, surtout depuis le déclenchement de la crise, organiser ces nouvelles couches de la classe ouvrière devient un objectif essentiel tant contre le patronat que dans la concurrence intersyndicale.

La deuxième cause de cette ouverture aux problèmes nouveaux du féminisme est à rechercher dans la volonté qu'ont les syndicats de préserver leur monopole d'organisation dans les entreprises. Il leur fallait ou bien se résigner à laisser les groupes de femmes s'organiser hors d'eux ou bien s'adapter. A la crainte de la récupération par l'extrême gauche s'est ajoutée, avec l'Année de la femme, la menace de récupération par la droite. Ainsi peut-on lire dans **le Peuple**, revue

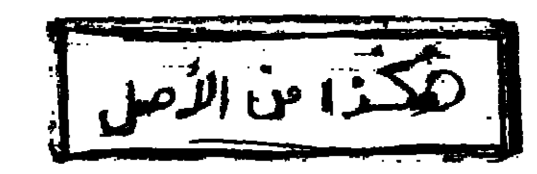
(1) M.L.F. : Mouvement de libération des femmes, créé en 1971.

(2) M.L.A.C. : Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception, créé en 1973.

(3) Dans *Antoinette* de juin 1977, rendant compte de la sixième conférence nationale des femmes salariées, on lit : « *Que penser du phénomène « groupes-femmes » ? Pourquoi des travailleuses éprouvent-elles le besoin de s'organiser en dehors du syndicat pour discuter de leurs problèmes ?... Des cégétistes même. Parce qu'elles n'arrivent pas à se faire entendre dans l'organisation syndicale et que les commissions féminines ne sont pas toujours à la hauteur.* »

(4) Le salaire moyen des femmes dans toutes les branches reste de 30 % environ inférieur au salaire moyen des hommes malgré la disparité du niveau absolu de ces salaires moyens ; ce qui traduit à la fois la sous-qualification et le sous-paiement des femmes. Il y avait, en 1975, 790 330 femmes O.S. ; ce qui représente une augmentation de 28,5 % depuis 1968. Dans la même période, le nombre d'O.S. masculins a augmenté de 4,9 %. Quant aux manœuvres, elles étaient 614 370 en 1975, soit 27,7 % de plus qu'en 1968, alors que les hommes n'étaient plus que 998 300, soit 10,7 % de moins qu'en 1968. Si on additionne O.S. et manœuvres, il y a 100 000 ouvriers français non qualifiés en moins entre 1968 et 1975. Ils ont été remplacés par 127 000 immigrés (hommes et femmes), et par 253 000 femmes françaises.

(5) Les syndicats ont constaté une égalisation du nombre de conflits menés par des femmes et des hommes (rapports de Christiane Gilles à la conférence C.G.T. de mai 1977, et de Jeannette Laot à la conférence C.F.D.T. de février 1978), mais les taux de syndicalisation semblent nettement plus faibles pour les femmes. Ainsi, il y a, à la C.G.T., 25,5 % de femmes (sur 2,1 millions d'adhérents), à la C.F.D.T., 40 % de femmes (sur 1,04 million d'adhérents), et à F.O., 25 % de femmes (sur 0,8 million d'adhérents). L'enquête de la C.G.T. publiée sous le titre *Femmes à l'usine et au bureau* estime le taux global de syndicalisation à 28 % des salariés et le taux de syndicalisation des femmes à 22 %. Certaines explications traditionnellement invoquées deviennent de moins en moins vraies : le mariage interrompt moins le travail, moins de femmes travaillent dans de petites entreprises à caractère familial alors qu'elles sont de plus en plus nombreuses dans les concentrations d'employés. Mais de nouvelles formes d'instabilité se développent : par exemple, en 1976, il y a eu deux cent mille contrats d'intérim de moins de trois mois principalement pour des femmes.



mensuelle de la C.G.T. d'avril 1977 : **« Devons-nous laisser à d'autres — sans réagir — le rôle facile d'apparaître, à qui n'y regarde pas de près, comme les défenseurs des femmes ? »** (Rapport à la conférence des femmes salariées). Quant à la C.F.D.T., elle s'interroge plus *profondément* : **« Si la C.F.D.T. et ses syndicats ne sont pas capables ensemble de réfléchir sur ce qu'ils sont, sur les raisons qui font que les travailleuses sont *toujours surexploitées, qu'il y a encore si peu* de femmes dans nos structures, il y a risque *évident de voir les femmes s'organiser sur d'autres* bases. Ce qui entraînerait un clivage structurel de *la classe ouvrière autrement plus* grave que les actuelles divisions. »** (Rapport introductif à la *conférence « travail des femmes et action syndicale »*, février 1978.)

La troisième cause, enfin, est la pression, à l'intérieur même des syndicats, de militantes devenues féministes. Fortes de l'existence du mouvement des femmes dans toute la société, des syndiquées contestent leurs organisations et commencent à s'y exprimer collectivement. Elles constatent que les syndicats, comme toutes les institutions de la société *actuelle, sont des structures* fondamentalement masculines dans leur *composition, leur fonctionnement, et même la* conception de leur rôle. Les directions syndicales sont *masculines : une femme sur dix à la commission* exécutive de la C.F.D.T. ; trois femmes sur seize *à la direction confédérale* de la C.G.T. Au niveau des fédérations, moins de 10 % de femmes en 1976 dans les secrétariats *fédéraux* de la C.G.T., alors qu'un syndiqué C.G.T. sur quatre est une femme. De plus, dans les stages de formation syndicale C.G.T., on trouve en 1976 *moins* d'une femme pour cinq stagiaires, et une sur dix dans les sessions de formation d'éducateurs. *Enfin,* la rotation des femmes dans les postes de responsa*bilité est beaucoup plus rapide* que celle des hommes, sauf quand elles ont *accédé* aux responsabilités les plus élevées. Pour la C.F.D.T., un exemple significatif : pour préparer la conférence *nationale des 1er et 2 février 1978,* le journal de la C.F.D.T. a organisé une « table ronde » réunis*sant, autour de Jeannette Laot, trois hommes,* dont le responsable de la commission femmes des *banques, pour parler... de la place des travailleuses* dans la C.F.D.T.

La contestation part de la base, par la création de commissions de femmes, en particulier dans les *sections syndicales. Mais elle atteint aussi les* directions : ainsi l'évolution d'**Antoinette,** journal *féminin de la C.G.T.* (surtout vendu pour ses fiches-cuisines et ses modèles de tricot il y a quelques années), a *précédé le tournant officiel* de la C.G.T. et parle aujourd'hui, *par* exemple, de droit au plaisir... ce qui n'est certes pas acquis dans tous les syndicats. A la C.F.D.T. aussi, en 1976, Jeannette Laot appelait dans une série de réunions en province à créer des « commissions femmes » syndicales, quitte à « court-circuiter » les instances trop misogynes. Il est vrai que cela n'a pas duré. Des « commissions femmes » consti*tuées en marge des structures normales* ont été dissoutes. L'accent est mis aujourd'hui sur le *danger qu'il y aurait à isoler les femmes entre* elles et sur la *nécessité* qu' **« hommes et femmes *avancent du même pas »*.**

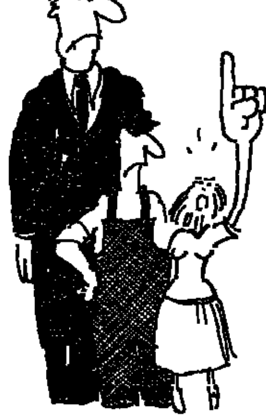
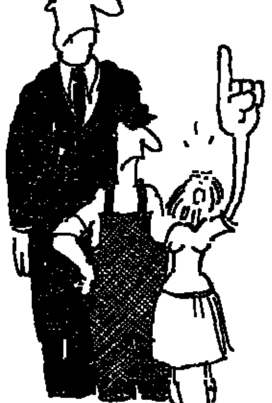
Un point de départ

L'UN des plus importants points de conflit est le problème de l'autonomie des femmes : *rôle des groupes de femmes d'entreprise, reconnus* mais à condition qu'ils disparaissent au plus vite *pour s'intégrer aux syndicats ; rôle des « commis*sions femmes » : mixtes ou non, contrôlées ou non (et comment) *par les instances syndicales régulières,* désignées par elles ou formées par volontariat, ouvertes ou *non aux non-syndiquées ;* expression collective des femmes dans les structures de direction, *souvent ressentie* par les hommes comme une pression, sinon une agression. C.G.T. *et C.F.D.T. s'accordent à dire qu'il n'y a* pas de recettes pour mieux intégrer les femmes à *l'action syndicale, et les situations les plus variées* se développent. Avec une constante, ces derniers *temps : après l'ouverture, les directions veulent reprendre* le contrôle. On n'entend plus dire que *l'organisation des femmes entre elles divise la* classe ouvrière... Mais l'argument est encore là, prêt *à servir, suspendu au-dessus de la tête* des militantes touchées nouvellement par le féminisme.

Pourtant, la dynamique ne fait que commencer. Un nouveau phénomène apparaît : jusqu'à présent, comme le notait Jeannette Laot à la télévision en février 1977, **« presque toutes les militantes syndicales découvrent la lutte féministe après ; elles vivent la totalité des rapports de subordination. C'est un tout pour elles, et elles le remettent en cause dans l'action syndicale. Et elles découvrent, à travers cette action syndicale, tout d'un coup, que le mouvement ouvrier ne prend pas en totalité ces rapports de domination ».**

Or, aujourd'hui, de plus en plus de femmes découvrent au *contraire l'action collective à* partir de leur situation de femme — et, *sur la base de la solidarité créée* entre elles, elles lancent des actions revendicatives, et la syndicalisation suit souvent. Le féminisme n'est pas ici une prise de conscience « supplémentaire », plus *avancée,* pour qui a déjà fait l'itinéraire habituel. Non seulement il ne « **détourne** » pas les femmes des « **luttes véritables** », mais souvent il *en devient le moyen, le point de départ* pour trouver ensemble leurs propres objectifs de lutte, *et leurs propres formes d'action.*

Des échanges qui déclenchent la violence

De ces changements, *désormais visibles,* beaucoup sautent *déjà* à de hâtives conclusions : les syndicats auraient, entend-on dire, pris en charge *les exigences des* femmes, les militants auraient fait leur révolution culturelle et banni en eux toute pulsion d'oppresseur, les *femmes auraient* gagné leur place, l'égalité, avec en prime des *médailles pour leur célèbre sens du sacrifice,* définitivement.

Tout cela est faux. Presque rien n'a changé. *Par contre, que de cris, que de violence, déjà,* contre toutes celles qui commençaient à élever la *voix : briseuses de famille, diviseuses de la classe* ouvrière, elles menacent la société, les libertés, *on n'entend plus qu'elles, qu'on les fasse taire.*

Et cela pour une raison fondamentale : il n'est pas question de partager un gâteau, d'ailleurs *assez rance,* mais de faire une nouvelle cuisine... Instinctivement, les privilégiés se défendent quand *il faut remettre en jeu les privilèges. Quelques* exemples en témoigneront mieux que de longs commentaires.

Le 1er *mai 1976,* pour la première fois, la C.G.T. et la C.F.D.T. *acceptent* les groupes de *femmes parisiens au sein* du cortège syndical. Mais, sur le terrain, retournement de situation : *le service d'ordre de la C.G.T. n'est plus d'accord.* Des coups sont échangés — échange un peu inégal. Les insultes fusent, révélatrices, celles, toujours les mêmes, qu'entendent les femmes qui luttent : **« Putains ! », « Lesbiennes ! », « Malbaisées ! »...** Bavure ? Pas tant que cela. Car, dans les semaines qui suivent, la C.G.T. défend son service d'ordre en accumulant les arguments : *les femmes provoquaient,* elles étaient armées d'aiguilles à tricoter, leurs mots d'ordre n'avaient *rien à voir avec la lutte de classe. Les femmes* peuvent défiler ou se manifester à condition que ce soit dans un cadre préétabli où leurs revendications sont définies comme celles d'une catégorie particulière luttant pour elle-même, sans déborder sur les autres. Les syndicats, le 1er mai 1976, avaient admis des mots d'ordre sur les crèches, *le chômage,* les bas salaires. Sont considérées comme relevant de la lutte de classe les revendi*cations économiques, monnayables, les aspirations* à égalité avec les hommes. Par contre, sont rejetées les exigences fondamentales des femmes qui se rebellent contre leur oppression et tous ses rouages. Ainsi la dénonciation du viol était, encore en 1976, considérée comme une préoccupation petite-bourgeoise. Et celles qui osaient crier : **« Pères, maris, juges, médecins, nous ne demandons rien, prenons nos affaires en main »**, se pla*çant sur le terrain du droit à la dignité, de l'auto*nomie de leurs luttes, se voyaient rejetées, hors *lutte des classes, hors l'histoire.*

Pas pour longtemps. Au printemps 1977, miracle des temps, toutes ces exigences étaient reconnues en parole par les partis de gauche et les syndicats. **« Plus de questions taboues, plus de ronron »**, peut-on lire alors dans un compte rendu officiel d'une conférence nationale de la C.G.T. ; **« sexualité, contraception, avortement. Mais aussi le partage des tâches. La difficulté, quand on est militante, d'oser contrer les ténors. La condescendance, le paternalisme. Le sexisme, enfin. »**

*Pas facile de résister trop longtemps à la réa*lité. Mais les textes sont, hélas, en avance sur les faits (6). A cette époque où, semble-t-il, le bon sens triomphait dans les organisations ouvrières, et où le paternalisme remplaçait apparemment les arguments musclés, d'étranges incidents se déroulaient dans une imprimerie de la région parisienne. *Interviewée dans un hebdomadaire d'extrême* gauche, « l'Etincelle », la déléguée concernée raconte :

« Ils ont dit qu'ils ne discutaient pas avec un trou... A toutes les réunions, il y a une réflexion phallocrate sur les femmes ou plutôt, comme ils disent, sur les « salopes ». Ça vole toujours au niveau de la ceinture (...). Un délégué dit pour plaisanter : « *Ma grosse n'est pas là ce soir, tu » devrais venir, j'ai un lit, un petit jardin...* » Les déléguées, ils ne peuvent les voir autrement *que comme des machins à draguer.* »

Peut-on alors penser que, si les femmes ne se syndiquent pas, c'est qu'elles n'ont pas de conscience de classe ? Ne se refuseraient-elles pas plutôt à se reconnaître dans la conscience de classe masculine ? Une travailleuse violée par un syndiqué de son entreprise se heurta à un mur *d'hostilité quand elle demanda que « quelque* chose soit fait ». Pas question d'exclure le violeur *de la section* C.F.D.T. ; *pas question, comme elle* le souhaitait, de lancer une agitation dans l'entre*prise. Pour les responsables, il s'agissait* d'une sale histoire mais, finalement, d'une affaire privée. Pour les travailleuses, cette séparation entre le privé et le social n'avait *pas l'ombre* d'une justification. Pour elles, *ne plus accepter* les violences sexuelles, se révolter contre un viol *c'est la seule* voie pour en finir avec la négation de soi, la résignation, *le fatalisme. Une question, donc, au* cœur de la lutte de classe.

Et puis la peur, les divisions...



Il serait donc illusoire d'envisager un développement *linéaire,* irrésistible, de la révolte et *de la prise* de conscience féministe des femmes surexploitées à l'usine, dans les bureaux, dans les cités. Car aux tentatives de lutte collective, au cheminement profond de ces idées rebelles qui mènent à ne plus se mépriser *soi-même s'opposent* bien des obstacles : *autodéfense* de nombreux travailleurs, volonté de *canalisation syndicale,* mirages de l'égalité illusoire, légalisée, ou des solutions individuelles. *Mais ce sont là,* en quelque sorte, les obstacles ou les **« ennemis de l'intérieur »**. Car il y a en même temps, dressé contre *les femmes* qui relèvent la tête, un patronat qui ne chôme pas. On l'a vu chez Furnon, à Alès, *et dans la région.* Combien de patrons combinent leur haine de classe et leur rage d'hommes dans *une furieuse énergie pour faire* plier des femmes qui luttent. La besogne leur est souvent facilitée *par le peu de soutien que rencontrent* les travailleuses, mais aussi par le chantage permanent que constitue la menace du *chômage dans tant* de régions.

A Rhône-Poulenc-Textile (Lyon), le patronat *a voulu réduire* l'horaire des seules femmes mariées à un mi-temps, imposant une forme *originale de chômage technique.* Une grève de toute l'entreprise, hommes et femmes, a bloqué *net cette tentative. Mais les patrons tentent* aussi des attaques de biais, dont un *bon exemple* est fourni par une *circulaire diffusée en 1977, travail* de vulgarisation réalisé par des psychosociologues à l'intention de la maîtrise d'une *grande entreprise* nationalisée :

- **« L'ouvrier s'attache à sa machine, l'ouvrière à son chef. »**
- **« On arrive difficilement à connaître une femme. »**
- **« L'ouvrière préfère les traitements de faveur. »**
- **« L'homme juge avec son cerveau, *la femme,* d'après son cœur. En général, elle est très mauvais juge. Elle est très dure avec ses semblables. »**
- **« Dans une atelier féminin, il y a des clans, s'en *servir pour l'intérêt général.* »**

Etc.

Recettes psychologiques pour diviser les femmes entre elles, cette réponse à la combativité croissante des femmes incite l'encadrement à s'appuyer sur les éléments intériorisés de l'oppression.

Mais le jour où les femmes en prennent conscience, les contradictions vécues dans l'isolement atteignent leur dimension sociale et politique et se transforment en refus de l'oppression, *en comportements collectifs, en solidarité entre* femmes. Et c'est toute la pyramide sociale qui bascule alors, car il n'y a pas de réformisme qui tienne en ces matières, et l'augmentation de salaire ne fait pas pour autant rentrer le fleuve dans son lit.

Une autre société

L'EMERGENCE d'un nouveau sujet social provoque des bouleversements profonds, met en question des idées et des pratiques qui finissaient par sembler naturelles ; elle oblige à élargir l'analyse classique des contradictions dans une société capitaliste et transforme la dynamique même des conflits qui s'y nouent. L'apparition de cette force sociale nouvelle a soulevé des pro*blèmes qui ne peuvent* plus être étouffés.

D'abord, les femmes expriment clairement leur volonté de réintroduire *dans la politique* le personnel, le vécu, le quotidien. Dans la pratique *syndicale, cela met en crise le modèle du mili*tant-surhomme, toujours disponible, totalement dévoué et à qui reviennent « naturellement » les responsabilités et le pouvoir de décision pendant que ceux, et surtout celles, qui n'ont pas les moyens de se soustraire aux petites exigences de la vie quotidienne sont réduits aux travaux d'exécution. L'invention d'une pratique différente, reposant sur le travail collectif et sur la prise *en considération des problèmes privés,* oblige les syndicats à repenser les problèmes de la déléga*tion de pouvoir, de la démocratie active sans plus* séparer la vie « publique » des problèmes « privés », *ou la psychologie des problèmes* sociaux. Au-delà des syndicats, c'est toute la pratique *de la démocratie et de l'action politique* qui, *devenue caduque, est à réinventer.*

D'autre part, la conception traditionnelle de *l'unité entre hommes et femmes n'a pas résisté :* aucune unité n'est possible si elle doit reposer *sur le silence et la passivité des* femmes. *Lorsque* des travailleuses sont amenées à s'attaquer à des hommes de leur classe, c'est bien parce que *ceux-ci ont accepté de jouer leur rôle social* d'oppresseur. Si division il y a, c'est bien du *côté des hommes qu'il faut en chercher la respon*sabilité. Plus largement, la simple juxtaposition de *revendications catégorielles au bas d'un pro*gramme ne fait plus illusion : c'est l'ordre des *priorités, les objectifs généraux eux-mêmes qui* doivent être revus d'un point de vue mixte. *C'est-à-dire en partant de ce que les femmes* ont exprimé de nouveau sur la structure même *de la société, sur leur propre vision du monde.*

Cette réflexion, qui cherche à fonder l'unité *sur la critique explicite des différences sociales et* des rapports de domination existant entre les opprimés eux-mêmes, ne fait que s'amorcer. *Elle ne concerne* pas seulement les femmes, mais aussi les immigrés, les jeunes, tous ceux qui sont « exclus » par les modèles sociaux dominants.

Enfin, les femmes bousculent les frontières qui séparent la vie productive de la vie privée, isolent la lutte sociale de la politique, excluent de la vie syndicale les exigences d'autonomie individuelle dans la vie affective et sociale. Car il *ne peut s'agir pour elles* seulement de revendiquer : le droit au travail, l'égalité des salaires entre *hommes et femmes sont garantis par la loi...* Pour les faire entrer dans la réalité, il faut

Une sous-qualification dans la classe ouvrière

Part des femmes dans l'ensemble	*1962*	*1968*	*1975*
Des ouvriers	22,6 %	21,3 %	22,3 %
Dont : contremaîtres	5,9 %	7,2 %	5,9 %
ouvriers qualif.	17,3 %	16,3 %	13,5 %
O.S.	26,3 %	23 %	26,8 %
manœuvres	27,9 %	30,1 %	38,1 %

- **PARMI LES FEMMES O.S. ET MANŒUVRES :**
  - 43 % ont moins de trente ans ;
  - 10 % ont moins de vingt ans.
- **SALAIRES DES FEMMES** (parmi les salariées) au 1er juillet 1976 :
  - Moins de 2 000 F par mois ...... 53,9 %
  - Moins de 2 200 F par mois ...... 62,4 %
  - Moins de 2 500 F par mois ...... 75,1 %
- **CHOMAGE :** en janvier 1977, les femmes constituaient 62,7 % des chômeurs de moins de vingt-cinq ans, mais 25 % seulement des *stagiaires en formation permanente* des adultes.

Répartition de l'activité des femmes

En 1976, il y avait en France 8 367 000 femmes *actives, dont : cadres moyens (15 %),* agricultrices exploitantes (7,3 %), salariées agricoles (0,5 %), patronnes indépendantes dans le commerce (8,5 %), professions libérales (0,4 %), autres cadres supérieurs (3,6 %), employées (29,2 %), ouvrières (22 %), personnel de service (12,8 %), autres (0,4 %).

En 1975, sur 8 120 000 femmes actives, on comptait :

- 1 400 000 non salariées et 1 840 000 ouvrières, parmi lesquelles :
  - 443 000 contremaîtresses ;
  - 402 000 ouvrières qualifiées ;
  - 790 000 ouvrières spécialisées ;
  - 614 000 manœuvres.

s'attaquer aux structures mêmes qui reproduisent les inégalités : la division du travail dans la *famille et dans la société, les rôles sociaux obli*gatoires pour chaque sexe. Les formes traditionnelles ne peuvent contenir une telle problématique.

Le droit à l'emploi ne signifie rien si les conditions sociales ne permettent pas de créer des emplois et de supprimer la deuxième journée de travail gratuit fournie par les femmes seule*ment. A ce point,* il n'est plus question de revendication classique, mais de l'exigence d'une *organisation sociale profondément différente.*

Ainsi la prise de conscience s'élargit, d'un *côté, en lutte sociale et politique* contre l'exploitation et la domination de classe, mais aussi contre la *division du travail entre dirigeants et* exécutants et contre la domination des femmes par les hommes. De l'autre, elle s'enracine dans la remise en question des comportements quotidiens, dans la volonté de contrôle collectif sur *les conditions de travail,* de vie, dans la création d'une solidarité qui brise les cloisonnements de *la vie privée et met en question les fondements* de toutes les hiérarchies apparemment naturelles.

L'ampleur des questions posées, la *résistance* inévitable des hommes, même bien intentionnés, laissent penser que le mouvement d'organisation autonome des femmes de la classe ouvrière, d'expression collective et de découverte de leurs propres besoins, ce mouvement ne fait que commencer. Il progressera, sans doute, dans la tension entre l'autonomie et l'expression collective des femmes d'un côté, et de l'autre, les trans*formations des modes d'organisation et d'action* mixtes qui seules rendront possible l'unité entre les femmes et les *hommes pour inventer une* autre société.

(Dessins de Plantu.)

(6) Pendant la campagne électorale pour les législatives de mars dernier, on a pu remarquer comment les partis, et plus largement les médias, ont fait la part belle aux femmes, qui représentent 54 % de l'électorat. *Le soir du 12 mars,* on était revenu aux choses sérieuses : pas une femme *dans les débats télévisés,* plus un mot, oubliées. Le nombre des femmes participant au gouvernement, monté brusquement à *six deux mois* avant les élections, est ensuite tombé à trois.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MERY
Directeur de la publication : Jacques FAUVET
Rédacteur en chef : Claude JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : Micheline PAUNET

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (en francs)

VOIE NORMALE

France, DOM, TOM, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Mauritanie, République malgache, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Haute-Volta, Cameroun, Togo, Guinée, Tunisie, Poste militaire, Poste navale, Andorre, Monaco	85
Autres pays	83

PAR AVION (abonnement et taxes) :

Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie	97
DOM, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, Territoires français des Afars et des Issas	106
TOM (sauf T.F.A.I.), République malgache, Etat comorien	126
Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie	111
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taiwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Laos, Cambodge	150
Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie	131

(Chèque postal : Paris n° 4207-23)

Rédaction et administration, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. Abonnements : 820-63-03 — Tél. Rédaction : 246-72-23
Adr. télégraphique : Journonde Paris — Télex : Le Monde 650-572 Paris

L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ONU

La dixième Assemblée générale extraordinaire crée un nouveau mécanisme de négociation sur le désarmement

LA dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies, consacrée au désarmement, s'est achevée le 30 juin par l'adoption (sans vote) d'un « document final » destiné à jeter les bases d'une stratégie internationale de désarmement devant déboucher sur le désarmement général et complet. Le document se compose de quatre sections : introduction, déclaration, programme d'action et mécanisme de négociation.

Dans le programme d'action, l'Assemblée générale énumère les mesures concrètes de désarmement dont l'application devrait se faire au cours des prochaines années, ainsi que d'autres mesures et études destinées à préparer le terrain à de futures négociations et à des progrès sur la voie du désarmement général et complet. Il est prévu, en particulier, qu'un groupe d'experts gouvernementaux entreprendra, sous l'égide du secrétaire général de l'ONU, une étude détaillée des liens qui existent entre désarmement et développement.

Dans la partie du « document final » consacrée au mécanisme de négociation, l'Assemblée générale établit, en tant que successeur de la commission constituée en 1951, une commission du désarmement composée de tous les Etats membres. Cette commission, qui sera un organe délibérant subsidiaire de l'Assemblée générale, aura pour tâche d'examiner et de faire des recommandations sur divers problèmes dans le domaine du désarmement. Elle devra également donner suite aux décisions pertinentes de l'Assemblée extraordinaire. La commission est enfin appelée à faire rapport chaque année à l'Assemblée générale.

Selon l'Assemblée générale, il doit continuer à exister un organe unique de négociation multilatérale, de dimension restreinte, qui prenne des décisions par consensus. Elle attache une grande importance à la participation de tous les Etats dotés d'armes nucléaires à un organe approprié, à savoir le « comité de désarmement ». Ce comité sera ouvert aux Etats dotés d'armes nucléaires ainsi qu'à trente-deux à trente-cinq Etats qui seront choisis en consultation avec le président de la trente-deuxième session de l'Assemblée générale.

Cette décision prévoit que le comité de désarmement se réunira à Genève au plus tard en janvier 1979. Le secrétaire général a été prié de nommer un secrétaire exécutif du comité de désarmement qui sera son représentant spécial. Selon cette décision, la présidence du comité sera assurée à tour de rôle par tous les membres. Les Etats intéressés qui ne sont pas membres du comité pourront lui soumettre des propositions écrites ou des documents de travail concernant les mesures de désarmement qui font l'objet de négociations et seront invités, si nécessaire, à participer aux séances plénières.

La session spéciale de l'Assemblée générale sur le désarmement a recommandé, d'autre part, la convocation, à une date rapprochée, d'une conférence mondiale sur le désarmement réunissant tous les Etats et préparée de manière adéquate.

Afin de permettre à l'ONU de continuer à s'acquitter de son rôle dans le domaine du désarmement et d'accomplir les tâches supplémentaires qui lui seront assignées par la présente session, l'Assemblée estime nécessaire de renforcer le centre des Nations unies pour le désarmement et d'élargir en conséquence ses activités en matière de recherche et d'information.

Le secrétaire général est enfin prié de créer un groupe consultatif d'experts qui serait chargé de le conseiller sur les divers aspects des études à entreprendre et d'élaborer un programme de telles études.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES. — *Le délégué permanent de la Chine à l'ONU a transmis au secrétaire général en juin dernier une déclaration du ministère chinois des affaires étrangères au sujet de l'expulsion de résidents chinois du Vietnam.*

— Le 7 juillet, le chargé d'affaires a.i. du Vietnam a communiqué au secrétaire général le texte de la note envoyée le 6 juillet par son gouvernement de Pékin à propos de la décision de ce dernier de supprimer toute aide économique et technique au Vietnam et de rappeler tous ses experts en poste.

— Le Kampuchéa a adressé au début de juillet au secrétaire général une note rejetant une proposition vietnamienne à propos du problème « né des actes de violation et d'agression » du Vietnam. Le Kampuchéa rappelle à cette occasion qu'il avait avancé le 15 mai des « mesures raisonnables » pour résoudre le fond du problème.

— A la fin de juin et au début de juillet, la Somalie a fait remettre trois notes au secrétaire général de l'ONU accusant chaque fois l'Ethiopie d'agression contre des agglomérations sur son territoire.

DROITS DE L'HOMME. — *Le comité des droits de l'homme, créé le 21 mars 1977, a ouvert le 10 juillet une session de trois semaines au cours de laquelle il devait examiner les mesures prises par un certain nombre d'Etats pour mettre en application le Pacte international relatif aux droits civiques et politiques.*

— Le gouvernement chilien ayant donné son accord, un groupe de travail des Nations unies chargé d'examiner la situation des droits de l'homme au Chili s'est rendu le 14 juillet dans la capitale chilienne où il a entrepris ses travaux.

DROIT COMMERCIAL INTERNATIONAL. — *La commission des Nations unies pour le droit commercial international a approuvé le 14 juin la version finale du projet de convention intégré sur la vente internationale des marchandises.*

Elle a par ailleurs décidé en principe de créer un comité spécial chargé d'examiner les conséquences juridiques d'un nouvel ordre économique mondial. La commission a accepté l'offre du gouvernement autrichien de tenir sa session de 1979 à Vienne.

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT. — *La vingt-cinquième session du Programme des Nations unies pour le développement s'est terminée dans la deuxième semaine de juillet. Elle a été consacrée en particulier à l'étude d'un programme international de recherches et d'essais sur le terrain de systèmes d'irrigation à énergie solaire pour les pays en voie de développement. D'autre part, le conseil d'administration a mis à l'étude des suggestions visant à modifier la procédure de financement des projets qui reçoivent une assistance du Fonds d'équipement des Nations unies, l'un des organismes participant au système du développement de l'ONU. Enfin le conseil d'administration a examiné les activités du Programme des volontaires des Nations unies.*

FONDS SPECIAL. — *Le conseil d'administration du Fonds spécial des Nations unies, créé pour aider les pays les plus affectés par la crise économique mondiale, a décidé le 22 juin de suspendre provisoirement les activités du Fonds en raison du manque de contributions. Le conseil a recommandé au secrétaire général d'envisager la possibilité de confier les tâches qui lui étaient assignées à un autre organisme du système des Nations unies.*

ASSISTANCE AU LESOTHO. — *Le rapport de la mission qui s'est rendue au Lesotho du 17 au 23 mars dernier, pour mettre au point un programme d'assistance à ce pays, a été publié fin juin. Il s'agissait plus précisément d'évaluer les conséquences des nouvelles restrictions imposées par le Transkei en matière de déplacement. Le rapport énumère quatorze projets à exécuter d'urgence, d'un montant de 7,2 millions de dollars.*

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES A VOCATION MONDIALE

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL. — *Le Conseil économique et social de l'ONU a tenu sa seconde session de 1978 à Genève du 5 juillet au 4 août. On en trouvera un bref résumé dans le prochain numéro.*

DECOLONISATION. — *Le comité spécial de la décolonisation a approuvé le 29 juin dix rapports soumis par son sous-comité des petits territoires. Il a décidé le 30 juin d'ajourner jusqu'au mois d'août l'examen de rapports sur les îles Turques et Caïques, les Bermudes et Guam, l'U.R.S.S., Cuba et la Tchécoslovaquie ayant soulevé des objections au sujet des paragraphes des rapports (émanant du sous-comité des petits territoires) concernant la présence des bases militaires étrangères sur ces territoires.*

— Le sous-comité des petits territoires a approuvé ses rapports sur les îles Vierges américaines et sur les îles Coco.

DROITS DES PALESTINIENS. — *Le président du comité pour l'exercice des droits des Palestiniens a adressé fin juin une note au secrétaire général à propos de la réponse du gouvernement israélien au gouvernement américain concernant l'avenir des territoires occupés parue dans la presse, ainsi que l'explication du ministre israélien des affaires étrangères. Selon lui, ces propos* « confirment qu'Israël n'a pas l'intention d'honorer les résolutions de l'ONU s'opposant à l'occupation de territoires par la force ».

NAMIBIE. — *Le Conseil des Nations unies pour la Namibie a approuvé le 23 juin des recommandations contenues dans le rapport intérimaire du commissaire des Nations unies pour la Namibie sur la mise en œuvre du programme d'édification de la nation namibienne. Les recommandations prévoient soixante-dix-sept projets pour la période d'avant l'indépendance dans le cadre global des objectifs du programme.*

SOCIETES MARITIMES. — *Le groupe de travail intergouvernemental spécial, chargé d'examiner les pratiques de corruption et de mettre au point un accord international sur la prévention et l'élimination des paiements illicites à l'occasion de transactions commerciales internationales, a tenu sa cinquième session à la fin du mois de juin et au début juillet.*

ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE. — *Le comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a terminé sa vingt et unième session le 7 juillet en adoptant sans vote son rapport à l'Assemblée générale. Ce document contient des recommandations sur la convocation d'une deuxième conférence sur l'espace, l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace et la question des orbites géostationnaires. Le comité a aussi approuvé les rapports de ses sous-comités scientifique et technique, et juridique.*

UNIVERSITE DES NATIONS UNIES. — *Réuni à Vienne du 26 au 30 juin, le conseil de l'Université des Nations unies a fait le point des activités de l'année écoulée et présenté ses recommandations pour l'année à venir. L'Université a jusqu'ici mis sur pied trois programmes : besoins en nutrition et conservation des aliments ; développement humain et social ; amélioration des connaissances dans le domaine des besoins énergétiques et écologiques des pays en voie de développement.*

> **RECENTES PUBLICATIONS**
>
> • *Espagne*, dans la série « Etudes économiques », 59 pages.
>
> • *Une stratégie à moyen terme pour les politiques de l'emploi et de la main-d'œuvre*, 138 pages.

• JUSTICE. — *Le nouveau règlement de la Cour internationale de justice (C.I.J.), adopté le 14 avril dernier, est entré en vigueur le 1er juillet. En cent neuf articles, il représente l'achèvement de la révision d'ensemble entreprise par la Cour. Cette dernière s'est efforcée, dans la mesure où cela dépendait d'elle, de simplifier, d'assouplir et d'accélérer la procédure, tant en matière contentieuse que consultative, de réduire les frais de la procédure et de faciliter le recours aux chambres et la procédure consultative.*

Indépendamment de cette orientation générale, la Cour a codifié la pratique sur plusieurs points notamment sur l'obligation de continuer à siéger et la jonction d'instances ; elle a modifié quelques solutions déjà adoptées (concernant en particulier le dispositif des arrêts et des avis consultatifs et les déclarations jointes) et adopté certaines dispositions nouvelles (sur la possibilité pour la Cour de siéger ailleurs qu'à La Haye et le renvoi spécial devant la Cour). Le règlement antérieur, établi en 1946 et modifié en 1972, continuera de s'appliquer à l'affaire actuellement pendante devant la Cour, celle du plateau continental de la mer Egée.

• REFUGIES. — *M. John R. Kelly (Irlande) a été nommé le 3 juillet délégué régional du haut commissariat pour les réfugiés au siège des Nations unies à New-York, où il succède à M. Virenda Dayal.*

• COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE. — *Parmi les récentes publications de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe, signalons une* Etude statistique sur la situation du logement dans les pays de la C.E.E. vers 1970 *(En anglais, français et russe, 16 dollars des Etats-Unis ou l'équivalent, Palais des Nations, Genève).*

TRAVAIL

Bilan de la soixante-quatrième conférence internationale

DES conventions et des recommandations sur l'administration du travail et les réunions professionnelles dans la fonction publique ont été adoptées par la soixante-quatrième conférence internationale du travail, réunie du 5 au 28 juin à Genève. Pour la première fois depuis la création de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.), cette conférence, qui a rassemblé plus de mille sept cents délégués représentant cent vingt-neuf pays, siégeait sans les Etats-Unis (les Etats-Unis se sont retirés de l'organisation le 1er novembre 1977).

La conférence a aussi jeté les bases de nouvelles normes internationales sur les transports routiers et la protection des dockers contre les accidents, normes qui seront examinées en seconde discussion en 1979. Elle a adopté le rapport de sa commission tripartite de l'application des conventions et recommandations, dans lequel est exprimé un accord général sur l'importance de l'élaboration des normes et du maintien d'un contrôle efficace de leur application ; la commission avait inclus dans son rapport une liste spéciale attirant l'attention de la conférence sur dix-sept cas (dans treize pays) où les gouvernements paraissent rencontrer de sérieuses difficultés pour s'acquitter de leurs obligations.

Les progrès réalisés pour la réforme des structures de l'organisation ont été jugés « encourageants ». D'autre part, le débat général sur les activités de l'O.I.T. a souligné que la promotion de l'emploi et l'amélioration des conditions de travail et de vie sont les objectifs majeurs de l'organisation. Le quorum n'ayant pas été atteint, la conférence n'a pas adopté le projet de résolution qui lui était soumis sur la mise en œuvre d'une résolution adoptée en 1974 *« concernant la politique de discrimination, de racisme et de violation des libertés et des droits syndicaux pratiquée par les autorités israéliennes en Palestine et dans les autres territoires arabes occupés ».*

Les autres décisions de cette soixante-quatrième session concernent notamment : l'approbation d'une contribution financière supplémentaire des Etats membres, d'un montant de 22,5 millions de dollars, destinée à compenser la dépréciation du dollar au cours de la période 1978-1979. La Conférence a également accueilli avec satisfaction de nouvelles contributions volontaires — dont le total atteint maintenant 6,7 millions de dollars — pour combler le déficit restant après les réductions de programmes décidées à la suite du retrait des Etats-Unis de l'Organisation ; l'admission de la Namibie comme Etat membre de l'O.I.T. ; l'élection des membres du conseil d'administration pour un mandat de trois ans.

Une résolution sur l'emploi des jeunes a été adoptée.

F.A.O.

La lutte contre le criquet pèlerin en Afrique orientale

M. EDOUARD SAOUMA, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.), a signé à Khartoum un accord avec la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) qui prévoit une aide d'urgence de 15 millions de dollars aux pays suivants victimes de la sécheresse ou de l'invasion actuelle de criquets pèlerins : Cap-Vert, Ethiopie, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Haute-Volta, Mali, Madagascar, Sénégal, Niger et Tchad. Les trois organisations régionales de lutte anti-acridienne bénéficieront aussi de l'aide urgente de la BADEA. La F.A.O. apportera son appui technique, logistique et administratif à l'exécution du programme.

M. Saouma et M. Chedly Ayari, président de la BADEA, ont aussi signé un document prévoyant une coopération à long terme pour développer et coordonner le courant de l'aide financière aux gouvernements d'Afrique intéressés.

Agence internationale de l'énergie atomique

Rapport annuel pour 1977

L'AGENCE internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) a publié le 13 juillet son rapport annuel pour 1977 qui consigne les principaux événements survenus l'an dernier dans les domaines relevant de l'activité de l'Agence. On y relève notamment qu'en 1977 l'industrie nucléo-énergétique a enregistré de nouvelles commandes pour douze centrales d'une puissance installée totale de 13 500 MW, contre dix seulement, de 11 000 MW l'année précédente.

A la fin de l'année, deux cent six centrales, d'une puissance installée totale d'environ 95 000 MW étaient exploitées, fournissant 20 % ou plus de l'électricité produite dans certains pays, avec des facteurs de charge atteignant 90 %.

Ces deux cent six centrales nucléaires totalisaient alors plus de mille cinq cents années d'expérience d'exploitation des réacteurs, sans qu'un seul accident mortel ou un seul accident grave imputable à des rayonnements ne se soit produit.

Le conseil des gouverneurs de l'A.I.E.A. a examiné l'an dernier le premier rapport sur l'application des garanties qui analyse en détail les résultats et l'efficacité des garanties de l'Agence. Ce rapport, qui couvre l'année 1976, conclut que, dans aucun des quarante Etats où des inspections ont été effectuées, il n'y a eu de détournement d'une quantité significative de matières nucléaires soumises aux garanties et précise que le secrétariat est persuadé que dans ces Etats il n'y a eu absolument aucun détournement (le rapport sur l'application des garanties en 1977 aboutit à la même conclusion).

NON-PROLIFERATION DES ARMES NUCLEAIRES. — *Pour le dixième anniversaire de la signature du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, l'A.I.E.A. a précisé, le 1er juillet, que le traité est en vigueur dans cent quatre Etats, dont trois dotés d'armes nucléaires (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Union soviétique). Parmi les pays parties au traité figurent soixante-six pays en voie de développement d'Asie, d'Afrique, du Proche-Orient et d'Amérique latine. Les trente-trois pays non dotés d'armes nucléaires qui disposent d'une installation nucléaire importante (par exemple, un réacteur de recherche) ont tous négocié des accords de garantie avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.).*

RADIO-PROTECTION. — *L'A.I.E.A. a organisé, du 26 au 30 juin à Stockholm, un colloque international sur « les progrès réalisés dans le contrôle radiologique à des fins de radio-protection ». Plus de trois cents experts, représentant quarante-trois Etats membres et sept organisations internationales, y ont participé.*

• SANTE. — *L'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) et son centre international de recherche sur le cancer ont réuni, du 20 au 26 juin à Madrid, un comité d'experts chargé d'étudier les meilleurs moyens d'obtenir des informations statistiques fiables et utiles concernant l'importance du problème du cancer, les résultats des traitements et les facteurs cancérigènes de l'environnement.*

— Devant le comité consultatif de la recherche médicale, réuni à Genève du 19 au 23 juin, le Dr Halfdan Mahler, directeur général de l'O.M.S., a demandé à la communauté scientifique mondiale de s' « identifier moralement et scientifiquement » *à l'objectif défini par l'organisation : la santé pour tous en l'an 2000.*

• DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL. — *L'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) et le gouvernement philippin ont organisé conjointement le 28 juin à New-York une réunion entre promoteurs industriels des Philippines et milieux bancaires et financiers des Etats-Unis. C'était la deuxième rencontre d'une série que le nouveau service de promotion des investissements industriels (Amérique du Nord) de l'ONUDI a entrepris de patronner en coopération avec des pays en développement disposant d'un bureau d'investissement aux Etats-Unis. La première, organisée en coopération avec l'Agence tunisienne de promotion des investissements, s'était tenue le 5 mai.*

• ORGANISATION METEOROLOGIQUE MONDIALE. — *Le prix de l'Organisation météorologique mondiale (O.M.M.), attribué chaque année pour récompenser des services éminents rendus dans le domaine de la météorologie et de la coopération internationale, a été décerné le 20 juin par le comité exécutif de l'organisation à M. Alf E.G.E. Nyberg, ancien directeur général de l'Institut météorologique et hydrologique suédois.*

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Fonds monétaire international

Troisième versement au titre du compte de subvention

LE Fonds monétaire international (F.M.I.) a effectué le 14 juin, au titre du compte de subvention, sa troisième série de décaissements d'un montant équivalant à 24,95 millions de droits de tirage spéciaux (D.T.S.). Les deux premiers décaissements d'un montant de 41,3 millions de D.T.S. avaient été réalisés en 1976 et 1977 en faveur des mêmes dix-huit pays membres : Bangladesh, Cameroun, Côte-d'Ivoire, Egypte, Empire centrafricain, Haïti, Inde, Kenya, Mali, Mauritanie, Pakistan, Samoa occidentale, Sénégal, Sierra-Leone, Soudan, Sri-Lanka, Tanzanie, République démocratique populaire du Yémen. Le taux de subvention payé pour l'exercice clos le 30 avril est de 5 % et a pour effet de ramener de 7,7 % à 2,7 % par an (sur une période de sept ans) le coût moyen de l'utilisation du mécanisme pétrolier pour 1975.

Vingt-quatre pays membres, plus la Suisse, ont annoncé d'autre part qu'ils étaient disposés à verser au compte de subvention des contributions s'élevant à l'équivalent de 160 millions de D.T.S. environ.

CREDIT « STAND-BY » A LA THAILANDE. — *Un crédit « stand-by » d'un montant de 43,25 millions de D.T.S a été attribué, le 28 juin dernier, à la Thaïlande.*

TIRAGES DU SOUDAN, DU VIETNAM ET DU LAOS. — *Selon un accord conclu avec le F.M.I., le 29 juin, le Soudan pourra effectuer un tirage équivalant à 21 millions de D.T.S. Deux autres accords de tirages ont également été conclus avec les pays suivants : République socialiste du Vietnam (5 juillet) pour l'équivalent de 22,5 millions de D.T.S. et République démocratique du Laos (11 juillet) pour l'équivalent de 4 millions de D.T.S.*

FINANCEMENT COMPENSATOIRE. — *Dans le cadre du financement compensatoire, trois pays ont été autorisés à effectuer des tirages sur le Fonds au cours des douze prochains mois : Thaïlande (le 28 juin) : pour l'équivalent de 68,75 millions de D.T.S. ; Bolivie (le 3 juillet) : pour l'équivalent de 15 millions de D.T.S. ; Jamaïque (le 5 juillet) : pour l'équivalent de 15,75 millions de D.T.S.*

REVISION DU TAUX DE REMUNERATION ET DU TAUX D'INTERET DU D.T.S. — *Le 3 juillet, le Fonds monétaire a réexaminé le taux auquel il rémunère les positions créditrices des pays membres ainsi que le taux d'intérêt du D.T.S. ; pour le trimestre commençant le 1er juillet 1978, le taux de rémunération et les taux d'intérêt des commissions perçues sur les D.T.S., actuellement de 3,75 %, demeurent inchangés.*

VENTE MENSUELLE D'OR. — *Le Fonds monétaire a procédé, le 5 juillet, pour le compte du fonds fiduciaire, à sa vente mensuelle d'or. 470 000 onces d'or fin ont été attribuées aux adjudicataires entre 183,97 et 185,01 dollars l'once (soit une moyenne de 184,14 dollars l'once).*

De plus, 20 800 onces d'or fin ont été attribuées aux pays membres qui ont présenté des soumissions hors concours ; l'or a été consenti au prix moyen de 184,14 dollars l'once.

Groupe de la Banque mondiale

Huit prêts

LA Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale ou BIRD) annonce les prêts suivants :

— Maroc (29 juin) : 65 millions de dollars pour le financement d'un projet agricole ;

— Portugal (29 juin) : 70 millions de dollars pour la réalisation d'un projet intéressant l'agriculture et les pêcheries ;

— Tunisie (29 juin) : 32 millions de dollars pour l'amélioration d'environ 1 000 kilomètres de routes rurales ;

— Guatemala (30 juin) : 72 millions de dollars destinés à la construction dans le centre du pays d'une centrale hydroélectrique de 300 mégawatts ;

— Indonésie (30 juin) : 65 millions de dollars pour le financement du second projet groupant, dans le centre de Sumatra, des petites exploitations autour d'installations centrales afin d'accroître la production de caoutchouc et de produits alimentaires ;

— Turquie (30 juin) : 95 millions de dollars pour l'expansion de la société Erdemir, la seule entreprise turque fabriquant des aciers plats ;

— Thaïlande (13 juillet) : 4,9 millions de dollars pour la réalisation d'un projet énergétique ;

— Yougoslavie (13 juillet) : 100 millions de dollars sous forme de crédits à l'industrie du pays, dont bénéficieront surtout les petites et moyennes entreprises et les branches de l'industrie utilisant une forte proportion de main-d'œuvre.

PRET CONJOINT DE LA BANQUE MONDIALE ET DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT. — *Le 30 juin, la Tanzanie a reçu de la BIRD un prêt d'un montant de 25 millions de dollars assorti d'un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) de 20 millions de dollars. Ces deux contributions financeront la construction d'une usine textile.*

CREDITS DE L'IDA. — *L'Association internationale de développement (IDA), filiale de la Banque mondiale, a effectué, de son côté, une série d'opérations de crédits en faveur des pays suivants :*

— Egypte (29 juin) : 46 millions de dollars, dont 32 millions pour le développement de l'agriculture et 14 millions pour le développement urbain ;

— République arabe du Yémen (29 juin) : 7 millions de dollars destinés à la modernisation d'une usine textile ;

— Soudan (30 juin) : 15 millions de dollars pour le financement d'un programme de recherche agricole ;

— République démocratique populaire du Yémen (30 juin) : 1,2 million de dollars pour financer l'étude d'un projet prévoyant l'installation de réseaux d'adduction d'eau dans les villes d'Aden et de Mukalla, ainsi qu'une assistance technique à l'Office national hydraulique ;

— Libéria (13 juillet) : 6 millions de dollars pour le renforcement des moyens dont dispose l'Office public des forêts, récemment créé.

SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE. — Deux opérations de financement de la Société financière internationale (S.F.I.) ont été réalisées en juillet :

— Un crédit de 2 millions de dollars (10 juillet) à la Banque de Ceylan pour le financement des petites et moyennes entreprises industrielles privées du Sri-Lanka ;

— Un investissement de 23 millions de dollars (14 juillet) dans la Delta Sugar Company, en Egypte, pour la réalisation d'un projet agro-industriel de sucre d'un coût total de 125,9 millions de dollars et ayant pour promoteur la Société des sucreries et distillerie d'Egypte. Ce programme permettra la remise en état de 20 000 hectares de terre non arable.

EMISSIONS D'OBLIGATIONS DE LA BIRD AU JAPON ET EN SUISSE. — *Le 12 juillet dernier, la Banque mondiale a annoncé le lancement d'une émission publique d'obligations au Japon. D'un montant de 75 milliards de yens (371 millions de dollars), cette émission, la plus importante des émissions publiques de la Banque mondiale, a été faite par un syndicat d'agents de change ayant à sa tête la société Nomura Securities Cº, associée à un groupe d'institutions financières dirigé par la Banque industrielle du Japon. Ces obligations, intitulées « obligations de 1978 à quinze ans, neuvième série », ont été émises au pair et portent intérêt à 6,5 %. Elles viendront à échéance le 28 juillet 1993.*

D'autre part, le 10 juillet, la BIRD a annoncé qu'elle avait effectué un emprunt à moyen terme d'un montant de 300 millions de francs suisses auprès d'un groupe de banques suisses.

GROUPE CONSULTATIF SUR LA ZAMBIE. — *Le groupe consultatif sur la Zambie, récemment créé, a tenu sa première réunion à Paris du 27 au 29 juin afin d'examiner la situation économique actuelle et les perspectives de développement de ce pays. Les membres du Groupe ont donc pris connaissance des rapports qui leur étaient communiqués, notamment sur la crise économique prolongée de cette région due essentiellement à la baisse des cours du cuivre ainsi qu'à la fermeture de sa frontière avec la Rhodésie ; ils sont convenus de soutenir la Zambie dans ses difficultés actuelles et dans ses efforts de mise en œuvre d'un programme de développement destiné à diversifier son économie*

RECENTES PUBLICATIONS

- Le 23 juin, la Banque mondiale a annoncé la publication prochaine d'une revue trimestrielle qui aura pour titre *Operational Summary of Proposed Projects IBRD-IDA*. Cette publication fournira les dernières informations sur les activités de la Banque mondiale et de l'IDA et complétera les informations données par l'édition bimensuelle de *Development Forum Business Edition*. *Operational Summary* sera disponible dans le monde entier. (Abonnement : 20 dollars. The Johns Hopkins University Press, *Journals Division*, 34th and Charles Streets, Baltimore, Maryland 21218, Etats-Unis. — En anglais.)
- *World Bank, Catalog of Publications*, avril 1978 : la 6ᵉ édition du catalogue des publications de la Banque mondiale (gratuites, ou publiées et vendues dans le circuit commercial) avec index par noms d'auteurs et par sujets (1818 H Street, N.W. Washington D.C., 20433, Etats-Unis. — En anglais).

Banque arabe pour le développement économique en Afrique

Octroi de neuf prêts

LA Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) a approuvé le 6 juin l'octroi de deux prêts au Libéria dont l'un, de 3,2 millions de dollars (pour dix ans et à 5 %), permettra la réalisation du projet de zone industrielle de Monrovia et l'autre, d'un montant de 3,92 millions de dollars (pour treize ans et à 7 %), financera un projet de centrale électrique à Bushrod.

La BADEA a approuvé sept autres prêts le 29 juin :

— 15 millions de dollars pour le financement d'un programme d'aide de secours au bénéfice des pays du Sahel frappés par la sécheresse et les autres calamités naturelles ;

— 4,6 millions de dollars au Bénin (pour treize ans et à 6 %), pour le financement d'un projet d'extension du port de Cotonou ;

— 100 000 dollars à la Guinée-Bissau pour financer une étude de viabilité liée à la réalisation d'un complexe agro-industriel sucrier ;

— 5 millions de dollars à Sao-Tomé et Principe (pour quinze ans et à 6 %) pour la rénovation du secteur cacaotier ;

— 7,8 millions de dollars au Tchad (pour vingt ans et à 3 %) pour la réalisation d'un projet d'aménagement hydro-agricole du polder de Mamdi ;

— 4,4 millions de dollars au Zaïre (pour quinze ans et à 7 %) pour le redressement du secteur du palmier à huile ;

— 5 millions de dollars à la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale.

Banque européenne d'investissement

Sept prêts

LA Banque européenne d'investissement (B.E.I.) a approuvé les prêts suivants :

— Deux prêts d'une contre-valeur totale de 302,5 millions de couronnes danoises (43,2 millions d'u.c.) le 30 juin pour la construction d'une autoroute au Jutland du Sud et le financement de petites et moyennes initiatives dans les régions défavorisées du Danemark. Le premier prêt s'élève à 265 millions de couronnes danoises (pour quinze ans et à 5 %) ; le second, à 37,5 millions de couronnes danoises (pour dix ans et à 8,35 %) ;

— Deux prêts d'une contre-valeur de 70 milliards de lires (65,2 millions d'u.c., pour douze ans et à 8,10 %) le 20 juin à l'Ente Nazionale per l'Energia Elettrica d'Italie, pour le financement de deux projets qui amélioreront l'approvisionnement en électricité du sud du pays. Le premier prêt s'élève à 50 milliards de lires et le second à 20 milliards ;

— Une contribution d'une contre-valeur de 5 millions de livres irlandaises (7,4 millions d'u.c.) le 20 juin, pour le développement d'initiatives de petite et moyenne dimension dans les industries manufacturière et alimentaire en Irlande. Ce concours prend la forme de deux prêts globaux de 2,5 millions de livres irlandaises chacun, accordés à l'Industrial Credit Company Ltd (I.C.C.) et à l'Agricultural Credit Corporation Ltd (A.C.C.). Les financements ainsi consentis seront rétrocédés par ces institutions sous la forme de prêts d'un montant minimum de 17 000 livres irlandaises (pour dix ans et à 9 % pour I.C.C., et pour douze ans et à 9,25 % pour A.C.C.) ;

— Un prêt d'une contre-valeur de 460,9 millions de francs français (82,3 millions d'u.c., pour quinze ans et à 9,50 %) le 6 juillet à la Caisse nationale des télécommunications de Paris, pour le financement du développement du réseau de télécommunications des pays de la Loire ;

— Un prêt global de la contre-valeur de 15 milliards de lires (14,1 millions d'u.c., pour dix ans) le 6 juillet à la Cassa per il Mezzogiorno, pour la modernisation agricole dans diverses régions du Midi italien.

Première opération en faveur des îles Fidji

Un prêt de 12,5 millions d'u.c. a été accordé le 11 juillet à la Fiji Electricity Authority chargée de la production et de la distribution de l'énergie électrique aux îles Fidji. D'une durée de quinze ans, ce prêt porte intérêt à 5,15 % l'an, compte tenu d'une bonification d'intérêt de 3 % sur les ressources du Fonds européen de développement. C'est le premier prêt de la B.E.I. dans un Etat du Pacifique signataire de la convention de Lomé.

RECENTE PUBLICATION

- *B.E.I. 1958-1978* : bilan des vingt premières années d'activité de la B.E.I. (publication éditée dans les six langues officielles de la Communauté et diffusée gratuitement, 2, place de Metz, Luxembourg).

Banque interaméricaine de développement

Prêts au Honduras, au Costa-Rica et à la Bolivie

LA Banque interaméricaine de développement (BID) annonce l'octroi de cinq prêts en faveur des pays suivants :

— Costa-Rica et Honduras (22 juin) : 12,5 millions de dollars (à l'aide du fonds d'opérations spéciales, pour vingt ans et à 1 % l'an pendant les quatre premières années et à 2 % ensuite) pour la réalisation d'un programme visant à améliorer le système de stockage des céréales dans ces deux pays ;

— Bolivie (29 juin) : deux prêts d'un montant de 52 millions de dollars financeront le développement du réseau électrique dans le centre et le nord ; le premier, de 37 millions de dollars, provient du fonds d'opérations spéciales de la Banque (pour quarante ans et à 1 % l'an pendant les dix premières années et à 2 % ensuite) ; le second, de 15 millions de dollars, a été attribué à l'aide des ressources interrégionales de la Banque (pour dix ans et à 1,1/8 %) ;

— Costa-Rica (7 juillet) : deux prêts de 60 millions de dollars destinés à financer la construction d'une centrale hydro-électrique, l'un (30 millions de dollars) a été accordé à l'aide du fonds mis à la disposition de la Banque par le Venezuela ; l'autre (30 millions de dollars), à l'aide des ressources inter-régionales de la Banque. Tous deux ont une durée de vingt-cinq ans et portent intérêt à 7,50 %.

Fonds européen de développement

Nouvelles décisions de financement

A LA suite de l'avis favorable émis par le comité du Fonds européen de développement, la Commission des Communautés européennes a pris le 27 avril et les 3 et 17 mai de nouvelles décisions de financement sur les ressources du quatrième FED :

— Pays de l'Ouest africain : aide exceptionnelle non remboursable pour limiter les conséquences de la sécheresse (Sénégal : 3 385 000 unités de compte européennes) (u.c.e.) ; Mauritanie : 1 007 000 u.c.e. ; Mali : 500 000 u.c.e. ; Gambie : 500 000 u.c.e. ; Guinée-Bissau : 167 000 u.c.e. ; Guinée : 2 735 000 u.c.e.) ;

— Mali : aide non remboursable de 13 330 000 u.c.e. pour la remise en état de la route reliant Koutiala à Sikasso ;

— Malawi : aide non remboursable de 2 100 000 u.c.e. pour la réalisation d'un projet de nouvelle laiterie à Blantyre ; d'autre part, une seconde aide non remboursable de 4 000 000 d'u.c.e. a été consentie pour la construction et l'équipement des hôpitaux de district de Mangochi et Nsanje ;

— Guinée (République de) : aide non remboursable de 1 970 000 u.c.e. pour l'équipement et l'assistance technique de l'Institut polytechnique secondaire maritime ;

— Kénya : prêt à conditions spéciales de 10 618 000 u.c.e. pour l'irrigation de l'implantation de Bura ;

— Ouganda : aide non remboursable de 155 000 u.c.e. pour l'amélioration d'un programme d'insémination artificielle ;

— Mali : aide non remboursable de 1 820 000 u.c.e. pour le développement de l'élevage dans le sud de ce pays.

Enfin, une aide non remboursable de 1 085 034 u.c. sur le troisième FED a été accordée à la Caisse de péréquation de l'accord africain et malgache sur le sucre pour aider à la commercialisation du sucre exporté par les Etats associés.

- BANQUE ASIATIQUE DE DEVELOPPEMENT. — *La Banque asiatique de développement a consenti, le 15 juin, à l'Indonésie, un prêt de 31,4 millions de dollars (à l'aide de ses ressources ordinaires, pour vingt ans et à 7,7 % d'intérêt) pour le financement du deuxième programme de développement de l'électricité dans l'île de Java.*
- BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX. — *Les gouverneurs des banques centrales se sont livrés, sans en tirer de conclusions, à un premier examen des résultats monétaires du Conseil européen de Brême au cours de leur réunion mensuelle du 10 juillet à Bâle. La prochaine réunion aura lieu le 11 septembre, après la pause des vacances.*

GROUPEMENTS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIAUX

Association européenne de libre-échange

Nouveaux prêts au Portugal

L'ATTRIBUTION de prêts totalisant 374 millions d'escudos (environ 8 millions de dollars) pour cinq nouveaux projets d'investissement au Portugal a été approuvée le 27 juin par le comité de direction du Fonds A.E.L.E. (Association européenne de libre-échange) de développement industriel en faveur du Portugal. Un des projets est destiné à attirer l'industrie dans des régions disposant de ressources considérables en main-d'œuvre, mais pauvres en centres de production : une entreprise de droit public à but non lucratif, EPPI (Empresa Publica de Parques Industriais) créera des zones industrielles à Braga, Guimaraes et Covilha. Les quatre autres projets portent sur 80 millions d'escudos destinés à ORMIS (fabricant de boîtes en fer blanc), 125 millions destinés à la Fabrica de Tecidos Lionesa (textiles), 55 millions pour SOCITREL (tréfilerie) et 60 millions pour CELBI (pâte à papier) ; chacun des projets prévoit l'installation de nouveaux équipements pour augmenter la production et la qualité des produits. Au cours de ses dix-sept mois d'existence, le montant des prêts accordés par le Fonds s'élève à 1,432 milliard d'escudos (30,6 millions de dollars).

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

Bilan de la conférence des chefs d'Etat réunie à Lagos

LES chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), réunis à Lagos les 21 et 22 avril dernier, ont pris note avec satisfaction des rapports du président du conseil des ministres et du secrétaire exécutif respectivement consacrés aux travaux du conseil et aux activités de l'organisation. La conférence a choisi le 28 mai 1979 comme date de consolidation des tarifs douaniers, en application de l'article 13 (paragraphe 2) du traité ; elle a adopté la convention générale sur les privilèges et immunités de la Communauté et de son personnel, le protocole de non-agression et la déclaration/procédure pour la diffusion des décisions de la conférence et du conseil des ministres ; les recommandations du conseil sur les questions institutionnelles ont été adoptées avec quelques amendements.

La conférence a admis le principe de l'adoption d'un accord multilatéral sur la libre-circulation des personnes à l'intérieur de la Communauté ; le conseil des ministres a été chargé d'élaborer un texte afin de le soumettre à la prochaine réunion de la conférence, le 28 mai 1979. Cette date du 28 mai a d'ailleurs été choisie comme date fixe de réunion de la conférence, en commémoration de la signature du traité instituant la Communauté. Les présidents Tolbert (Libéria), Jawara (Gambie) et Eyadema (Togo) ont été vivement félicités pour les efforts déployés en vue du règlement des différends entre la Guinée, la Côte-d'Ivoire et le Sénégal. Enfin, il a été décidé d'exempter les îles du Cap-Vert de verser leur contribution aux budgets de la Communauté et au capital du fonds pour les deux prochaines années.

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

Perspectives pessimistes pour 1978-1979

LES taux de croissance des pays en voie de développement fléchiront en 1978-1979 pour varier de 4,5 à 5 % ; pendant les neuf premières années de la décennie 70, ils n'auront pas dépassé une moyenne de 4,8 %, taux bien en-deçà de l'objectif de 6 % qu'on s'était fixé lors de la deuxième Décennie pour le développement. Cette estimation, qui figure dans une version préliminaire des *Perspectives de l'économie mondiale 1978-1979* publiée le 16 juin par la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), traduit les effets du ralentissement général de l'activité économique.

Le secrétariat de la CNUCED précise que les prévisions relatives à l'économie mondiale, dont il donne les grandes lignes dans son rapport et qui sont déjà « *bien peu encourageantes* », pourraient s'avérer encore trop optimistes. Les experts redoutent en particulier que la multiplication actuelle des mesures protectionnistes ne gagne suffisamment en intensité pour entraîner un recul bien plus marqué des échanges et de l'activité économique.

CUIVRE. — *Un groupe de travail du cuivre, réuni au mois de juin sous les auspices de la CNUCED, a rédigé un projet de statuts en vue de la mise en place d'un organisme intergouvernemental permanent du cuivre, mais il restait néanmoins à résoudre des problèmes importants qui ont été soumis à la quatrième réunion préparatoire sur le cuivre, du 17 au 21 juillet.*

PHOSPHATES. — *La deuxième réunion préparatoire sur les phosphates, qui devait siéger du 26 au 30 juin, a décidé de s'ajourner dès le premier jour de ses travaux « étant donné que les gouvernements des pays ayant collectivement à leur actif une proportion importante du commerce des phosphates n'étaient pas représentés à la réunion ». Les participants ont recommandé au comité intergouvernemental spécial du programme intégré pour les produits de base « d'envisager la convocation d'une autre réunion préparatoire sur les phosphates en tenant pleinement compte des perspectives d'une participation adéquate à cette autre réunion ».*

PRATIQUES COMMERCIALES RESTRICTIVES. — *Les efforts visant à élaborer un ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour assurer le contrôle des pratiques commerciales restrictives sont entrées, le 10 juillet, dans une phase intensive. Les experts de vingt-sept pays, rassemblés sous les auspices de la CNUCED, devaient s'efforcer d'achever leurs travaux à temps pour que le Conseil du commerce et du développement, réuni au mois d'août, puisse décider de convoquer une conférence plénière de négociation sur le nouvel instrument.*

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE. — *Un groupe international d'experts s'est réuni à la CNUCED à Genève, du 26 juin au 7 juillet, pour achever la rédaction d'un code international de conduite pour le transfert de technologie.*

Conseil d'assistance économique mutuelle

Admission du Vietnam

LA trente-deuxième conférence annuelle des chefs de gouvernements des neuf pays du Conseil d'assistance économique mutuelle (C.A.E.M. ou COMECON) s'est déroulée du 27 au 29 juin à Bucarest (Roumanie). Les délégations des pays membres — sauf celle de Cuba, dirigée par M. Carlos Rafael Rodriguez, vice-président du conseil — étaient conduites par les premiers ministres.

Membre associé du COMECON dans certains domaines, la Yougoslavie était représentée par M. A. Marinc, vice-président du conseil exécutif fédéral. Le Vietnam, l'Angola, l'Ethiopie et le Laos avaient envoyé des observateurs. Le Vietnam a d'ailleurs été admis comme dixième membre du COMECON. Les chefs de gouvernement se sont prononcés pour la poursuite des conversations avec la Communauté économique européenne en vue de l'élaboration d'un accord.

Le communiqué publié à l'issue de la session annonce l'adoption par les participants de trois programmes spéciaux de collaboration à long terme (jusqu'en 1990) dans les domaines de l'énergie, des combustibles et des matières premières, de l'agriculture et de l'industrie alimentaire, des constructions mécaniques.

A ce sujet, les chefs des délégations des pays membres du COMECON ont signé une déclaration qui souligne que le but principal des actions incluses dans les programmes spéciaux de collaboration à long terme est d'assurer le nécessaire des pays membres en matière d'énergie, de combustible et de matières, produits alimentaires, moyens de production et technologies d'un niveau technique élevé. L'élaboration et la réalisation de ces programmes représentent un nouveau pas dans le développement de la collaboration multilatérale des pays membres.

Les débats qui ont eu lieu pendant cette session ont tournés autour de deux problèmes de fond : d'une part, la conception de la planification, d'autre part, le renforcement du caractère multilatéral de la coopération. Sur ce dernier point, la déclaration des chefs de gouvernement indique qu'au cours de l'élaboration des plans nationaux bilatéraux les gouvernements devront tenir compte des actions de collaboration multilatérale. La Roumanie, pour sa part, aurait souligné qu'il ne saurait être question pour elle d'accepter que cette coopération devienne obligatoire.

Les chefs de gouvernement n'ont, semble-t-il, pas examiné un projet de réforme des statuts du COMECON visant à substituer la règle de la majorité à la règle de l'unanimité.

Conseil de coopération douanière

Sessions à Bruxelles

LE Conseil de coopération douanière a tenu ses cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions à Bruxelles du 12 au 16 juin. Directeurs généraux et hauts fonctionnaires des administrations douanières de soixante-trois Etats membres ont notamment participé aux réunions qui marquaient le vingt-cinquième anniversaire du Conseil.

Le Conseil a examiné les questions suivantes : valeur en douane (il a approuvé le principe de la création d'un groupe de travail *ad hoc* et adopté de nouveaux textes sur l'interprétation et l'application de la définition de la valeur de Bruxelles) ; nomenclature (il a enregistré l'adhésion de la Hongrie et de la Haute-Volta à la convention sur la nomenclature, noté l'adhésion prochaine du Ghana, de la Mauritanie et du Sénégal et adopté de nombreux amendements à la nomenclature) ; mise au point du système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (l'achèvement en est prévu pour la fin de 1981) ; techniques douanières (le Conseil a incorporé trois nouvelles annexes à la convention internationale pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers, adoptée à Kyoto en 1973) et coopération technique.

Conseil international du blé

L'accord international est à nouveau prorogé

LE Conseil international du blé, réuni pour ses quatre-vingt-quatrième et quatre-vingt-cinquième sessions à Londres les 27 et 28 juin, a indiqué que, les conditions étant remplies pour l'entrée en vigueur le 1ᵉʳ juillet des protocoles prorogeant les actes constituant

l'accord international sur le blé (1971), celui-ci était prorogé une nouvelle fois, jusqu'au 30 juin 1979.

Le Conseil a approuvé le rapport sur les prévisions concernant l'offre et la demande mondiales de blé pour 1978-1979, selon lequel la production mondiale devrait être de l'ordre de 400 à 410 millions de tonnes, soit 15 à 25 millions de tonnes (4 à 7 %) de plus qu'en 1977 mais en-deçà du record de 417 millions de 1976. Le rapport prévoit une augmentation importante (de l'ordre de 7 à 11 millions, soit 8 à 13 %) de la production totale des pays en voie de développement, ainsi qu'une hausse sensible dans les pays à économie planifiée (10 à 14 millions, soit 6 à 9 %).

Conseil international de l'étain

Dixième session à Londres

LE Conseil international de l'étain, réuni pour sa dixième session à Londres du 11 au 14 juillet, a décidé la modification des prix-planchers et plafonds. Le prix-plancher est fixé à 1 350 dollars malaisiens le pikul, la tranche inférieure entre 1 350 et 1 450, la tranche intermédiaire entre 1 450 et 1 600, la tranche supérieure entre 1 600 et 1 700 et le prix-plafond à 1 700. Le Conseil a également révisé les pourcentages et les voix revenant à chacun des pays producteurs (avec effet au 1er octobre 1978) : Australie 6,72 % ; 70 voix ; Bolivie 19,51 %, 193 voix ; Indonésie 15,66 %, 156 voix ; Malaisie 37,60 %, 368 voix ; Nigéria 2,55 %, 30 voix ; Thaïlande 15,55 %, 155 voix ; Zaïre 2,41 %, 28 voix. Le Conseil a élu MM. Prayot Rangsiyanon (Thaïlande) et H.C. Schmidt-Dahlenburg (République fédérale d'Allemagne) aux postes de premiers vice-présidents, respectivement pour les pays producteurs et pour les pays consommateurs, pour la période allant du 1er juillet 1978 au 30 juin 1979.

GATT

Prolongation du « Tokyo round » : les délégations occidentales se mettent d'accord sur un « cadre concerté » pour une transaction globale

LES négociations commerciales multilatérales (N.C.M.), engagées à Tokyo depuis septembre 1973 dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) n'ont pu aboutir à la date prévue, le 15 juillet. Elles se poursuivront donc dans les mois qui viennent.

Le 13 juillet, les délégations de plusieurs pays (Etats-Unis, Japon, Communauté économique européenne, Canada, Nouvelle-Zélande et Suisse) ont publié une déclaration concernant l'état des négociations du « Tokyo round ». Selon cette déclaration, qui devait être présentée aux chefs d'Etat et de gouvernement de sept pays industrialisés réunis à Bonn, les délégations (dont la liste n'est pas donnée) sont « *arrivées à formuler un cadre concerté des principaux éléments d'une transaction globale* » pour les négociations ; elles reconnaissent que le succès final des négociations nécessite la participation de toutes les délégations et expriment l'espoir que « *tous leurs partenaires considéreront le cadre défini (...) comme une base raisonnable en vue d'arriver, dans les semaines qui viennent, à un accord mutuel qui assurera le succès de ces négociations* ». Les éléments qui, pris ensemble, devraient conduire au succès des négociations, sur la base d'un équilibre de réciprocité globale, sont :

1) *Mesures non tarifaires. — Evaluation en douane :* le projet de code constitue une base solide pour la mise en place d'un système international harmonisé d'évaluation en douane, qui fournira une méthode uniforme et équitable d'évaluation ; grâce à une assistance technique adéquate, le code devrait pouvoir être accepté par les pays en voie de développement ; (la délégation du Canada n'a pas participé à ces négociations) ; — *Marchés publics :* le texte proposé constitue « un point de départ en vue de l'institution d'un code qui contribuera largement à ouvrir le domaine des marchés publics à la concurrence internationale grâce à des procédures concertées, non discriminatoires et transparentes, placées sous contrôle international » ; — *Code relatif aux normes et règlements techniques :* les délégations s'accordent à estimer que « *le projet de code de la normalisation est près de trouver sa forme finale et elles s'engagent à œuvrer avec leurs partenaires pour mettre le code en forme définitive au début de l'automne* » ; — *Subventions et droits compensateurs :* les délégations affirment que l'esquisse actuelle constitue une base substantielle pour un accord dans ce domaine ;

2) *Autres mesures non tarifaires :* la déclaration décrit l'état des négociations concernant le commerce des contrefaçons, les régimes de licences, les règles d'origine, ainsi que les mesures non tarifaires qui ne ressortissent pas au domaine de la négociation multilatérale ;

3) *Droits de douane sur les produits industriels :* les négociations sur ce point ne sont pas encore achevées, mais « *l'accord s'est fait sur certains éléments importants d'une transaction tarifaire globale* » ; les délégations s'efforcent d'arriver à des résultats qui représenteraient « *un degré de libéralisation substantiel par rapport aux négociations Kennedy* » ; les délégations reconnaissent qu'il n'est pas possible, en l'état actuel des choses, de se prononcer sur les résultats définitifs des négociations tarifaires, et que ces résultats varieront suivant les délégations et d'un partenaire à l'autre ; elles reconnaissent également que « *des incertitudes subsistent au sujet de certaines offres dans des secteurs importants et qu'elles appellent des éclaircissements et des négociations complémentaires* » ;

4) *Agriculture :* les délégations ont poursuivi activement leurs discussions sur les questions agricoles ; il est reconnu qu' « un résultat positif dans le domaine de l'agriculture a une importance critique pour le succès des négociations de Tokyo » ; il reste à élaborer de façon satisfaisante des accords définitifs. Quatre domaines de négociations méritent de retenir particulièrement l'attention : communauté de vues générales concernant l'agriculture, subventions, demandes et offres spécifiques, arrangements portant sur des produits, calendrier d'achèvement ;

5) *Système de commerce. — Sauvegardes :* reconnaissant qu'il est nécessaire de renforcer le contrôle effectif des mesures de sauvegarde, les délégations sont convenues de la nécessité d'un nouveau code, fondé sur le projet de texte codifié qui leur a été présenté ; le code instituerait un nouvel organisme qui serait chargé d'observer l'application de l'accord, d'examiner les mesures et les questions particulières touchant l'application du code, de prêter son concours à la résolution des différends et de décourager efficacement tout recours abusif et injustifié aux mesures de sauvegarde. — *Questions relatives au futur système de commerce :* les résultats qui se dessinent dans ce domaine d'importance particulière pour les pays en voie de développement contribueront à renforcer le cadre juridique du GATT et à permettre à celui-ci de développer son rôle d'organisation mondiale qui a la responsabilité de veiller à l'expansion du commerce international et à l'harmonie dans les relations commerciales. — *Cadre de consultations :* afin d'améliorer encore la coopération internationale en matière commerciale, les délégations sont convenues qu'il importerait de renforcer le GATT en tant qu'enceinte où des consultations internationales de haut niveau puissent se dérouler de façon suivie au sujet de politiques commerciales et de problèmes déterminés.

La déclaration comporte également une annexe sur l'institution d'un comité de l'acier sous les auspices de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.).

Le 14 juillet, les délégations des pays en voie de développement ont publié une déclaration indiquant qu'ils n'avaient pas été consultés au sujet de ce « *cadre concerté* » et qu' « *un bilan complet et équilibré de l'état actuel des négociations du « Tokyo round » ne* (pouvait) *être dressé qu'avec la participation pleine et entière de tous les pays intéressés* ». Les pays en voie de développement considèrent, en effet, que la déclaration sur le cadre concerté ne reflète pas comme il convient certains points qui présentent un intérêt majeur pour eux et en omet d'autres, comme les produits tropicaux, le droit, pour les pays en voie de développement, de recourir à des subventions dans leurs politiques de développement industriel, l'amélioration des dispositions concernant l'aide de l'Etat au développement économique dans le contexte du futur système commercial, l'élimination des restrictions quantitatives pesant sur le commerce des produits des pays en voie de développement qui présentent un intérêt majeur. En outre, la déclaration ne reflète pas exactement l'état actuel des négociations sur certains points essentiels, comme, par exemple, dans le domaine de l'agriculture, les questions du blé, de la viande, des produits laitiers et des autres produits.

O.C.D.E.

Stagnation de l'aide au développement en 1977

LE Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) a publié le 29 juin ses statistiques concernant les ressources mises à la disposition des pays en voie de développement en 1977. Il en ressort qu'en 1977 les versements d'aide publique au développement effectués par les pays du CAD ont augmenté de 1,1 milliard de dollars par rapport à l'année précédente (soit une hausse de 8 %) pour atteindre 14,8 milliards de dollars ; compte tenu des hausses de prix, l'apport réel correspondant n'a cependant dépassé que de façon marginale son niveau de 1976. Exprimée en pourcentage du produit national brut des pays du CAD, l'aide publique au développement a marqué un recul, passant de 0,33 % en 1976 à 0,31 % en 1977, soit le taux le plus faible (à une exception près) que l'on ait observé depuis le début des années 70, et même depuis le milieu des années 50, période à laquelle remontent les premières statistiques sur les flux d'aide.

Le montant estimé des contributions de toutes provenances (y compris celles des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et les prêts bancaires internationaux) est passé de 59 milliards de dollars en 1976 à 64 milliards en 1977. Selon l'O.C.D.E., l'apport de ressources financières des pays de l'OPEP a vraisemblablement atteint 9 milliards de dollars (soit 3 % de leur P.N.B.), contre 8,1 milliards en 1976.

NEGOCIATIONS COLLECTIVES ET POLITIQUES GOUVERNEMENTALES. — *L'O.C.D.E. a organisé du 10 au 13 juillet à Washington, à l'invitation du gouvernement des Etats-Unis, une conférence sur les négociations collectives et les politiques gouvernementales, dont l'objectif était d'étudier l'évolution des relations entre les négociations collectives d'une part, et la politique économique, la politique de l'emploi et les politiques sociales d'autre part, compte tenu de la croissance économique non inflationniste soutenue que les pays de l'O.C.D.E. entendent garantir à moyen terme. Cette conférence, à laquelle participaient notamment MM. Ray Marshall, ministre du travail des Etats-Unis, Charles G. Wootton, secrétaire général adjoint de l'O.C.D.E., et Charles F. Schultze, président des conseillers économiques des Etats-Unis, était organisée pour permettre à des experts gouvernementaux, syndicaux, patronaux et universitaires d'analyser et d'évaluer les résultats obtenus dans divers pays de l'O.C.D.E. et les perspectives qui se présentent.*

ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELS. — *De hauts fonctionnaires des ministères de l'éducation et du travail, ainsi que les directeurs de centres et d'établissements officiels de formation professionnelle se sont réunis à Paris du 4 au 6 juillet, pour discuter des tendances et des politiques mises en œuvre pour développer la formation et l'enseignement professionnels dans les vingt-quatre pays membres de l'O.C.D.E.*

AGENCE POUR L'ENERGIE NUCLEAIRE. — *L'Agence de l'O.C.D.E. pour l'énergie nucléaire (A.E.N.) a publié le 30 juin son sixième rapport d'activité.*

Le rapport, qui passe en revue les travaux effectués au cours de l'année 1977, est précédé d'une analyse des tendances qui ont marqué le développement de l'énergie nucléaire dans les vingt-trois pays membres pendant la période considérée.

• ORGANISATION DES PAYS EXPORTATEURS DE PETROLE. — *Une commission d'experts de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), réunie à Londres dans le courant du mois de juillet, est parvenue à un accord sur le principe de la fixation du prix du pétrole brut à partir d'un « panier » de devises qui permettrait de compenser les pertes causées aux revenus des pays membres par l'érosion du dollar. L'adoption éventuelle d'une telle mesure est du ressort du conseil des ministres de l'organisation, dont la prochaine réunion est prévue à Abou Dhabi en décembre 1978. Cette commission d'experts avait été créée le 19 juin dernier à Genève.*

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

Au conseil européen de Brême : projet d'accord sur un nouveau système monétaire européen

LES chefs d'Etat ou de gouvernement des neuf pays de la Communauté économique européenne (C.E.E.) et le président de la Commission, réunis en conseil européen à Brême les 5 et 6 juillet, ont consacré la majeure partie de leurs discussions à la relance de la coopération monétaire européenne. Ils ont mis au point un projet d'accord d'inspiration franco-allemande sur l'instauration d'une « zone de relative stabilité monétaire en Europe », dont voici les grandes lignes :

— Création d'un fonds monétaire européen qui commencera à fonctionner dans les deux ans et qui sera doté de 20 % des réserves nationales de change de chacun des pays membres, soit environ 15 milliards de dollars, dont 9 milliards de dollars fournis par l'Allemagne de l'Ouest, qui détient les plus fortes réserves de change de la C.E.E.

— Utilisation dans les transactions entre banques centrales et comme unité de référence de l' « ECU », unité de compte européenne basée sur un « panier » de monnaies européennes.

— Maintien du « serpent », mécanisme européen de change qui groupe l'Allemagne de l'Ouest, les pays du Benelux et le Danemark dont les monnaies flottent de concert à l'égard du dollar dans des marges de 2,25 % au total.

— Le but final du nouveau système monétaire européen est de rétrécir les marges de fluctuation de toutes les devises de la C.E.E. à 2 % au total, ce qui sera encore plus contraignant que le système du « serpent ». Toutefois, durant une période transitoire, dont la durée reste à fixer, les monnaies qui ne font pas partie du « serpent » (franc français, livres anglaise et irlandaise et lire italienne) disposeront de marges de fluctuation plus élevées qui seront graduellement réduites.

Le projet de nouveau système monétaire européen, qui a été accueilli avec réticence par la Grande-Bretagne et les Pays-Bas, doit être précisé dans ses détails par les instances techniques de la C.E.E. (conseil des minitres des finances, comité monétaire et comité des gouverneurs des banques centrales) avant le 31 octobre prochain. Il sera ensuite soumis au prochain conseil européen au début de décembre pour décision finale. Le nouveau système deviendrait ainsi opérationnel à partir du début de 1979.

En marge des discussions sur la coopération monétaire, le conseil européen a notamment débattu de la croissance économique et de la politique énergétique des Neuf. A quelques jours du sommet occidental de Bonn, les divergences sur la croissance entre les Neuf n'avaient pu être surmontées. Quant à la politique énergétique, les chefs d'Etat et de gouvernement ont retenu comme objectif pour 1985 une réduction à 50 % du taux de dépendance énergétique de la C.E.E. En revanche, ils n'ont pu s'entendre sur un objectif de limitation à 500 millions de tonnes des importations nettes de pétrole de la Communauté en 1985.

Le plafonnement des importations de pétrole

Les ministres des affaires étrangères des Neuf, après avoir renvoyé à un prochain conseil la discussion des propositions de la Commission européenne sur la restructuration communautaire des chantiers navals, ont donné le 27 juin, à Luxembourg, un « avis conforme » sur le cautionnement des importations de produits sidérurgiques soumis à un prix minimum dans les échanges intracommunautaires.

En ce qui concerne les problèmes énergétiques, les ministres se sont mis d'accord sur un texte à proposer au conseil européen de Brême aux termes duquel la Communauté s'engage à maintenir dans les limites de 500 millions de tonnes d'équivalent-pétrole ses importations nettes d'hydrocarbures en 1985. Mais la Grande-Bretagne a refusé d'ajouter à cet engagement l'expression suivante : « *En examinant attentivement les conditions dans lesquelles peut être atteint un équilibre entre la production et la consommation de produits pétroliers raffinés.* » Alors que les pays de la C.E.E., notamment l'Italie, ont des capacités de raffinage excédentaires, la Grande-Bretagne refuse, en raison de ses gisements de la mer du Nord, à s'engager à limiter les siennes.

Les ministres ont aussi décidé de mettre l'accent sur la production communautaire de charbon et d'élever les importations du gaz naturel, moins coûteuses que celles du pétrole.

Enfin, le conseil a adopté les principaux thèmes qui devraient faire l'objet des discussions du conseil européen à Brême : 1) stratégie économique, monétaire et sociale, y compris l'énergie ; 2) relations avec le Japon ; 3) volet agricole de la politique méditerranéenne ; 4) coopération politique : la situation au Proche-Orient et en Afrique.

La position commune des Neuf aux négociations commerciales multilatérales

La position commune des Neuf du Marché commun aux négociations multilatérales du GATT (« Tokyo round ») a été fixée dans la nuit du 28 juin par le conseil des ministres des affaires étrangères de la C.E.E. réuni à Luxembourg. En fait, cette position n'a pas changé par rapport à la position défendue jusqu'ici. Elle a toutefois été précisée de manière à obtenir, comme le soulignait le ministre du commerce extérieur français, M. Jean-François Deniau, « *l'égalité des chances dans l'accès aux grands marchés industriels* ».

Les ministres des affaires étrangères des Neuf ont été amenés à trancher sur deux problèmes précis de la négociation :

1) La clause de sauvegarde sélective, qui permet, contrairement à la clause actuelle de sauvegarde du GATT, de prendre pour un produit non plus des mesures « erga omnes », mais spécifiques à un pays donné ;

2) Les subventions aux exportations : les Etats-Unis réclamant l'élaboration d'une liste des subventions qui affectent les exportations des produits industriels, notamment aides régionales et aux industries en difficulté, les ministres ont rejeté cette demande. Enfin, dans les considérations générales et importantes incluses dans ce document par les ministres de la C.E.E., figure une référence à l'élargissement de la C.E.E. à trois nouveaux pays. Une mise en garde contre toute restriction à la capacité d'exportation de la C.E.E. dans le domaine agricole, après cet élargissement, a été lancée par M. Jean-François Deniau et incluse dans le document de travail résumant la position de la C.E.E. dans ces grandes négociations tarifaires.

AFFAIRES SOCIALES. — *Les ministres des affaires sociales des Neuf, réunis le 20 juin à Luxembourg, ont consacré l'essentiel de leurs travaux à la préparation du volet social du Conseil européen de Brême, en matière de lutte contre le chômage des jeunes.*

La Commission européenne a soumis au Conseil un programme de création d'emplois dont les mesures essentielles consistent d'abord en l'octroi d'une prime d'embauche, ensuite de subventions à des programmes de mise au travail des jeunes dans des activités d'intérêt général.

Ces emplois devraient constituer des emplois nouveaux, avoir une certaine garantie de stabilité et assurer aux jeunes l'acquisition d'une expérience professionnelle.

Le coût de l'opération, à effectuer directement par le fonds social européen, est évalué à 110 millions d'unités de compte et serait en mesure de venir en aide annuellement à cent mille jeunes de moins de vingt-cinq ans.

L'idée des subventions en faveur des emplois d'intérêt général a fait apparaître de profondes réserves émises notamment par la délégation française, mais également par l'Allemagne de l'Ouest et le Royaume-Uni. Ces pays craignent, en effet, que le genre de mesures proposées par la Commission ne conduisent finalement au maintien en vie de structures dépassées et d'emplois dits « parasitaires », ou que les emplois subventionnés ne soient pas suffisamment stables et représenteraient, en fait, un déplacement provisoire du chômage d'une catégorie vers une autre. La France a opposé son veto à ces mesures, si bien qu'aucune décision concrète n'a pu être prise.

PECHE ET AGRICULTURE. — *Les ministres de la pêche des Neuf, réunis à Luxembourg les 20 et 21 juin, ne sont pas parvenus à définir une politique commune de la pêche. La Grande-Bretagne, qui exige que, pour 80 %, les prises pêchées dans la zone de 200 milles qui entoure ses côtes lui soient réservées jusqu'en 1982, est restée sur sa position.*

— Les ministres de l'agriculture et de la pêche de la C.E.E. se sont prononcés à Aalborg (Jutland septentrional) le 29 juin pour le maintien des petites exploitations agricoles. Lors d'une réunion non officielle sur la politique structurelle à long terme de l'agriculture et de la pêche, ils ont fait valoir que la poursuite de l'élimination des petites exploitations risquerait d'accroître le nombre des chômeurs.

— La Commission européenne a accordé une aide de 30,9 millions d'unités de compte européennes à cent trente-huit projets dans la C.E.E. destinés à améliorer les conditions de transformation et de commercialisation de produits agricoles.

Cette aide, accordée au titre de la première tranche 1978 de la section orientation du FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garanties agricoles), est répartie de la façon suivante : 9,4 millions d'u.c. pour la France, 8,4 pour la R.F.A., 5,5 pour la Grande-Bretagne, 3,9 pour l'Irlande, 1,1 pour la Belgique, 0,8 pour le Danemark et 0,7 pour l'Italie.

PROJET DE BUDGET COMMUNAUTAIRE. — *Le conseil des ministres des Neuf s'est réuni le 18 juillet à Bruxelles pour un premier examen du projet de budget de la communauté en 1979. La Commission propose un budget de l'ordre de 14,667 milliards d'unités de compte (1 u.c. = 5,7 F), soit une majoration de 15,5 % des crédits par rapport à 1978. A cette occasion, le secrétaire britannique au Trésor a manifesté, une fois de plus, l'opposition de la Grande-Bretagne à la croissance des dépenses de la C.E.E. dans le domaine agricole.*

ENERGIE. — *La C.E.E. a annoncé officiellement, le mois dernier aux Etats-Unis, qu'elle était prête à discuter avec Washington de la renégociation de l'accord de coopération nucléaire signé en 1959. La C.E.E. a reçu l'assurance que ne seront pas abordées, au cours de ces discussions, les questions traitées par la conférence internationale sur l'évaluation du cycle du combustible nucléaire, et qui concernent notamment le retraitement des matériaux nucléaires. La commission estime, en effet, que ces questions ne pourront être examinées avec les Etats-Unis qu'à l'issue de la conférence.*

— Une aide de 5 millions d'unités de compte a été allouée en juillet par la Commission européenne aux programmes d'exploration de l'uranium dans les pays de la Communauté.

RELATIONS AVEC LES PAYS TIERS. — *Le premier ministre du Japon a effectué une visite officielle à Bruxelles le 18 juillet, au lendemain de la réunion occidentale de Bonn. Il a confirmé, à cette occasion, les engagements souscrits à Bonn par son pays en vue de réduire l'excédent de la balance des paiements.*

— Les négociations commerciales entre l'Iran et la C.E.E., qui se sont déroulées du 27 au 29 juin à Téhéran, n'ont pas abouti en raison de divergences sur le type d'association entre les deux partenaires et sur les produits que l'Iran entendra vendre aux Neuf à des taux préférentiels.

— Les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. se sont réunis, le 26 juin à Luxembourg, avec une délégation grecque en session de négociation d'adhésion avec la Grèce, la septième depuis l'ouverture des négociations.

— On a annoncé, le 12 juillet à Bruxelles, que la C.E.E. a décidé d'accélérer les travaux sur la demande d'adhésion de l'Espagne au Marché commun. Initialement prévu pour la fin du premier trimestre de 1979, l'avis que doit rendre la Commission à ce sujet serait prêt dès la fin de 1978.

— M. Claude Cheysson, commissaire au développement de la C.E.E., a annoncé, le 13 juillet à Conakry, que la C.E.E. avait accordé à la Guinée des aides sous forme de dons et de prêts spéciaux d'un montant de 75 milliards de dollars pour l'agriculture et de 35 millions de dollars pour l'industrie.

— Un accord a été signé le 11 juillet à Bruxelles entre la C.E.E. et le Bangladesh. En vertu de cet accord, le Bangladesh bénéficiera du système des préférences généralisées pour ses exportations de jute vers la C.E.E.

PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES. — *M. Hans-Dietrich Genscher, ministre fédéral allemand des affaires étrangères, a inauguré, le 13 juillet à Luxembourg, ses fonctions de président du conseil des ministres de la Communauté européenne par un discours-programme devant les membres du Parlement européen.*

RECENTES PUBLICATIONS

• *Etudes universitaires sur l'intégration européenne ;* répertoire des thèses de doctorat et autres études universitaires sur l'intégration européenne terminées depuis 1973 et en cours au premier trimestre de l'année 1976-1977 (Centre d'études européennes, université catholique de Louvain ; à commander à : Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, 296 pages, 68 francs français ou équivalent, anglais et français).

CECA

La préparation du plan de restructuration de la sidérurgie européenne

LA mise en œuvre du plan anti-crise de l'acier ne va pas sans problèmes. La dernière difficulté a opposé le gouvernement français à celui de Rome, qui a demandé l'aide de la Commission européenne contre ce qu'il estime constituer un certain arbitraire de Paris. Plusieurs milliers de tonnes de ronds à béton italiens ont, en effet, été bloqués à la frontière par les douaniers français, qui ont argué du fait que les soixante-dix wagons en question n'étaient pas accompagnés de certificat de conformité du fonctionnaire de la Commission qui vise les expéditions groupées par le comptoir de Milan.

Sur le plan du principe, la position française était inattaquable ; ce certificat doit, en effet, garantir que les « bresciani » se conforment désormais aux règles de prix minima imposés par Bruxelles dans toute la Communauté. En réalité, il semble que l'installation du bureau européen de contrôle à Milan ait pris plus de temps que prévu, ce qui aurait empêché les expéditions de la première quinzaine de juillet de recevoir le certificat exigé. D'autre part, certaines aciéries transalpines, qui n'ont pas adhéré au comptoir de Milan, continuent à expédier laminés marchands et ronds à béton sous leur seule responsabilité, ce qui complique l'application de la réglementation européenne sur le cautionnement obligatoire en cas de présomption de non-respect des prix minima *(voir notre précédent numéro).*

Le gouvernement italien a menacé Paris de poursuites auprès des institutions européennes et a appliqué des mesures de rétorsion (sur les coils français expédiés en Italie) en attendant que Bruxelles règle à l'amiable le différend. Ce qui a fini par se faire. L'incident a confirmé, en tout cas, l'état de tension du marché et des esprits. Les deux principales aciéries de la région de Brescia n'adhèrent toujours pas au comptoir de Milan et six petites aciéries italiennes vont être sanctionnées par Bruxelles pour non-respect des prix minima de ronds à béton.

Sur deux autres points, le dispositif anti-crise a dû être remanié :

● Les prix de base, qui servent à calculer s'il y a dumping en cas d'importation à bas tarif, ont été relevés, pour tenir compte des nouvelles conditions du marché ;

● Des aides diverses à la sidérurgie européenne interviendront selon des modalités sur les principes desquelles le Comité consultatif de la CECA a donné son accord : pas de discrimination, pas d'affectation de la concur-

rence (en cas de tarifs de soutien en matière de transports), incitation à la restructuration des unités de production.

La restructuration à moyen terme constitue, en effet, le second volet du plan anti-crise de l'acier.

Il apparait non seulement que la production continue à augmenter (environ 7 % de plus de janvier à juin par rapport au premier semestre 1977) mais que certaines entreprises ont tendance à esquiver le problème en glissant leur surcapacité de production des produits longs vers les produits plats. Les Etats vont donc être invités par Bruxelles à combiner leurs actions pour assurer la restructuration jugée indispensable en utilisant le système d'aides prévu par la Commission européenne.

Le volet social du plan

La fermeture d'installations de production jugées périmées entraînera, bien entendu, des suppressions d'emplois. Selon le vice-président de la Commission de Bruxelles, M. Vredeling, il y aura en 1980 entre cent mille et cent quarante mille emplois de moins qu'en 1977 dans la sidérurgie européenne. Comme tous les sidérurgistes sans travail ne pourront pas être réemployés dans d'autres industries, des mesures énergiques devront être prises en matière sociale. Non seulement la suspension de l'embauche devra demeurer la règle, mais plusieurs dispositions complémentaires seront nécessaires :

● *Utilisation maximale des divers dispositifs* d'aide à la conversion prévus par le traité régissant la CECA ;

● Le *taux d'aide communautaire*, qui jusqu'à présent était l'équivalent du montant versé par l'Etat intéressé, devra être reconsidéré de sorte que les travailleurs de la sidérurgie des pays moins *favorisés* reçoivent une indemnité-plancher ;

● Pour favoriser une meilleure répartition du travail, plusieurs mesures susceptibles de faire l'objet d'une intervention financière éventuelle de la CECA seront à étudier : abaissement de l'âge de départ à la retraite (des demandes d'aide à la prépension sont déjà introduites par le Luxembourg, les Pays-Bas, la France et l'Angleterre), aménagement du travail posté ou en équipes (en introduisant une cinquième équipe), organisation du travail hebdomadaire à durée réduite, limitation des heures supplémentaires autorisées ;

● Le coût de ce plan dépassant le budget social actuel de la CECA, M. Vredeling envisage de demander aux Neuf d'y affecter — à concurrence de 50 ou 60 millions d'unités de compte par an — le produit des droits de douane sur le charbon et l'acier.

Les neuf gouvernements — dont certains ont déjà demandé à Bruxelles de brûler les étapes, — vont être saisis incessamment de ces propositions.

Soutien des Neuf au charbon

Le Conseil européen de Brême des 5-6 juillet n'a pas pris de *décisions spectaculaires* sur l'énergie. Mais il a réaffirmé la volonté des Neuf de voir *« le charbon... jouer à long terme un rôle de plus en plus important »*, de façon à réduire la dépendance de l'Europe à l'égard du pétrole importé.

Les Neuf ont décidé de réduire de 50 % le taux de dépendance de la Communauté à l'égard des importations d'énergie, et de réduire à 0,8 le rapport entre le taux de progression de leur consommation d'énergie et celui de leur production intérieure brute. Déjà la consommation énergétique de la Communauté a diminué *entre 1973 et 1977, alors que son produit* intérieur brut a augmenté de quelque 7 %. La dépendance énergétique de la Communauté s'en est trouvé allégée : elle est descendue de 63 % en 1973 à 56 % en 1977, alors que la part des importations pétrolières dans les besoins énergétiques totaux de la Communauté a été ramenée de 60 % en 1973 à 51 % seulement en 1977.

Pour que le charbon européen soit davantage utilisé dans les centrales thermiques, la Commission européenne propose de porter à 75 millions d'unités de compte en crédits d'engagement (40 en crédits de paiement) l'aide prévue à cet effet.

LE GROUPE SIDERURGIQUE LUXEMBOURGEOIS ARBED *a obtenu de la Commission de Bruxelles un prêt de 4 milliards de francs luxembourgeois (environ 100 millions d'unités de compte européennes) pour le financement partiel de la construction à Esch-Belval d'un haut fourneau d'un diamètre de creuset de onze mètres qui doit remplacer cinq anciens hauts fourneaux d'Esch-Terre-Rouge et deux anciens hauts fourneaux d'Esch-Belval. Les crédits seront également utilisés pour la construction à Differdange d'une ligne de décapage et de cisaillage pour feuillards.*

PRETS AUX CHARBONNAGES BRITANNIQUES. — *La Commission européenne a accordé deux prêts de 18 et 36 millions de livres au National Coal Board pour l'achat d'installations d'équipements mobiles pour des travaux au fond et d'éléments de soutènement mécanisés.*

LA COMMISSION EUROPEENNE A EMIS UN EMPRUNT *de 2 milliards de francs belges, à 8,5 % et 8 ans, en Belgique ; son produit sera consacré au financement d'investissements dans les houillères et la sidérurgie européenne.*

CONCENTRATION DANS LA SIDERURGIE BELGE. — *La Commission de Bruxelles a autorisé le groupe Cockerill-Ougrée-Providence et Espérance-Longdoz (3,1 % de l'acier laminé de la CECA) à prendre la gestion des Laminoirs de Jemappes (1 %). A la suite de l'opération, Cockerill totalisera donc 4,1 % de la production communautaire et occupera le huitième rang dans la Communauté, après sept autres producteurs qui réalisent respectivement 12,6 %, 11,3 %, 10,7 %, 8,7 %, 7,6 % 5,5 % et 4,7 % de la production communautaire. Les dix premiers producteurs assurent à eux tous 71 % de la production, les 29 % restant étant réalisés par environ quatre-vingts autres producteurs.*

Parlement européen

Prochaine renégociation de l'accord de coopération nucléaire entre l'Euratom et les Etats-Unis

M. GUIDO BRUNNER, commissaire européen chargé de l'énergie, a annoncé le 5 juillet devant le Parlement européen réuni à Luxembourg que la *Commission européenne* sera à même *« dans quelques semaines »* d'engager des discussions avec les Etats-Unis sur la renégociation de l'accord de coopération militaire.

Depuis le mois d'avril dernier, les Etats-Unis avaient imposé un embargo sur leurs livraisons d'uranium hautement enrichi à la C.E.E., souhaitant renégocier l'accord entre l'Euratom et les Etats-Unis signé en 1955 et valable jusqu'en 1995.

Le commissaire européen a indiqué, d'autre part, que la Commission européenne s'attend, avant le mois d'août, à un feu vert du conseil des ministres des Neuf pour négocier avec l'Australie un accord de livraison d'uranium. D'ici à 1985, la Communauté sera à même de couvrir elle-même les trois quarts de ses besoins en uranium enrichi, a ajouté M. Brunner. En 1980, elle sera en mesure de le faire pour les deux tiers.

Par ailleurs, M. Brunner a relevé que la politique nucléaire de la Communauté européenne est basée sur la non-prolifération et que le contrôle et la surveillance sont très stricts. *« La C.E.E., a-t-il conclu, est la région la plus fortement contrôlée du monde. »*

Le Parlement européen a adopté ce même jour à Luxembourg une résolution demandant au conseil des ministres des Neuf et à la Commission des Communautés européennes une réactivation immédiate des liens d'association avec la Turquie.

PRODUCTION D'ARMEMENTS. — *Le 14 juin, le Parlement européen avait adopté une résolution soumise par un député chrétien-démocrate allemand et invitant la Commission à présenter au Conseil un* « programme d'action européen pour la mise au point et la production d'armements classiques ». *Le texte avait été voté malgré l'opposition des parlementaires communistes et gaullistes français qui y voyaient un empiétement sur un domaine de compétence nationale exclusive, celui de la défense.*

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Association des nations de l'Asie du Sud-Est

Onzième conférence des ministres des affaires étrangères

LA onzième conférence des ministres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) s'est tenue à Pattaya (Thaïlande) du 14 au 16 juin. Passant en revue les récents développements dans la région, les ministres des affaires étrangères des cinq pays membres (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) ont exprimé à cette occasion leur préoccupation à propos du conflit persistant entre le Vietnam et le Kampuchea et de la tension croissante entre la République populaire de Chine et le Vietnam. Ils ont réaffirmé la volonté des pays de l'Association de créer dans la région une zone de paix, de liberté et de neutralité. Inquiets de l'afflux de réfugiés indochinois dans les pays de l'Association, ils ont réitéré l'appel des chefs des gouvernements de l'ASEAN (lancé en août 1977) pour que la communauté internationale prenne les mesures appropriées pour intégrer ces réfugiés dans d'autres pays. D'autre part, la conférence a noté avec satisfaction les progrès réalisés dans les domaines de la coopération économique, sociale et culturelle entre les pays de l'ASEAN, ainsi que de la coopération avec les pays tiers et les organisations internationales.

En particulier, les ministres ont pris note de l'accord intervenu en vue de l'établissement de stocks de riz coordonnés au niveau régional dans les pays de l'Association. Ils ont décidé de créer un fonds pour la promotion du développement culturel de la région.

Les ministres ont aussi exprimé leur déception et leur préoccupation devant le retard apporté dans l'établissement d'un fonds commun pour les produits de base et ont réaffirmé le soutien sans réserve de l'Association aux positions adoptées à ce sujet par le « groupe des 77 ». La conférence a pris note des consultations engagées avec différents partenaires (en particulier les Etats-Unis, la Communauté économique européenne et le Japon) dans le cadre des négociations commerciales multilatérales ; elle a exprimé le souci que lui inspire l'augmentation des tendances protectionnistes dans le commerce international et demandé instamment aux pays développés de prendre les mesures nécessaires pour améliorer leurs relations commerciales avec l'ASEAN.

Les ministres ont encore annoncé que la seconde phase du dialogue entre l'Association et les Etats-Unis aura lieu au niveau des ministres les 3 et 4 août à Washington et ils ont exprimé le souhait que la rencontre ministérielle entre l'Association et la Communauté économique européenne ait lieu le 20 novembre 1978. Les relations de coopération avec d'autres pays développés (Australie, Canada, Japon, Nouvelle-Zélande) ont aussi retenu l'attention. La conférence a annoncé la nomination à partir du 1er juillet de M. Datuk Ali Bin Abdullah (Malaisie) au poste de secrétaire général du secrétariat de l'Association.

Association du transport aérien international

Vers la libre fixation des tarifs

L'ASSEMBLEE *générale extraordinaire* de l'Association du transport aérien international (IATA), réunie à Montréal au début du mois de juillet, a donné son accord de principe à la réforme du fonctionnement de l'Association et, notamment, de la procédure de fixation des tarifs.

Le texte amendé prévoit que les compagnies aériennes pourront fixer librement leurs tarifs, l'objectif étant de leur permettre de faire face à la concurrence des compagnies charter. Les compagnies pourront continuer à bénéficier des services techniques et financiers de l'IATA, sans cependant être tenues de s'entendre à l'unanimité sur leurs tarifs. Il est également prévu de séparer les activités commerciales de l'Association, pour lesquelles la qualité de membre sera obligatoire, des activités tarifaires, pour lesquelles cette qualité sera facultative. Une recommandation a été approuvée, à condition de n'être appliquée qu'à titre expérimental : il s'agit d'un texte prévoyant que les transporteurs qui maintiendront leur participation aux activités tarifaires auront la possibilité, dans le cadre d'une négociation bilatérale, d'offrir de nouveaux barèmes passagers et fret *« lorsque des changements interviendront dans les conditions du marché »*.

L'assemblée extraordinaire a également accepté de laisser les compagnies libres de fixer leur politique en matière de services à bord et d'autoriser des tiers, y compris des consommateurs, à exposer leur position lors des conférences tarifaires de l'association.

Le comité exécutif de l'IATA devra soumettre ces propositions pour approbation à l'assemblée générale ordinaire de l'association, en novembre prochain.

Conseil de l'Europe

Droits de l'homme : arrêt de la Cour dans l'affaire König

PAR un arrêt prononcé à Strasbourg le 28 juin, dans l'affaire König qui concernait la République fédérale d'Allemagne, la Cour européenne des droits de l'homme a constaté qu'il y avait eu violation de l'article 6 paragraphe I de la convention européenne des droits de l'homme, en raison de la durée des deux procédures engagées par le Dr König devant le tribunal administratif de Francfort (concernant l'interdiction dont il avait été frappé d'exploiter une clinique privée et de pratiquer). L'article 6 paragraphe I stipule notamment que *« toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement, publiquement et dans un délai raisonnable, par un tribunal indépendant et impartial, établi par la loi, qui décidera, soit des contestations sur ses droits et obligations de caractère civil, soit du bien fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle »*.

D'autre part, au cours de sa cent trente-quatrième session à Strasbourg du 3 au 14 juillet, la commission européenne des droits de l'homme a déclaré recevable une requête introduite par le gouvernement de Chypre contre le gouvernement de la Turquie.

A L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE. — *L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a tenu du 5 au 7 juillet à Londres une série de réunions de commissions, dont une réunion publique de la commission permanente qui devait adopter ou examiner plusieurs textes, notamment sur la lutte contre le cancer, le permis de conduire européen et les tarifs aériens internationaux. A l'issue de ces travaux, le président de l'Assemblée devait souligner dans une conférence de presse* « ce que fait le Conseil de l'Europe pour défendre les droits de l'homme en cette période de montée du terrorisme et de menaces accrues contre les libertés individuelles ».

ENVIRONNEMENT. — *Le Conseil de l'Europe a organisé le 4 juillet à Paris une audition parlementaire européenne sur la pollution des zones côtières par les hydrocarbures. A cette occasion, une quarantaine de parlementaires des vingt pays membres du Conseil, assistés de conseillers scientifiques, ont interrogé les représentants des ministères, des grands organismes techniques et de certaines organisations internationales.*

CONVENTION SUR LES ARMES A FEU. — *Afin de lutter contre l'usage croissant des armes à feu et réduire la violence criminelle, une réglementation internationale devrait être introduite dans les pays membres du Conseil de l'Europe, une nouvelle convention ayant été ouverte à la signature à Strasbourg à la fin du mois de juin.*

Cette convention sur le contrôle de l'acquisition et de la détention d'armes à feu par des particuliers signée par quatre pays membres (Danemark, République fédérale d'Allemagne, Irlande et Royaume-Uni) vise à instaurer un système simple et flexible de contrôle des mouvements d'armes à feu au-delà des frontières.

Croix-Rouge

Les activités du C.I.C.R. en 1977

EN 1977, les délégués du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) ont visité quatre cents prisonniers de guerre (conflits de l'Ogaden et du Sahara occidental principalement) et trois mille quatre cents détenus civils (Israël et territoires occupés). C'est ce qui ressort du rapport d'activité pour 1977 publié par le C.I.C.R. au début du mois de juillet. Les délégués ont eu accès dans vingt-deux pays à deux cent quarante-quatre lieux de détention, où se trouvaient près de quatorze mille personnes détenues pour des motifs d'ordre politique. En 1977, pour la première fois, le C.I.C.R. a visité cette catégorie de détenus en Iran : il a également pu commencer une action importante en Argentine. Le Comité s'est préoccupé du sort de plusieurs dizaines de milliers de personnes ayant fui leurs lieux ou pays d'origine et se trouvant dans des camps de transit (en Afrique et en Asie du Sud-Est) ; il a en outre permis à sept cent trente-sept Taiwanais désirant quitter le Vietnam de se rendre à Taipeh, au cours de cinq opérations de rapatriement par voie aérienne. Dans le domaine de l'assistance, le C.I.C.R. a transmis des secours dans une cinquantaine de pays, pour une valeur globale de 46,6 millions de francs suisses.

PROTOCOLES ADDITIONNELS AUX CONVENTIONS DE GENEVE. — *Après la République du Ghana, premier Etat à avoir ratifié, en février dernier, les deux protocoles additionnels aux conventions de Genève de 1949, La Jamahiriya libyenne populaire socialiste a adhéré, le 7 juin, à ces deux instruments. L'entrée en vigueur des protocoles, signés le 12 décembre 1977 par une quarantaine de pays, étant fixée à six mois après le dépôt de deux instruments de ratification et d'adhésion, les protocoles additionnels entreront en vigueur le 7 décembre 1978.*

ACTION AU ZAIRE. — *L'action de secours d'urgence en faveur de la population civile de Kolwezi, durement affectée par les événements du Shaba, s'est intensifiée au mois de juin. Quarante et une tonnes de marchandises (médicaments, couvertures, vivres) ont été expédiées d'Europe par avion, pendant que les délégués du C.I.C.R. dans la région s'occupaient de l'achat de 180 tonnes d'aliments de base, qui ont été acheminés par train à partir de la Zambie. Un délégué médecin a été chargé d'évaluer les besoins en assistance médicale des dispensaires de la Croix-Rouge zaïroise.*

MISSION AU TCHAD. — *Lors d'une récente expédition longue de 2 260 kilomètres dans le nord du Tchad, deux délégués du C.I.C.R. ont pu voir, à Yebibou, quatre-vingts prisonniers aux mains du Frolinat (Front de libération nationale du Tchad). C'était la première fois que le C.I.C.R. entrait en contact avec ces prisonniers détenus depuis le mois de juillet de l'année dernière.*

MISSION DANS TROIS PAYS D'EUROPE. — *Le délégué du C.I.C.R. pour l'Europe a effectué, du 25 mai au 1er juin, une mission d'information en Yougoslavie, en Roumanie et en Hongrie. Au cours de ses entretiens avec les responsables des sociétés nationales des pays visités, il a fait le point des activités opérationnelles du C.I.C.R. et abordé les problèmes de diffusion des conventions de Genève et de la collaboration avec les Croix-Rouges nationales.*

Ligue des Etats arabes

Quinze pays suspendent toute relation avec le Yémen du Sud

UNE session extraordinaire du conseil de la Ligue des Etats arabes, réunie au Caire les 1er et 2 juillet, a décidé de suspendre toutes relations avec le Yémen du Sud : gel des relations diplomatiques des pays membres de la Ligue avec le régime d'Aden, suspension de l'aide économique et retrait de l'assistance technique et culturelle. Les participants ont en effet estimé que le régime du Sud-Yémen était responsable de l'assassinat, le 24 juin dernier, du président nord-yéménite, le lieutenant-colonel El Ghachemi. Quinze des vingt-deux pays membres de la Ligue étaient représentés à cette session extraordinaire (dont neuf pays par leur ministre des affaires étrangères). Outre les membres du Front de la fermeté (Syrie, Libye, Algérie, Yémen du Sud, et Organisation de libération de la Palestine), l'Irak et Djibouti n'y ont pas participé.

Organisation des Etats américains

A la huitième session de l'Assemblée : les droits de l'homme et les relations commerciales avec les Etats-Unis

LA huitième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) s'est réunie à Washington du 21 au 30 juin. Deux grands thèmes ont dominé ses travaux : les droits de l'homme et la lutte contre le terrorisme, et les relations commerciales avec les Etats-Unis. Dès l'ouverture, la session a été marquée par l'intervention du président Carter dans le débat sur les droits de l'homme, qui s'est terminé par le vote de quatre solutions dans lesquelles l'Assemblée constate la persistance de graves atteintes aux libertés et droits fondamentaux malgré une évolution amorcée dans certains pays membres, notamment au Chili. Elle a lancé de pressants appels aux gouvernements de l'Uruguay et du Paraguay pour qu'ils appliquent les recommandations contenues dans le rapport annuel de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (C.I.D.H.), en attendant que ces pays donnent leur accord à la Commission pour qu'elle puisse effectuer des vérifications sur place. Dans une cinquième résolution, l'Assemblée générale recommande, en application de l'article 33 du Pacte de San-José de novembre 1969, l'établissement à Costa-Rica de la Cour interaméricaine des droits de l'homme.

Quant aux mesures contre le terrorisme, l'Assemblée générale a chargé le conseil permanent de l'O.E.A. de préparer, en collaboration avec le comité juridique interaméricain, des projets de convention sur les aspects spécifiques du terrorisme non prévus dans la convention de Washington de 1971.

Au sujet des rapports commerciaux, les demandes des pays latino-américains et des Caraïbes se sont heurtées, une fois de plus, aux intérêts des Etats-Unis. Les résolutions adoptées portent sur les tendances protectionnistes en matière commerciale, déjà dénoncées à l'occasion de la huitième réunion de la Commission spéciale de consultation et de négociation (CECON) à Saint-Domingue en mai 1978 ; les impôts, taxes et mesures contingentaires pénalisant les exportations de sucre sur le marché des Etats-Unis (contraires, de l'avis de leurs partenaires, aux dispositions de l'accord international de 1977 en vigueur depuis le 1er janvier de l'année en cours) ; et sur l'exclusion du Venezuela et de l'Equateur des bénéfices du système des préférences généralisées qui fonctionne dans le cadre de la loi sur le commerce international de 1974. A en juger selon ces textes, aucun progrès n'a été enregistré dans le rapprochement des positions respectives des parties.

L'Assemblée générale a aussi adopté un projet présenté par le gouvernement péruvien sur la mise en place d'un système de coopération pour venir en aide à des pays membres connaissant des difficultés conjoncturelles. Elle a convoqué la cinquième conférence portuaire interaméricaine, qui devra avoir lieu à Guayaquil (Equateur) du 13 au 17 novembre, et elle a mis fin aux activités du Centre interaméricain de promotion des exportations (C.I.P.E.) dont les attributions seront transférées au secrétariat général. Avant de se séparer, l'Assemblée a accordé au Saint-Siège, à titre exceptionnel, le statut d'observateur permanent auprès de l'O.E.A.

Organisation européenne de la recherche nucléaire

Soixante et unième session du conseil

LES délégués des douze Etats membres de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), réunis à Genève les 22 et 23 juin pour la soixante et unième session du conseil, ont élu M. Jean Teillac (France) à la présidence du conseil, en remplacement du professeur Bernard Gregory, décédé en décembre 1977. Un rapport d'activité des accélérateurs du CERN, couvrant une période de deux ans, a été présenté ; il concerne le synchro-cyclotron (SC) de 0,6 GeV, le synchrotron à protons (PS) de 28 GeV, les I.S.R. (les seuls anneaux de collision au monde), le super synchrotron à protons (S.P.S.) de 400 GeV et le dispositif expérimental ICE.

Le directeur général exécutif du CERN, M. John B. Adams, a indiqué au conseil les résultats de l'expérience de technique d'accélérateurs ICE, qui permettent d'envisager une nouvelle utilisation de l'accélérateur S.P.S. de 400 GeV. En ce qui concerne les budgets, une estimation de 580 millions de francs suisses a été adoptée pour 1979.

● AGENCE SPATIALE EUROPEENNE. — *Le satellite scientifique de l'Agence spatiale européenne (ASE) pour l'étude de la magnétosphère GEOS-2, lancé le 14 juillet depuis Cap-Canaveral (Floride) par un lanceur Delta 2914, a été placé, le 16 juillet, sur son orbite nominale à 35 900 kilomètres au-dessus de la Terre.*

— L'ASE a signé, le 30 juin, un accord de licence avec la société italienne d'électronique industrielle SELI, portant sur la concession à cette société des droits de production industrielle relatifs à un terminal d'ordinateur de conception entièrement nouvelle, breveté par l'ASE et capable d'afficher sur un même écran deux textes en regard écrits dans des alphabets différents.

— L'ASE a organisé, dans plusieurs pays du bassin méditerranéen, une série de démonstrations sur l'utilisation des données transmises par le satellite météorologique Météosat. Commencées le 27 mai dernier au Caire, ces manifestations se sont poursuivies à Athènes (12-15 juin), Tunis (27-29 juin) et Alger (5-7 juillet).

● COMMISSION DU PACIFIQUE SUD. — *Les représentants de quatorze pays et territoires océaniens et de six organisations internationales se sont réunis à Nouméa (Nouvelle Calédonie) du 27 au 29 juin pour examiner un programme régional océanien de l'environnement*

● ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME. — *L'Organisation mondiale du tourisme a annoncé le 14 juillet l'adhésion du Japon, l'un des pays où les mouvements touristiques sont le plus important.*

● ORGANISATION DU TRAITE CENTRAL. — *L'Organisation du traité central (CENTO) a organisé, du 28 au 30 juin, à Londres, la dix-septième conférence de médecine militaire, qui a réuni des représentants des forces armées des cinq pays membres (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Iran, Pakistan et Turquie).*

● ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE. — *La quinzième conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) s'est déroulée à Khartoum (Soudan) du 18 au 22 juillet, en présence d'une trentaine de chefs d'Etat ou de gouvernement des pays membres (on trouvera un bref résumé de ses travaux dans le prochain numéro). Cette réunion avait été préparée du 7 au 16 juillet par le conseil des ministres des affaires étrangères de l'organisation, qui a notamment examiné les questions suivantes : création d'une force panafricaine de paix (examen d'un projet de résolution congolais dénonçant le projet de création d'une force commune d'intervention africaine) ; agressions dont sont victimes les Etats membres de l'O.U.A. et rôle de l'Afrique dans le renforcement du mouvement des pays non alignés. La question de l'île française de la Réunion, évoquée par le conseil, n'a pas été inscrite à l'ordre du jour du sommet. Dès l'ouverture de leurs travaux, les ministres avaient demandé à la délégation de la République des Comores de quitter la salle des débats, par l'adoption d'une motion présentée par le Bénin avec l'appui du Mali, du Nigéria, de la Guinée, de l'Algérie et de la Libye ; une vingtaine de délégations auraient émis des réserves. Les ministres ont également interdit l'accès de la conférence au docteur Gabellah, représentant de l'African National Council (branche Sithole) et membre du gouvernement de Salisbury.*

● PLAN DE COLOMBO. — *Le Plan de Colombo a célébré, le 1er juillet, le vingt-septième anniversaire de sa création.*

LE MONDE DIPLOMATIQUE

INTERROGATIONS

Le défi de la folie

Par TONY LAINÉ *

LES choses en sont arrivées à ce point : rien n'apparaît plus étranger au discours des grands systèmes que la folie ; nul n'est plus sourd au dire subversif du délire que celui qui parle au nom d'une cohérence. L'oppression passe aussi par là.

Qu'on l'affirme parole insensée ou qu'on l'identifie à la maladie, à l'anormalité, l'essentiel est bien qu'on frappe la folie d'exclusion et d'abord qu'on oppose une surdité majeure à sa parole. Qu'on attribue aux seuls psychiatres et aux psychanalystes la fonction et le droit d'y entendre quelque chose prive l'ensemble de la population de l'écoute d'une parole précieuse : celle qui pointe les failles et les limites de toutes les grandes cohérences.

Un exemple : le discours politique. Il en appelle au peuple. Il développe une ou plusieurs idées. Il est parfois violence, s'il anticipe ou évite les questions qui pourraient interroger les points faibles de son édifice. Dans sa forme parfaite, pleine, irréfutable, ne réprime-t-il pas la parole des autres, une autre parole ?

A moins de se fonder d'une dialectique pleinement ouverte, le discours idéologique donne un reflet du réel qui, dans le même mouvement, en masque une part. Un terme forcément contradictoire, mais aussi les failles très personnelles de celui qui parle. Plus il affirme, et veut *a priori* convaincre, plus il se désincarne, et annule la possibilité pour tous de prendre part à cette naissance d'une parole nouvelle et commune. Les schématismes de certaines éloquences fascinent davantage par des effets de miroir que par leur capacité à faire ricocher la parole jusqu'à une création commune où chacun agirait une transformation de sa pensée et de lui-même.

LE discours du politique est tenté de rester trop souvent discours clos, construction échappant à l'inattendu du discours vivant. Il devient aussi pouvoir et violence.

Il faudrait démocratiser la politique. Mais les conditions formelles du débat public n'y suffiront pas. Qui seront les plus utiles à libérer la parole ? Le fou et le poète ne sont-ils pas aptes aussi à dessaisir celui qui ouvre le débat de la possession exclusive du discours ? Mais aujourd'hui l'exclusion et les clivages ont bien opéré. Face aux discours à mailles trop serrées on n'entend plus rien sur la place publique, des discours du fou ou du poète.

Ce n'est peut-être pas dans les lieux psychiatriques que j'ai le plus appris de la folie. L'institution a ce même pouvoir d'opprimer le discours des autres, et de rendre sourd à ce qu'il porte de défi et d'interrogation irréductible. Elle enferme et isole les plus vifs questionnements. J'ai eu parfois la chance d'entendre dans un débat public l'intervention de celui qu'on disait fou. Sa parole n'appelait pas de réponse, elle ouvrait des béances, se plaçait comme une interlocution insolite et profonde. Le sourire ou l'ironie pouvaient bien lui faire suite, elle était un appel à la vérité. La rupture était parfois telle qu'on pensait que la séance était « ratée ». Il est certain qu'alors on se trompait. Les propos initiaux avaient été bousculés, retournés en des interrogations atteignant la profondeur de chacun.

MAI 1968. De chaudes journées. L'accès soudain de nouvelles couches sociales aux luttes de l'histoire. La difficile jonction du mouvement ouvrier et du combat étudiant. L'absence de perspectives aptes à mobiliser ensemble tout un peuple. L'espérance quand même, puis la déception. Parfois la rancœur. Pourtant tout n'a pas été perdu. Il est resté de cette période un nouvel imaginaire de la révolution. Depuis lors, le discours de la contestation politique achoppe s'il n'en tient pas compte.

Ce printemps-là, le discours était volontiers confus, ou bien marqué d'une aride logique théoriciste ou terroriste. Mais il s'y est heureusement adjoint des passions émergentes, les traces écrites légères du rêve, des représentations de soi et des autres jaillies de l'imaginaire. Dans les ruptures des grandes cohérences conceptuelles s'exprimait un défi au vieux monde, à son langage usé.

Militant communiste, j'ai occupé ce temps-là à défendre et à expliquer les positions de mon parti. Je pense profondément qu'elles étaient justes, nécessaires. Je suis sûr que leur fermeté a bien plus sauvegardé qu'on l'a dit les espérances et le possible des grands changements révolutionnaires. Mais je sais aussi que ceux qu'il fallait convaincre ont également enrichi le discours des communistes, qu'ils en ont bouleversé le côté fade, trop fermé, stéréotypé, qu'ils ont fertilisé une démarche en l'ouvrant à l'image, à la parole de tous. Cette fécondation n'est pas aujourd'hui au bout de porter ses fruits et d'ouvrir aux questionnements les plus amples, les plus ouverts.

ENTRE tous ceux qui parlaient, c'était celui qui *témoignait* de la folie qui portait au plus haut niveau cette parole nouvelle.

Je me souviens de l'un de ces jours de fièvre généreuse. Un meeting : des hommes engagés se parlaient dans une sorte de jeu où s'affrontaient des thèses toutes rondes, derrière lesquelles se cachait bien le singulier de chacun.

Un homme jeune, impatient, a parlé à son tour : il a dit l'exceptionnel de la situation. Puis il a voulu décrire la liberté qu'il voyait naître : « *Le monde est ici, en moi, mobile, transformé. Le monde gonfle en moi, j'éclate. Je le porte. Au secours.* »

Peu importe que certains aient ri, que d'autres aient évoqué la fragilité des défenses de celui qui parlait. Tous étaient interrogés avec moi sur les limites du discours, sur cet appel au nouveau. C'était dire plus : tout à la fois le craquement possible d'un monde et le changement de chacun de nous.

Plus tard, nous avons poursuivi le dialogue. Il a dit longtemps qu'il était doté de tous les pouvoirs, qu'il pouvait tout vivre, tout savoir. Tous les possibles étaient en lui.

De 1968, on a retenu la signification d'un moment de l'histoire. On a peut-être insuffisamment mesuré la portée de cette liberté donnée à la folie. Un sens soudain régénéré et rénové donné à la parole.

DANS l'écart entre des luttes non confluentes et des passions non confluentes, l'insolite avait trouvé, pour un temps bref, son espace. On marchait de front, avec des vérités tout autant convaincues, démontrées mais différentes. Dans l'instant du doute à rejoindre ce cortège-ci ou celui-là, des émergences affleuraient, témoignant de la recherche active d'une vérité pas encore énoncée mais se parlant depuis le désir, à la première personne. Les dogmes étaient largement interrogés.

C'est que la vérité ne se communique pas de celui qui l'affirme à celui qui l'acquiert. Quand on y adhère passivement, on participe paradoxalement d'une mystification. La vérité ne se garantit que d'une accession personnelle qui s'origine dans les tourmentes de l'émotion. Elle ne s'entend qu'après, comme une parole qui répond et tombe juste. Auparavant, elle se projette et se crache. Elle est refusée avant d'être choisie. Elle passe toujours par une création personnelle, une tentative de sa parole propre qui soudain accroche une connivence exacte, une résonance avec une autre parole. L'ampleur de cette résonance devient certitude.

Les vérités imposées aboutissent à des effets de leurre et ne sont guère aptes à mobiliser des engagements vivants. Il faut du courage pour leur opposer l'expérience d'une parole qui cherche. Le fou a parfois ce courage. Il parle de lui et son discours se responsabilise de questions universelles. L'intolérable, c'est peut-être qu'il nous ramène sans cesse aux raisons premières de nos engagements et de nos luttes, à la part initiale de la quête et du doute qu'il faudrait oublier pour accéder au confort sans faille des convictions définitives et péremptoires.

EN 1973, je prenais part à un débat politique. J'exprimais, je défendais des idées, un programme. Je voulais convaincre, démontrer. Un homme s'est levé, hagard, inspiré. Il m'a interrogé : « *Et l'angoisse ? la mienne, la vôtre ? Que faire contre l'angoisse ?* » Etait-ce parole de fou ou parole de sage ? Une dissonance, mais une question. Un manque pointé sous l'explication. Il y a eu un silence. L'écoute, l'attente prenait de l'épaisseur. Alors on a parlé de ce qui reste peut-être irréductible au politique. L'assistance s'est animée. Dans cette distance de l'angoisse au politique, la parole naissait. La liberté et la démocratie ne perdaient rien à cet échange. Plus encore que dans les modèles programmatiques qui les revendiquent, elles s'y découvraient vivantes.

Y a-t-il un autre homme que le fou pour débusquer si vite un « je » masqué par celui qui a fonction d'être porte-parole ? Celui-ci n'entendait pas laisser plus longtemps se dire une parole au sujet irrepérable, impersonnel. Il en appelait à la reconnaissance de plus d'humanité, plus de doute, plus de liberté.

J'ai aussi participé à de nombreux débats sur la folie, sur la norme, sur l'enfermement. Je reste étonné de l'intérêt suscité par ces questions. La parole sur la folie, sur l'exclusion qui lui est réservée, s'articule toujours avec celle qui interroge les autres aliénations. Celle du destin et de l'angoisse de chacun. Celle aussi des formes diverses de l'oppression sociale. Mais chaque fois que ceux qu'on disait fous ou débiles intervenaient, un vrai débat, ouvert, impliquant, se développait. C'était comme un défi, une voix qui refusait la réponse trop tôt plaquée pour fermer l'interrogation : « *Je suis fou, mais nous sommes de la même chair, de la même langue, témoins du même monde. Si vous n'attendez pas ma parole, c'est qu'elle dit plus que ce que je vois. Parole maudite mais parole comme un fleuve. Parole sans cesse nouvelle, naissance. Je prends ainsi ma part d'un combat pour la liberté, pour l'avènement d'un autre temps. Il faudrait que la politique ne soit pas sourde à ma parole.* »

Ici encore des manques se découvraient. La cohérence du discours politique perdait son pouvoir sur l'autre, se prolongeait en un débat impliquant chacun.

LE discours de l'idéologie dit « nous » ou un « je » équivalent. Il invoque sa responsabilité devant la collectivité et l'histoire. Il masque souvent ainsi un ardent appétit de pouvoir. La folie se repère par son incapacité de camoufler le singulier de la première personne. Hors du déguisement des conformismes, son discours erre dans les angoisses et le délire du sujet, suivant le jeu à première vue incommunicable de ses fantasmes propres ou les modes particuliers qu'il a retenus pour les traiter ou les conjurer.

Pourtant, c'est une problématique profondément commune et humaine qui s'y parle. Insensée, inouïe, cette parole-là redonne du sens au débat jusqu'à poser l'ultime question politique, celle du rapport de chacun au patrimoine de l'espèce.

Le discours du fou, comme celui du poète, fait achopper la trop oppressive démonstration. Il repose sans cesse les questions omises. Il régénère. C'est qu'il est peut-être plus proche du mythe, de la naissance, du sexe et de la mort. Il appelle à écouter l'envers du discours, il décentre et réinterroge, là où on voudrait éviter que le langage pénètre. Il est peut-être toujours « mal-entendu », mais il s'entend même à notre insu et trouve toujours une réponse. Il se dérobe à toute parole conformée. Il déjoue la logique ou la caricature pour mieux la corrompre. Il détourne aussi l'ordre du temps, parle le passé au futur ou le futur au présent. Il est subversion de tout ordre. Il autorise tous les retournements. Il libère ainsi la pensée des habitudes intellectuelles et fait éclater un vaste champ de représentations, de ruptures, de perspectives. Il est essentiellement quête de liberté et rénovation du sens.

UN jour, j'ai rencontré un homme qui vivait l'expérience d'une confusion agitée par l'angoisse, la perte des limites de lui-même et du monde. Sa propre historicité l'abandonnait. Des images, des voix, de gigantesques menaces l'envahissaient, le perdaient. Puis il a retrouvé une parole comme une renaissance. Cet homme-là était menuisier, il redécouvrait l'arbre, une nature vivante, l'outil, sa signification profonde dans le rapport à sa main et à son désir de faire, de créer, les sources du sens du travail humain. Il lui avait fallu payer ce prix. Si la fonction de la folie est bien cette recherche et cette redécouverte du sens à vivre, la souffrance et le sacrifice qui s'y attachent ne sont-ils pas d'autant plus violents que les obstacles qu'il faut vaincre pour retrouver les sources sont plus épais ? L'étrangeté, l'exclusion, ajoutent à cette souffrance. Une telle remise en cause des ordres, celui qui protège chacun de nous d'un tumulte de soi-même, celui aussi qui fonde notre société sur une idéologie strictement normative, ne peut être entendue que comme subversion inadmissible et conduire au rejet.

Au nombre des appareils qui cautionnent et réalisent ce rejet, quitte à déclencher les plus aveugles violences, la psychiatrie est toujours soumise à de grandes tentations. Par extension quasiment logique, l'histoire contemporaine nous enseigne que tout discours subversif risque d'être assimilé à la folie et soumis aux mêmes procédures d'exclusion. Dès lors, il est insuffisant de limiter la condamnation à la seule utilisation de la psychiatrie à des fins de répression de la contestation politique. Il faut aller au bout et reconnaître à la psychiatrie la fonction plus générale de contention de toute interrogation subversive. Il faudrait aussi admettre que les changements des structures sociales, pour indispensables qu'elles soient, ne suffisent pas à garantir à la révolution sa pleine dimension. Le discours du fou en appelle à des bouleversements au-delà de cet objectif.

Il rompt notamment le discours du strict efficace et de l'utilitaire. Il prend part au combat contre les mécanismes du vieux monde. Si l'on pouvait devenir moins sourd à la voix qui le prononce, les échos suspects du discours politique en seraient assainis. Mais ce serait déjà lui faire place dans la communauté parlante, et renoncer à craindre, opprimer et exclure ceux qui de leur folie interrogent autant la nôtre qu'un ordre social encore si attaché à opprimer les potentiels humains et à châtrer le langage.

* Psychiatre.

Dans ce numéro :

Le numéro du « Monde diplomatique » de juillet 1978 a été tiré à 108 000 exemplaires.